

Les comédiens italiens à la cour de France sous Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII : d'après les lettres [...]

Baschet, Armand (1829-1886). Les comédiens italiens à la cour de France sous Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII : d'après les lettres royales, la correspondance originale des comédiens, les registres de la Trésorerie de l'épargne et autres documents / par Armand Baschet. 1882.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

LES
COMÉDIENS ITALIENS

A LA COUR DE FRANCE

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en juillet 1882.

LES
COMÉDIENS ITALIENS

À LA COUR DE FRANCE

SOUS

CHARLES IX, HENRI III, HENRI IV
ET LOUIS XIII.

D'APRÈS

*LES LETTRES ROYALES
LA CORRESPONDANCE ORIGINALE DES COMÉDIENS
LES REGISTRES DE LA TRÉSORERIE DE L'ÉPARGNE
ET AUTRES DOCUMENTS*

PAR

ARMAND BASCHET



PARIS

E. PLON ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
10, RUE GARANCIÈRE

—
1882

Tous droits réservés

AVANT-PROPOS

Je ne ferai pas un long discours pour présenter ce menu travail : quelques lignes suffiront pour expliquer ce qu'il est.

En l'année 1866, je publiai une édition nouvelle d'un ouvrage historique qui, paru sous le titre de « *Le Roi chez la Reine, ou Histoire secrète du Mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche* », eut quelque notoriété.

Au chapitre dixième, « Les divertissements de Louis XIII », je disais, dans une note assez étendue, que mes récentes recherches en Italie m'avaient fait rencontrer, entre autres choses piquantes et curieuses, nombre de lettres de Comédiens Italiens venus en France, successi-

vement appelés par les Rois Henri III, Henri IV et Louis XIII. Je citais les noms de Tristano Martinelli (l'Arlequin de ces temps-là), de Pier Maria Cecchini (le Fridelin), de Giovanni Battista Andreini (Lelio). J'annonçais beaucoup de choses que je disais vouloir publier comme matériaux de prix pour servir à l'histoire du théâtre en France à la fin du seizième siècle et au commencement du dix-septième.

Depuis lors, mes rencontres se sont faites plus nombreuses. Après même que j'avais cru mon siège fait et mon travail terminé, j'ai eu matière à produire un chapitre tout particulier au règne de Charles IX. La consultation des registres de la chancellerie de Marie de Médicis a comblé aussi diverses lacunes. D'autres textes d'information — papiers de finances, lettres de personnages du temps, mille riens qui permettent de tant dire — ont rempli d'autres vides. Enfin, peu à peu, laissant la chose un jour, la reprenant un autre, la délaissant de nouveau, y revenant encore, j'ai formé un ensemble avec les moissons faites, et sur cet

ensemble, un récit tout rempli de preuves, qui est l'ouvrage ici présenté.

Je n'ai donc pas fait comme cet original de M. Du Gérard, auteur, en l'année 1750, de la « *Table alphabétique et chronologique des Pièces représentées sur l'ancien Théâtre Italien depuis son établissement* ». En dédiant son ouvrage à « *Messeigneurs les ducs et pairs, premiers gentilshommes de la chambre de Sa Majesté* », il déclare que, n'ayant rien rencontré de plus ancien sur ce spectacle que ce qu'en rapporte le sieur de l'Estoile, il lui a paru naturel de s'en tenir aux époques fixées par lui « pour l'avénement des premières troupes de Comédiens Italiens dans le Royaume ». Il aurait pu porter ses recherches à des temps antérieurs; mais ce faisant, il aurait couru le risque de l'incertitude et de l'obscurité. Voulant éviter ces inconvénients, il ne fit point de recherches du tout sur ce qui aurait pu l'embarrasser. C'est comment il se tira d'affaire pour n'avoir pas la peine d'apprendre davantage sur la matière qu'il avait élue pour en tirer l'honneur

d'une petite composition littéraire. J'ai certainement pris une autre voie. Et tout en honorant fort chacun de mes devanciers sur le chemin, j'ai fait tout le possible pour le connaître et m'y retrouver plus sûrement qu'il ne leur est quelquefois advenu.

On connaît par le menu l'histoire des Comédiens Italiens établis en France avec des privilèges sous Louis XIV, on ne la connaît que par des généralités, avec accompagnement de beaucoup d'erreurs, pour les temps qui précéderent. Alors, ces Comédiens n'étaient point établis. Ils venaient et séjournaient comme s'ils eussent été des troupes ambulantes. L'hôtel de Bourgogne, la salle de Bourbon, étaient le lieu de leurs réunions, lorsqu'avec la permission du Roi, qui les avait appelés à Paris, ils jouaient ailleurs qu'à la cour, c'est-à-dire à la ville et pour la ville.

Je m'en suis tenu à ces temps-là, et je les ai explorés, ne m'arrêtant qu'à des sources bien sûres.

De la variété des informations obtenues, de la particularité des détails produits, j'en appelle à ces belles archives de l'ancienne maison des Gonzague, à Mantoue, qui, dans ma carrière de chercheur, m'ont fourni sur tant de sujets divers, pertinents aux beaux-arts, aux belles-lettres et à la vie politique d'il y a deux cents ans, des renseignements que, vainement, j'aurais demandés ailleurs.

Mais, dira-t-on, pourquoi les archives de la maison souveraine de Mantoue offrent-elles plus de documents que toutes autres, sur un sujet aussi spécial? D'où vient qu'elles semblent avoir ce privilège d'informations sur le personnel des acteurs qui ont joué la Comédie Italienne en France, la Comédie improvisée, la *Commedia dell' arte*, pour le divertissement de la cour et de la ville, sous Henri IV et Louis XIII?

Voici la réponse :

Les ducs de Mantoue eurent, de bonne heure, une compagnie de comédiens ordinaires, à laquelle ils permettaient ou qu'ils laissaient libre de jouer ailleurs qu'à Mantoue, à différentes

époques convenues. Telle troupe, tout en se formant sous un nom collectif : « les *Accesi* » (les Enflammés), les *Fedeli* (les Fidèles), les *Confidenti* (les Confidents), était et se disait la troupe de Monsieur de Mantoue. En un mot, pendant un temps qui dura bien près d'un demi-siècle, l'Altesse Sérénissime de Mantoue fut comme un patron, un protecteur reconnu, une sorte de maître et seigneur des meilleures compagnies de Comédiens Italiens. Cela fut surtout sous le principat de Vincent I^{er} de Gonzague (de 1587 à 1612) et sous celui de son second fils le cardinal-duc Ferdinand (1612 à 1626).

Ces Comédiens, allant çà et là, par pays d'Italie, ou quelquefois à l'étranger pour répondre à l'appel d'un souverain, avaient souvent à correspondre avec leur patron et protecteur. Leurs lettres, leurs requêtes, les conventions, les avis et les messages les concernant, prenaient rang dans les papiers de la maison, comme toutes autres écritures privées dans une chancellerie de souverain. Avec le cours des temps, ces écrits, classés aussi comme tous

autres papiers, deviennent choses d'archives ; ils deviennent des *documents*. Les rechercher ensuite, les reconnaître, les grouper, les utiliser, selon le sujet qui attire, c'est affaire aux chercheurs et aux curieux, gens laborieux, avisés plus ou moins, d'une espèce particulière, qui, à tort ou à raison, s'est beaucoup accrue dans ce siècle-ci, sous des influences archaïques.

Donc Monsieur de Mantoue — comme on disait alors — avait ses Comédiens. Il leur était bon patron. Et les Rois Henri IV et Louis XIII, souvent désireux d'avoir la Comédie Italienne à la cour, s'adressaient à Monsieur de Mantoue et non à autre, au delà des monts, car aucun souverain n'avait le renom d'assembler aussi bien ces personnages. De piquantes négociations s'ouvraient. On s'écrivait beaucoup pour avoir Arlequin, Fridelin, Lelio, Scapin, le capitaine Rinoceronte, Flaminie, Florinde, l'Isabelle. De là mille renseignements de part et d'autre. Les Comédiens eux-mêmes recevaient parfois de beaux messages. La Reine, pour avoir été marraine d'un enfant d'Arlequin, appelait

Arlequin « *mon compère* », et Arlequin, ne laissant rien perdre, appelait la Reine « *ma commère* ». C'était leur protocole dans les messages qu'ils échangeaient.

Toutes ces choses étant, le lecteur comprendra aisément l'intérêt tout spécial des archives de ces mêmes seigneurs de Mantoue, et l'avantage qu'elles offraient sur toutes autres, pour un sujet de recherches aussi particulier.

C'est ce dont nous avons pu nous rendre compte en étant leur visiteur. Pour le plus grand attrait des esprits curieux, les archives de la maison de Gonzague ont échappé à bien des périls, et sont depuis longtemps fort soigneusement conservées. Le long séjour que nous avons fait chez elles nous les a rendues familières. Aussi y avons-nous trouvé matière à toute sorte de travaux épisodiques. Il les fallait patiemment élaborer, assemblant, sur un même sujet, les copies dont un classement d'ordre avait le plus souvent dispersé les originaux dans des séries diverses. C'était de belle besogne, et qui a porté ses fruits dans la publicité qu'elle a

reçue. Ces précieux textes tout pleins de données nouvelles sur la vie du grand peintre Andréa Mantegna, aux derniers ans du quinzième siècle ; ces petites lettres d'Alde Manuce l'Ancien à Isabelle d'Este, respirant toutes le feu sacré de sa profession si littéraire ; ces lettres étonnantes de Rubens qui nous ont initiés aux travaux de sa jeunesse en Italie et à son premier voyage en Espagne ; les curieux documents sur les emplois de l'habile peintre Porbus, pensionnaire de Monsieur de Mantoue, envoyé puis établi en France ; toutes ces choses intéressantes, que nous avons publiées soit dans des recueils spéciaux tels que la *Gazette des Beaux-Arts*, soit en librairie, provenaient des archives de Mantoue. Aujourd'hui, c'est l'histoire de la venue et du séjour des Comédiens Italiens en France chez Henri III, Henri IV et Louis XIII. Demain, ce sera autre chose ; une des joies de ce butin, c'est la variété des rencontres, non moins que la diversité des productions.

LES
COMÉDIENS ITALIENS
EN FRANCE

CHAPITRE PREMIER

AVANT ET PENDANT LE RÈGNE DE CHARLES IX.

1530-1574

Y eut-il des Comédiens italiens en France avant le règne de Charles IX? — Maître André cité en 1530 sous François I^{er}. — Comédie représentée pour Henri II et Catherine de Médicis à Lyon en 1548. — La Comédie Italienne proprement dite ne date en France que du règne de Charles IX. — Première troupe de Comédiens italiens en 1571. — L'ambassadeur extraordinaire d'Angleterre en fait mention dans sa dépêche du 4 mars. — Ils sont appelés à Nogent-le-Roi le 1^{er} mai pour contribuer par une représentation aux divertissements offerts au Roi, aux Reines et à toute la Cour à l'occasion du baptême de Henri de Clermont, petit-fils du duc de Bouillon. — Pris à partie par Messieurs du Parlement. — Arrêt du 15 septembre 1571 pour empêcher leur établissement à Paris. — Leurs moyens de défense. — Le Prévôt des marchands averti par Mes-

sieurs du Parlement au sujet des Comédiens. — Second arrêt en la chambre des vacations sur le fait de la présentation des *Lettres Patentes* du Roi en leur faveur, 15 octobre 1571. — Le Roi Charles IX alors absent de Paris. — Ses déplacements continuels. — Son goût pour les compositions de musique et de poésie. — Le S^r Sorbin cité. — Long séjour de Charles IX à Blois en 1572. — Il y appelle les Comédiens italiens qui étaient alors à Paris. — Le prévôt de Paris, Claude Marcel, banquier des Comédiens par ordre du Roi. — La troupe du Florentin Soldino. — La troupe du Vénitien Antonio Maria. — Occupations, préoccupations et régime de Charles IX. — Il a besoin de distractions et de divertissements. — Informations curieuses prises aux registres de la comptabilité royale « *Trésorerie de l'épargne* » pour l'année 1572. — Séjour des Comédiens à Blois pendant le mois de mars et une partie du mois d'avril. — Leur retour à Paris. — La troupe venue l'année précédente sous la direction d'Alberto Ganassa est de nouveau à Paris en 1572, pour les fêtes du mariage du Roi de Navarre. — Documents formels de la Trésorerie de l'Épargne. — Quel était l'acteur Alberto Ganassa. — Son départ pour l'Espagne. — Le dernier document concernant les Comédiens italiens pendant le règne de Charles IX est du 11 octobre 1572.

Il paraît avéré que la cour de France, dès le temps du Roi François Premier, eut l'occasion de se divertir au jeu de quelques comédiens venus d'Italie.

Il est toutefois très-rare de rencontrer, parmi les documents du règne, la mention de faits bien précis concernant leur personnage.

En quelques circonstances et occasions extraordinaires, telles que l'entrée de la Reine Éléonore à Paris en 1530, le mariage de la nièce du Pape avec le second fils du Roi en 1533, ou autres solennités non moins royales, il y eut sans doute des spectacles et festoiments où des Italiens eurent bon rôle à remplir. Mais, à dire vrai, ces récitateurs et improvisateurs n'étaient que sujets isolés et ne formaient point encore « Compagnie Italienne », ainsi que, par ce terme collectif, quelques ans plus tard, on a désigné les comédiens venus d'au delà des monts en France, pour le plaisir non-seulement du Roi et des seigneurs, mais aussi du peuple de la bonne ville de Paris.

Nous voyons bien, par le compte détaillé de ses dons et libéralités, que le Roi François Premier avait, de temps en temps, des comédiens à sa suite¹.

¹ Ainsi, pour l'année 1538, on trouve cette mention curieuse :

A six joueurs de farces et moralitez en don et faveur des plaisirs, recreations, passe-temps qu'ilz ont faict au dit seigneur à jouer nouvelles farces et comedies de matieres joyeuses durant le sejour qu'il a faict à Villiers-Cotteretz : XX escus soleil;

A mestre Jean de Lespine de Pontalletz dit « Songecreux » qui a par cy devant suyvy le dit seigneur avec sa

Mais, hors le « maistre André *Italien* » désigné comme étant à son service et à qui le gouverneur de Paris commanda « de faire et composer des farces et moralitez les plus exquisés » pour contribuer aux divertissements d'une entrée royale¹, nous ne voyons

bande et joué plusieurs farces devant luy pour son plaisir et recreation, en don : 225 livres tournois ;

A Pierre de la Oultre, maistre compositeur et joueur de farces et moralitez, en don tant pour luy que pour aultres ses compagnons qui ont joué plusieurs fois devant le dit seigneur : CXII livres X sols.

Voyez « *Les comptes des Bâtimens du Roi* », cités ci-dessous, tome second, pages 254, 270, 272. « Rooles des acquits que le Roy a ordonné estre expediez tant sur le Trésorier de l'Espargne que autres. » ARCHIVES NATIONALES. J. 961.

¹ Voyez le *Cérémonial François*, recueilli par Théodore GODEFROY, t. I^{er} (in-folio, Paris, 1649) : « *Entrée à Paris de la Reyne Eleonor d'Autriche, seconde femme du Roy François I^{er}, ensuite de son sacre à Saint-Denis, l'an 1530* », pages 786, 789, 800. Et surtout, le document extrait des *Registres de l'Hostel de Ville*, reproduit aussi par M. Émile Picot, l'ingénieur auteur de l'opuscule publié sous ce titre : « *Pierre Gringore et les Comédiens Italiens* », in-8° de 30 pages (Paris, Morgand et Fatout, 1878). Ce « maistre André Italien » devait avoir quelque autorité et renom dans son art et profession, car par le même document du 12 décembre 1530, en l'occasion précitée, on voit que maistre Jean du Pont-Alaix, ce bon comédien de l'époque, consentit à reconnaître pour chef et directeur ledit « maistre André ».

sur aucun parchemin, ni en aucun écrit du temps, pareille autre qualification de nationalité appliquée à gens de la profession comique. Les Italiens portés sur les registres de la dépense particulière du Roi, c'est-à-dire de sa maison, sont des artistes peintres et architectes, des artisans et ouvriers spéciaux, des musiciens joueurs de hautbois, sacqueboutes, cornets et violons. Il en est aussi plusieurs que l'on voit récompensés « en faveur de plusieurs sciences utiles et prouffitables ¹ » :

On a dit, cependant, que des comédiens italiens, — les meilleurs connus à cette époque, — seraient venus en France à l'appel et pour le propre compte de Marguerite de Valois ², sœur du Roi, auteur de diverses œuvres de comédie dans l'idiome charmant de Boccace. Cette assertion est certainement d'un

¹ Voyez la curieuse publication faite récemment par la SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS, beau volume de 510 pages : *Les comptes des Bâtimens du Roi (1528-1571)*, suivis de *Documents inédits sur les châteaux royaux et les beaux-arts au seizième siècle*, recueillis et mis en ordre par le marquis LÉON DE LABORDE. (Paris, J. Baur, 1880.)

² Apostolo ZENO dit cela dans les notes dont il a illustré la *Biblioteca dell' Eloquenza Italiana* di Monsignor FONTANINI (Venise, 1753), tome 1^{er}, page 361, et il le dit d'après Florem. ROEMUND, en son *Histoire des Hérésies*, cap. III, p. 849.

vif intérêt, mais elle est de celles qui, pour être rendues plus intéressantes encore, auraient besoin de l'appui de quelques bons documents contemporains. Des lettres échangées entre la Reine de Navarre et quelques Envoyés de France en divers États d'Italie pour les affaires du Roi, seraient une heureuse et piquante rencontre à faire.

C'est pour mémoire seulement que nous mentionnons les représentations des comédies données à Lyon en 1548, parmi les divertissements et spectacles inventés et préparés pour l'*Entrée* et séjour du Roi Henri II et de la Reine Catherine de Médicis, tant par les soins des grands banquiers et marchands Lucquois, Florentins et Milanais¹ que par le cardinal de Ferrare². Il est question, dans le récit qui fut écrit

¹ Voyez le tome I^{er} du *Cérémonial François*, recueilli par Théodore GODEFROY, page 823. Il est dit : « Messieurs des nations ayans tems et loisir à faire leur debvoir, dresserent leurs préparatifs de plusieurs beaux arcs triomphaux, spectacles, jeux, combats, naumachies, comédies, et maints autres passe-temps, tant par eau que par terre, et avec tel magnifique appareil comme l'on verra cy-dessous, etc... »

² Le mercredi fut festoyé magnifiquement par le cardinal de Ferrare, avec la Reyne et les dames, princes et cardinaux, par Monseigneur le Révérendissime, en son jardin de Rontalon, lequel il avoit faict magnifiquement accoustrer et par

à cette époque, des « histrions tant richement et diversement vestus » et de la comédie jouée le vendredi pour la seconde fois, « laquelle fut aussi et derechief le lundy après rejouée, pour Messieurs du Grand Conseil et autres de la ville qui n'avoient pu entrer aux premiers recitementz ¹... » C'est de la comédie appelée « *La Calandra* », œuvre joyeuse de Bernardo Divizio di Bibbiena, que le narrateur parle, en cet endroit du récit de l'entrée triomphante du Roi et de la Reine à Lyon. La représentation eut lieu le 27 de septembre 1548, organisée, dit-on, avec une troupe appelée d'Italie pour la circonstance, aux frais et dépens de ces mêmes banquiers et grands marchands italiens qui, avec les Allemands et les Suisses, formaient à Lyon la puissante corporation désignée sous le nom de « Messieurs des Nations ² ».

peintres excellens faict peindre dedans et dehors, etc., pages 852 et 857 du *Cérémonial* et fol. K³ de l'édition originale. Ce Cardinal, de la maison d'Este, était archevêque-comte de Lyon.

¹ Folio L³ de l'édition originale de la description de l'*Entrée*. Lyon, 1549.

² Il existe trois publications originales de la description de l'*Entrée* du Roi Henri II et de la Reine Catherine de Médicis à Lyon, en 1548 : deux sont en français, une en italien. La première porte ce titre : « *La magnificence de la superbe et triomphante Entrée de la noble et antique cité de Lyon*

Mais ce ne sont encore là qu'incidents et épisodes dans l'histoire des représentations théâtrales au sei-

faicte au très-chrestien Roy de France Henry deuxiesme de ce nom et à la Reyne Catherine son espouse, le 23 de septembre 1548 » (à Lyon, chés Guillaume ROVILLE, à l'Escu de Venise, 1549). La seconde, beaucoup moins complète, est : « *Le grand triumphe faict à l'Entrée du très-chrestien et toujours victorieux monarche, Henry second de ce nom, Roy de France, en sa noble ville et cité de Lyon, et de la Reyne Catherine son espouse. Imprimé l'an mil cinq cens quarante et huict.* » Celle-ci sans autre indication d'origine et d'éditeur; l'une et l'autre ornées de gravures sur bois. La troisième, en langue italienne, s'annonce ainsi : « *La magnifica et triumphale Entrata del christianissimo Re di Francia Henrico secondo di questo nome fatta nella nobile et antiqua città dy Liône a luy et a lu sua serenissima consorte Catherina alli 21 seltembre 1548.* » (In Lyone appresso Guglielmò ROUILLO, 1549, con privilegio.) Elle est une traduction de la première, faite par un certain F. M. qui, sans autre désignation que ses initiales, en adresse ainsi l'hommage avec l'expression de ses vœux à un sien compatriote de Padoue : « *F. M. al signor Francesco Vissino di Padova desydera ogni bene e dona salute.* » Mais cette publication est la seule dont le titre comporte cette annexe intéressante : « *Colla particolare descriptione della comedia che fece recitare la natione fiorentina a richiesta di sua Maesta christianissima.* » Le savant critique vénitien Apostolo ZENÒ, dans les curieuses notes du chapitre des *Dramatici* (tome 1^{er}, page 361 de la *Bibliotheca dell' Eloquenza italiana de' Monsignor FONTANINI*), fait donc une erreur, lorsqu'il dit que la description de la représentation de la comédie *La Calandra*

zième siècle, et sur lesquels on n'a guère que des notions assez vagues.

a été traduite du français en italien par ledit F. M. C'est le récit de l'*Entrée* seule qui a été traduit, et non celui de la représentation de la *Comédie*. Aussi la publication italienne faite par le même éditeur de la publication française (Guillaume Rouville) offre-t-elle plus d'intérêt. Cette annexe en italien est un petit récit original, sans doute fait par le traducteur F. M, qui, sans doute aussi, avait assisté au curieux spectacle. Quelques détails y sont des plus précis. L'activité qu'on avait mise à tout disposer fut extraordinaire, car le Roi s'était annoncé en juillet pour la fin d'août. On avait fait venir expressément de Florence dans ce peu de temps tous les comédiens. Le choix même de la comédie *La Calandra* avait été « *per cio che piacevolissima era e di sollazevoli motti piena et da più intendenti stata sempre lodata e pregiata molto et appresso per cio che era nata nella patria loro di Toscana, fattura di persona illustre* ». Un certain maître NANNOCIO, qui était au cardinal de Tournon et en résidence à Lyon depuis quelque temps, fut l'auteur des beaux décors du premier acte, vues et perspectives de Florence. Nombre d'autres décors, parmi lesquels des statues en terre cuite dorée, étaient l'œuvre d'un maître ZANOBI, sculpteur expressément appelé d'Italie ainsi que les comédiens, auxquels le Roi, avant de quitter Lyon, avait remis cinq cents écus d'or et la Reine trois cents. Tout un intéressant travail d'éclaircissements est à faire sur l'histoire de cette représentation, tant pour la partie littéraire que pour celle des arts, en fait de mise en scène et de décors à cette époque finale de la Renaissance. On nous assure que M. DE FILIPPI, écrivain de beaucoup de goût et de savoir, très-versé dans les notions de l'histoire littéraire en Italie et

Il faut laisser s'accomplir onze ou douze années du règne de Charles IX pour arriver à des informations précises, définies et consacrées par des textes d'État. Les unes sont enregistrées par les trésoriers de l'Épargne en leurs parchemins de comptabilité royale¹, les autres émanent de considérants et arrêts formulés par Messieurs du Parlement². C'est donc de toute certitude, après toutes les recherches faites, que les faits du théâtre italien en France, dans le sens de *La Comédie Italienne* jouée par des *Compagnies italiennes*, ne prennent date que sous le règne de Charles IX.

La Comédie Italienne, dont nous parlons ici, était ce genre de comédie que l'on a appelée la *commedia dell' arte* ou *all' improvviso*, pour la distinguer de la comédie composée et récitée d'après des règles et conventions classiques, et que l'on appelait la *Commedia sostenuta*. C'était une comédie improvisée, deve-

tout spécialement de l'histoire dramatique dès ses origines, s'occupe depuis longtemps à réunir tous les éléments documentaires destinés à illustrer une très-curieuse traduction de cette même comédie *La Calandra*. Avis à tous les amateurs et curieux des choses du siècle seizième.

¹ A la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Mss.*, et aux ARCHIVES, *id.*

² AUX ARCHIVES NATIONALES. *Registres du Parlement*. Conseil.

loppée, détaillée, en quelque sorte par inspiration et selon tous les caprices de l'esprit, sur un sujet donné, sur un canevas préparé¹. Elle avait pris

¹ Il existe beaucoup d'ouvrages soit historiques, soit critiques, où il a été amplement traité de la *Commedia dell'arte*, considérée à tous les points de vue. Le lecteur qui voudra avoir des notions plus étendues sur le caractère tout particulier de cette variété du genre dramatique devra consulter divers ouvrages. Ainsi : *Histoire du Théâtre Italien depuis la décadence de la Comédie latine, avec un catalogue des tragédies et comédies depuis 1500 jusqu'à l'an 1660*, par L. RICCOBONI (Paris, 1728, 2 vol. in-8°); *Trattato sulla Commedia dell'arte ossia improvisa, Maschere Italiane*, par Fr. VALENTINI (in-4°, Berlin, 1826); *Masques et Bouffons, Comédie Italienne*, texte et dessins par M. Maurice SAND (in-4°, Paris, A. Lévy, 1862); *Molière et la Comédie Italienne*, par M. Louis MOLAND (Paris, Didier, 1867), très-bon ouvrage, dont les chapitres II, III, IV, VIII, IX et X sont tous spéciaux à la *Commedia dell'arte* et à son personnel; il s'y trouve quelques erreurs de détail très-faciles à corriger d'après les documents récemment trouvés; *Scenari inediti della Commedia dell'arte contributo alla storia del Teatro popolare italiano*, publiés par M. Adolfo BARTOLI (Florence, Sansoni, édit., 1880), avec une *Introduzione* tout entière à lire, pleine de faits intéressants et d'aperçus ingénieux. Le lecteur devra aussi rechercher les articles toujours cités de feu Charles MAGNIN, *Commencements de la Comédie Italienne, etc.*, (*Revue des Deux Mondes*, octobre-décembre 1847), et une étude très-littéraire sur le *Théâtre Italien*, par M. Gabriel GUILIEMOT, dans la *Revue Contemporaine*, mai 1866. Il va de soi qu'il existe nombre d'autres ouvrages à consulter sur

naissance depuis quarante années environ dans la ville et République de Venise. Avec un peu de complaisance, il est facile de lui trouver des origines dans ces représentations antiques appelées les *Fabulæ Atellanæ*¹, produites en Campanie, avec les quatre personnages masqués, les caractères, etc., sortes de farces ingénieuses et très-vives où se mêlaient la pantomime, la danse, la musique, des tours de souplesse même, aux dialogues ou monologues pleins d'humour et de fantaisie. Ce genre de comédie, depuis que le Vénitien Ruzzante l'avait mis en vogue avec le plus heureux succès, vers l'année 1526

l'histoire proprement dite et sur les appréciations de la Comédie italienne dite *dell' arte*; nous aurons soin de les indiquer selon que se présenteront les occasions dans ce présent récit.

¹ Voyez les ouvrages traitant de l'histoire du Drame et de la Comédie en général : *Histoire de la Comédie ancienne*, par Edelestand DU MERIL (Paris, Didier, 1869), tome II, le chapitre : « *La comédie italique* », page 81 à 201 ; *A History of English Dramatic Literature to the death of Queen Anne*, by A. W. WARD (London, 1875). On y trouve çà et là diverses considérations sur la Comédie Italienne fort bien exposées, ainsi que des faits intéressants sur les origines. Voyez aussi *Origini del Teatro in Italia*, par M. Alessandro D'ANCONA, tome II, le chap. xxxix, p. 140, « *Drammi profani del secolo XV e XVI modellati sulla sacra rappresentazione* » ; puis *Geschichte des Drama's*, par J. L. KLEIN (Leipsick, 1865), le tome IV, « *Das Italienisch Drama* », p. 902.

ou 1527, avait rencontré d'excellents interprètes. Des compagnies s'étaient formées, et quelques-unes sous la direction et conduite de l'un des sujets de la troupe, comédien principal, passèrent les monts. On en vit à Vienne¹ et en Espagne. Il en vint en France au commencement de l'année 1571.

Ce fut alors en effet que, pour la première fois, parut à Paris une compagnie de Comédiens italiens bien organisée.

C'était le temps des apprêts des cérémonies et festoiments pour l'*Entrée* que devait faire le Roi Charles IX en sa ville de Paris, après l'accomplissement de son mariage célébré à Mézières avec l'archiduchesse, seconde fille de l'Empereur. On ne trouve pas de traces, dans les correspondances échangées alors entre la France et l'Italie, d'aucune négociation pour l'engagement et le voyage de la troupe des Comédiens italiens qui vint alors. Il est, toutefois, à croire que cette troupe ne s'était point présentée soudainement, mais qu'elle avait été appelée

¹ L'auteur de *Shakespeare in Germany*, M. Albert COUS, dit : « *At the court of Vienna... we repeatelley meet with Italians Comedians, and among them with a certain Taborino who in 1570, was regularly engaged as Imperial Comedian.* »

à la Cour, ou tout au moins encouragée à y paraître par quelque personnage autorisé, tel, entre autres, que le duc de Nevers. Ce prince, d'origine tout italienne, était Louis de Gonzague, de la maison de Mantoue. Il avait le titre ducal de Nevers par la possession du beau duché que lui avait valu le mariage contracté en 1565 avec l'héritière de la famille¹. A la cour de France depuis ses jeunes ans, il avait été élevé avec les enfants de Henri II et de Catherine de Médicis. Son frère aîné régnait à Mantoue.

Ce dernier montrait grand-goût pour l'art professé par les comédiens, et il honorait de son patronage les compagnies qui s'étaient formées. La *Commedia dell' arte* jouée par neuf ou dix personnages à caractère, était donc chose très en vogue alors en Italie; mais en France, en cette année 1571, elle était tout à fait une nouveauté, une chose non connue autrement que pour en avoir entendu parler. Monsieur de Nevers, qui avait des correspondances et des relations suivies au delà des monts, à Venise, à Florence, à Mantoue, s'était sans

¹ LUDOVIC DE GONZAGUE, troisième fils de Ferdinand duc de Mantoue et de Marguerite Paléologue, épousa HENRIETTE DE CLÈVES, fille aînée de François de Clèves et de Marguerite de Bourbon, et sœur de François et Jacques de Clèves, ducs de Nivernois et Rethelois, morts sans enfants.

nul doute fait l'instigateur du voyage de la troupe en France, assuré qu'il était qu'elle plairait fort au Roi. Le premier document qui signale sa présence nous la montre précisément dans sa maison, à l'Hôtel de Nevers, au mois de mars de cette année 1571. C'est une dépêche de l'ambassadeur extraordinaire d'Angleterre.

Lord Buckurst, envoyé par la Reine Élisabeth vers le Roi Charles IX pour le féliciter sur son mariage, était à Paris depuis le 15 février. Le Roi voulut que non-seulement tous les honneurs possibles fussent rendus à ce personnage, qui était parent de la Reine, mais encore que tous passe-temps et divertissements alors à la mode lui fussent procurés. L'ambassadeur se complait à en rendre compte à sa souveraine dans sa dépêche du 4 mars. Il parle des tournois et jeux chevaleresques accomplis en son honneur à l'hôtel de Guise. Il parle aussi et surtout des splendeurs de la fête que lui offrit le duc de Nevers, fête où le Roi fut, et où il vit la *Comédie italienne* représentée par une compagnie d'acteurs italiens singulièrement recommandable pour la vivacité, la gaieté et l'originalité de leur jeu¹.

¹ Voyez la publication anglaise officielle des *CALENDAR OF STATE PAPERS*, faite sous les auspices du *MASTER OF THE ROLLS* :

La solennité de l'entrée du Roi eut lieu, à cette même époque, le 6 mars ; le couronnement de la Reine, le 25 à Saint-Denis, et son entrée à Paris le 29. Ce ne furent que fêtes dans les maisons des princes et seigneurs de la cour, et les comédiens italiens ne cessèrent d'y être partie contribuant.

Un document d'une particulière curiosité les mentionne, à la date du 1^{er} mai. C'est à Nogent-le-Roi, en pays chartrain où on ne s'attendrait guère à les trouver, qu'on les rencontre jouant devant toute la Cour. L'occasion d'une pareille assemblée était la cérémonie du baptême de Charles-Henry de Clermont, tenu sur les fonts par la Reine mère du Roi et par le cardinal de Lorraine, archevêque-duc de Reims et premier Pair de France. Le Roi et les princes avaient quitté Paris dans les derniers jours d'avril pour faire un voyage en Normandie. On de-

Foreign series of the Reign of ELIZABETH, le volume pour les années 1569-1571, page 413, *Lord Buckurst to the Queen*. Paris, 4 mars 1571. La dépêche originale dit textuellement :
 « *The 4 of this month the King procures the duke de Nevers to invite me to diner where we found a sumptuous feste and of gret honour adorned w^t musick of a most excellent and straunge conserte, and w^t a Comedie of Italians that for the good mirth and handling therof deserved singular comendacion.* »

vait le terminer par un séjour à Gaillon, chez le cardinal de Bourbon, après en avoir fait un de près de deux semaines en pays chartrain, à Nogent-le-Roi, et un autre beaucoup plus court à Anet, chez Monsieur d'Aumale.

Nogent-le-Roi est ce lieu de l'ancien Orléanais, sis en un vallon près la rivière de l'Eure, à cinq lieues de Chartres et à quatre de Dreux. Le château qui s'y voyait alors, dominant la petite ville, était à la duchesse douairière de Bouillon, princesse souveraine de Sedan, Françoise de Brezé, fille héritière du grand sénéchal de Normandie et de la duchesse de Valentinois, veuve de Robert de la Marck, dont elle avait eu Anne, mariée d'abord à Jacques de Clèves, duc de Nevers, puis à Henri de Clermont, vicomte de Tallart. C'était la naissance récente d'un fils dû à cette dernière union, qui valait alors au château de Nogent-le-Roi une aussi royale, brillante et nombreuse compagnie. Le Roi, messieurs d'Anjou et d'Alençon ses frères, la Reine sa mère, la Reine régnante, le cardinal de Lorraine, le duc de Guise, Monsieur du Maine, les ducs de Vaudemont, de Mercœur, d'Aumale, le marquis d'Elbeuf, tous les gentilshommes de la Maison du Roi, les ambassadeurs d'Espagne, d'Angleterre et de Pologne, Madame sœur du Roi, Mesdames de Lorraine,

Madame de Montpensier, Madame de Guise étaient présents¹. Ce fut pour le divertissement du premier soir que figuraient les Comédiens italiens, qualifiés de « Comédiens du Roy » et appelés les *Gelosi*² par le narrateur de ces cérémonies. L'une et l'autre de ces deux désignations nous offrent un intérêt particulier : la première, parce qu'elle marque la faveur en laquelle ces comédiens étaient ; la seconde, parce qu'elle nous indique que cette première troupe parue à la cour portait déjà le nom collectif de « *I Gelosi* » qui, plus tard, devint si célèbre. Jusqu'à présent, on ne connaissait d'autre troupe portant cette enseigne que celle dont le sieur de l'Estoile nous a signalé l'arrivée à Blois et à Paris pendant l'année 1577, sous le règne de Henri III.

Jusqu'au mois de septembre de l'année 1571, les recherches ne font plus connaître aucun détail sur

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Manuscrits*. F. Fr., n° 3213, folios 46 à 55 : curieux document dont je dois l'indication à mon obligé et érudit confrère M. Joseph ROMAN, qui a entrepris la louable et utile publication des *Actes et Correspondance du connétable de Lesdiguières*; deux volumes parus avec une *Introduction*.

² Le narrateur de la cérémonie a écrit « les *Galozi* », mais son erreur est manifeste. C'est *Gelosi* qu'il aurait dû écrire, c'est-à-dire « les *Jaloux* », la troupe des *Jaloux*, nom collectif, sorte de sobriquet que la Compagnie s'était donné en se constituant.

les mouvements de la troupe des Comédiens italiens en France. Mais, audit mois de septembre, un acte judiciaire nous donne de leurs nouvelles. A cette époque, en effet, Messieurs du Parlement libellèrent un arrêt dont chaque mot est une atteinte portée au séjour de la Compagnie et par conséquent à l'exercice de sa profession joyeuse. Cet arrêt du « samedi quinzième de septembre 1571¹ » nous instruit de divers faits dont l'énoncé ne sera point ici hors cadre.

Les Comédiens ayant reçu si bon accueil chez les

¹ Et non 1570, ainsi que l'a indiqué M. E. CAMPARDON aux pages v, vii, viii de l'*Introduction* à son ouvrage : « *Les Comédiens du Roi de la Troupe Italienne pendant les deux derniers siècles* », deux beaux volumes imprimés en caractères elzeviriens (Paris, Berger-Levrault, 1880). L'erreur de M. CAMPARDON sur l'énoncé de la date de ce premier Arrêt ne peut s'expliquer que par quelque inadvertance, puisqu'il a exactement cité la date du deuxième Arrêt rendu un mois plus tard : les deux se trouvant inscrits dans le même *Registre* du Parlement, l'un au folio 261, l'autre au folio 321. Nous n'aurions pas relevé cette erreur, si l'auteur ne l'avait produite diverses fois, car autrement nous l'aurions prise pour une simple faute d'impression. Ainsi répétée, elle a cet inconvénient de dérouter le chercheur de documents, en le portant sur une année où il n'a rien à trouver sur ce sujet. Ce fut ce qui nous arriva tout d'abord, nous en étant rapporté à la citation quatre fois produite de l'année 1570. Le cas n'est d'ailleurs point pendable. L'auteur réparera cela dans une seconde et non moins belle édition de son ouvrage.

grands seigneurs de la Cour, dont bon nombre les avaient appelés à produire leurs jeux et divertissements en leurs maisons, s'étaient assurés aussi du bon vouloir du Roi. Ainsi munis, ils pensèrent de s'installer soit en l'intérieur de Paris, soit en l'un de ses faubourgs, pour attirer le public et donner des représentations moyennant salaire de 3, 4, 5 et 6 sols selon le choix des places¹. Ils mirent ce projet à exécution dans les premiers jours du mois d'août, sans avoir pris, paraît-il, toutes les précautions voulues pour que Messieurs du Parlement et les gens du Châtelet ne fussent en droit d'y contredire. Toutefois, ils avaient des *Lettres Patentes* octroyées par le Roi, et se croyant si bien pourvus, ils s'étaient portés vers le Prévost des marchands, qui, sur le vu d'un pareil passe-port, avait, à son tour, octroyé toute permission sans prendre autre conseil. Mais le cas parut douteux, délictueux même à toutes autres autorités non consultées. Le Procureur général voulut en connaître, et pareille intervention n'attirant d'ordinaire que des disgrâces, toutes disgrâces furent pour les Comédiens. Il y eut plainte et remontrance du Procureur. A son avis, le prix perçu pour les places était excessif

¹ Voyez le texte de la transcription de l'*Arrêt*.

et non accoutumé d'être levé; c'était « une espèce d'exaction sur le pauvre peuple¹ ». Le Prévost des marchands fut mandé et oui, le Lieutenant criminel de même, et le substitut du procureur général au Châtelet récrimina. La matière fut mise en délibération en la chambre du Parlement dite des vacations. Un arrêt sortit par lequel « *inhibitions et deffenses furent faites à tous joueurs de farces et autres jeux publicqs nayans pouvoir et permission vallable, de plus jouer en publicq ny en privé sous peine de prison et punition corporelle* ». Il fut enjoint aussi « *à tous les manans et habitans de ceste dite ville de Paris et fauxbourgs d'icelle, de quelque état et qualité qu'ils soient, d'aller ny de se trouver ou assister aux dits jeux sous peine de dix livres parisis d'amende* ». Il fut prescrit que « *dedans trois jours les dits joueurs de farces seront sommés de mettre et porter par devers le substitut du procureur général les registres et papiers de récepte des deniers perçus et exigez de ceux qui ont assistez aux jeux et farces*²... »

Les Comédiens, pour leur défense et excuse, avaient argué de la permission qu'ils tenaient du

¹ Voyez le texte de la transcription de l'Arrêt.

² ARCHIVES NATIONALES. *Registres du Parlement*. Conseil. X, n° 1633, folio 261. « Du samedi quinziesme septembre MV LXCI. »

Prévost des marchands, autant dire du maire de Paris. Mais, comme ce dernier la leur avait donnée en sa maison privée, sans en communiquer au Lieutenant civil ou au Lieutenant criminel ou à autres officiers du Châtelet, le Procureur général voulut l'entendre sur ce fait de liberté excessive qu'il considérait que M. le Prévôt des marchands avait prise. Le Prévôt avait naturellement et légitimement répondu qu'il avait donné telle permission « suivant le mandement du Roy porté par ses *Lectres Patentés* et *Lectres Closes* signées de sa main et de lung de ses secrétaires d'Etat¹ ». Mais de si beaux arguments n'empêchèrent point l'énoncé d'un second arrêt faisant « inhibition et deffense au dit Prévost de plus donner telles permissions ny faire ou ordonner aultres actes en sa maison ny ailleurs sans en avoir communiqué au lieutenant civil et criminel, aux conseillers » ou autres seigneurs de justice ayant qualité pour donner leur avis.

Le cas où se trouvait la troupe italienne était par le fait assez pitoyable, d'autant que le Roi n'était pas lors à Paris. Charles IX était en ses déplacements de chasse ès provinces d'Orléanais et Touraine,

¹ ARCHIVES NATIONALES. Même *Registre* cité ci-dessus.

vers lesquelles il était parti, à la mi-août, après un séjour d'un mois à Fontainebleau. Or, à moins que ce ne fût par correspondance ou délégation, les Comédiens n'avaient guère moyen de référer au Roi absent, sur le mauvais vouloir de Messieurs de son Parlement. Ils eurent toutefois recours à la protection des *Lettres Patentes* dont ils étaient déjà possesseurs, et pensèrent à les présenter en bonne forme à Messieurs de la chambre des vacations, qui en délibérèrent le « lundi quinziesme d'octobre » dudit an 1571.

Les termes de l'Arrêt que ces messieurs rendirent, comparés à ceux dont ils s'étaient servis le mois précédent, ne laissent pas que d'être adoucis. Dans l'arrêt du 15 septembre, les personnes sont assez maltraitées; elles ne sont autres que des joueurs de farces¹. Mais en ce second arrêt du 15 octobre, elles

¹ Autrefois, du reste, le mot « *farce* » n'avait pas le même sens absolu qu'on lui donne aujourd'hui. FURETIÈRE, en son *Dictionnaire universel* (édition 1727), après avoir dit que ce sont « de ces petites facéties que donnent les charlatans en place publique pour y amasser le monde, qui sont remplies de pointes et de mots de gueule », convient que « les comédiens en ont fait de plus régulières qui ont gardé le même nom chez le peuple. La *farce* doit être vive, railleuse, et écrite d'un style aisé et facile. »

sont désignées sous le nom du Comédien leur chef, « Alberto Ganassa et ses compagnons Italiens ». C'est assurément mieux. Puis — et c'est en quoi la nuance est plus sensible — les choses que ces magistrats sévères avaient appelées « farces et jeux publics », sont cette fois passées au titre plus classique de « comédies et tragédies ». Quant au principal, c'est-à-dire aux conclusions, ce fut partie remise.

« Ce jour, — dit l'Arrêt, — la chambre des Vacations ayant veu les lectres patentes du Roy obtenues par Albert Ganasse et ses compaignons italiens afin de leur estre permis jouer publicquement en ceste ville tragedies et comedies, ensemble les conclusions sur ce du procureur général, la dicte Chambre a arresté pour la conséquence des dictes lectres et actendu l'arrest cy devant donné, que les choses demoureront en surseance jusques à la Saint-Martin pour en estre advisé lors. Et seront à ceste fin les dictes lectres retenues au greffe¹. »

Vint le jour de Saint-Martin, le 11 de novembre. Mais on ne voit point, dans les registres du Conseil, qu'en ce jour non plus qu'en tout autre pour le reste de l'année, Messieurs du Parlement aient eu à

¹ ARCHIVES NATIONALES. Même *Registre du Parlement* cité ci-dessus; folio 321. « Du lundy quinziesme jour d'octobre MV^e LXCII. »

rendre aucun nouvel arrêt concernant la résidence, ou les représentations des Comédiens à Paris, sous la conduite et direction dudit Alberto Ganassa. Il est à penser qu'ils partirent pour éviter les conflits et les disgrâces. Il se peut aussi que le Roi, ainsi que le fit plus tard Monsieur son frère et successeur en un cas tout semblable, ait envoyé, du lieu où il était lors, des *Lettres dites de jussion* à Messieurs du Parlement pour qu'ils cessassent de prendre ainsi à partie les comédiens dont il aimait les jeux. Ce qui est certain, c'est que le lundi 29 décembre de cette même année 1571, une troupe de comédiens italiens se trouvait de passage à Lyon et y donnait une représentation¹. Était-ce la troupe d'Alberto Ganassa qui, ayant quitté Paris, retournait en Italie? Mais ce pourrait être aussi l'une des deux troupes qui, venant au contraire d'Italie à Paris, était de passage en ladite ville de Lyon. Il est en

¹ Cette information m'est très-obligamment donnée par M. C. BROUCHOU, auteur de l'ouvrage des « *Origines du Théâtre de Lyon* », qui l'a trouvée, depuis la publication de son travail, dans le *Registre des recteurs-trésoriers de l'aumône générale* (Archives hospitalières, à Lyon). *Receptes*, n° 28, f° 9. « *Receu des Italiens joueurs de comedie, la somme de 26 livres 11 sols 1 denier pour un don qu'ils ont fait à la dicte aumône, receu d'un jour qu'ils jouèrent le lundi 29 décembre 1571.* »

effet certain, ainsi que tout à l'heure nous le démontrerons par documents authentiques publiés pour la première fois, qu'au mois de février suivant, en 1572, il y avait à Paris deux autres troupes de Comédiens italiens dirigées, l'une par un Florentin, l'autre par un Vénitien, et que Charles IX étant encore à Blois les y appela au mois de mars et les garda jusqu'à la mi-avril. Il est encore non moins certain que ce même Alberto Ganassa, mis en cause en septembre 1571 par le procureur général, se trouva de nouveau à Paris l'année suivante aussi, au mois d'août, pour contribuer, lui et sa troupe, aux fêtes du mariage du Roi de Navarre avec Marguerite de Valois. Les documents de la comptabilité royale sont formels à cet égard.

Voici d'ailleurs dans quel ordre de date et en quelle suite de circonstances nous trouvons qu'il est fait mention des Comédiens italiens à la cour de France. Suivons d'abord les mouvements du Roi qui les y appela et les retint, pendant cette trop fameuse année 1572. Regardons le Roi Charles IX.

Le Roi, avons-nous dit, avait quitté Paris et les résidences voisines, telles que les châteaux de Madrid et Monceaux, dès le mois de juillet 1571. Une année

presque entière devait se passer avant qu'il y revint. Il n'y eut pas de prince plus errant, plus prompt à se déplacer. Depuis qu'il avait terminé son grand voyage en ses provinces avec Catherine de Médicis sa mère, voyage qui n'avait pas duré moins de deux années et demie¹, il allait de résidence en résidence, par châteaux, forêts et lieux de chasse. De Paris, qu'il n'avait en quelque sorte fait que traverser, à son retour de Normandie, il s'était porté à Fontainebleau, puis à Blois, où l'avait retenu le devoir de donner ordre à plusieurs affaires avec les gens de son conseil pour le fait de l'édit de pacification et des conférences avec « son cousin Monsieur l'admiral » et ses autres cousins les maréchaux

¹ Le Roi avait effectué ce grand voyage en 1564, 1565 et 1566. Parti de Paris le 24 janvier 1564, il n'y était rentré que le 1^{er} mai 1566. L'itinéraire en a été recueilli par Abel JOURN, l'un des serviteurs du Roi, et publié sous le titre de « *Recueil et Discours du voyage du Roy Charles IX en ses païs et provinces de Champagne, Bourgogne, Dauphiné, Provence, Languedoc, Gascoigne, Baionne et plusieurs autres lieux, depuis son partement de Paris jusques à son retour au dit lieu* » (à Paris, pour Jean Bonfons, libraire, en la rue Neufve-Notre-Dame, à l'enseigne Saint-Nicolas, 1566). C'est un petit volume in-18 des plus rares. Le marquis d'Aubais en a reproduit le texte parmi les « *Pièces fugitives de l'Histoire de France* ».

de France. Sept ou huit semaines s'étaient à peine écoulées que le Roi s'éloignait déjà dudit lieu de Blois, allant çà et là dans la Touraine et l'Anjou. Le 20 octobre, il est à Château-Renaud; le 2 novembre, à Vaujours¹, d'où il écrit à son ambassadeur, en Angleterre, le sieur de la Mothe-Fénelon² : « Nous sommes encore en notre petit voyage, qui pourra durer jusqu'à la fin de ce mois, auquel temps ma tante la Roïne de Navarre pourra estre jointe avec nous, pour donner perfection au mariage de son fils avec ma sœur, avec l'ayde du Créateur que je prie... etc.³. » Il est à Duretal⁴ près Saumur, le

¹ En Anjou, dans l'élection de Beaugé. Ce lieu était alors aux de Beuil Sancerre, et fut depuis érigé en pairie en faveur des La Vallière.

² Sur les voyages et déplacements du Roi Charles IX, voyez toutes les dépêches des divers ambassadeurs accrédités en France à cette époque. Elles offrent beaucoup plus d'exactitude et de précision que l'*Itinéraire des Rois de France*, publié par le marquis d'AUBAIS, tome I^{er} de ses *Pièces fugitives*.

³ Voyez le recueil de la *Correspondance diplomatique du Sr de La Mothe Fénelon* DE SALIGNAC, publié par M. TEULET. (Paris, sept volumes in-8°.)

⁴ En Anjou, sur la rivière du Loir, à 3 lieues de La Flèche. Le Roi n'était sans doute pas au château même de Duretal, mais en celui de Pescheseul, près Duretal, chez Jean de Champagne, chevalier de l'ordre, seigneur de PESCHESEUL, ter-

15 novembre, où la Reine sa mère tombée soudainement malade retint forcément la cour et sa suite pendant plus de quinze jours¹. Puis on se rendit à Amboise, où le Roi commença l'année 1572 et demeura deux mois avant de revenir à Blois, où il prit ses quartiers jusques aux premiers jours de mai.

Ce fut un temps singulièrement gros d'affaires que celui qui s'écoula à Blois depuis le 2 février que Charles IX y arriva et le 10 mai qu'il en partit. Si le Roi voyageait pour fuir les affaires, — *fuggendo i negotii*, ainsi que l'écrit un ambassadeur vénitien, — on peut dire que les affaires étaient vivement venues à lui. Assurément, il avait la Reine madame sa mère, négociatrice sans pareille, et des conseillers tels que Messieurs de Morvilliers, de Laubespine, de Foix, Birague, le maréchal de Montmorency et divers autres gens d'État qui travaillaient pour lui. Mais toutes choses lui étaient néanmoins soumises, et plus d'une alors était de nature à le préoccuper extrême-

rible ennemi de ceux de la religion réformée. M. de MONTES-
son possède un superbe manuscrit de la *Chronique de Pascé*,
qui relate ce séjour du Roi en 1571.

¹ Papiers du S^r DE BELLIÈVRE : *Passim*. BIB. NAT. *Manuscripts*.

ment. Il était d'une complexion singulière, et son esprit comme son tempérament inclinaient à la recherche des choses les plus contraires entre elles. Le sieur Sorbin dit Sainte-Foy, docteur théologal de Toulouse, l'un de ses prédicateurs, l'a dépeint au vif, lorsqu'en un sien petit livre¹, il le représente « extrême en exercice et violence, et amateur de poésie et plus encore de musique », tuant chevaux dans ses chasses affolées, puis passant grande partie de la nuit à lire ou faire réciter des vers, à quoi il employait volontiers Amadis Jamin, ou le maître de la musique de sa chambre, Estienne Le Roy, abbé de Saint-Laurent, et quelques autres de ses serviteurs domestiques, se plaisant à battre la forge jusqu'à en perdre haleine, et soudain envoyant des vers de sa façon au sieur Ronsard, « dont il chérissait les labeurs » plus que d'aucun de ses autres poètes qui, tels que Passerat, Baïf, Daurat et Vatel, étaient de sa maison.

Or, si jamais ce prince eut tous motifs de rechercher les divertissemens qu'il aimait pour reposer son

¹ *L'Histoire véritable des choses memorables advenues tant durant le regne que le iour du trespas du tres-hault puissant Roy tres-chrestien Charles IX, etc.*, par A. SORBIN dict Saintefoy son predicateur, docteur theologal de Toulouse. (Paris, 1574).

esprit du souci d'affaires propres à l'émouvoir, ce fut assurément alors, en ce dernier long séjour qu'il fit à Blois, durant l'hiver de l'an 1572. Il n'était pas de séance du conseil qui ne fût d'une extrême importance par les négociations en cours d'être traitées. Continuels aussi étaient les pourparlers que le Roi et la Reine sa mère avaient à tenir tantôt seul à seul, tantôt avec les ambassadeurs d'Angleterre ou avec la Reine de Navarre, cette princesse et mère redoutable qui dès son premier entretien avec Catherine disait hardiment ne vouloir se fier à personne vivante et par conséquent résolue à traiter de toutes choses elle-même¹. Un projet de mariage entre Monsieur d'Anjou, frère du Roi, et la Reine Élisabeth; la conclusion du mariage de Marguerite, sœur du Roi, avec le prince de Navarre; un traité d'alliance avec les Anglais; l'impatience personnelle de Charles IX pour une déclaration de guerre à l'Espagne; la trêve à résoudre entre les deux maisons ennemies de Guise et de Châtillon; l'embarras des

¹ *Dépêche* de l'ambassadeur de Toscane, Blois, 7 mars 1572. « *Ier sera la Regina madre e quella di Navarra furono insieme...* » La discussion fut des plus vives. La Reine de Navarre dit à la Reine mère : « *Io non mi voglio fidar di persona che vive, e però voglio trattar io in tutto.* » *Négociations de la France avec la Toscane*, tome III.

finances ; les embarras des partis dits de religion devenant plus forts à mesure que sortaient de la signature royale des édits prétendus de pacification ; peut-être la conception du massacre prochain des Huguenots qu'en attendant, le Roi semblait vouloir apprivoiser par concessions plus grandes que celles qu'ils demandaient : telles étaient les nombreuses questions du moment. Et ce fut sur le lieu même où elles se traitaient, au château de Blois, pendant le mois de mars de cette année 1572, que, à l'appel de Charles IX, arrivèrent les Comédiens italiens.

On conçoit qu'en un pareil rassemblement d'affaires, le Roi ait pensé au divertissement de son esprit tourmenté. D'ailleurs, le temps aussi était venu où, selon son usage, il s'allait mettre au régime et faire sa diète, comme on disait lors. Pour Charles IX, c'était une affaire de vingt à vingt-cinq jours pendant lesquels tous les exercices violents, dont il avait l'habitude, étaient suspendus. C'était sans doute en ces singulières occasions que ce Roi marquait plus que jamais sa faveur à ses poètes et musiciens ; que, par toutes caresses possibles, pour parler comme le sieur Sorbin, il retenait près de lui le sieur de Ronsard, échauffant « la gaillardise de son esprit » et

fortifiant « la veine de sa grave poésie ¹ » ; plus que jamais aussi, que témoignant du goût extrême qu'il avait pour la musique, « fust aux instrumens ou aux voix humaines », il appelait le sieur Orlande, « rare musicien de ce temps, serviteur au duc de Bavière, de qui la musique lui plaisait si très tant », et maître Étienne Le Roy, abbé de Saint-Laurent, dont il chérissait la voix et « qu'il constituait juge de tout ce qui se présentait, de bon en musique ». Alors aussi était avec lui Anthoine de Baïf, « poète du dit seigneur, en son academye », à qui tout récemment il avait « fait don de six vingt-cinq livres en considération de ses services en son dit estat mesmes pour faire composer par les compositeurs musiciens de la dite academye une messe en musicque qui luy avait été commandée par Sa Majesté ² ».

¹ *L'Histoire veritable des choses memorables advenues, etc.*, par A. SORBIN dict Sainctefoy, pages 32, 35, 54.

² *Compte de la Trésorerie de l'Espargne*. Manuscrit original; BIBLIOTHÈQUE NATIONALE : Fonds Clairambault, n° 233, folio parchemin 3522. Pour l'« Academye de musique » désignée ici, voyez les curieuses « *Lettres Patentes* » pour que les S^{rs} de Baïf et Joachim Thibaut de Courville puissent dresser une Academye de musique, signées au faubourg Saint-Germain novembre 1570 par Charles IX et publiées dans la *Revue Rétrospective* : Première série, tome 1^{er}, pages 102-

Le rapprochement de divers textes en cette occasion du régime où se mit le Roi Charles IX est d'une particulière curiosité, et le lecteur verra tout à l'heure que cette remarque n'est point du tout hors de cadre avec la venue des Comédiens italiens. L'ambassadeur ordinaire d'Angleterre, Walsingham, écrivant de Blois, le 19 mars 1572, à lord Burghley, lui disait entre autres choses : « Le Roi s'est mis au régime pour vingt jours; mais s'il se traite ainsi, c'est plutôt pour se prémunir d'un mal que pour s'en guérir, car jamais je ne l'ai vu aussi bien qu'il est présentement ¹. » Or, un document officiel de comptabilité royale portant avis d'un déboursé fait à Paris pour aider des Comédiens italiens au voyage qu'ils durent faire à Blois où était la Cour, est ainsi libellé, au registre original de la *Trésorerie de l'Épargne*, mois de mars 1572 :

« A maître Claude Marcel, Prévost des marchands de la ville de Paris, la somme de six vingt quinze livres tournois à luy ordonnée par le dict seigneur (c'est-à-dire le Roi) pour son remboursement de pareille somme qu'il a fournye et avancée de ses deniers en la dite ville de

111; année 1833. Extraites du Recueil *Conrart*, à la BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL.

¹ *Calendar of State Papers : Reign of ELIZABETH, 1572* 1574. Dépêche à lord Burghley, page 60.

Paris ès mains de *Soldini* et *aultres Italiens commediens* auquelz Sa Majesté en a faict don à répartir egallement entre eulx pour leur donner moyen de supporter les fraiz et despenses qu'ils ont este cōtrainctz faire pour aller du dit Paris à Bloys y trouver Sa Majesté qui les avoit mandez pour luy donner plaisir et *representer devant elle comédies e plaisants jeux pendant et durant le temps de sa diette* et sans que de la délivrance de la dicte somme par le dit Marcel en leurs mains, le dit Trésorier soit tenu faire apparoir..... Le deuxième jour de mars 1572¹.....

Ce fut donc le 2 mars 1572 que la troupe de ces comédiens nouvellement apparue à Paris se mit en route, tirant vers Blois, où, par un autre document trouvé à la même source de l'*Épargne*, on voit qu'à la date du 25 dudit mois, elle était dans le cours de ses représentations pour l'agrément du Roi. Cette fois le document qualifie de « *commedien à la suite de Sa Majesté* » le chef de cette troupe composée, ainsi qu'il est dit, de onze bons compagnons :

« A Soldino Fiorentino, commedien à la suite de Sa Majesté, la somme de six vingt cinq livres tournois en testons à XII sols par livre dont le dict seigneur (le Roi) a faict don tant à luy que à unze ses compagnons en

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Manuscrits. Fonds Clairambault*, n° 233. *Troisième volume de l'Espargne de l'année mil cinq cens soixante douze. Folio 2769.*

considération des commedies et saults qu'ils font journallement devant Sa Majesté et pourront faire cy apres pendant et durant sa diette pour son plaisir....., etc. Le 25^e jour de mars 1572¹. »

Certes, c'est là un énoncé de compte qui a bien son prix ! Et, pendant que le comptable était en si heureuse disposition de préciser les faits, ne devons-nous pas bien regretter qu'il n'ait dit plus encore ? Que n'a-t-il, sinon décrit le sujet des comédies représentées, — c'eût été trop lui demander — du moins dit le seul titre de chacune, et diverses autres choses qui nous pourraient intéresser et seraient d'un si bel à-propos pour notre récit ? Mais point, et c'est de ce peu qu'il nous faut contenter, puisque nulle part ailleurs que dans ces feuillets de la comptabilité royale, il n'est fait mention de la venue en France de ces comédiens à cette époque du règne. Et ce n'était pas seulement une troupe de Comédiens italiens qui divertissait alors le Roi et la Cour à Blois, c'étaient deux troupes. Le document suivant, daté du 27 mars, nous en informe sûrement :

« A Anthoine Marie, commedien italien, la somme de six vingt-cinq livres en testons à XII sols par livre dont le dit seigneur a faict don tant à luy que à neuf autres ses

¹ Registre du *Compte de l'Espargne* déjà cité. Fonds Clairambault, 233, fol. 3153.

compaignons aussi commediens à répartir entre eux esgallement en considération de ce qu'ils ont joué plusieurs commedies devant Sa Majesté et jouent encore ordinairement, et pour leur donner moyen de continuer et s'entretenir, donnant plaisir au dit seigneur..... Le 27 de mars 1572¹. »

L'une des deux troupes, sans nul doute, devait contribuer plus que l'autre aux tours de souplesse et autres divertissemens accessoires qu'il était d'usage de joindre aux récitations, improvisations et *lazzi* de la *commedia dell' arte*. La chose est d'ailleurs précisée dans le document concernant la compagnie du sieur Soldino : « *en considération des commedies et saults* », y est-il dit, tandis que dans le document relatif à la compagnie d'Antonio Maria, il est dit : « *en considération de ce qu'ils ont joué plusieurs commedies devant Sa Majesté et jouent encore ordinairement...* » Les deux troupes devaient évidemment s'entr'aider et, selon les occasions, n'en faire qu'une pour certaines représentations où tous les talents des acteurs étaient déployés. Ce troisième document les réunit, en effet, pour l'énoncé du dernier compte royal qui les concerne pendant le séjour à Blois :

« A Soldini Florentin et Anthoine Marie Vénitien, commediens du païs d'Italie, la somme de deux cent cinquante

¹ Même Registre du *Compte de l'Espargne*, folio 315⁴.

livres tournois en testons à XII sols par livre dont le dict seigneur a faict don tant à eulx que seize autres personnes de leur bande aussy commediens en considération du bon debvoir quilz ont faict en leurs dictz estats et donner plaisir à Sa Majesté durant le temps qu'il a séjourné à Bloys et pour leur donner moyen de eulx entretenir et retourner à Paris où ilz font leur residence, et ce oultre et par dessus ce qui leur a cy devant été baillé et délivré par le dict Trésorier de l'Espargne pour mesme effect et sans que de la delivrance qu'il en a este faicte par eulx et leurs dictz compaignons de la dicte somme, ny du nom et surnoms d'iceulx, le dict Trésorier soit tenu faire apparoir..., le unzième jour d'avril mil cinq soixante douze¹. »

Ils partirent donc de la ville et château de Blois, à la mi-avril, précisément en ce même temps que fut conclu et signé le contrat de mariage entre Henri prince de Béarn et Navarre, fils de Jeanne d'Albret, lors présente audit château de Blois, et Marguerite, fille de Catherine de Médicis, qui, chaque jour depuis des mois, avait eu les mains à ces négociations mouvementées.

Le voyage des comédiens s'effectua directement sur Paris, où, dit le document, « ils font leur résidence ». Ces mots sont curieux; car ils sont une déclaration, sinon de domicile, du moins de séjour

¹ Même Registre du *Compte de l'Espargne*, fol. 3238.

prolongé, qui rejette bien loin l'effet des mauvaises dispositions manifestées l'année précédente par Messieurs du Parlement contre les comédiens. Assurément donc, le Roi, bien qu'absent de sa capitale, avait dû faire lever toutes difficultés et obstacles par les moyens dont sa volonté pouvait disposer. On peut d'autant mieux faire cette conjecture, que le même Alberto Ganassa comédien, mis en nom l'année précédente en l'arrêt du Parlement, et sur la tête duquel avaient pesé si lourdement les conclusions du Procureur général, reparut avec sa troupe comme étant au service du Roi, sans être aucunement molesté par les gens du Châtelet. Ce sont encore les parchemins de la Trésorerie de l'Épargne qui nous informent du retour et séjour de ce bon comédien, le montrant rémunéré, lui et les siens, non-seulement en considération des commédies qu'il joua durant les fêtes du mariage de la nouvelle Reine de Navarre, mais encore pour qu'il se puisse convenablement entretenir à la suite de Sa Majesté.

Charles IX était, en effet, revenu à Paris. Après avoir terminé à Blois toutes les affaires commencées depuis la fin de l'automne dernier, il avait quitté cette résidence royale dans les premiers jours de mai pour se porter en sa capitale. Il s'y rendit à

petites journées et moyennant de courts séjours çà et là en divers lieux ou châteaux de l'Orléanais, à Chambord près Blois, à Montpipeau près Beaugency¹. Il arriva le 4 de juin avec Monsieur de Nevers pour principal compagnon.

Sa présence à Paris était d'ailleurs nécessaire en ce moment même, car le lord comte de Lincoln, grand amiral d'Angleterre, lui était annoncé comme ambassadeur extraordinaire de la Reine Élisabeth pour les ratifications du traité récemment conclu². Ce seigneur avait quitté Londres le 26 mai avec une compagnie et une suite considérable. De grands

¹ Les dépêches de l'Envoyé du duc de Mantoue sont très-précises sur les mouvements de la Cour à cette époque. L'événement terrible, tout prochain, du 24 août les rend très-intéressantes à connaître.

² C'est par erreur que notre savant historien de la ville et château de Blois, feu M. DE LA SAUSSAYE, d'habitude si exact dans la mention des faits qu'il rapporte, dit que « Charles IX jura l'observation du traité en présence du comte de Lincoln, qui arriva à Blois comme ambassadeur extraordinaire avec une suite magnifique ». Cet ambassadeur ne vint point à Blois, mais à Paris, où il séjourna depuis le 8 juin jusqu'au 22. Voir, dans le *Calendar of State Papers : foreign series of the Reign of ELIZABETH*, le volume pour les années 1572-1574, pages 124 et 135, la dépêche de sir Thomas SMITH et celle de WALSINGHAM à lord Burghley, 7 et 22 juin 1572.

apprêts furent faits pour sa réception, qui eut lieu le 8 juin. Son séjour fut de courte durée, mais magnifique à tous égards. Le Louvre fut son logis. Et, parmi les divertissements à la mode qu'il signale dans ses lettres à milord Burghley comme lui ayant été offerts par le Roi d'abord, puis par les princes Messieurs ses deux frères, la Comédie italienne y a fort belle part. Les représentations en furent faites au Louvre même ¹

¹ Pour le récit même du séjour de l'ambassadeur à Paris, voir les lettres originales du « Earl of Lyncoln » datées du Louvre à Paris le mercredi 18 juin 1572, publiées par le savant NICHOL dans son curieux ouvrage : « *Progresses, public Processions, Pageants and Festivities of Queen ELIZABETH* » (Londres, 1823. 3 volumes in-4°), tome 1^{er}. pages 302 et 303. Les deux passages des deux lettres où la Comédie italienne est citée sont ceux-ci : « *At aftar dynar Monsieur and his brother brought us to a Chamber wheare was vearie many sorts of exelent musicke; and after that, he had us to another large Chamber wheare there was an Italian playe, and dyvars vantars and leapers of dyvars sortes, wearie exelent, and thus that daie was spent...* » Parlant du Roi, l'ambassadeur dit encore : « *He had some pastyme showed him by Italians playars, which I was at with hym.* » Mon érudit confrère, M. DE LA FERRIÈRE, m'indique obligeamment que des détails plus précis encore sur cette réception se trouvent dans un manuscrit du BRITISH MUSEUM marqué *Vespasian 6*, dont il a fait mention dans ses deux ouvrages « *Le seizième siècle et les Valois* » et « *Les projets de Mariage d'Élisabeth, Reine d'Angleterre* ».

et au château de Madrid, où le Roi s'était installé dès son arrivée.

La date des noces du Roi de Navarre avec Marguerite de Valois devait être prochaine aussi lorsque Charles IX avait quitté Blois. Mais la cérémonie en fut sans doute retardée par le fait de la mort de la mère du fiancé, si soudainement et si étrangement survenue le 7 de juin. Jeanne d'Albret mourut, en effet, trois jours après le retour du Roi. Henri, le fiancé, n'arriva que le 8 juillet de son pays et principauté de Béarn. Il y eut des fêtes de toute sorte. Ce sont choses bien connues sur le récit desquelles il n'y a point à revenir ici. Nous n'aurions point même à les rappeler si — et cela est beaucoup moins connu — les Comédies italiennes jouées par Alberto Ganassa et sa troupe n'avaient été expressément du programme, ainsi que le précise M. le Trésorier du Roi, en son livre des comptes :

« A Albert Ganasse, joueur de comedies, la somme de soixante-quinze livres tournois en testons à XII sols par livre dont le dict seigneur lui a faict don tant à luy que à ses compaignons, en considération du plaisir quilz ont donné à Sa Majesté durant le mariage de la Royne de Navarre, sa sœur, en plusieurs comedies quilz ont représentées par diverses fois devant sa dicte Majesté, et pour leur donner plus de moyen de s'entretenir à la suite du

dict seigneur et sans que de la delivrance qui sera faicte par le dict Ganasse de la dicte somme à ses compaignons, le dict Trésorier soit tenu faire apparoir¹. »

Les fiançailles de Navarre avaient eu lieu le mercredi 13 d'août, et les noces le 18. Charles IX écrivait ceci, le 21, au sieur de La Mothe-Fénelon Salignac, son ambassadeur auprès de la Reine Elizabeth : « Il ne sera que bien à propos de luy dire comme le dict mariage se feist fort solempnellement lundy dernier en ceste ville, en la grande église Nostre Dame, et les festins et ceremonies comme il est accoustumé au palais et au Louvre, et qu'encore solempnisons nous tous ces jours icy les dictes nopces en tournois et allegresses dont tous mes subjectz indifferemment se resjouissent..... » Et trois jours après fut le massacre de ceux de la religion réformée ! Il se trouva donc que les bons compaignons de la troupe des Comédiens italiens furent témoins des sanglantes pratiques de la terrible journée qui fut celle de la Saint-Barthélemy. Ils demeurèrent encore à la Cour pendant quelque temps, puisqu'en ces mêmes registres de l'emploi des finances du Roi, on les trouve, au mois d'octobre suivant, récompensés par un don de cinq cents livres tournois ainsi libellé :

¹ *Trésorerie de l'espargne*. Registre déjà cité. BIB. NATIONALE, F. Clairambault, 233, fol. 3529.

« A Albert Ganasse et ses compagnons, joueurs de comédies estant à la suite du dict seigneur, la somme de cinq cents livres tournoys et xvii testons à douze sols six deniers tournoys pièce, ordonnée par le dict seigneur estre versée en ses mains pour distribuer et répartir egallement tant à luy que à plusieurs autres ses compagnons auxquels Sa Majesté en avoit fait don, en considération du plaisir quilz donnent ordinairement à Sa dicte Majesté et pour leur donner moyen de vivre et s'entretenir à sa suite. Et sans que de la delivrance qui sera faicte de la dicte somme par le dict Ganasse et ses six compagnons et des noms et surnoms d'iceulx, le dict Trésorier soit tenu faire apparoir... Le unzième jour d'octobre mil cinq cent soixante-douze¹. »

Cet Alberto Ganassa, au dire de l'auteur des *Notices historiques sur d'anciens Comédiens italiens*², était originaire de Bergame et très-bon comédien, divertissant fort par son dialecte dont il usait en y mêlant très-plaisamment des vocables espagnols. Ses effets comiques étaient des plus variés et toujours

¹ ARCHIVES NATIONALES. K. K. « 133. Sixième volume du *Compte de l'Espargne* », au chapitre de l'achèvement de dons par Roolles : M^e Claude Garrault, trésorier, fol. 2509. Ce compte seul a été cité par feu A. JAL en son excellent *Dictionnaire critique de Biographie et d'Histoire* (Paris, H. Plon, 1867), à l'article : *Comédiens inconnus*.

² *Notizie istoriche de Comici italiani che fiorirono intorno all' anno MDL fino a giorni presenti*, ouvrage de Francesco BARTOLI, publié à Padoue en 1780.

certain. Il tenait le rôle du second *Zanni*, qui est une variante de celui d'Arlequin.

.
Ou le bon Pantalon, ou Zany dont Ganasse
Nous a représenté la façon et la grâce,

dit le S^r de la Fresnaye Vauquelin, au second livre de son *Art poétique*¹. Pour qu'il fût cité de cette belle sorte par un poète contemporain aussi estimé que l'auteur des « *Foresteries* », il fallait bien que ce bon comédien eût acquis quelque popularité². Il est

¹ Ce poème, commencé par l'auteur en 1574, ne parut pour la première fois qu'en 1605 dans les « *Diverses poésies* » du S^r DE LA FRESNAIE (à Caen, Macé, imprimeur du Roi). Il a été réimprimé en 1862 et publié par M. Achille Genty, chez Poulet-Malassis. Ganassa est cité une seconde fois par le poète dans l'une de ses *Satyres* (page 402), à Messire Claude de Sanzay, chevalier seigneur de Cossé :

.
Le bon Ganassa et les Comédiens
De Tabarin, et tous Italiens.

Voir une curieuse notice sur le poète S^r de la Fresnaie Vauquelin, par le baron Jérôme Pichon.

² Feu mon très-regretté confrère Édouard FOURNIER a eu l'occasion de parler de ce comédien italien dans un travail publié en 1864 : « *L'Espagne et ses Comédiens en France au dix-septième siècle.* » « Ganassa, dit-il, avait créé un type grotesque auquel son nom, un peu altéré, avait été donné; on l'appelait le *baron de Guenesche*. Il fut longtemps popu-

certain qu'il rivalisa pour l'agrément et le succès de son mode de jouer et de représenter, avec La Gambe dit Chasteauvieux, qui jouait les comédies françaises sous Charles IX et que le sieur de la Fresnaie Vauquelin encore, au livre troisième de son *Art poétique français*, a célébré en même temps que les Comédiens italiens qui se firent connaître à Paris pendant les règnes des deux derniers Valois, fils de Catherine.

*Et prenant la façon de Térence et de Plaute,
Ils ont en leurs moraux d'un air assés heureux
De Ménandre meslé mille mots amoureux.
Mais les Italiens exercez davantage
En ce genre eussent eu le laurier en partage
Sans que nos vers plaisants nous représentent mieux*

laire; notre mot *ganache* en est un débris. » (Page 19.) Ce baron ou comte de Guenesche est cité ainsi dans le pamphlet « *Les grands jours tenus à Paris par M. Muet, lieutenant du petit criminel* » (1662), publié par Édouard FOURNIER dans le tome 1^{er} du recueil si curieux en dix volumes de la bibliothèque elzevirienne (Paris, Jannet, 1865) : *Variétés historiques et littéraires*. A la note page 220, sur le nom de *Guenesche*, on lit : « Type caricature créé en haine et en moquerie des Espagnols, dont, comme Polichinelle, il exagérait encore sur sa physionomie le nez proéminent et la mâchoire avancée de *Ganassa*, qui est le mot mâchoire en espagnol, on lui avait fait le nom cité, ici et dont notre mot *ganache* est encore aujourd'hui une altération transparente. »

Que leur prose ne fait cet argument ioyeux.
 Grevin¹ nous le tesmoigne, et cette Reconnue²
 Qui des mains de Belleau naguères est venue
 Et mille autres beaux vers, dont le brave farceur
 Chasteau-Vieux a montré quelquefois la douceur³.

.

¹ Jacques GREVIN, auteur dramatique du temps de Charles IX, mort en 1569.

² « *La Reconnue* », comédie par Remy BELLEAU (Paris, 1585, chez Gilles Gilles), jouée pour la première fois en 1564.

³ Cité dans « *Les Bibliothèques françoises du S^r LA CROIX DU MAINE et DU VERDIER, sieur de Vauprivias* », tome II, page 419. « *Cosme La Gambe dit Chasteau-Vieux a récité plusieurs comédies et tragédies devant le roi Charles IX et le Roi à présent régnant (Henri III), et en a composé quelques-unes, assavoir « Le capitaine Bouboufle » et « Jodès », comédies, « Roméo et Juliette », et « Édouard roi d'Angleterre », tragédies tirées de Bandel, Alaigne, etc.* »

CHARLES IX avait-il grand goût pour les œuvres de l'art dramatique proprement dit, tel que l'entendait alors la nouvelle école que le poète JOBELLE avait inaugurée depuis seulement l'année 1552 avec ses tragédies : *Cléopâtre captive*, *Didon se sacrifiant*, et sa comédie *Eugène ou la Rencontre*? M. ANATOLE DE MONTAIGLON a fort justement caractérisé cette école mythologique dans l'*Avertissement* dont il a fait précéder son recueil des « *Poésies françoises des quinzième et seizième siècles, morales, facétieuses, historiques* » (Paris, Jannet, 1855). Si Charles IX suivit un peu les représentations qui se donnaient au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne ou à celui de l'Hôtel de Reims, ou au collège de Boncourt, ce ne dut guère être que pendant les deux dernières années de son

Charles IX, depuis qu'il était revenu de sa ville et château de Blois en 1572, ne s'était plus guère éloigné de Paris ou du moins de l'Ile-de-France, lorsque, dix-huit mois plus tard, la mort le vint

règne, par cette raison qu'elles furent les seules qu'il passa sans trop s'éloigner de la capitale de son royaume. Les textes du temps disent fort peu sur cette part de ses inclinations. Il paraît avoir préféré Antoine DE BAIF, dont il avait vu la comédie *Le Brave ou le Taille bras*, jouée en 1567 à l'Hôtel de Guise, aux autres auteurs dramatiques de son temps, peu nombreux d'ailleurs, puisqu'ils n'étaient autres que Jacques GRÉVIN, Remy BELLEAU, Jean DE LA TAILLE, Fernand DE BEZ et Robert GARNIER. Pour l'histoire de l'ancien théâtre français, du théâtre français *au seizième siècle*, un peu avant l'année 1552 et ensuite, il faut lire les ouvrages spéciaux, tels que ceux des frères PARFAICT, *Histoire générale du Théâtre françois depuis son origine* (15 volumes in-12, 1734); du chevalier DE MOUHY (*Journal chronologique du Théâtre français*, Ms. Bib. Nat., 9229); de SUART, *Histoire du Théâtre français*; de SAINTE-BEUVE, *Tableau historique critique de la Poésie française et du Théâtre français au seizième siècle*; de VIOLLET-LEDUC, *Ancien Théâtre français ou collection des Ouvrages Dramatiques depuis les mystères jusqu'à Corneille*, avec notes et éclaircissements (10 volumes in-12, Paris, Jannet, 1854); d'Édouard FOURNIER, *Le Théâtre français avant la Renaissance*, avec Introduction et notes (Paris, Laplace, 1872); d'Émile PICOT, *La sottie en France* (dans la *Revue Romania*, t. VII, p. 239), et *Nouveau Recueil de farces françaises* (Paris, Morgand et Fatout, 1880); de Victor FOURNEL, son *Introduction au recueil du Théâtre de l'Hôtel de Bourgogne et du Théâtre du Marais* (3 volumes in-8°, Paris, Didot).

saisir en son château de Vincennes le dernier jour de mai 1574. Avait-il gardé ses Comédiens italiens jusqu'à cette époque? c'est ce que nous ne saurions dire. Le document du 11 octobre 1572 est le dernier, les concernant, que nous ayons rencontré pendant ce règne. Il faut toutefois noter que les registres « du compte de l'Espagne », nos bons et fidèles informateurs pour l'année précédente, manquent en toutes archives pour les deux années suivantes qui furent les dernières de la vie du Roi. Aucune autres sources d'information ne nous ayant fourni le moindre précis sur les mouvements de la troupe, nous ne saurions donc déterminer une date à son départ.

Il se pourrait d'ailleurs que Ganassa et ses compagnons fussent demeurés à Paris jusqu'à la mort de Charles IX, car c'est seulement en cette année 1574 que ce comédien se porta en Espagne, où il réussit merveilleusement, résida de longues années, et s'enrichit fort. Don Casiano Pellicer fournit à cet égard des informations aussi précises qu'intéressantes en son *Essai historique sur l'origine et les progrès de la comédie et du jeu dramatique en Espagne*¹.

¹ *Tratado Historico sobre el origen y progresos de la comedia y del Histrionismo en España*, par D. Casiano

C'est vers le règne suivant qu'il faut nous porter pour voir arriver en France une autre troupe dite des *Gelosi*, la deuxième du nom, mais la plus célèbre et la plus accomplie qui figure dans les annales non-seulement de la *commedia dell'arte*, mais du théâtre en général au seizième siècle.

PELLICER, official de la Real Biblioteca de S. M. (1804, Madrid).

« *El mismo año*. (dit-il page 53), *habia en Madrid una compaña de comediantes italianos cuya cabeza y autor era Alberto Ganassa. Representaban comedias italianas, mimicas por la mayor parte, y bufonescas de asuntos triviales y populares. Introducion en allas las personas de Arlequin, del Pantalon, del Dotore, etc.* » Voyez pages 63, 72, 74. Les dates indiquées par D. PELLICER sont exactes, étant prises au *Libro original de la contaduria de Hospitales*, intitulé : *Producto de comedias desde 7 de junio 1574*, etc. Ganassa jouait au théâtre dit *del Principe* corral de la Pacheca.

CHAPITRE DEUXIÈME

SOUS LE RÈGNE DE HENRI III.

1574-1589.

Henri III, à son passage et séjour à Venise, fait connaissance avec la Compagnie dite « *I Comici Gelosi* ». — Soins pris par ses messagers pour que la Seigneurie de Venise lui en donne le spectacle. — A son retour en France, le Roi pense à appeler les Comédiens Italiens à la Cour. — Son billet à M. Dufferrier, son ambassadeur à Venise. — Il veut faire engager le comédien dit « *le Magnifique* ». — Arrivée de la troupe des « *Gelosi* » pendant les troubles. — Elle rejoint la Cour à Blois pendant la tenue des États. — Billet de l'ambassadeur de Mantoue pour annoncer l'arrivée des « *Gelosi* » à son maître. — Ayant eu le congé du Roi, ils se portent vers Paris et y jouent dans la salle dite « de Bourbon ». — Leurs mésaventures avec messieurs du Parlement. — Le Roi les soutient et les protège. — Curieux billet de Henri III à M. de Bellièvre, qui a les finances. — Mouvements de la Compagnie. — Dates incertaines. — Choses à retrouver pour l'histoire exacte des Compagnies de comédiens à cette époque. — Le Roi de Navarre a aussi ses Comédiens Italiens en sa principauté de Béarn. — Autres troupes à Paris en 1584. — Les *Uniti*. — Autres dates

concernant la présence de Comédiens Italiens à Paris. — Constante rigueur de messieurs du Parlement et arrêts disgracieux des gens du Châtelet contre les Comédiens Italiens en ces temps-là.

Pendant une période de quinze ans, de 1560 à 1575 environ, l'art dramatique, en Italie, s'était à la fois très-étendu et beaucoup amélioré. De remarquables sujets s'étaient formés, se sentant soutenus et encouragés par les princes des divers États et la faveur publique. Un véritable talent, une originalité toute séduisante caractérisaient certains des comédiens de l'école nouvelle et signalaient leurs noms et leurs rôles à une sorte de célébrité¹. C'est ainsi que la compagnie renouvelée des « *Gelosi* » s'acquit tout succès par la perfection de ses sujets, et ce fut elle qui, la première, eut des comédiennes accomplies. Jusqu'alors, en effet, il avait été à peine question des femmes parmi les personnages convenus pour représenter les comédies. La plupart des nouveaux compagnons « *Gelosi* » avaient fait leurs dé-

¹ Voyez dans les *Notizie Istoriche* de FRANCESCO BARTOLI les renseignements donnés aux noms suivants : ARMANI, BURCHIELLA, CALMO, CANTINELLA, FORNARIS, GIOVANNI (DA PISTOIA), LODOVICO (DA BOLOGNA), LOMBARDI, PRUDENZIA, PASQUATI, SCALA, SIMONE (DA BOLOGNA), VALERINI, VITTORIA. J'indique ces noms comme étant ceux des comédiens qui, avant la formation de la compagnie des *Gelosi*, avaient acquis talent et renom. —

but dans une autre compagnie appelée les « *Confidenti* », puis ils s'en étaient peu à peu détachés pour se réunir sous la direction intelligente de l'un des leurs, *signor* Flaminio Scala, qui jouait les amoureux sous le surnom de *Flavio*¹.

Ils parcouraient l'Italie, rendant fort populaire le divertissement de la *Commedia dell' arte*. Venise, Rome, Naples, Milan, Bologne, Mantoue, Ferrare, Turin étaient le lieu de leurs principales étapes, selon les saisons. Leur renommée s'était promptement étendue au delà des monts, et la cour de l'Empereur à Vienne, non moins que celle de France, furent désireuses de les avoir auprès d'elles.

Ce fut à l'appel de Henri III que les « *Comici Gelosi* » vinrent en France. Le désir qu'il eut de les avoir à la Cour date de son passage à Venise et de la réception si grandement festoyée qui lui fut faite par l'État et le peuple.

¹ Flaminio SCALA *riusci illustre comediante non solo perché spiegasse bellissimi concetti sulla scena facendo l'innamorato, sotto nome di Flavio, ma per essere ancora stato il primo che alle commedie dell' arte improvvisa abbia dato un ordine aggiustatissimo con tutta la buona regola, ed avendone inventato un gran numero...* (Voyez les *Notizie Istoriche* di Francesco BARTOLI. (Padoue, 1780.)

C'était en 1574. Chacun sait qu'étant Roi de Pologne, aussitôt que la nouvelle de la mort du Roi de France Charles IX, son frère, lui fut parvenue à Cracovie, il conçut le projet de laisser de côté la couronne, aussi exotique qu'élective, qu'il avait acceptée, pour aller prendre au plus vite la couronne héréditaire de France. Il était bien naturel qu'il la préférât, et la Reine sa mère l'appelait au plus vite, car elle redoutait fort « que la longueur du temps ne réveillât beaucoup de mauvaises humeurs mal disposées ¹ ». Échappé furtivement, pendant la nuit du vendredi 17 juin, à ses sujets polonais, à peine fut-il à Vienne, le jeudi 24, qu'il fit savoir au gouvernement de la République de Venise l'intention qu'il avait de passer par ses États pour se rendre en France, à Lyon, où devait l'attendre, faisant fonctions de régente, la Reine sa mère, madame Catherine de Médicis ². La Sérénissime République, grande amie de la maison de France, vit aussitôt dans l'accomplissement de cette visite du nouveau

¹ Sa lettre à M. DE BELLÈVRE du 14 juin. BIBL. NAT. : Ms.

² Voyez sur ce règne éphémère du Valois en Pologne, le très-bon ouvrage du marquis DE NOAILLES : *Henri de Valois et la Pologne*, trois volumes in-8°, dont le troisième est entièrement composé de documents inédits. (Paris, Michel Lévy, 1867.)

Roi Très-Chrétien une occasion de fêtes extraordinaires. Ce furent, en effet, de grandes merveilles singulièrement facilitées par la beauté du cadre.

Quatre patriciens avaient été élus ambassadeurs Extraordinaires pour aller au-devant du Roi jusqu'aux frontières du territoire. Ces quatre « illustriſſimes » avaient eux-mêmes envoyé en avant leur secrétaire pour s'entendre avec divers gentilshommes de la maison du Roi voyageur. Il avait mission de pressentir quelles pourraient être les préférences de Henri III pour les divertissements et réjouissances à lui donner pendant son séjour à Venise. Toute une correspondance s'établit ainsi entre le secrétaire, les ambassadeurs et le gouvernement de la République, durant le temps que Sa Majesté Très-Chrétienne accomplissait ses étapes. C'est en consultant les divers papiers relatifs aux apprêts des cérémonies que l'on trouve tout d'abord signalé le désir du Roi pour que le Sérénissime Seigneurie lui assurât le spectacle des Comédies jouées par la compagnie célèbre des « *Gelosi* ».

Du temps qu'il était en France et duc d'Anjou, Henri de Valois avait été à même de se rendre compte de ce qu'était la Comédie italienne, mais l'ancienne

troupe qu'il avait vue était loin de valoir celle dont, pendant son très-court règne en Pologne, il avait souvent entendu vanter les talents par divers personnages venant d'Italie. Jamais occasion d'entendre les nouveaux comédiens ne pouvait, en effet, se présenter plus favorable. Voici le fragment d'une première lettre qui ne laisse point douter que le royal visiteur l'entendait bien ainsi. Elle est adressée, le jeudi 8 juillet, de « Pontieba », lieu fort proche de la frontière du territoire vénitien, aux quatre ambassadeurs qui venaient au-devant du Roi Très-Chrétien :

« Pontieba, 7 juillet 1574.

« ...Avec cette réponse, partira le seigneur abbé Beltrame, lequel m'a dit ensuite que, parmi les passe-temps qui se pourraient donner à Sa Majesté, aucun ne pourra lui être plus agréable que celui de la présence à Venise des comédiens qui y étaient cet hiver. D'après la relation qu'il en avait entendue, le Roi désire extrêmement les voir, et il désire surtout que la femme, qui jouait aussi cet hiver, soit de la compagnie. L'abbé m'a dit qu'il n'a pas l'ordre d'exiger cela, mais bien d'assurer que ce serait un grand plaisir pour Sa Majesté¹. »

¹ ARCHIVES DE VENISE. Nous avons formé depuis longtemps un recueil considérable de pièces toutes relatives au voyage et séjour de HENRI III à Venise et copiées sur les originaux répartis dans les séries d'archives les plus diverses. Elles sont les pièces justificatives, aussi étendues que variées, sources

Cet abbé Beltrame, ainsi désigné par le secrétaire vénitien, était de la suite de Henri III, qui en cette partie de son voyage fit de lui son principal fourrier pour se rendre compte des logements et faciliter les apprêts sur le parcours de la route. Le même désir au sujet des comédiens avait été exprimé le lendemain par un autre gentilhomme du Roi arrivé à San-Daniele en Frioul. Bref, dès qu'à Venise, la Sérénissime Seigneurie eut connu ce qu'il en était à cet égard, la lettre suivante fut adressée au Résident ordinaire de la République à Milan, où se trouvait alors la compagnie des comédiens *Gelosi* :

« Nous apprenons que les comédiens dits « *Gelosi* » sont présentement à Milan, et parmi eux la femme appe-

officielles et particulières, de l'ouvrage spécial que nous devons publier sur ce très-curieux épisode de la vie de ce Valois, qui fut reçu à Venise comme jamais prince ne l'avait été auparavant et ne le fut depuis. Parmi les ouvrages relatifs à l'histoire de VENISE, publiés depuis peu d'années, « *La Vie d'un Patricien de Venise* », par M. Charles YRIARTE, est à citer comme contenant un intéressant chapitre sur le même épisode. Messer Marc-Antonio BARBARO, le patricien dont la vie est ainsi représentée par mon bon confrère et ami, fut, en effet, l'un des quatre procureurs élus pour accompagner le Roi Très-Chrétien dans toutes les cérémonies et occasions officielles du séjour.

lée *Vittoria*. Désirant les employer pour les fêtes qui se préparent en l'honneur du Roi Très-Chrétien attendu ici dans quatre jours, nous te recommandons qu'aussitôt ces présentes reçues, tu fasses entendre aux comédiens *Gelosi* qu'ils se rendent ici en toute hâte pour faire en sorte de parer à tout ce qui sera nécessaire, avec tout l'empressement et la courtoisie convenables¹.

La meilleure réponse que pouvait faire la compagnie des *Gelosi* était de se mettre en voyage pour arriver au plus vite. Ce fut ce qu'elle fit. L'agrément du spectacle qu'elle donna se trouve décrit avec plus d'éloges que de détails, par l'auteur d'un opuscule de circonstance intitulé : « *Le attioni d'Arrigo terzo Re di Francia e di Polonia* ², etc. » Pendant les jours du mois de juillet de l'année 1574 que Henri III passa dans Venise triomphante, certes, tout chroniqueur eut de belle besogne, car le Roi fut accueilli et fêté au delà de tout ce qui se peut dire, par les

¹ ARCHIVES DE VENISE.

² Par *Tomaso PORCACCHI*. (In *Venetia*. Giorgio Angelieri.) 1574. Il s'est produit contemporanément au voyage et réception de HENRI III à Venise (en 1574) une quantité d'opuscules de circonstance qui sont tous à consulter. Mais, d'après les comparaisons que nous avons faites des uns avec les autres, nous avons reconnu qu'aucune de ces pièces rédigées et imprimées à la hâte ne vaut certains récits très-soignés qui sont restés inédits.

soins inventifs et aux dépens très-libéraux de la florissante République, bonne amie du Royaume.

Henri III était arrivé le samedi 17 juillet en l'île de Murano, près de Venise, accompagné des ducs de Ferrare et de Nevers. Le lendemain 18, il avait fait son entrée dans Venise même avec le plus grand éclat. Il y séjourna onze jours, pendant lesquels il eut deux fois le spectacle d'une comédie *all' improvviso*, et une fois celui d'une tragédie de Cornelio Frangipani, qu'en raison des décors et des intermèdes, il serait peut-être plus juste d'appeler une tragi-féerie. La compagnie des *Gelosi* répondit à tout ce que le prince, si désireux de la voir, attendait d'elle. Les récits du temps l'affirment; ce sont d'ailleurs choses à croire, puisqu'il n'y avait point de compagnie d'acteurs qui pût être comparée à celle des *Gelosi*. Le rôle d'*Arlequin* était joué par *Simone de Bologne*, celui du « *Magnifique* » par *Giulio Pasquati*, celui de « *l'amoureux* » par un acteur qu'on aurait eu mauvaise grâce à appeler autrement que par son prénom de *Rinaldo*, tant, paraît-il, *Rinaldo* était connu. Ils étaient, du reste, les meilleurs acteurs Italiens de l'époque. Quant à la comédienne, à la *donna* tant demandée par le Roi, elle était la *signora Vittoria*, dite *Fioretta*. Et s'il fallait en

croire les écrivains. du temps, et entre autres le curieux auteur d'un livre très-recherché : « *La Piazza universale di tutte le Professioni del mondo*¹ », s'il fallait croire. Tomaso Garzoni da Bagnacavallo, *Vittoria* aurait été « la perle incomparable ». De nos temps même on n'a jamais mieux porté aux étoiles une comédienne de mérite. C'était la « *divina Vittoria* », merveilleuse en ses métamorphoses, inspirée comme une fée d'amour « *bella maga d'amore* », cette douce sirène qui ravissait l'âme de ses spectateurs, capable, avec un art extrême, de tous les rôles admis à cette époque, en un mot, merveilleuse en tout².

¹ *Nuovamente ristampata e posta in luce da Tomaso GARZONI da Bagnacavallo con l'aggiunta d'alcune bellissime annotazioni e discorso per discorso.* (In Venetia. Gio. Batt. Somasco, 1587.) Voir le discorso CIII, p. 737 : *De Comici e Tragedi così Auttori come Recitatori.*

² L'éloge, dans le texte original, est vraiment curieux et tout plein d'harmonie : « *Divina Vittoria che fa metamorfosi di se stessa in scena; quella bella maga d'amore che alletta i cori di mille amanti con le sue parole; quella dolce sirena che ammaglia con soavi incanti l'alme de suoi divoti spettatori, e senza dubbio merita d'esser posta come un compendio dell' arte, avendo i gesti proportionati, i moti armonici e concordi, gli atti maestevoli e grati, le parole affabili e dolci, i sospiri leggiadri ed accorti, i risi saporiti e soavi, il portamento altiero e generoso, e in tutta la persona un perfetto decoro quale spetta e s'appartiene a una perfetta comediante.* » D'après un tel portrait et de pa-

Henri III avait quitté Venise le 27 juillet, et tirant vers France, à petites journées, fêté à Mantoue, à Milan, à Turin, il était arrivé à Lyon le 6 septembre. Il prit en réalité possession de la couronne par l'entrée qu'il fit ce jour en cette ville. On sait qu'il ne fut point tout d'abord laissé bien tranquille, et que

reilles qualités, on peut comprendre que Henri III ait été préoccupé, pendant qu'il faisait son voyage, du désir de voir et entendre la signora Vittoria.

Quant à l'auteur de la chronique du séjour du Roi à Venise, « *Le attioni-d'Arrigo terzo* », le signor TOMASO PORCACCHI, voici ce qu'il dit de toute la troupe des Gelosi : « *La quale schiera, sapete quanto suole esser rara nel recitar tragedie, comedie ed altri componimenti scenici, essendovi Simon Bolognese rarissimo in rappresentar la persona d'un facchino Bergamasco ma piu raro nell' argutie et nell' intentioni spiritose, che si diletmano et s'insegnano. Giulio Pasquati sa incontrafar quello che domandano « Il Magnifico » nella qual rappresentatione sto in dubio qual sia maggiore in lui o la gratia o l'acutezza de' caprici spiegati a tempo et sententiosamente. Evvi anche Rinaldo che vale infinitamente nell'accomodar novi argomenti ed in supergli ridurre alla scena trajica e comica con abiti, con fogge e con rappresentationi nobili. Così vi potrete discorrer di tutti a un per uno et massimamente della donna che è unica... Questi comici Gelosi dunque rappresentaronó a Re una molto grata et gratiosa trajicomedia, della qual senti mirabil piacere; et ho inteso che gli recitarono anche la domenica sera ch'ei fu venuto una comedia; di che il Re mostrò d'allegrarsi molto... »*

les huguenots lui firent passer de mauvais jours. Mais lorsque, grandement aidé par la Reine sa mère, il lui fut permis, un an et demi après, de croire qu'il avait fait la paix, et une bonne paix ¹, au printemps de 1576, il ne perdit pas de temps, malgré la pénurie de son trésor, et « les angoisses merveilleuses » dont parlait la Reine « si ceux du Conseil de Monsieur son filz ne trouvent quelque expédient pour en sortir », il ne perdit pas de temps à rechercher les divertissements auxquels il était, de son naturel, fort enclin. La Comédie Italienne lui avait extrêmement plu, et l'impression qu'avait faite sur son esprit le jeu parfait de la compagnie des « *Gelosi* » se traduisit, à cette époque, par le désir d'avoir à la Cour; pour quelque temps du moins, ces fameux comédiens qui l'avaient si fort enchanté pendant les fêtes triomphales que la République de Venise lui avait offertes. Il existe de lui, à l'adresse de M. Du Ferrier, son ambassadeur auprès des Vénitiens, un curieux billet, qui est un bon témoignage de notre dire. Nous croyons que ce petit document est le

¹ Signée le 6 mai par la Reine mère à Chastenoy, en Gâtinais. Ce fut la paix dite de *Monsieur*; assez misérable d'ailleurs, car « elle abaissait le Roi sans donner satisfaction aux partis », ainsi que le dit si justement M. George Picot, dans son *Histoire des États généraux*, tome II, page 299.

premier de ce genre pour l'histoire des comédiens italiens en France au seizième siècle. Le voici tel qu'il se trouve au manuscrit original des dépêches de l'ambassadeur :

MONSIEUR DU FERRIER. Maintenant que la paix est faite en mon royaume, je désire faire venir par de çà le *Magnifique* qui est celuy qui me vint trouver à Venise lors de mon retour de Pologne avec tous les comédiens de la compagnie des *Gelosi*. Je vous prie faire chercher le dit *Magnifique*, et luy dire qu'il me vienne trouver suivant la lettre que je luy escriis, laquelle vous luy ferez bailler : vous luy ferez aussy fournir l'argent qui luy sera nécessaire pour son voyage et me mandant ce que vous luy aurez baillé. Je commanderay à ceux de mes finances qu'il vous soit aussy tost rendu. Priant Dieu, Monsieur Du Ferrier . . .

Esript à Paris le 25^{me} du mois de may 1576.

HENRY I.

M. Du Ferrier fit réponse au Roi, par cet article de sa dépêche de Venise du 22 juin :

...Et quant à faire aller le *Magnifique* par de là avec la compagnie des *Gelosi*, comme Vostre Majesté m'escrit par sa lettre du vingt-cinquième du passé, et de leur faire fournir l'argent qui sera nécessaire, je le feray.

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Manuscrits*, Série des 500 de COLBERT. Ms. n° 367, f° 197.

Dieu aydant si tost que le dit *Magnifique* sera de retour de la Cour de l'Empereur, où il est allé, si toutefois il ne prend son chemin de là pour vous aller trouver. Sire, je supplie le Créateur¹ . . .

Il va de soi que cette négociation, ouverte par ces deux documents, a dû avoir une suite. Il se peut que le Roi ait dirigé ses messages du côté de la cour de l'Empereur, où se trouvait le « *Magnifique* » tant désiré². Il est aussi possible que la troupe des *Gelosi*, engagée déjà pour la saison d'automne en quelque État d'Italie, n'ait pu répondre aussitôt à l'appel du Roi de France. En tout cas, on a dû échanger des correspondances qui aujourd'hui fourniraient de piquants renseignements sur la composition de la troupe et sur le voyage à la Cour. Nous les avons cherchés dans tous les recueils des lettres du temps où il y avait quelque chance de les rencontrer, et particulièrement dans les dépêches d'Italie pour France et de France pour Italie; mais nous n'avons

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Manuscrits*, Série des 500 de COLBERT. Ms. n° 367, f° 207.

² Je me suis naturellement porté vers la correspondance du S^r DE VULCOB, qui servait alors le Roi à Vienne, mais je n'ai point vu qu'il y fût question du « *Magnifique* ». Voyez à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Fonds français*, nos 3198 et 3318. *Lettres du et au S^r Jehan DE VULCOB, S^r de Passy, gentilhomme ordinaire de la chambre.*

fait aucune autre rencontre en ce qui concerne, du moins, les préliminaires du voyage de la troupe et les articles de ses conventions. Il est toutefois certain que la négociation fut heureuse. On sait, en effet, de façon non contestable que messieurs les *Gelosi* furent en France, à Blois, le 25 janvier de l'année suivante.

Le Roi était à Blois à cette époque, avec toute la Cour, et tout l'État, pourrait-on dire. Il y était depuis le mois de novembre. Après la paix déclarée au mois de mai, il était venu à Paris pour s'accorder avec Monsieur son frère, puis s'était porté en Normandie, à Gaillon, à Dieppe, et était revenu au Louvre pour déclarer la convocation des États généraux à Blois. Depuis lors jusqu'à son départ pour ce lieu de la séance desdits États, il n'avait été qu'en festoiments de tout genre, dans un château appelé Olinville, à six lieues de Paris, où il se plaisait fort et où il commença, cette année même, à prendre habitude. Il le quitta en novembre pour se rendre à Blois. Voici dans quels termes Sa Majesté donna avis de son arrivée à M. Du Ferrier : « *Je suis arrivé en cette ville le 18^e de ce mois et y ay trouvé les députés des provinces jà arrivez pour la tenue des États dont j'espere qu'il sortira quelque bonne résolution pour le*

repos de mes sujets y voyant les dits deputez tres bien disposez. A Bloys, le 23 novembre 1576¹. »

Henri III, à cette époque, — c'est pour le dire en passant — avait l'esprit très-porté aux dissertations littéraires. Nous en avons rencontré un témoignage tout particulier dans l'une des dépêches de l'ambassadeur de Mantoue, datée précisément de Blois, peu de jours après que la Cour y était arrivée. Nulle autre part, dans les récits du temps, nous n'avons trouvé la mention de ce fait ainsi présenté :

« Depuis un mois le Roi a donné l'ordre que personne ne lui parlât plus d'affaires à table, pendant son diner, ainsi qu'on avait l'habitude de le faire auparavant, mais aussitôt après dîner, Sa Majesté donne audience publique. Il a recommandé à quelques gens de bien et d'esprit de traiter en sa présence, pendant qu'il dîne, diverses questions de philosophie morale auxquelles on se plaît fort. Parmi les esprits lettrés qui y prennent part est le seigneur Filippo Cavriana, médecin de la Reine mère, lequel dit sa partie en italien. Hier matin, la question traitée fut celle de *la magnanimité* et de l'influence la plus grande qu'y pouvoit avoir le naturel ou l'éducation. Il en a parlé fort bien... Je vous assure qu'il est très estimé du Roi et de la Reine-mère qui lui a

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Manuscrits*: 500 COLBERT : n° 367.

confié le soin d'écrire l'*histoire* de sa vie, car il n'est pas seulement médecin, mais universel et écrivain élégant et apte à traiter toute affaire pour difficile qu'elle soit¹... »

¹ Cet ambassadeur du duc de Mantoue était le S^r Ferrante GUISONI. J'ai pris copie ou fait analyse de ses dépêches pendant mon long séjour de recherches aux ARCHIVES DES GONZAGUE à Mantoue, en 1865. Il était arrivé à Blois le 28 novembre, presque en même temps que le Nonce et l'ambassadeur d'Espagne. Filippo CAVRIANA, dont il est ici question, avait d'abord été attaché à la personne du Duc de Nevers. Il était d'un esprit et d'un savoir des plus remarquables. Ses lettres écrites en italien et adressées de la cour de France au Grand-Duc de Toscane ou au Duc de Mantoue sont des plus curieuses. Un style de véritable historien, à vues élevées, à jugements profonds, y préside le plus souvent. M. Abel DESJARDINS en a publié un grand nombre dans le tome IV des *Négociations avec la Toscane* (collection des *Documents inédits* publiés par le MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE). Au sujet des questions de philosophie et de morale ainsi traitées sur la demande de Henri III, en des entretiens presque familiers, j'ajoute qu'il existe à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE un petit *manuscrit* des fonds français (n° 2585), qui me paraît bien être un recueil ou spécimen de quelques-unes de ces questions. Ce manuscrit ne porte aucune date, mais l'écriture semble être du temps, et le titre est celui-ci : PLUSIEURS DISCOURS TENUZ DEVANT LE FEU ROY SUR LES PASSIONS DE L'AME PAR PLUSIEURS GRANDS PERSONNAGES. *Quelles vertus sont plus excellentes, les morales ou les intellectuelles? Des passions humaines, de la joye et de la tristesse? Quelle est la plus forte, aigre et poignante, la joye ou la tristesse? — De l'ire et comme il se faut modérer. — Discours de l'honneur et de l'ambicyon, etc. — Recueil de quelques points principaux touchés par DESPORTES.*

Il ressort de là que Henri III devait comprendre la langue italienne aussi bien que la française. S'il en eût été autrement, il faut croire que pour distraire son esprit des affaires politiques, pendant qu'il dînait, il ne se serait pas imposé le soin d'écouter le développement de pareilles thèses en une langue qu'il n'aurait compris qu'à peu près. Son goût pour la Comédie Italienne non moins que pour les interprètes qu'il attendait alors avec quelque impatience, à Blois même, n'a donc point de quoi surprendre. Il s'en fallait du reste de peu de temps pour que lesdits interprètes, les *Comici Gelosi*, n'arrivassent au rendez-vous.

L'ouverture des États se fit le 6 décembre¹. Tous

¹ Voyez, sur la tenue et séance des États au château de Blois; l'ouvrage, plein d'intérêt et d'un grand agrément de style, de feu L. DE LA SAUSSAYE, mon cher et regretté compatriote : *Histoire du château de Blois*. (Paris, Aubry, 1875; septième édition.) C'est un livre charmant, tout véridique, et que goûtent vivement tous les curieux des choses de l'histoire. Le château de Blois et toute cette contrée de l'Orléanais et de la Touraine furent, pour ainsi dire, le théâtre de la vie politique le plus suivi, depuis l'avènement de Louis XII, jusqu'à la mort de la Reine mère, Catherine de Médicis. Mais l'ouvrage qu'il faut surtout lire, au point de vue de la politique intérieure du royaume, est l'excellente *Histoire des États généraux*, due à notre savant confrère M. Georges PICOT. (4 volumes in-8°.

les princes étaient réunis à Blois : le Roi, Monsieur son frère, la Reine-Mère, le cardinal de Bourbon. Monsieur de Montpensier, Monsieur de Nevers, Messieurs de Guise étaient attendus d'heure en heure depuis le 4. Tous les ambassadeurs avaient suivi la Cour. Tous les députés étaient arrivés sauf ceux de La Rochelle et du Languedoc. Quand on sait quelle compagnie devait nécessairement attirer et former une session d'États-Généraux, on peut aisément se représenter le nombre et l'éclat des personnages qui avaient pris logis dans l'enceinte du château, dans la ville même et aux alentours.

Ce fut au milieu de cette compagnie considérable qu'arriva, dans Blois, le 25 janvier 1577, la troupe des Comédiens Italiens « *I Gelosi* ».

Quelques obstacles, dit-on, avaient retardé leur arrivée. S'il en fut ainsi, ils eurent cette malchance

Paris, Hachette, 1872.) Le tome II est consacré aux séances des États de Blois de l'an 1577. Pour la description proprement dite de la session et pour l'aménagement intérieur, voyez « *La forme et ordre de l'assemblée des États tenus à Blois sous le très-chrestien Roy de France et de Pologne Henry III du nom ès années 1573 et 1577.* » (Paris, chez Robert le Mangnier, l'an 1577.) Et « *Le vray pourtraict de l'assemblée des États...* »

de pouvoir reconnaître par eux-mêmes, sur leur chemin, quelles aventures on pouvait courir en France, à cette époque des guerres dites de religion. La paix, que Henri III s'était représentée si belle et si sûre, ne durait déjà plus dans les quartiers huguenots. Du côté de La Charité sur Loire, le parti avait repris les armes. La route était peu sûre pour des comédiens italiens qui voyageaient à la solde du Roi. Venant de Lyon et tirant vers Blois, ils avaient dû se diriger par le Nivernais et le Berry. Mais il paraît qu'aux approches de La Charité sur Loire, les Huguenots, qui s'étaient réemparés de la place avec l'aide du S^r de Morogues, nouveau gouverneur, les tinrent pour mécréants et les firent prisonniers. Il fallut que le Roi payât rançon. C'est le sieur de L'Estoile qui l'affirme en ces termes :

« *Février.* La compagnie des Comédiens Italiens sur-nommée *I Gelosi* que le Roy avoit fait venir de Venise exprès pour se donner du passe-temps et desquels il avoit païé la ransson, aians esté pris et dévalizés par les Huguenots environ les fêtes de Noël précédant, commencèrent à jouer leurs comédies dans la salle des États à Blois¹. . . »

A la date du 23 janvier, l'ambassadeur Florentin,

¹ *Journal* du S^r DE LESTOILE.

Saracini, écrivant de Blois à son souverain, dit aussi :

« Les Huguenots, maîtres de la Charité, se fortifient activement, comme ils le font aussi dans toutes les places qu'ils ont dans le royaume. On dit qu'à la Charité, les comédiens *Gelosi* ont été retenus. Ils venaient de Lyon à la Cour¹. »

¹ *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 106. Légation de Sinolfo SARACINI. Dépêche au Grand-Duc. Blois, 23 janvier 1577. Il est difficile de préciser la date de leur arrivée, passage et peut-être séjour à Lyon. Mais, de toutes manières, nous croyons qu'il ne faut pas confondre la troupe des *Gelosi* avec une autre troupe de comédiens signalée comme étant déjà à Lyon au commencement du mois de novembre de l'année 1576, c'est-à-dire trois mois à peine avant l'arrivée des *Gelosi* appelés et attendus à Blois par Henri III. La confusion entre ces troupes, pour l'année 1576, est d'autant plus facile à faire qu'elle est en quelque sorte secondée par des documents que, jusqu'à plus ample informé, nous ne chercherons pas à faire concorder. Deux de ces documents proviennent des registres des *Receveurs-trésoriers de l'aumône générale à Lyon*, indiqués par M. C. BROUCHOUD, l'auteur des « *Origines du Théâtre* » en cette ville; 16^{me} jour du mois de janvier 1576 et 4^{me} jour du mois de novembre. Un troisième document est le texte d'un arrêt du Parlement rendu à Paris le 5 décembre 1576, cité dans la *Revue Rétrospective* (année 1834, tome IV, p. 336); par M. TAILLANDIER, auteur d'un intéressant article sur les *Confrères de la Passion*. D'après le premier document, il y aurait eu une troupe de comédiens italiens en janvier 1576, à

Tous autres détails manquent sur cette aventure¹. Cependant, ils arrivèrent à Blois le 25 janvier. Le Résident de Mantoue à la Cour, Ferrante Guisoni, dans sa dépêche du 27, donne ainsi part à son maître de la nouvelle de leur arrivée et de leur réception à Blois :

« Avant-hier est arrivée à la Cour la compagnie des Comédiens *Gelosi*. On les attendait et désirait vivement, aussi ont-ils été reçus fort joyeusement. On les a logés aussitôt, et bien traités. Le soir même, ils ont joué une de leurs comédies devant Sa Majesté, dans la salle où se sont tenus les États. Il y avait la plus grande foule. Ils ont fort diverté le Roi et toute la Cour². »

Ainsi, ce fut dans cette vaste salle des États du château de Blois, toute « tapissée alors d'une riche tapisserie à personnages rehaussée de fils d'or », que la troupe des *Gelosi* donna sa première représen-

Lyon; d'après le second, il y aurait eu une autre troupe non caractérisée en novembre, à Lyon encore, et d'après le troisième, il y en aurait eu une d'Italiens aussi à Paris, contre laquelle les maîtres de l'Hôtel de Bourgogne auraient requis. Mais ni les uns ni les autres n'étaient les *Gelosi*.

¹ C'est chose à noter qu'il n'en est rien dit même dans les ouvrages tout particuliers à l'histoire du pays, tels que l'*Abrégé historique du Prieuré et de la ville de La Charité* (Bourges, 1709), cependant si rempli de détails intéressants.

² ARCHIVES DE LA MAISON DE GONZAGUE. Mantoue, Série *Francia*. Dépêches.

tation. Assurément, les comédiens n'auraient pu prétendre à un plus beau théâtre, et le soin de leur ménager une telle scène, devant une assistance aussi considérable, dut leur paraître déjà bien glorieux. « *Et leur permit le Roy, dit encore le sieur de L'Estoile, de prendre demi-teston de tous ceux qui les viendraient voir jouer.* » Il n'existe pas d'informations précises sur les pièces qu'ils jouèrent et sur le rôle de chacun d'eux. Le duc de Nevers est seul à nous dire que, le 28 février au soir, il fut joué une *Pastorale*, « encore que le matin le prédicateur eust dit en présence du Roy que c'estoit très-mal fait d'y aller ¹... »

Les *Gelosi* séjournèrent à Blois jusqu'au printemps. Le Roi, du reste, avait clos la session des États le 7 mars, et il partit pour Amboise le 23 avril. La Cour alla ensuite à Chenonceaux, place chérie de la Reine-Mère, puis à Tours et à Poitiers. Les comédiens ne la suivirent pas en ces divers endroits; ils se rendirent à Paris.

Le 18 mai, dit l'auteur de l'*Histoire manuscrite du Théâtre en France*, une troupe de Comédiens Italiens surnommée *I Gelosi* vint s'établir à Paris, après avoir

¹ Voyez dans la première partie des *Mémoires* de M. LE DUC DE NEVERS, prince de Mantoue, pair de France (in-folio, Paris, 1645), p. 166 à 178, le *Journal* dudit Duc pendant les États.

obtenu la permission des confrères de la Passion, sous la condition d'un écu tournoi par représentation. Ils débütèrent dans la salle de Bourbon le lendemain 19¹.

Grand fut leur succès. Le sieur de l'Estoile, bon Parisien, l'affirme ainsi, dans son curieux « *Journal* » des choses de son temps :

« Ils prenoient de salaire quatre sols par teste de tous les François qui les vouloient aller voir jouer, ou il y avoit tel concours et affluence de peuple que les quatre meilleurs prédicateurs de Paris n'en avoient pas tretois ensemble autant quant ils preschoient. »

Mais ainsi qu'il était advenu en 1571, messieurs les conseillers au Parlement s'émurent. Ils n'étaient pas de l'avis de Sa Majesté, ils étaient même d'un avis si contraire qu'ils estimaient que les comédies n'enseignaient « *que paillardise et adultères et ne servaient que escole de débauche à la jeunesse de tout sexe de la ville de Paris*² ». Voilà qui était bien loin de la faveur qu'on avait rencontrée à la Cour ! Les *Ge'osi* se défendirent comme ils purent, et pour armes défensives, présentèrent le 27 juillet, des *Lettres Patentes* qu'ils avaient fait demander au Roi encore absent, et que, naturellement, ils avaient

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Manuscrits*, n° 9230, f° 215.

² *Journal* du S^r DE LESTOILE.

aisément obtenues. Les voilà donc avec les *Lettres Patentes*¹, mais la loi était que ce parchemin ne pouvait avoir d'effet qu'après que messieurs les Conseillers en auraient autorisé l'enregistrement. Or ces messieurs renvoyèrent les comédiens par fin de non-recevoir. Le Roi, sans nul doute, trouva bien sévères messieurs les Conseillers. Et, de fait, après qu'il eut traité d'une nouvelle paix à Poitiers, et avant même qu'il fût de retour en sa ville de Paris, qui ne l'avait pas vu depuis près-d'un an, il manda aux comédiens *Gelosi* non-seulement une permission nouvelle de jouer leurs comédies, mais encore il les munit d'un texte de « jussion expresse² » propre à les mettre à couvert de la mauvaise grâce des magistrats. Aussi, est-ce avec grande amertume que le sieur de l'Estoile qui était de la maison du Parlement, consigne la nouvelle de cette faveur en ses « *Memoriaux* » :

¹ Il serait curieux de connaître le texte de ces lettres. Sont-elles aux ARCHIVES NATIONALES? On peut croire qu'elles n'y sont pas, M. CAMPARDON ne les ayant pas produites. J'ajoute que je les ai cherchées, là et partout ailleurs où il y eût eu quelque chance de les trouver.

² Ce document aussi est à trouver, ainsi que tous les autres documents judiciaires désignés par le S^r de l'Estoile, pour cette espèce de débat entre le Roi et messieurs du Parlement au sujet des Comédiens Italiens à Paris.

« Nonobstant lesquelles défenses, au commencement de septembre ensuivant, ils recommencèrent à jouer leurs comédies en l'hostel de Bourbon comme auparavant, par la permission et jussion expresse du Roy, la corruption de ce temps estant telle que les farceurs, bouffons, mignons... avoient tout le crédit ¹. »

Il est certain que la faveur royale et par conséquent la faveur aussi de tout ce qui formait la Cour ne fit point défaut à la compagnie de ces comédiens. Le Roi les retrouva à Paris, en octobre, et ce petit billet de sa main au S^r de Bellièvre, qui tenait les finances, est fort éloquent en sa concision :

« Monsieur jay accordé aux commédiens de avoir ce quilz avoient à Bloys, je veux qu'ainsi soit faict et qu'il n'y ait pas faulte, car j'ay plaisir à les oÿr que je n'ay eu oncques plus parfaict ². »

C'est le dernier document que nous connaissons donnant nouvelles de la troupe des comédiens « *Gelosi* » en France.

Un mot maintenant sur le personnel de cette

¹ *Journal* du S^r DE L'ESTOILE.

² Les *Manuscrits français* à la BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-PÉTERSBOURG. Ce billet est cité par le comte HECTOR DE LA FERRIÈRE dans son « Rapport » *Deux années de Mission à Saint-Pétersbourg : Manuscrits, Lettres, Documents historiques sortis de France en 1789*. Page 27.

troupe étrangère qui avait obtenu non pas une simple permission, mais un véritable privilège pour occuper un théâtre à Paris, et qui était demeurée près d'un an dans le royaume. Quel était-il ce personnel de la troupe des « *Gelosi* » ? Était-il absolument le même que celui de la compagnie que Henri III avait vue et applaudie à Venise ? Le « *magnifique* » était-il là ? Et la *signora Vittoria*, la *divina Vittoria* ? Et *Rinaldo*, l'incomparable amoureux ? Et le plaisantissime *Simon de Bologne* en son rôle d'Arlequin ? Un chacun des divers historiens du théâtre italien au seizième siècle vous dit bien qu'il y avait un tel, et puis un tel et une telle dans la troupe qui vint trouver le Roi pendant la session des États à Blois et qui fut ensuite à Paris. Un chacun vous dit aussi qu'elle était dirigée par l'habile auteur des *scenari*, messer Flaminio Scala, qui faisait aussi très-bien sa partie d'*amoureux* dans les pièces. Mais pour nous, chercheur de textes probants, valables et incontestables, nous ne voyons point sur quelles données authentiques un chacun se base pour assurer qu'il y avait celui-ci plutôt que celui-là. Nulle part nous ne voyons, jusqu'à présent, un texte qui nous puisse donner toute certitude sur le personnel de la troupe venue en France en 1577, non plus que sur les *scenari* qui firent la joie et le divertissement publics par le développe-

ment improvisé que les acteurs leur donnaient. D'après bien des menus faits, énoncés çà et là, on peut admettre que ce signor Flaminio Scala, dit *Flavio*, fut le chef d'une compagnie de « *Gelosi* », mais nous n'avons point de documents authentiques qui nous permettent de le regarder comme le chef de la troupe en France, avec tels ou tels pour sujets. Le biographe Francesco Bartoli le dit bien, et chacun, depuis, a dit comme lui. Mais Francesco Bartoli écrivait et publiait son livre en 1780 ! Il était donc bien loin d'être un contemporain. Et, comme il ne cite que fort peu de sources originales, on peut avec raison se demander s'il était bien assuré de tout ce qu'il a dit pour chacun des comédiens les plus anciens, auxquels il a donné place en son livre, alphabétiquement dressé, des « *Notizie Istoriche* » ? Il y a toute une histoire à faire, exactement et sûrement, de la formation et du mouvement des compagnies dramatiques à cette époque-là. Mais il faut laisser de côté, pour une bonne part du moins, les redites imprimées ; il faut chercher les choses du temps, les textes officiels et les textes familiers, comme tous ceux que nous donnons plus loin pour les règnes de Henri IV et de Louis XIII. Le peu que nous avons recueilli, pour les règnes de Charles IX et de Henri III, a sa valeur, parce que

ce ne sont point choses à contredire, et que nos diverses citations sont celles de textes authentiques, et qu'elles ont cet avantage de déterminer quelques dates. Ces riens deviennent choses de valeur en ces sortes de récits, établis par procédés d'investigations. Ah! si le signor Flaminio Scala, en quelque endroit que ce fût de son « *Teatro delle Favole rappresentative* » qu'il publia à Venise en 1611, avait, en rappelant ses souvenirs, fait une allusion quelconque à son voyage en France avec les *Gelosi*, en 1577, ainsi qu'à ses actions dramatiques, pour donner du relief à ce qu'il appelle « *la Recreatione comica, boscareccia e trajica* », ce serait parfait et il y aurait toute créance à lui donner. Il n'en a dit mot. On était cependant fort expansif dans les préfaces des petites publications, que l'on adressait volontiers en ces temps-là, sous forme épistolaire, aux « *Cortesi Lettori* » ou à quelque souverain ou seigneur lettré, bon protecteur. Les précieux Registres de la « Trésorerie de l'épargne » nous manquent pour la plus grande partie du règne de Henri III. Leur destruction remonte aux grands désastres qui ont anéanti, au dix-huitième siècle, de si importantes séries de documents sur l'ancienne France, conservés jusqu'alors par la Cour des Comptes. A leur défaut, il devient très-difficile

d'énoncer des faits précis, car pour l'exactitude des dates, rien ne vaut l'enregistrement d'un document de finances. Malgré les quelques détails donnés par le S^r de L'Estoile, malgré les menus faits que nous-mêmes avons rapportés, beaucoup de choses seraient encore à dire sur le séjour en France de la troupe des *Gelosi* en l'année 1577. De nouvelles rencontres nous permettront sans doute tôt ou tard de ne pas ainsi demeurer sur le champ des conjectures.

A leur propos encore, on peut s'adresser cette question. Quand ils eurent pris congé du Roi, passèrent-ils aussitôt les monts pour retourner en leur pays, ou bien sont-ils les mêmes ou quelques-uns des mêmes qui sont signalés comme s'étant rendus en Angleterre, cette même année 1577, sous la conduite du sieur Drusiano Martinelli, pour satisfaire à la curiosité de la reine Élisabeth¹? Rien encore de

¹ L'historien de la poésie dramatique en Angleterre, PAYNE COLLIER, dit : « *There was an Italian commediant named Drusiano and his Company in London in january 1578.* » Et dans un autre endroit : « *A Company of Italian players one of whom was evidendly a tumbler or vaulter attended the Queen in her progress and performed at Windsor.* » Il est regrettable que COLLIER n'ait pas cité les sources de ces curieux renseignements. M. A. MÉZIÈRES, dans son ouvrage : « *Prédécesseurs et contemporains de Shakespeare* », a rap-

certain. Mais, en tout cas, nous retrouvons, assurément cette fois, au commencement de l'année sui-

pelé ce fait de la présence des Italiens en Angleterre et il ajoute, d'après Collier aussi, que l'on a conservé quatre *scenari* ou *canevas* des *Commedie dell' arte* représentées à cette époque. Voyez : « *The History of english dramatic Poetry to the time of Shakespeare and Annals of the Stage to the Restoration* » (Londres, Murray, 1831), et « *Prédécesseurs et Contemporains de Shakespeare* », par A. MÉZIÈRES (Paris, Charpentier, 1863). M. Mézières dit encore ceci, d'après l'historien anglais : « Tarleton (le fou de la Reine Elizabeth) excellait aussi dans l'improvisation, car on jouait quelquefois des pièces plaisantes dont le plan seul était écrit d'avance et dont les acteurs improvisaient le dialogue comme dans les *commedie all' improvviso* des Italiens. Il y avait eu à Londres en 1577 une troupe italienne dirigée par un certain Drusiano. Peut-être était-ce lui qui avait apporté en Angleterre ce genre de représentations. Peut-être aussi, et je le croirais volontiers, les Anglais le connaissaient-ils avant lui par l'intermédiaire de la France. » Voyez le chapitre XI, § 11, de la page 29 à 39.

« En tout cas, dit le même auteur, si on savait à Londres qu'il existait à Ravenne une école de comédiens qui improvisaient d'après des règles fixes et des principes généraux, on savait aussi qu'il y avait des improvisateurs à Paris, comme le prouve un passage de la *Tragédie Espagnole* de Kyd. *Hieronimo*, le héros de la pièce, dit quelque part en parlant d'une représentation à laquelle il a assisté : « Les tragédiens italiens avaient l'esprit si subtil, qu'après une heure de méditation, ils auraient mis en action n'importe quoi. »

Voyez l'ouvrage anglais « *A select collection of old En-*

vante (1578), à Florence ¹, une brillante compagnie des « *Gelosi* », celle de qui les bons statuts portaient

glish Plays originalles published by Robert DODSLEY (1744), now first chronologically arranged with the notes of all the commentators and new noted by W. CAREW HAZLITT (London, Reeve and Turner). Voyez, tome V, le texte de cette pièce ainsi appelée : The spanish Tragedy containing the lamentable end of don Horatio and Bella Imperia : with the pittifull death of olde Hieronymo. Imprimée à Londres vers 1594, puis en 1599, 1602, 1610. Le texte original du fragment de la scène citée plus haut est celui-ci :

HIERONIMO.

*A Comedy! fie! Comedies are fit for common wits :
But to present a Kingly troop withal,
Give me a Stately-Written tragedy;
Tragedia cothurnata, fitting kings,
Containing matters, and not common things.
My Lords, all this must be perform'd
As fitting for the first night's revelling.
The Italian tragedians were so sharp of wit,
That in one hour's meditation
They would perform any thing in action.*

LORENZO.

*And well it may : for I have seen the like
In Paris' mongst the French Tragedians.*

HIERONIMO.

*In Paris, mass, and well-remembered!
Ther's one thing more that rests for us todo.*

¹ Voyez l'excellente INTRODUZIONE AUX *Scenari inediti della*

pour enseigne cette devise véritablement magnifique :

« Virtù, fama ed onòr ne ser Gelosi. »

Cette compagnie-là fut le type accompli et parfait du personnel voulu pour jouer la *commedia dell' arte*. Elle fut à son apogée, lorsqu'elle eut, pour la représenter dans un ensemble qui ne s'était point vu jusqu'alors et qui fut rare depuis, Ludovico de Bologne (*Arlequin*), Giulio Pasquati (*Pantalon*), Simon de Bologne (l'un des *zanni* ou *valets*), Gabriel de Bologne (*Francatruppe*), Oratio de Padoue (*l'amoureux*), Adriano Valerini, de Vérone (*le second amoureux*), Girolamo Salimbeni, de Florence (*le vieux bourgeois*), la signora Isabella Andreini (*la seconde femme*), la signora Silvia Roncagli (*Franceschina*), et Francesco Andreini, mari de l'Isabelle (*le capitaine Spavento du Val d'enfer*). Ce fut là le personnel le mieux dressé à cet art singulier, où chacun avait un rôle que, selon les facultés particulières de son esprit, selon ses dispositions

commedia dell' arte publiés par M. Adolfo BARTOLI (Florence, Sansoni, éditeur, 1880). C'est un *Essai historique* des mieux faits sur l'ancienne Comédie Italienne et sur son personnel. M. A. BARTOLI est aussi l'auteur des deux ouvrages : « *I Precursori del Rinascimento del Boccaccio* » et « *Storia della Letteratura Italiana* ». (Florence, Sansoni, *id.*)

et son humeur du moment, il pouvait embellir par les inventions, les gestes et les mouvements les plus inattendus. « La renommée de cette compagnie fameuse, a dit le mari d'*Isabelle* dans l'excès d'enthousiasme que lui en procurait le souvenir, ne verra jamais la dernière nuit, — *il cui grido non vedrà mai l'ultima notte!* — » Voilà une métaphore bien osée ! mais quand on a lu tout ce qui s'est écrit sur cette compagnie, on peut admettre ce cri glorieux d'Andreini, car il ne s'est jamais écrit la moindre page et il ne s'en écrira jamais une seule sur l'appréciation de la comédie au seizième siècle, sans que les « *Gelosi* » n'y figurent comme des héros¹.

¹ Bien des années après que la troupe des *Gelosi* n'existait plus, l'Andreini (Francesco), qui l'avait tant connue et qui signait ses œuvres diverses avec le titre de *Comico Geloso*, comme étant tout plein d'honneur, dit, dans une préface aux *Gentilissimi Lettori* : « *Durò quella famosa e non mai abbastanza lodata compagnia dei Comici Gelosi molti e molti anni mostrando a i comici venturi il vero modo di comporre e recitar commedie, trajicomedie, tragedie, pastorali, intermedii apparenti et altre inventioni rappresentative come giornalmente si veggono nelle scene...* » Et ailleurs, la citant comme le modèle des modèles, la portant au dernier degré où puisse atteindre l'éloge, en un dialogue de ses *Ragionamenti* : « *Trappola mio, dit-il à son interlocuteur, di quelle compagnie non se ne trovano più, e ciò sia detto con pace di quelle che hanno solamente tre o quattro parti buone*

Revenons maintenant en France, et nous portant vers Guyenne, Gascogne et Béarn, où gouvernait et dominait un petit prince très-remuant appelé à de grands destins, disons qu'il y avait là des comédiens italiens, en cette même année 1578. Si nous les pouvons signaler, c'est par le relevé des dépenses du Roi de Navarre, en ses petits États, où malgré ses traverses, il faisait aussi bonne figure et était d'aussi bonne humeur que possible. Le rapprochement de la date du séjour des *Gelosi* à la cour de Henri III permet presque d'admettre que quelques-uns se seraient détachés de la compagnie pour répondre à un appel du Béarnais. Il se peut aussi qu'ils fussent une petite troupe secondaire qui eût passé les monts, cherchant fortune par pays étrangers. Mais toujours faute d'informations certaines, on ne peut guère que s'en tenir à la ressource toujours misérable des conjectures. Et c'est pour mémoire que, jusqu'à plus amples ren-

e l'altre sono de pocchissimo valore, e non corrispondono alle principali come facevano tutte le parti di quella famosa compagnia le quali erano tutte singolari, in somma ella fù tale che pose termine alla drammatica arte oltre del quale non può varcare niuna moderna compagnia de comici... » Voyez *Le Bravure del CAPITANO SPAVENTO* *divise in molti ragionamenti in forma di dialogo* (à Venise, édition de 1624, page 28).

seignements, nous signalons la présence de comédiens italiens chez le Roi de Navarre. Ils étaient à Nérac dans le temps même que l'infatigable négociatrice, la Reine-Mère, s'y était rendue pour tenter d'amener à bonne composition ce petit Roi son gendre, qui du fond de ses pays, lui donnait tant de mal depuis deux ans, nécessitant à lui seul la venue de plus de négociateurs que tous les grands États étrangers. Lorsque Catherine de Médicis le vint trouver à Nérac, au mois de décembre 1578, et qu'elle demeura dans ses quartiers jusqu'à la fin de février 1579, le Béarnais eut garde de ne la pas bien recevoir¹. S'il était difficile, retors et gouailleur aux affaires, il était libéral aux plaisirs, et il se plut sans doute à faire voir à la Reine-Mère du Roi, monsieur son frère et son beau-frère, que pour prince assez peu pourvu qu'il était, il n'avait pas moins moyen de se divertir à la façon d'un Roi qui a de bonnes finances. Il montra que la cour de Nérac avait ses comédiens italiens comme avait fait la cour du Louvre. Les registres originaux de sa dépense portent, en effet, les articles suivants, bons à figurer ici :

¹ Voyez BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Manuscrits*, n^o. 3300 du Fonds français : Le *Registre des despèches de la Reyne mère au voyage de Guyenne, Languedoc et Dauphiné pour l'édit de pacification*.

Année 1578. Paiement de 35 écus sols à *Massimiano Milanino*, chef de la Compagnie des Comédiens Italiens suivant le Roi de Navarre.

Ordonnance de gages de *Marc Antoine Scotivelli* et *Massimiano Milanino* Comédiens Italiens.

Année 1579. Paiement de *Comédiens Italiens* pendant le séjour de Catherine de Médicis à Nérac.

Frais de voyage des comédiens du Roy.

Payement de *Paul de Padoue* chef d'une troupe de Comédiens.

A messire *Paul de Padoue*, tant pour luy que autres comédiens de sa compagnie la somme de trente escuz sol vallant quatre vingtz dix livres tournoy.

Pour avoir joué devant Sa Majesté plusieurs comedyes, ainsy que Sa dite Majesté déclare par son mandement¹.

Des États du Roi de Navarre, retournons vers le Royaume, à la cour de Henri III. On ne s'y était point refroidi pour les choses du théâtre, et en l'an-

¹ ARCHIVES DES BASSES-PYRÉNÉES (à Pau) : Cahiers dits : *Extraordinaire de la dépense*. Voyez les *Cahiers originaux* marqués : B, 142, 2326, 2365, pour l'année 1578 ; B, 46, 154, 2369, 2378, pour l'année 1579. Le Roi de Navarre avait aussi à son service, en ce même temps, un certain Nicolas Léon avec le titre de *Joueur de farces*. Cahier B, 280. Plusieurs de ces cahiers, fort malheureusement, ont été détruits, de sorte qu'il existe de regrettables lacunes pour l'époque la plus intéressante. Voyez aussi le curieux travail de feu M. RAYMOND, publié dans la *Gazette des Beaux-Arts* : « *Les Artistes dans le Béarn.* »

née 1581, l'ambassadeur de Toscane signalait dans sa dépêche du 3 octobre que le Roi faisait travailler en toute diligence à l'achèvement d'un théâtre derrière le Louvre, et que la Reine-Mère faisait apprêter une salle magnifique dans sa maison des Pénitentes. Mais il s'agissait surtout de féeries et de ballets. Ce fut le temps de la représentation restée célèbre des *Enchantements de Circé*, mais c'était plus l'affaire du célèbre metteur en scène Balthazar de Beaujoyeux¹ que celle d'anciens comédiens italiens. Pour retrouver quelqu'un de ces derniers depuis le départ des *Gelosi*, il faut se porter à deux années plus tard, en 1583. Et le document qui les signale n'a rien de brillant pour eux, puisqu'il n'est autre qu'une sentence du Lieutenant civil au Châtelet ! Il s'agit, en effet, d'une nouvelle troupe de comédiens italiens à Paris, dirigée par un certain Battista Lazaro jouant à l'hôtel de Bourgogne. Mais la faveur et le succès manquèrent à cette troupe. La sentence

¹ « *Balet comique de la Royne faict aux nopces de Monsieur le Duc de Joyeuse et Mademoiselle de Vaudemont, sa sœur, par BALTASAR DE BEAUJOYEULX, valet de chambre du Roy et de la Reyne sa mère.* » A Paris, par Adrien Le Roy, Robert, Ballard et Mamert Patisson, imprimeurs du Roy. MDLXXXII. « En la grand salle de Bourbon, lieu où les dites inventions du sieur de B. ont este executees et mises à effect. »

du Lieutenant civil ordonnait, en effet, que saisie fût pratiquée sur son matériel. Nous n'avons, du reste, aucun renseignement à fournir sur la compagnie dudit Battista Lazaro, si ce n'est que la requête de messieurs les maître de l'hôtel de Bourgogne et l'exploit fait en vertu d'icelle, furent du 22 février dudit an 1583¹.

L'année suivante (1584), une autre troupe est en France, et fort favorisée par le duc de Joyeuse, beau-père du Roi, auquel l'un des comédiens, *Fabritio de Fornaris*, qui en même temps était auteur, a dédié sa comédie *l'Angelica*, éditée par Abel l'Angelier, libraire tenant marchandise sous la première colonne de la grande salle du Palais². Le duc de Joyeuse avait précisément fait un voyage en Italie

¹ Voyez à l'appendice des « *Recherches sur Molière* » par Eud. SOULIÉ, *l'inventaire des papiers de l'hôtel de Bourgogne*, page 153.

² *Angelica*. Comedia de Fabritio DE FORNARIS Napolitano detto *Il capitano Coccodrillo*, comico confidente. (In Parigi, 1585.) Dedicata all' illustrissimo e Eccellentissimo signore il signore duca DI GIOIOSA. Le *Catálogo de la Bibliothèque dramatique* de M. DE SOLEINNE indique une traduction française de cette pièce : « *Angélique*, comédie de Fabrice DE FOURNARIS, Napolitain, dit le capitaine Cocodrille, comique confident. Mis en françois des langues italienne et espagnole, par le S^r L. C. » (Peut-être Larivey.) Paris, Abel Langelier, 1599. In-12 de 118 f. f. chiff. et 1 f. non chiff. Pièce rare.

pendant le précédent automne, pour aller demander au Pape qu'il fit l'honneur du chapeau à M. l'archevêque de Narbonne, son frère. Il fit de belles étapes dans les divers États du pays, et il dut avoir le spectacle de la comédie italienne en quelque une des villes que parcouraient alors les compagnies, soit celle de *Pedrolino* qui s'était fondue en 1580 avec celle de la *signora Vittoria*, soit celle de *Drusiano Martinelli*¹, et dont l'une ou l'autre dut être la Compagnie qui plut si fort au S^r de Montaigne voyageant en Italie. Il a eu soin d'en consacrer le souvenir en deux endroits de son *Journal*, en date du 19 novembre 1580 à Bologne et du 3 juillet 1581 à Pise. La Compagnie des *Desiosi* jouait alors en cette ville « *buonissima* », dit le S^r de Montaigne². On voit que l'art des comédiens prospérait et s'étendait. Deux compagnies rivales, les *Gelosi* et les *Confidenti*, étaient à Venise pour le même carnaval³. En 1584,

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Série « *Firenze* », carton II. Lettre signée : *Drusian Martinelli Marito di madama Angelica*, novembre 1580.

² *Voyages de Michel de Montaigne*, 1 vol. in-4^o, pages 103 et 295.

³ Par une lettre du comédien « *Francesco Andreini Comico Geloso* » datée de Ferrare, 13 avril 1583, on voit que le prince héritaire de Mantoue formait, cette année même, une nouvelle compagnie. Les « *Gelosi* » dont faisaient partie l'An-

la meilleure compagnie portait le nom des *Uniti* « *Migliorata di personaggi famosi nell' arte comica* » fondue avec celle de *Pedrolino*. Nous la trouvons très-recommandée en avril 1584 par la duchesse de Ferrare au prince de Mantoue son frère, grand amateur. Elle est complète, elle a ses dix classiques personnages, *Pedrolino*, *Bertolino*, *Magnifico*, *Graziano*, *Lutio*, le *Capitan Cardone*, *Flaminio*, *Franceschin*, *Giovandonato*, *Grillo*, la signora *Giulia Brolo* et *l'Isabelle*¹. Nous inclinons à croire que ce fut pendant son voyage en Italie que le duc de Joyeuse engagea la troupe qui fut en France cette année même et dont faisait partie l'auteur de *l'Angelica*, *Fabritio de Fornaris* « *Comico Confidente* ». Ce qui est hors de doute, c'est que le jour des cérémonies du baptême de la fille du duc du Maine, la troupe italienne représenta cette comédie devant la Reine-Mère et nombre de princes, princesses et seigneurs de la cour du Valois. Ce *Fabritio de Fornaris* était

dreini et *l'Isabelle*, étaient engagés pour Venise au théâtre qui avait pour patron messer *Alvise Michieli*. (ARCHIVES DE MANTOUE.)

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Lettre de *Margherita duchessa di Ferrara*, 4 avril 1584. Et la requête au prince héréditaire de Mantoue, signée : *Umilissimi servi e devoti GLI UNITI*. (Suivent les noms cités.) Ferrare, 3 avril 1584.

Napolitain, jouait les *Capitans* à la façon d'Espagne, les terribles bravaches, le *capitano Coccodrillo*. Il joua aussi chez le duc de Joyeuse, à cette époque, une pièce appelée « *la Fiammella* », publiée à Paris à la même enseigne que *l'Angelica*. C'était une pastorale où se mêlaient, sans doute, force jovialités, puisqu'il ne s'y parlait pas moins de quatre patois¹.

Les termes d'un « arrêt » du Parlement, de l'année 1588, cités sommairement par les frères Par-

¹ Pièce très-difficile à rencontrer. La BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE me paraît être la seule qui en possède un exemplaire à Paris : *La Fiammella Pastorale di Bartolomeo Rossi da Verona Comico* (In Parigi per Abel l'Angelier 1584), avec une *Lettre* de François de BEROALDE à l'auteur, une *Dédicace* au duc de JOYEUSE et un *Avis* aux lecteurs. Dans cet avis, l'auteur expose qu'il tomba très-gravement malade pendant l'impression de son petit ouvrage; qu'il n'a pu reviser que trois ou quatre feuillets, et que le reste a été laissé à la discrétion des imprimeurs, qui, ne sachant pas la langue italienne, ont commis erreurs sur erreurs. Apostolo ZENO, dans ses *Notes* de la *Biblioteca FONTANINI* (tomo 1^o, page 361), cite cette pièce; mais il exagère singulièrement l'intérêt de la préface en assurant qu'on y trouve des renseignements précis relatifs à la séparation de la troupe des anciens *Gelosi* en deux compagnies nouvelles : les *Gelosi* et les *Confidenti*. Or, il est vrai qu'on y trouve mentionnés les noms des comédiens *Pedrolino*, *Buratino Gratiano*; mais des renseignements précis, point.

faict¹ et reproduits intégralement d'après le registre original du Parlement, par M. Émile Campardon², signalent la présence de nouveaux comédiens italiens nouvellement arrivés à Paris. Mais mal leur en prit d'y être venu, car c'était le temps où de grands désordres menaçaient le royaume. Le Procureur général leur fit mauvais accueil, et « sur la remonstrance faicte par M. Anthoine Séguier advocat », le Parlement, cette fois, voulant assurer l'efficacité de ses prohibitions, prit soin de rendre son arrêt avec ces mots redoutables : « quelques permissions qu'ils aient impétrées et obtenues³ ». Cela

¹ *Histoire de l'ancien Théâtre Italien depuis son origine en France jusqu'à la suppression en 1697.* (1 vol. in-12. Paris, Rozet, 1767.) Il y a beaucoup d'erreurs dans cet ouvrage, et l'historique des commencements dudit théâtre est présenté de façon incomplète. Les recherches sont nulles. À croire ces auteurs, les Comédiens Italiens seraient restés en France sous le nom de « Les *Gelosi* » pendant vingt-quatre ans de suite et plus ! (Voir aussi leurs notes tome III, p. 283 de leur *Histoire du Théâtre Français.*)

² ARCHIVES NATIONALES (X^a, 1713). Voir page x de l'*Introduction* à son ouvrage « *Les Comédiens du Roi de la Troupe Italienne pendant les deux derniers siècles* ». (Paris, Berger-Levrault, édit. 1880.)

³ ARCHIVES NATIONALES. *Parlement*. Registre du « Conseil segret et commung », X^{ia}, 1713, folio 140. « Du lundy dixiesme jour du mois de decembre 1588. »

était à l'adresse du Roi qui, en 1577, avait si bien fait pour les *Gelosi*, que les arrêts qui leur étaient contraires avaient été lettres mortes.

Le Roi, du reste, était à Blois, pour la session des seconds États, en grande nécessité de finances¹, malmené par les ligueurs, à la veille de son grand coup du meurtre des Guise. La Reine sa mère, rendue fort sombre par le malheur des temps et l'impéritie de son fils, touchait à sa fin. L'heure donc était peu propice au séjour des comédiens italiens. Ils s'en allèrent promptement.

Bien firent-ils, car les effets de la protection royale leur eussent longtemps fait défaut. Henri III, parti de Paris en septembre 1588, ne devait plus y reparaitre. Blois fut sa résidence jusqu'en mai de l'année suivante, et lorsqu'il se fut rapproché de sa capitale insurgée, où il se voyait à la veille de rentrer, la mort, par les mains d'un moine assassin, le vint surprendre, laissant ainsi le royaume en un piteux état.

Aucune compagnie de ces comédiens ne pensa sans doute à venir en France jusqu'à l'époque où

¹ Voyez un mémoire « *Ancienne manière dont lon vivoit à la Cour de France avec diverses particularités* » : BIBLIOTH. NAT. Ms. F. Fr. 3445.

l'on fût assuré de quelques conditions de sécurité. Qu'auraient-ils fait d'ailleurs pendant que les sires de la Ligue se débattaient à Paris et retardaient, par une lutte traîtresse, l'entrée du vrai roi de France?

S'ils eussent couru la fortune du voyage, ils seraient, sans doute, plutôt tombés dans quelque embuscade de partisans, que bien arrivés dans aucunes villes. L'occasion eût été belle pour le comédien jouant à l'ordinaire le rôle du capitain « *valoroso e milantatore* » de protéger la compagnie de toute la pointe meurtrière de son épée fulgurante, mais mieux firent-ils de s'exercer au pays d'Italie où il n'était seigneurie et public qui ne leur marquât toute faveur par beaux ducats et doublons.



CHAPITRE TROISIÈME

SOUS LE RÉGNE DE HENRI IV.

I.

1598-1602.

Nouvelle troupe de Comédiens Italiens à Paris, en avril 1598.

— Affaires avec les maîtres et gouverneurs du théâtre dit de l'*Hôtel de Bourgogne*. — Note à propos de « Comédiens *Anglois* » alors à Paris. — Tous Comédiens tant Français qu'étrangers obligés par les privilèges octroyés par chartes royales de ne pas jouer ailleurs qu'en la salle et théâtre dudit Hôtel de Bourgogne. — Sentence du Châtelet à l'encontre des Comédiens Italiens (28 avril 1599). — Bail desdits comédiens avec les maîtres de l'Hôtel de Bourgogne. — Autre troupe venue l'année 1600. — En quelles circonstances. — Le Roi appelle les Comédiens Italiens à la Cour, pour l'occasion de son mariage avec Marie de Médicis. — Il écrit à *Arlequin*. — Les comédiens de M. le duc de Mantoue. — Lettres en leur faveur. — La Compagnie des *Accesi* à Lyon pour le mariage du Roi. — Arrivée de la Reine à Lyon, séjour et départ. — Les Comédiens Italiens suivent la Cour à Paris. — *Arlequin* et *Fridelin* premiers sujets. — Querelles d'intérieur. — Caractère personnel d'*Arlequin*. — Le livre singulier qu'il a dédié et

présenté au Roi à Lyon « *Compositions de Rhétorique* ». — Historiette concernant *Arlequin* et le Roi. — Les Comédiens sont demandés en Flandre. — Leur départ en l'automne de l'année 1601.

L'entrée de Henri IV à Paris advint, comme l'on sait, le 22 mars de l'année 1594. Mais si le fait seul de cette prise de possession de la capitale avançait les affaires du Roi, elle ne lui garantissait pas la pacification générale à l'intérieur du Royaume, non plus qu'une paix définitive à l'extérieur. Il fallut encore quelques années d'épreuves à ce prince, aussi valeureux que politique, pour que les qualités de son esprit militaire, unies à celles de son jugement, assurassent à l'État de France les conditions heureuses où il se vit par le traité conclu à Ver vins, en 1598.

Il fut naturel, qu'après si longue disette, on eût quelque empressement à rechercher le bénéfice et les attrait de ces conditions de paix et de prospérité nouvellement revenues.

Entre autres divertissements, ceux du théâtre avaient repris leur cours, et les patrons du véritable premier Théâtre-Français, les maîtres de l'Hôtel de Bourgogne, dont les privilèges venaient d'être renouvelés par le Roi, faisaient grands efforts pour

que le succès et la fortune s'accrussent en leur maison. Un article important de leurs privilèges reconnu et déclaré par le Roi au mois d'avril 1597 portait « deffence à tous joueurs comédiens ou autres de jouer ny représenter » sur une autre salle que celle réédifiée depuis quelque temps par les maîtres et gouverneurs dudit théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, sous peine d'amende et dépens déterminés. Il y allait d'un écu par jour. Plus d'une troupe de comédiens, étrangers ou français, avaient diverses fois tenté de se soustraire à pareil tribut, mais il en était résulté des procédures dont on retrouve le débat en divers mémoriaux du temps. Des arrêts et sentences prononcés par gens de justice rappelaient promptement aux intéressés qu'ils étaient réfractaires aux statuts des chartes royales. C'était donc une obligation absolue pour toute compagnie nouvelle de comédiens tant français qu'étrangers, de passer bail avec les maîtres et gouverneurs, légitimes propriétaires et acquéreurs de la maison vulgairement appelée l'Hôtel de Bourgogne, sise en cette ville de Paris, rues de Mauconseil et Neuve Saint-Sauveur¹.

¹ Voyez à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, collection THOISY, *Droit public et civil*, tome III, le *Recueil des principaux Titres concernant l'acquisition de la propriété des mesure et place où a esté bastie la maison appelée vulgairement*

A la date du 25 janvier 1598, lesdits maîtres, gouverneurs, administrateurs et fondateurs de la confrérie de la Passion et Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ — car ils s'appelaient ainsi de temps immémorial — avaient obtenu du Parlement des *Lettres dites de relief d'adresse* pour la vérification de leurs droits et privilèges. Il n'y avait donc pas à contredire aux statuts sous peine d'avoir à en rendre compte et se débattre chez M. le lieutenant civil. Le fait ne manqua point de se produire en cette année même 1598, pour une compagnie de Comédiens anglais arrivés au mois de mai et qui, après bail fait de la grande salle et théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, voulurent jouer et jouèrent ailleurs, au mois de juin. Le Châtelet donna sentence au profit de la confrérie à l'encontre des Comédiens anglais¹.

l'Hostel de Bourgogne.... faicte par les doyen, maistres et gouverneurs de la confrérie de la Passion et Résurrection de N. S. Jésus-Christ : maison et hostel de Bourgogne, dès le 30 et penultiésme aoust 1548... au profit de ladite Confrérie pour eux et leurs successeurs.... Chartes et confirmations des Roy très-chrestiens CHARLES VI, FRANÇOIS I^{er}, HENRY II, FRANÇOIS II, CHARLES IX, HENRY III, HENRY IV, LOUIS LE JUSTE XIII, a présent regnant, verifiées et registrées par tout ou besoin auroit este, ensemble autres pièces y appartenans... etc., à Paris, 1832.

¹ A consulter, parmi les intéressants documents trouvés par

Or, le cas fut le même pour la première troupe de Comédiens Italiens qui, depuis que le royaume

notre regretté et érudit confrère Ed. SOULIÉ et reproduits en son curieux ouvrage « *Recherches sur Molière et sur sa famille* » (in-8°, Paris, 1863), page 151, l'*Inventaire des titres et papiers de l'Hôtel de Bourgogne*. Ce précieux document fait partie des minutes de l'étude de M^e TOURILLON, de qui l'obligeance et le bienveillant accueil furent parfaits chaque fois que nous lui avons exprimé le désir de consulter les anciens répertoires. L'*Inventaire* désigné ci-dessus avait été communiqué à M. Eud. SOULIÉ par M^e TURQUET, prédécesseur de M^e TOURILLON.

AU SUJET DES « COMÉDIENS ANGLAIS » EN SÉJOUR ET EN REPRÉSENTATION À PARIS cette année 1598, et un peu plus tard, en 1604, voir dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (Tome premier, Année 1864, page 85), une très-intéressante *question* posée par Eud. SOULIÉ. Une réponse fut faite l'année suivante (Tome II, page 105), mais elle est loin d'être suffisante; et depuis, *question* et *réponse* en sont restées là. C'est un *desideratum* très-curieux sur lequel il faut revenir. Disons que c'est à M. Guillaume Guizot qu'il appartient de répondre par une notice historique et littéraire des mieux déduites et traitées. Il fait partie de la *Société* dite de SHAKESPEARE qui s'est formée à Londres : « *The New Shakspeare Society*. » Or, la question posée est toute *Shakespearienne*. Il s'agit de savoir non-seulement quels étaient ces « Comédiens Anglois » qui ont joué alors à Paris, mais encore et bien plus, quelles pièces de l'immortel auteur, à cette époque dans toute la vigueur de son génie, ils ont présentées aux Parisiens ? Le chef de la troupe au nom duquel fut signé, en date du 25 mai 1598, le bail de la grande salle et théâtre de l'Hôtel

se trouvait pacifié, vint à Paris pour y faire séance, le temps au moins d'une saison. Et ce fut l'année suivante, 1599, en avril.

Il faut croire que la compagnie nouvellement apparue avait tenté de s'affranchir, tout à la fois, de l'obligation de jouer sur le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, et de payer le tribut exigible au cas où elle aurait joué en tout autre endroit de la ville. De fait, *l'Inventaire des titres et papiers de l'Hôtel* comporte, entre autres, l'abrégé d'un acte judiciaire qui ne saurait laisser de doute sur l'intention de ces comédiens, préjudiciable aux confrères gouverneurs :

1599. 28 avril. Sentence du Châtelet de Paris entre les dits maîtres d'une part, et les soi-disant Comédiens Italiens du Roi, d'autre, par laquelle entre autres choses, est fait défenses tant aux dits Comédiens Italiens que autres, de jouer ni représenter ailleurs qu'au dit hôtel de Bourgogne, s'ils n'ont exprès pouvoir de la dite confrérie, comme aussi est fait défense à tous bourgeois de Paris de louer ès maisons à aucuns Comédiens.....

Significations des pièces de cet arrêt furent faites

de Bourgogne, s'appelait « Jehan SEHAIS ». Mais qui était ce Jehan Sehaïs? Quelle fut la durée de son séjour à Paris avec sa troupe? Quel fut son répertoire? Est-ce lui et cette même troupe qui revinrent à Paris en 1604 et jouèrent à Fontainebleau en la salle neuve, devant le Roi et la Cour, le mardi 18 septembre?

à Messieurs les comédiens tant français que italiens, ainsi que de la sentence du Prévôt de Paris portant défense à tous ceux de cette profession de louer dans la banlieue de Paris, sinon à l'Hôtel de Bourgogne. Les Italiens durent bien comprendre le sens et portée de la sentence du Châtelet, car à la date du même jour qu'elle fut rendue et produite, on trouve en l'inventaire précité que les maîtres et gouverneurs firent bail « à la troupe des comédiens, de la grande salle du dit Hôtel, moyennant le prix et aux charges, clauses et conditions portées¹ ».

Tel est le seul texte qui nous fournit des preuves de la présence à Paris d'une compagnie de Comédiens Italiens en l'année 1599. On aimerait à en connaître davantage². Mais ce n'est qu'avec l'année suivante,

¹ Ce bail fut passé, comme tous ceux qui suivirent jusqu'en 1614, par-devant HACUENIER et HUART, notaires. La succession de cette *Étude* est occupée aujourd'hui par M^e AUMONT-THIÉVILLE.

² Je n'ai pas obtenu d'informations suffisantes sur le séjour de la compagnie des Comédiens Italiens à Paris pendant cette année 1599, aussi n'en ferai-je pas plus long discours. Je ne saurais toutefois passer sous silence les informations données dans son ouvrage « *Dix-septième siècle, Mœurs, Usages et Coutumes* » par le bibliophile JACOB, M. Paul LACROIX, ce savant accompli dans tout ce qui tient au détail de l'histoire et des belles-lettres. « Les maîtres de l'Hôtel de Bourgogne, dit-il, tenaient

L'année du mariage du Roi, que des informations plus variées et plus piquantes que celles du Châtelet, ne font plus défaut à l'intérêt et à la curiosité qui se peuvent attacher aux mouvements successifs des troupes de la Comédie Italienne en France. Nous ne sommes d'ailleurs pas loin du temps où, pour faciliter l'accomplissement de ces mouvements, il faudra que la Cour de France ouvre des négociations et qu'elle y donne suite comme pour affaires d'État. L'attrait des recherches n'en sera que plus vif.

à conserver dans leur théâtre la vieille farce qui avait remplacé les mystères et qui répondait bien à la tournure gauloise de l'esprit national. Ils traitèrent au mois d'avril 1599 avec des Comédiens Italiens qui se disaient « Comédiens du Roy », parce que le Roi les avait mandés plusieurs fois au Louvre, et ils leur louèrent la grande salle de l'Hôtel par bail... Ces Comédiens étaient les associés d'une troupe de Comédiens français qui s'intitulaient « Comédiens ordinaires du Roy », parce que Henri IV les avait reçus aussi au Louvre et s'était beaucoup diverti de leurs comédies. Les deux troupes s'installèrent donc à l'Hôtel de Bourgogne et se partagèrent les sept jours de la semaine. Les Italiens se réservant le mardi, le jeudi et le samedi, les Français s'attribuant les quatre autres jours, y compris le dimanche. »

J'aurais été très-curieux de consulter l'original du bail contracté, et je l'ai demandé chez M^e Aumont-Thiéville, successeur médiat des notaires qui l'ont dressé, mais malheureusement les *minutes* conservées ne remontent pas jusqu'à cette date.

Le mariage du Roi avec la Princesse de Toscane, Marie de Médicis, fut activement négocié puis conclu pendant l'hiver de l'année 1600, mais il en était déjà grandement question depuis le mois de mai de l'année précédente. On convint de part et d'autre que le Roi irait au-devant de la Reine et qu'il l'attendrait à Marseille ou à Lyon. Ce fut certainement, à cette occasion de son prochain mariage, que Henri IV pensa, dès la fin de l'année 1599, à s'assurer de la présence en France, pour l'année suivante, des comédiens italiens de M. le duc de Mantoue.

Il s'était formé, sous les auspices de ce prince, depuis quelques ans, une troupe fort bonne. Les États d'Italie la recherchaient pour les passe-temps de chaque carnaval. La cour de Toscane, la cour de Turin, Milan, Venise et autres Seigneuries lui donnaient, à tour de rôle, toutes les marques possibles de la faveur. Cette compagnie, parmi ses sujets, avait un excellent *Arlequin*, Mantouan de naissance, qui d'esprit bien osé, très-gouaillieur, et bon diseur, ainsi qu'il convenait à son personnage, avait acquis de la réputation auprès des souverains. Il en était qui ne croyaient point manquer à la dignité de leur personne souveraine en écrivant à

Messire Arlequin. Henri IV fut du nombre. Donc, sans plus regarder en son livre des cérémonies ou en aucun des registres du protocole royal, il lui fit tenir par M. de Rohan son cousin, alors à Florence, la lettre qui suit, datée de Paris le 21 décembre 1599 :

ARLEQUIN. Etant venue jusqu'à moi votre renommée et celle de la bonne compagnie de comédiens que vous avez en Italie, j'ai désiré de vous faire passer les monts et vous attirer en mon royaume. Ne manquez pas cependant de faire volontiers aussitôt ce voyage pour l'amour de moi, avec votre compagnie, j'aurai à grand plaisir de vous voir, comme de vous avoir à mon service, et vous promets que vous serez les bien venus et bien vus, vous assurant que serez bien traités pour votre avantage et profit et que vous ne regretterez pas le temps que vous aurez employé à mon service comme vous connaîtrez en effet. Priant Dieu, Arlequin, qu'il vous ait en sa sainte garde. De Paris le 21 décembre 1599.

HENRY¹.

Arlequin, tout fier, — et vraiment il avait raison de l'être, — manda la copie de la lettre royale au secrétaire d'État de M. le grand-duc de Toscane avec

¹ Voyez l'*Introduzione* aux *Scenari inediti* par M. Adolfo BARTOLI, page 135 (G. C. Sansoni, édit., 1880). L'auteur a trouvé ce document épistolaire aux ARCHIVES D'ÉTAT, à Florence. *Carteggio univ.*, F. 896. C. 499. Il est en italien.

lequel il correspondait aussi, en telles ou telles occasions¹. Il allait de soi que c'était pour que ledit secrétaire montrât le beau billet à M. le grand-Duc, voire à madame la princesse Marie sa nièce, considérée déjà comme fiancée au Roi Très-Chrétien, ou du moins bien à la veille d'être déclarée telle. On verra plus loin, quel bon souvenir cette princesse devenue Reine-Mère et Régente, avait gardé du comédien, et toute la négociation qu'elle ouvrit et accomplit elle-même par force lettres et force intermédiaires, pour avoir à la Cour ce même Arlequin et sa compagnie.

On était convenu d'abord que la Compagnie se rendrait en France après Pâques. Arlequin le dit dans une sienne lettre. C'était fort exact, car, dès

¹ Lettre d'Arlequin à *Belisario Vinta*, secrétaire d'État, datée de Mantoue le 18 mars 1600. (*Idem*, p. 134.) C'est dans cette lettre qu'Arlequin dit que la lettre du Roi du 21 décembre précédent avait d'abord été envoyée à M. de Rohan, qui la lui avait fait parvenir. Ce doit être d'une exactitude formelle, car non-seulement M. de Rohan était en Italie depuis le mois d'avril de cette même année 1599, mais il était à Florence en ce même mois de décembre aussi, où le Roi envoyait alors de nombreux courriers; la négociation du mariage s'y traitant très-activement. L'ambassadeur vénitien à Paris dit dans sa dépêche du 26 décembre : « M. de Rohan a écrit de Florence à M. de Loménie, secrétaire du Roi....., etc. »

le mois d'avril, le 19, M. le duc de Mantoue, Vincent I^{er}, adressa deux lettres en France, l'une au duc d'Aiguillon, fils du duc du Maine, l'autre au duc de Nevers, pour recommander sa compagnie à leur bienveillance. Les termes de ces deux lettres sont à l'honneur des comédiens :

« TRÈS ILLUSTRÉ ET EXCELLENTISSIME PARENT TRÈS HONORÉ (écrit M. de Mantoue au duc d'Aiguillon). Les comédiens « *Accesi* » devant se rendre dans le royaume pour représenter leurs comédies, l'affection que j'ai pour eux, par suite de la profession qu'ils ont toujours faite de vivre sous mon patronage, m'a porté à m'adresser à la bienveillance de Votre Excellence pour leur donner l'appui de son autorité. Je la prie donc de les avoir pour recommandés et de les favoriser à l'occasion. Je m'en tiendrai pour obligé fort particulièrement et serai prêt à vous être agréable dans les occasions qui se présenteront ¹. »

Dans la lettre au duc de Nevers, Monsieur de Mantoue s'exprimait à peu près dans les mêmes termes. Il ajoutait seulement que Son Excellence, en favorisant messieurs les comédiens, pouvait être assurée de faire ainsi du bien à personnages qui s'en rendaient méritants par leur profession. « Qui les

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Maison de *Gonzague*. Série de FRANCIA. Le duc d'Aiguillon venait précisément de prendre séance au Parlement en qualité de pair de France.

entendra, disait-il encore, ne pourra être que des plus satisfaits, car ils sont « *bonissimi recitanti* ».

Il y eut quelque retard au voyage, et il en fut ainsi chaque fois que *questi signori* durent se mettre en route pour passer les monts.

Le Roi d'ailleurs ne quitta Paris que le 16 juin pour entreprendre son voyage à Lyon. Il s'arrêta à Fontainebleau jusqu'au 26, partit pour Moulins, et fut à Lyon le 9 juillet. Il y trouva arrivé, depuis trois semaines, le signor Drusian Martinelli, mari de madame Angelica, l'une des comédiennes de la troupe, et frère de Tristano Martinelli, qui s'était rendu presque célèbre, depuis quelques ans, en son personnage d'*Arlequin*. Drusian faisait fonctions de directeur de la compagnie des « *Accesi* », mais ses *sujets* ne l'avaient pas encore rejoint. Monsieur de Savoie qui se plaisait fort à leurs récitations, les retenait à Turin. Henri IV, à peine arrivé, avait fait appeler le signor Drusian et l'avait chargé de retourner vers Turin pour en ramener immédiatement la Compagnie.

Drusian ne dut point perdre de temps, car l'ambassadeur de Venise qui avait rejoint la Cour à Lyon avec les autres ambassadeurs étrangers, donnant des nouvelles du Roi, dans sa dépêche du 8 août, dit :

« Le Roi, grâces à Dieu, est en très bonne santé; sa bonne mine en est bonne preuve. Il va presque chaque jour se divertir aux comédies qui sont représentées par des Italiens¹. »

Mais le mauvais vouloir de Monsieur de Savoie, dans l'exécution du traité relatif au marquisat de Saluces, ayant fait soudainement prendre les armes au Roi, Henri quitta Lyon et les comédiens pour ne les retrouver que quelques mois plus tard, après prompt victoire d'ailleurs. Parti avec les gardes-françaises dans la direction de Grenoble et de Chambéry le 12 août, il revint triomphant, ayant pu écrire à Marie de Médicis, après la prise de Montmélian, « qu'il avait enlevé à Monsieur de Savoie la plus belle plume qu'il eût à son chapeau² ». C'était se conduire et parler en belles façons de chevalerie, et tout à propos, car Marie venait alors de mettre pied sur terre de France à Marseille, où elle avait attendu que le Roi lui donnât avis de se rendre à Lyon. Elle y arriva le 3 décembre, et peu de jours après, le 9, Henri IV tout victorieux l'y vint trouver pour la saluer reine et épouse. Le Légat

¹ ARCHIVES DE VENISE, *Correspondance de France*. Ambassade de FRANCESCO CONTARINI.

² Dépêche de l'ambassadeur vénitien, datée d'Avignon, le 21 novembre. La Reine y était arrivée le 19.

arriva le 14, et le mariage royal fut célébré le 17.

Ce fut le cas, mieux que jamais, pour messieurs les Comédiens italiens de reprendre l'ordinaire de leurs représentations devant la Cour, fort brillamment augmentée. Ils se trouvèrent, du reste, dès l'arrivée de la Reine en compagnie bien connue d'eux. Marie de Médicis avait une suite nombreuse de Florentins¹, et comme le grand-Duc son oncle avait en grande faveur ces mêmes comédiens, il se trouva que la nouvelle reine et tout son monde les avaient tous connus, pendant les divers séjours qu'ils avaient faits à la cour de Toscane.

Le lieu qui leur avait été tout d'abord accordé pour jouer leurs comédies, avait soulevé quelques rumeurs parmi messieurs du clergé, mais le Roi avait compris que la faveur était trop vive, et il apaisa tout. Ce lieu devait être la salle des enfants de chœur de l'église de Saint-Jean, près l'archevêché où le Roi et la Reine devaient loger. Messieurs du chapitre eurent l'esprit d'envoyer tout aussitôt vers le Roi, en Savoie, où il faisait la guerre, « messire

¹ « L'état de sa maison est fait (écrit le S^r La Brosse au duc de Mantoue), elle a retenu à son service quasi tous ceux qu'elle avoit amenez avec elle... »

Jehan Rolland, prêtre-procureur et covicaire, pour remonstrer à Sa Majesté le scandale qui fût advenu » si les comédiens eussent joué dans « la salle des cleryons » ainsi qu'elle le leur avait accordé auparavant, « lesquels remonstrances le Roi print en fort bonne part, et manda aux dits sieurs du chapitre que cela ne seroit pas ¹ ».

Le séjour à Lyon, depuis que la Reine y était arrivée, fut d'un mois et demi environ. Il est à croire que la compagnie des comédiens fit son départ pour Paris, en même temps que la Cour, du 20 au 25 janvier 1601. Le Roi était parti le 21, et la Reine, le lendemain. Henri IV se rendit cette fois à Paris en six jours. La Reine ne pouvait voyager aussi vite ; elle prit tout le temps voulu avec ses postes jusqu'à Roanne, d'où par bateau elle fut conduite à Briare. On suivait alors la route vers Montargis, Nemours et Fontainebleau. Le froid fut excessif, et la Reine, pour se préserver la figure

¹ Ce document est cité dans l'intéressant ouvrage publié par M. C. BROUCHOUD, avocat à la Cour de Lyon, en 1865 : *Les origines du Théâtre de Lyon, mystères, farces et tragédies, troupes ambulantes de Molière, notes et documents, etc.* (N. Scheuring, édit.) L'auteur l'a extrait du Registre 66 des *Actes capitulaires de la procure de Sainte-Croix*. ARCHIVES DE L'HÔTEL DE VILLE : Bureau État civil.

de trop cruelles atteintes, dut voyager masquée. Elle s'arrêta à Nemours. Le Roi l'y vint prendre pour la conduire à Fontainebleau où elle demeura quatre jours avant de se rendre à Paris. Elle y arriva enfin le 8 de février et elle étonna, dit-on, les Parisiens qui furent surpris de la voir beaucoup mieux que ses portraits ne le leur avaient fait croire. Un détail curieux est celui-ci : au lieu de se rendre tout droit au Louvre, la Reine alla descendre, dès son arrivée à Paris, au faubourg Saint-Germain, en la belle maison du sieur de Gondy son chevalier d'honneur, chez lequel elle passa deux jours, se plaisant à la vue de toutes les richesses qui y étaient rassemblées en meubles rares et objets curieux non moins qu'à la visite des magnifiques jardins. Elle passa deux autres jours au quartier de l'Arsenal, chez le S^r Zamet, grand financier du temps, fort ami du Roi, et surintendant de la maison de la Reine, soupant l'un de ces deux soirs, pour la première fois chez M. de Rosny, depuis duc de Sully. Ce ne fut que le cinquième jour qu'elle se rendit au Louvre¹. C'était

¹ ARCHIVIO DI STATO, à Florence. J'emprunte ces menus détails aux correspondances diverses des personnages de la suite de la Reine, lesquels informaient le grand-duc par des lettres fréquentes sur les mouvements et actions de Marie de Médicis

le temps de la foire Saint-Germain si populaire et si hantée d'un chacun. Le moment était propice pour les Comédiens italiens qui, il est vrai, n'avaient pas dû suivre la poste aussi vite que le Roi, mais assurément, n'avaient pas dû mettre plus de temps que la Reine n'avait fait.

La Compagnie du reste, ainsi qu'il arrivait le plus souvent en ses divers déplacements en Italie, n'avait pas été sans troubles intérieurs. Les premiers sujets, *Arlequin* et *Fridelin* avaient eu force querelles à Paris. Fridelin avait porté plainte contre Arlequin dans une lettre au duc de Mantoue leur patron. Il va jusqu'à parler de persécutions de la part du bon comique, persécutions qui l'ont amené à rompre avec la Compagnie et à faire cause commune avec la signora *Diana* qui n'a pas eu moins que lui de valables motifs de doléances. A entendre signor Fridelin, maître Arlequin ne pensait à rien moins alors qu'à le faire assassiner, « poussé qu'il est par la crainte que, lui Fridelin, ne révèle à Son Altesse ses mauvais procédés et qu'une fois arrivés en Italie, il ne lui fasse payer chèrement ses fautes ». Nous trou-

depuis son départ de Florence. Voyez les lettres du S^r GIOVANNINI et autres. M. Berchtold ZELLER en a fait fort bon usage pour son travail publié sur *Marie de Médicis*.

vous ces détails dans une lettre du comédien « Pier Maria Cecchini » dit « *Fritellino* » adressée de Paris le 3 juillet 1601 au duc de Mantoue, qui lors était en Croatie faisant avec les Hongrois la guerre contre le Turc. Il est bien regrettable pour notre curiosité littéraire qu'au lieu de s'étendre sans cesse en plaintes réciproques dans leurs correspondances, ces beaux sujets n'aient pas plutôt pensé à rendre bon compte de leurs représentations, du choix et du genre des pièces, de l'accueil de la Cour, de la façon dont les Parisiens les écoutaient.

Quoi qu'il en fût de ces lamentations, sans doute un peu bien exagérées par ces « frères ennemis », on n'en était pas moins bons comédiens aux scènes que l'on avait à jouer en commun pour le plaisir du Roi ou le contentement du public. *Fridelin*, c'est vrai, ou pour mieux dire en ce cas, Pier Maria Cecchini, était d'un naturel moins allègre. Mais, fort bon observateur, il composait à ses heures de bons *scenari* pour la *commedia dell'arte*; nous en dirons plus long sur lui, lorsqu'en 1608, nous aurons à le revoir à la Cour, dirigeant cette fois la Compagnie. Quant à Arlequin, — disons Tristano Martinelli¹,

¹ Voyez au chapitre « sixième » le portrait plus au complet du Sr Tristano MARTINELLI dit *Arlequin*. avec les docu-

puisqu'il s'appelait ainsi, — il était d'une audace qui n'avait point de limites ; avide, fort avide par tempérament, portant maintes fois ses réparties et ses à-propos à des idées de lucre et d'intérêt, se jouant et se gaussant à merveille d'ailleurs, hors même de la scène, et prenant des situations d'une franchise inconnue avant lui chez le Roi.

A ce premier voyage en France, pendant le séjour à Lyon, il lui avait pris la plaisante fantaisie de présenter au Roi un livre simulé sous le respectable titre de « *Compositions de Rhétorique*¹ », dont il se disait l'auteur. Ce fut sa façon de demander à Henri IV et à la Reine la chaîne d'or et la médaille, pesant bon poids royal, qui d'ailleurs ne lui auraient point fait défaut, l'usage étant que chaînes et médailles fussent ainsi données en signe de satisfaction non moins royale. Ce livre des « *Compositions de Rhétorique* » de *M^r Don Arlequin, comicorum de*

ments particuliers que nous avons trouvés sur sa personne.

¹ Il n'existe sans doute présentement qu'un seul exemplaire de ce livre singulier, conservé à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Je n'en aurais assurément pas connu l'existence sans la rencontre fortuite d'une *note* donnée par P. J. MARIETTE en son *Abecedario* publié par MM. DE CHENNEVIÈRES et DE MONTAIGLON, tome XII des *Archives de l'Art français* (In-8°. Paris, Dumoulin, 1859-1860.)

civitatis Novalensis, corrigidor de la bona lingua francese et latina, conduitier de comediens, connestable de messieurs les badauds de Paris, capital ennemi de tuts les laquais... est de soixante-dix pages, d'élégant format in-quarto, dont cinquante-neuf pour le moins ne comportent d'autre matière que le papier blanc avec le seul titre courant et une double réglure d'encadrement. La composition des onze autres pages consiste en celle du titre ci-dessus, de l'enseigne de l'imprimerie qui est « *de là le bout du monde* », et de la dédicace au Roi « *Au magnanime Monsieur, Monsieur Henry de Bourbon premier bourgeois de Paris, chef de tuts les messieurs de Lyon, amiral de la mer de Marseille, maistre de la moitié du pont d'Avignon et bon amy du maistre de l'autre moitié, dependier libéral de canonades, terreur du Savoyard, Spavente des Espagnols, Secrétaire secret du plus secret cabinet de Madame Maria de Medici, Grand Thresorier des Comediens Italiens, et Prince plus que tout autre digne d'estre engravé en médaille tant désirée¹* ». A la dédicace qui forme la seule page remplie

¹ Ce ne sont pas là tous les titres et toutes les qualités qu'Arlequin donne au Roi dans cette dédicace. Nous ne reproduisons ici que les plus plaisants. Les autres visent surtout les conquêtes si rapides et toutes récentes que Henri IV venait de faire sur Monsieur de Savoie.

dans le volume, maître Don Arlequin, l'auteur, a ajouté çà et là quelques images arlequinesques d'assez bonne venue¹, et l'énoncé, le seul énoncé de « *Livre premier de Rhétorique* », « *Livre second, idem* », « *Livre troisième, idem* », avec rien au-dessous. Tel fut l'hommage littéraire d'Harlequin rhétoricien au Roi de France et de Navarre².

C'est de ce même comédien que parle Tallemant des Réaux, lorsque, sans le nommer autrement que *Arlequin*, il raconte au chapitre des anecdotes, de Henri IV, ce plaisant épisode :

« Harlequin et sa troupe vinrent à Paris en ce temps là, et quand il alla saluer le Roy, il prit si bien son temps, car il estoit fort dispos, que Sa Majesté s'estant levé de son siège, il s'en empara, et comme si le Roy eust été Harlequin : « *Eh bien ! Harlequin, luy dit-il, vous estes venu icy avec votre troupe pour me divertir, j'en suis bien aise, je vous promets de vous protéger, de vous*

¹ Ce sont portraits de l'*Arlequin masqué*, de son camarade et confrère *Pantalon*, et de son autre camarade et confrère *Le Capitan*, gravés sur bois.

² A la page 57, se trouve un songe mis en rimes où Arlequin expose que le matin même il avait rêvé qu'un faquin d'importance le tirant par le ventre, lui avait dit : « *Monsieur Harlequin, Habebis medagliam et colanam* », à quoi tout en dormant, il aurait répondu : « *Plaise à Dieu de nous faire voir le prompt accomplissement de ces solides espérances?...* »

donner tant de pension, etc., etc. » Le Roy ne l'osa des-
dire de rien, mais il luy dist : « *Holà, il y a assés long
tems que vous faictes mon personnage : laissez le moy
faire à ceste heure* ¹. »

C'est encore à ce même Arlequin, et pendant ce
même séjour, que le poète Isaac Du Ryer, en ses
rimes dédiées à « Monseigneur de Bellegarde » sous
le titre de « *Le Temps Perdu* », adresse son applau-
dissement sous forme de sonnet :

*« Admirable Harlequin qui dans ton escarcelle
Par ta seule posture enfermes le soucy,
Je crois qu'un bon démon t'a fait venir icy
Exprès pour me venger d'une dame infidelle* ². »

On voit qu'il avait conquis la vogue. Certes, il
était lors en son beau temps. Ce fut lui qu'on revit
à la Cour en 1614, et même en 1620, mais nous
dirons cela en son lieu et place, et bien au long dans
la suite de ce récit.

Nous aurions voulu connaître ses autres compa-
gnons en France, à ce séjour de l'année 1601, par
quelque lettre signée collectivement des noms de

¹ Les *Historiettes* de TALLEMANT DES RÉAUX, t. I^{er}, page 16
de l'excellente édition donnée par MM. DE MONMERQUÉ et
Paulin PARIS. (1854, Techener.)

² Sonnet VI, page 16. (Bibl. Nat., *Imprimés*, Y, 4832.)

toute la troupe, ainsi qu'il en existe pour les temps qui suivirent. Mais nous sommes réduits à ne pouvoir signaler que *Fridelin*, déjà nommé et ce même Flaminio Scala, de qui nous avons contesté la présence à Blois, en 1577, au voyage des « *Gelosi* ». Cette fois, il n'est guère à douter qu'il fût de la partie, et sous le nom et dans le rôle de « *Flavio* », car précisément à Lyon, en cette année 1601, le sieur Roussin libraire débita une comédie ainsi présentée au public : « *Il Postumio comedia del signor J. S. posta in luce par Flaminio Scala Comico Acceso* ¹. » Elle était dédiée « au très-illustre seigneur et patron très-respecté le seigneur Sébastien Zamet » le financier fameux, chez qui le Roi faisait volontiers le bon compagnon. On voit aussi par les doléances précitées de Fridelin à monsieur de Mantoue que l'une des comédiennes était la *signora Diana*. Mais quelle était cette *signora Diana*? Était-elle « la *signora Diana Ponti, dite Lavinia, Comica desiosa* », dont les poésies furent imprimées? Elle n'en serait que plus intéressante à connaître. Quant aux *scenari* qu'ils ont représentés et sur la donnée desquels chacun et chacune improvisaient des dire^s récréatifs, nous sommes d'avis que les

¹ In Lione, appresso Jacomo Roussin, MDCI.

principaux se doivent trouver parmi ceux dont le même Flamino Scala a eu le soin de nous produire les titres, en son livre publié plus tard, « *Il Teatro delle Favole rappresentative* », tels que *I due vecchi Gemelli*; *La fortuna di Flavio*; *Flavio tradito*; *Il vecchio geloso*; *La finta pazza*; *Il marito*; *Il dottor disperato*, etc.¹.

Le contraste que le jeu de la comédie à l'improvisu devait produire avec le genre des représentations données en ce même temps par les Comédiens français, fut vraiment complet. Toutes les pièces françaises jouées, en effet, pendant cette année 1601, semblaient n'être sorties que de l'Écriture sainte, tout en n'étant pas, pour cela, bien merveilleuses. A part *La Sophonisbe*, tragédie du S^r de Monstreux, et *Les chastes et loyales amours de Théagène et de Chariclée*, par Hardy, les pièces produites furent la reprise de *Joseph le Chaste* et de *Jephté* ou *Le Vœu*, *Achab*, *Lucrece* ou *l'Amour divin*, par le S^r de Marcé, *Sainte-*

¹ Voici le titre exact de ce curieux petit livre : *Il Teatro della Favole rappresentative overo La Ricreatione comica, boscareccia et trajica*, divisa in cinque giornate composte di FLAMINIO SCALA detto FLAVIO comico del serenissimo signor duca di Mantova. (In *Venetia*, appresso Gio : Batt. Pulciani, 1611.) Il est dédié au comte Ferdinando Riario, marquis de Castiglione de Val d'Orcia.

Cécile et Job, par le S^r Scevole de Sainte-Marthe. Ces choses se jouèrent soit à l'hôtel d'Argent, soit à l'hôtel de Rheims. Mais il est à croire qu'au théâtre de l'hôtel de Bourgogne, il se donnait des pièces où la joie trouvait meilleur compte.

La Compagnie des « *Accesi* » était encore à Paris en octobre de cette année 1601, mais le bruit de son départ pour retourner en Italie devait commencer à se répandre. En ce temps même, en effet, la comtesse Marie de Boussu, dame de la cour de Bruxelles, demandait comme une faveur à Monsieur de Mantoue qu'il permit à ses comédiens, encore à Paris, de se porter dans les Flandres et en Brabant pour le charme et le divertissement public en ces pays :

« Pour me rendre au désir (écrit la comtesse) de quelques dames de Flandres, j'ai fait tous efforts pour que *Fridelin* et ses compagnons vissent passer deux mois de ce côté, mais, malgré toutes mes prières, je n'ai pu le persuader. Il allègue pour s'excuser qu'il est au service de Votre Altesse Sérénissime et que sans sa permission, il n'oserait point demeurer plus long-temps hors d'Italie. Je prie Votre Altesse de faire que ces Dames puissent avoir la satisfaction d'entendre ici ce comédien que plusieurs d'entr'elles ont déjà entendu à Paris, où véritablement il a réussi à merveille, et si parfaitement même,

que le Roi, me dit-on, désire qu'il y fasse un nouveau séjour¹. »

Nous n'avons pas retrouvé le texte de la réponse que dut faire M. le duc de Mantoue à madame de Boussu. Les nouvelles de la compagnie des « *Accesi* » se rapprochant le plus de la date de la lettre de cette dame, sont datées de Turin le 2 février 1602. Et, comme dans cette lettre à monsieur de Mantoue, *Fridelin* parle d'intrigues qui se seraient passées dans la Compagnie, à Rome, pendant l'Avent², il faut conclure que la troupe des Comédiens italiens, arrivés en France à Lyon, pendant l'été de l'année 1600, puis à Paris durant l'hiver de 1601, était retournée en Italie à la fin de l'automne de cette même année.

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Maison de *Gonzague*. Carton : *Francia*. La lettre est écrite en italien datée « di Parigi li 20 ottobre 1601 ».

² Idem. Ibid. Carton : *Savoia*.



CHAPITRE QUATRIÈME

SOUS LE RÈGNE DE HENRI IV.

II

1603-1604.

Arrivée à Paris d'une troupe nouvelle. — Elle est dirigée par *Isabella Andreini*, comédienne, et Francesco Andreini, qui jouait les « Capitan ». — Notice sur Francesco *Andreini*. — Notice sur *l'Isabelle*. — Tous les deux comédiens et auteurs. — Véritable célébrité de *l'Isabelle*. — Curieux détails. — Le poëte Du Ryer à *Isabelle comédienne*. — Autres personnages de la troupe. — Recherches à faire. — Séjour de la Compagnie à Fontainebleau au second voyage de la cour, en 1603. — Le Roi Henri IV à cette époque. — Spécimen des divertissements et propos du capitaine Spavente. — La troupe venue en 1603 prend congé au printemps de 1604. — Lettre de la Reine à sa sœur la duchesse de Mantoue en faveur de *l'Isabelle* et de la troupe. — Départ. — Mort de *l'Isabelle* à Lyon. — Honneurs extraordinaires qui lui sont rendus. — Extrait du Registre de la Procure de Sainte-Croix à Lyon, à la date de la mort de *l'Isabelle* le 11 juin 1603. — Curieux éloge de la comé-

dienne par Pierre Mathieu, historiographe du Roi, en son *Histoire de France*.

Il y eut de nouveau la Comédie Italienne à la Cour en 1603. Une compagnie de Comédiens y était arrivée sur l'appel du Roi et de la Reine. Le commencement et le cours de la négociation qui dut présider à leur engagement et à leur départ, échappent aux recherches. Mais, d'après certaines données, cela dut se passer pendant l'automne de 1602. Nous trouvons, en effet, une lettre française d'un certain Ferugères écrite de Turin¹, le 28 septembre 1602, qui nous le montre essayant de former une troupe pour le service du Roi avec le comédien *Pedrolin*, lequel, du reste, faisait des difficultés.

Arlequin ne fut point de la fête, cette fois. Les deux principaux personnages furent *Francesco Andreini* et l'*Isabella*, le mari et la femme. Ils étaient, assurément, les deux plus célèbres comédiens de l'Italie, à cette époque.

L'un et l'autre avaient acquis un rare talent et honoraient extrêmement la profession dramatique. Ils ont laissé d'eux un nom qui est resté célèbre dans les annales de l'ancien théâtre ; l'épouse, *Isabelle*, plus encore que l'époux, *Francesco*. L'un et

¹ ARCHIVES DE MANTOUE, *Correspondance*. Série *Savoia*.

l'autre aussi ont laissé des œuvres que recherchent encore les curieux de l'histoire littéraire.

Voici qui était Francesco Andreini. Né en Toscane, à Pistoia, en 1548, il avait marqué, dès sa jeunesse, du goût pour les belles-lettres, puis avait voulu voyager. Mais alors il eut des aventures, fut pris par le Turc et réduit à l'esclavage pendant près de huit ans. Délivré, il fit retour en Italie, s'enthousiasma pour la profession de comédien dont il avait, d'ailleurs, sous les yeux les types et caractères les plus accomplis dans la *commedia dell' arte*. Il fit partie d'une Compagnie, et épousa en 1578 la jeune *Isabella* de Padoue, dont les débuts venaient d'être si heureux dans l'une des deux troupes qui floris- saient alors; chez les *Gelosi*, ce nous semble. Un document certain nous le montre engagé dans la compagnie de ce nom, lui et l'Isabelle, en 1583 pour jouer à Venise¹. Il avait d'abord tenu le rôle agréable de l'*innamorato*, mais son talent le portait à un rôle tout contraire, infiniment comique, et auquel il donna le caractère le plus original².

¹ ARCHIVES DE MANTOUE, *Correspondance*. Série *Savoia*. Di Ferrara, le 13 avril 1583.

² Voir détails biographiques dans les *Notizie Istoriche* déjà citées de FRANCESCO BARTOLI. (Padoue, 1780.)

« Alors que j'appartenais à la compagnie des *Gelosi*, — dit-il dans une lettre-préface à ses « *Gentilissimi Lettori* » — je m'imaginai de représenter dans les comédies le rôle d'un soldat superbe, ambitieux et vantard, me faisant appeler « *Le capitaine Spavente du val d'Enfer* ». Ce rôle me convint tellement que j'abandonnai celui que j'avais de l'*Innamorato* et qui était principal. Et comme j'aspirais à ne pas déchoir de la quelque réputation que j'avais acquise en ces temps fameux pour la compagnie, je mis tout mon zèle à l'étude du rôle du dit *capitan*, pour le rendre parfait¹. »

Ce Francesco Andreini avait d'ailleurs toute sorte de dons et qualités pour varier ses rôles à caractère. Il créa les types, moins durables il est vrai, du *docteur Sicilien*, du *nécromancien Falsirone* et du *berger Corinto*. Dans ses *Ragionamenti*, c'est de lui que parle son fidèle interlocuteur Trappola, lorsque lui ayant entendu citer le personnage du *Capitan*, il lui répond :

« Oui, oui, je me souviens bien de lui, moi aussi, patron, et je jurerais que je l'ai entendu à Milan, à Portafosa, dans la maison des *Incarlatini*, réciter avec les personnages dont vous venez de célébrer les noms. Je me souviens même qu'il faisait le rôle infiniment bouffon d'un docteur sicilien, et celui d'un nécromancien appelé *Falsirone* tout à fait surprenant pour la quantité de

¹ *Le Bravure del Capitan Spavento*. (Venise, 1624.)

langues qu'il savait parler, comme le français, l'espagnol, le slave, le grec, le turc. Merveilleusement aussi, il jouait le rôle d'un berger appelé *Corinto*, dans les pastorales, avec divers instruments de musique, principalement des flûtes dont il s'accompagnait en chantant des poésies bocagères et singulières, à l'imitation de Sannazar, et tout comme un vrai pâtre napolitain ¹. »

A la mort de l'Isabelle, dans les circonstances advenues en France que nous dirons tout à l'heure, il quitta la profession et vécut à Mantoue sous la protection du souverain qui, ainsi que divers autres princes, l'avait honoré de grandes faveurs. Bartoli assure que son portrait, fait par Bernardino Poccetti, se voyait dans le cloître de la *Santa Annunziata* de Florence. Andreini a publié en 1607 ce livre d'entretiens, *Ragionamenti*, souvent cité, mais peu rencontré, et qui est une source de bons renseignements pour l'histoire de la *Commedia dell' arte*, sous le titre de « *Le Bravure del capitano Spavento divide in molti ragionamenti in forma di dialogo di Francesco Andreini da Pistoia, comico Geloso* ² ». Il en existe plusieurs éditions et une traduction en français

¹ *Le Bravure del Capitan Spavento*, pages 27, 28.

² Il y eut diverses éditions à Venise. L'une en 1607, première partie seulement ; la seconde partie en 1618 ; une autre édition, Venise, 1624 : en soixante-cinq *Ragionamenti*, 132 pages.

extrêmement abrégée dès l'année 1608, « *Les Braveries du capitaine Spavente* », due au sieur Jacques de Fonteny Parisien ¹, lequel était contrôleur des comédiens étrangers au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Andreini, dans sa lettre encore aux « *Gentilissimi Lettori* », explique comment et pourquoi il a mis la plume à la main :

« Arrivé au terme convenu entre les *Gelosi*, et après la perte de ma très-chère épouse, lumière et splendeur de cette méritoire et honorée compagnie, je fus conseillé, par de nombreux amis, de composer quelque ouvrage et de le faire imprimer pour laisser de moi quelque souvenir, suivant ainsi, en son honorable renommée, ma femme qui a laissé au monde, avec tant de gloire, son très beau recueil de *chansons*, sa très jolie œuvre *Mirtilla* composition pastorale, et le recueil de ses *lettres* très belles ². »

L'épouse de Francesco Andreini était donc l'*Isabella*, comédienne qui véritablement fut honorée autant que femme de condition — comme on disait — aurait pu l'être. Le Roi l'avait fort demandée en Italie pour qu'elle vînt à Paris, à la cour, avec sa

¹ *Divisées en plusieurs discours en forme de dialogue*, de François Andreini de Pistoie, comédien de la compagnie des *Jaloux*, traduites par J. D. F. (Paris, David Leclerc, 1608.)

² *Le Bravure*, etc. Lettre dédicatoire.

troupe. Née à Padoue en 1562, mariée à l'Andreini en 1578, elle eut sept enfants, dont quatre filles. La Grande-Duchesse de Toscane prit l'aînée dans sa maison, et la Duchesse de Mantoue prit la seconde¹. L'un des fils fut comédien célèbre, sous le nom de *Lelio*, et auteur de nombreuses pièces de tout genre jouées partout où il y eut une scène italienne au dix-septième siècle. Nous le trouverons en France, diverses fois, sous le règne de Louis XIII. On voit par des écrits du temps qu'Isabelle eut acquis bientôt un nom incomparable dans la profession dramatique. Lorsque son mari, dans l'excès du regret que lui causa la mort prématurée de l'Isabelle, la proclamait « *monarchessa delle donne belle e virtuose* », il disait peut-être vrai. Au chapitre des louanges pour célébrer sa femme, il ne sait, du reste, où s'arrêter : « *Bella di nome, bella di corpo, — il le pouvait savoir — bellissima d'animo.* » Si lui seul eût décerné des lauriers à sa femme, on pourrait faire quelque réserve sur les mérites du personnage. Mais il faut convenir qu'il n'y a pas eu d'expression magnifique, dont ses contemporains ne se soient servis,

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Une lettre d'elle à la princesse de Mantoue datée de Florence, 14 janvier 1587, signée : *Isabella Andreini comica Gelosa*, et une autre lettre à la même : 5 avril, de Florence aussi.

pour porter aux étoiles tous ses talents. L'applaudissement, la déclaration du triomphe venaient de tous. Le cardinal Aldobrandini lui faisait, à Rome, les plus grands honneurs de sa table, et le Tasse et l'Arioste, les honneurs plus grands encore de leurs sonnets. Il ne lui manqua même pas d'être admise et couronnée en des académies¹. Sa première production fut une pièce pastorale — sorte de féerie à la mode du temps — la *Mirtilla*, imprimée à Milan² en 1588. Puis il y eut ses poésies, ses *rime*, dont une première composition parut à Milan³ encore en 1601, et une seconde précisément à Paris en 1603, pendant le séjour dont il est ici question⁴. La lettre dé-

¹ Voir FRANCESCO BARTOLI, LOUIS MOLAND, ADOLFO BARTOLI, tous les écrivains du reste qui ont écrit sur les comédiens et sur les *Comédies dites dell' arte*.

² *Mirtilla. Favola pastorale della signora C. A.* (In Verona 1588.)

³ *Rime d'ISABELLA ANDREINI Padovana Comica Gelosa.* (In Milano appresso Girolamo Bordone 1601.)

⁴ *Rime d'ISABELLA ANDREINI Padovana.* (In Parigi appresso Claudio di Monstr'œil nella corte del Palazzo al nome di Jesus, 1603.) L'exemplaire que j'ai consulté à la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Y, 3999, porte cette note curieuse écrite à la main : « *Questo libretto fu dato a Sebastiano Pallarone dall' istessa Isabella Andreini nell' anno 1602 in questa città di Lyone* », note signée *Luigi Verbena*. Mais on y voit aussi cette autre note lamentable et d'un temps plus récent : « *Le portrait en*

dicatoire de ce dernier recueil est pour « l'Illustrissime Sébastien Zamet », datée de Paris le 20 mars. Ce petit livre a pour titre tout simple « *Rime d'Isabella Andreini Padovana* ». La plupart des pièces sont dédiées à personnages en France : à Monsieur Zamet ; au Roi Très-Chrétien pendant qu'il était en guerre ; au même après sa victoire ; au même lui souhaitant toute prospérité ; au même pour l'inviter aux divertissements du théâtre ; à la princesse de Médicis avant qu'elle ne fût Reine ; à la même depuis qu'elle le fut ; puis à madame Zamet, à madame de Rosny, à madame Concini, à la marquise de Verneuil, à la marquise Pisani, à la vidame du Mans, à madame d'Antragues, à mademoiselle de Guise, à madame de Gondi, au comte de Soissons, à M. de Bellegarde, à M. de Rosny. On voit si elle était bien en cour ! C'était de même à la ville, et parmi les poètes. Il y eut de ces derniers qui se firent l'écho et les interprètes de l'admiration publique. Et l'auteur du recueil

vue du titre a été enlevé. » Je fais grâce de l'indication des éditions des *Lettere*. Ce sont choses que l'on peut rechercher comme curiosités d'un temps, mais qui ne sont plus lisibles. Donnons toutefois ce titre encore : *Fragmenti di alcune scritte della signora Isabella Andreini Comica Gelosa et Accademica intenta Raccolti da Francesco ANDREINI Comico Geloso detto il capitano Spavento e dati in luce da Flaminio SCALA Comico.* (Venetia, 1647.)

de rimes publié sous le titre de « *Le Temps Perdu* », Isaac de Ryer, le même qui, deux ans auparavant, avait remercié Arlequin par des quatrains, ne manqua pas l'occasion d'adresser à l'Isabelle une déclaration et une prière. La déclaration était :

*« Je ne crois point qu'Isabelle
Soit une femme mortelle,
C'est plutôt quelqu'un des Dieux
Qui s'est déguisé en femme
Afin de nous ravir l'âme
Par l'oreille et par les yeux¹. »*

Ce n'était pas d'un bien haut vol, mais c'était galant. Le style de la prière n'est pas beaucoup plus fort :

*« Divin esprit dont la France
Adorera l'excellence
Mille ans après son trépas,
(Paris vaut bien l'Italie)
L'assistance te supplie
Que tu ne t'en ailles pas. »*

Par les titres des *scenari*, des pièces jouées, dont l'auteur du « *Teatro delle Favole rappresentative* » a conservé l'indication, on voit que l'Isabelle était souvent l'héroïne de ces diverses compositions. Ce

¹ *Le Temps Perdu*, page 65. La pièce : *A Isabelle comédienne*, est en cinq strophes du même acabit.

furent sans doute celles-là mêmes que la Compagnie représentait souvent à la Cour ainsi qu'à l'hôtel de Bourgogne : « *La fortunata Isabella; le Burle d'Isabella; la Gelosa Isabella; Isabella astrologa; la pazzia d'Isabella*¹ ». Le rôle d'Isabelle était déjà d'ailleurs un des rôles à caractères typiques, dans la Comédie Italienne.

Avec l'Isabelle et Francesco Andreini, à ce séjour en France, était aussi le comédien *Giovàn Paolo Fabri*. Il était un des bons parmi les anciens. Il faisait aussi le rimeur de prologues et d'impromptus. C'est par quelques-unes de ses rimes que nous le voyons dans la troupe qui jouait alors :

« *Con le Comedie ho già servito a i Gigli
Di Francia in compagnia di quella Donna
Che non teme del tempo i duri artigli
Quella che di virtù ferma colonna
Fu sempre*² »

A propos de rimes, il se fit, dans ce temps, un pamphlet où chacun de ces bons compagnons servait d'enseigne à l'auteur pour entreprendre divers

¹ *Teatro delle Favole rappresentative*, etc. (Venise, 1611), 160 pages. (Bibl. Nat., Y, 3856.)

² BARTOLI. *Introduzione*, page 121. « *Dans les Comédies, j'ai déjà servi les Lys de France*, etc. »

personnages de qualité. La pièce rimée sous le titre de « *Les Comédiens à la Cour* », était fort satirique et mordante pour les seigneurs et dames qui y étaient pris à partie. Le S^r de l'Estoile a produit la pièce en ses registres-journaux du règne de Henri IV. Ce sont onze quatrains où les sieurs de Sigongne, Chanvalon, Montbazou, Maintenon, du Lude et mesdames de Cimier sont jugés fort bons pour jouer au vrai les personnages de *Pedrolino, Pantalon, Zanon, Spavente, Isabelle* et *Francisque*. C'est le S^r de Rosni, serviteur fidèle et conseiller sévère, qui s'adressant au Roi, propose de n'aller point si loin qu'en Italie pour trouver de bons farceurs, car les courtisans sont là !

*Sire, défaites-vous de ces Comédiens,
Vous aurez malgré eux assez de comédies;
J'en sçai qui feront mieux que ces Italiens.*

.....
*Il faut un Gratian qui fasse le pédant
Et qu'il ne sache rien au fonds de la doctrine.
Le seigneur Maintenon fait fort le suffisant :
Donnons-lui cette charge, il en a bien la mine.*

*Je sçais une beauté qui sçaura bien lier
Le cœur de deux amants qui ont bonne escarcelle.
Vous la connaissez bien, madame de Cimier,
C'est elle qui fera galamment l'Isabelle.*

*O troupe valeureuse ! O bienheureux farceurs
D'avoir avecques vous ce Pétrolin¹ Sigongne,
Vous serez par son nom les meilleurs batteleurs
Que l'on ait jamais vûs dans l'hôtel de Bourgogne.²*

La « troupe valeureuse », les « bienheureux farceurs » furent du second séjour fort prolongé que fit la Cour à Fontainebleau, cette même année 1603. Deux lignes d'une lettre de l'Isabelle au secrétaire d'État du grand-Duc de Toscane, datée de Paris le 7 décembre, précisent le moment. S'excusant sans doute du retard à lui donner de ses nouvelles ou à lui répondre, elle dit : « *J'étais avec la troupe à Fontainebleau où j'ai passé trente-six jours, le Roi et la Reine trouvant bon mon service, et nous traitant à deux cents écus par mois* ³. » Il existe aussi une quittance sur parchemin, datée le 31 décembre 1603, de la somme de six cents écus reçus du « Trésorier de l'épargne » par la comédienne Isabelle et

¹ « *Pétrolin* » est ici pour *Pedrolino*, rôle se rapprochant fort de celui de *Pierrot* auquel le S^r de Sigogne était comparé.

² Cette pièce est signalée par M. Paulin PARIS dans les *Notes* de l'excellente édition qu'il a donnée des *Historiettes* de TALLEMANT DES RÉAUX. Mais il ne cite qu'un quatrain évidemment tiré des *Registres-Mémoires* du S^r de L'ESTOILE.

³ Lettre trouvée et citée par M. Adolfo BARTOLI aux ARCHIVES D'ÉTAT à Florence. (*Carteggio Univ. Filza*, 920, C. 513.) Voyez son *Introduzione* aux *Scenari inediti*, page 137.

les comédiens Gio Paolo Fabri et Giovanni Polesini,
*« de laquelle somme Sa Majesté a fait don tant à elle
 qu'aux autres comédiens de sa compagnie pour leur
 entretenement durant cinq mois ¹ ».*

Or, en cette année, il y eut deux grands séjours à Fontainebleau, l'un au printemps, l'autre à l'automne. Il doit s'agir ici du second, c'est-à-dire de celui qui eut lieu du 16 octobre au 29 novembre.

Le Roi, d'ailleurs, depuis la fin de 1601, consacrait à cette résidence de Fontainebleau le plus de temps qu'il pouvait. A peine revenu de son voyage à Metz et d'une visite à ses villes fortes de Toul et Verdun, au printemps, il s'y était rendu pour y faire séjour, puis, la veille de la Pentecôte, pensant aller à Paris, il se trouva retenu, cette fois, en sa résidence préférée, contre son désir et volonté. Il tomba gravement malade, et il s'en émut fort, car, ainsi qu'il le disait à l'ambassadeur vénitien, son visiteur, lors de sa guérison, il n'avait pas été malade depuis trente ans. La nouvelle de cette maladie,

¹ Cette pièce se trouve indiquée dans le *Catalogue de la collection des lettres autographes, documents historiques sur la Ligue, la Fronde, etc.*, de M. Lucas de Montigny, pour la vente du 30 avril 1860. (Paris, Laverdet, in-4°.)

cachée tout d'abord au Royaume, fut toutefois bientôt connue, et le Royaume s'inquiéta grandement. Après tant d'années de troubles et de misères, le temps était venu où, sous l'égide de ce chef d'État, la France reprenait souffle et bien-être, où les industries les plus nobles, les plus utiles et les plus fructueuses, se voyaient encouragées, honorées et bientôt florissantes. Rétabli au mois de juin, le Roi était revenu à Paris, avait passé juillet à Monceaux, et effectué, de la mi-août à la mi-octobre, un voyage en sa province de Normandie. Il avait alors fait retour vers Fontainebleau pour n'en quitter la résidence qu'à la fin de novembre, et il avait appelé les Comédiens Italiens pour y séjourner auprès de lui et le divertir par de fréquentes représentations. Son humeur, à cette époque, avait d'ailleurs assez besoin de passe-temps. Le Roi Henri, si gaillard parmi les braves, avait pris un peu de tristesse ; il avait perdu beaucoup de cette humeur allègre et joviale qui le rendait incomparable parmi les princes ses prédécesseurs et parmi tous ceux de son temps, « messieurs ses bons frères ou cousins ». Cela ne dura qu'un temps, et le naturel reprit le dessus, dès l'année suivante. Quelques affaires politiques l'avaient d'abord grandement tourmenté. Avec le pouvoir, il était devenu plus sensible. C'est dans l'ordre humain, dit-on. L'année

précédente, la conspiration si lâche du maréchal de Biron, les menées perfides de l'Espagnol, l'incertitude où il était des desseins de Monsieur de Savoie avaient répandu ce qu'on appelle des points noirs en son esprit. Et puis, cette année même, le voyage à Metz ne l'avait satisfait qu'à demi, il ne fut pas content des princes allemands dont plusieurs avaient manqué à l'entrevue et honoraient fort Monsieur de Bouillon, ce voisin remuant et de valeur, en sa principauté et forteresse de Sedan. Enfin, sa maladie si grave, au printemps, avait fait redouter à ses médecins que le moindre désordre le compromît et causât une rechute. Alors, ce furent certains obstacles mis à ses plaisirs ordinaires, comme au trop fréquent exercice du cheval, aux chasses poussées trop loin. Toute sagesse aussi lui avait été recommandée auprès de Madame de Verneuil, *la Marquise*, comme on disait. Or, pour un tempérament d'amoureux comme était le sien, le sacrifice était grand. La meilleure preuve qu'il doutait de lui, cette année du moins, c'est qu'en ce même séjour à Fontainebleau précisément, il fit prendre séance à la Reine, pour la première fois, dans le Conseil, lui donnant sa propre place, et disant à ceux qui le composaient qu'il se voyait devenir vieux, qu'il devait prévoir de mourir avant la Reine, que par conséquent, il la

voulait faire participante aux affaires, afin qu'en tout cas, elle les pût gouverner¹.

Dans ces dispositions d'esprit, et sous le poids des recommandations d'abstinence de tous les exercices qu'il aimait, on se représente aisément que le Roi voulût avoir en sa résidence de Fontainebleau les comédiens italiens pour tout le séjour qu'il y ferait. Les facéties énormes, les dires inattendus, les gestes mirifiques, les *lazzi* bien trouvés, les propos outrés, le très-gros sel dont la cuisine du langage comique était lors des plus relevée, devaient assurément le réjouir. Lorsque le *Capitan Spavento* du Val d'Enfer, racontant ses plus hauts faits, assurait, sans modestie, que dans le cours d'une seule nuit, il lui était arrivé de mettre en un état plein de conséquences deux cents demoiselles pour le moins; ou qu'instruisant son serviteur envoyé au Grand-Sophi, il lui débitait les choses extraordinaires qu'il aurait à lui dire de sa part; ou qu'exposant le fait de sa naissance par l'effort le plus étonnant de la nature, il disait qu'elle avait, pour cela, pris

¹ Je prends tous ces détails si précis aux dépêches originales écrites en ce temps-là même par gens accrédités auprès du Roi, et qui le voyaient et l'approchaient sans cesse. Je ne parle pas seulement des dépêches des ambassadeurs vénitiens, mais d'un nombre considérable d'autres.

l'or du premier âge, l'argent du second, l'airain du troisième et le fer du quatrième, et que, cette élection faite des quatre plus nobles métaux, elle lui avait fabriqué la tête avec l'or, le corps avec l'argent, les jambes avec l'airain et les bras avec le fer, d'où il était naturel que ses bras puissants et vigoureux puissent traiter le fer et l'airain les plus résistants; ou qu'énumérant les objets de son glorieux inventaire de *Capitan*, il citait son épée, la disant fabriquée par Vulcain, forgeron des dieux, puis donnée au Grand-Destin, qui l'avait donnée à Xerxès, et passée ainsi de Xerxès à Cyrus, de Cyrus à Darius, de Darius à Alexandre, d'Alexandre à Romulus, de Romulus à Tarquin, de Tarquin au Sénat romain, du Sénat romain à César, et en fin de compte à lui, et qu'il avait mis en fuite d'innombrables armées....., lorsque, disions-nous, le capitaine Spavente du Val d'Enfer récitait ces grandes choses, sur le ton que l'on sait, on peut se figurer en quelle jovialité et en quel grand rire, d'aussi formidables bouffonneries devaient mettre le Roi Henri¹. Au train dont ces plaisanteries se pou-

¹ Notez qu'ici je n'ai fait que traduire ces quelques exemples de haute bouffonnerie, choisis entre mille et mille. Mais dans le texte original, le gros sel est bien plus piquant. Voyez, pour les trois facéties précitées, les *Ragionamenti* V, X, XXIII, VI,

vaient produire dans les *Commedie dell'arte*, tout se pouvait inventer, s'imaginer, se dire; les bouffonneries extrêmes, les propos les plus touchants, les réflexions les plus sensées : tout dépendait de la disposition de l'acteur, sur l'heure même. La même pièce pouvait être jouée dix fois, et dix fois être pleine des variantes les moins attendues.

Du mois de décembre 1603 jusqu'au mois d'avril suivant, la Cour était demeurée à Paris et les Comédiens avaient joué à l'Hôtel de Bourgogne. De temps en temps, le Roi à qui l'air de sa capitale, même en hiver, semblait toujours pesant, allait à Saint-Germain, mais il n'y fit que de courts séjours. L'ambassade des Grisons, les menées sourdes du Chancelier, de M. de Sillery et de M. de Villeroy pour former comme un triumvirat dans le manège des affaires, le deuil de la mort de la duchesse de Bar sa sœur, quelques mouvements des protestants dans les provinces du centre, les desseins ambitieux, presque belliqueux, de l'Espagnol le préoccupèrent ou l'occupèrent diversement, mais en somme, il se sentait plus vaillant homme que l'année précédente. A la

delle *Bravure*, et Adolfo BARTOLI, *Introduzione aux scenari inediti*, page XXI. Ce bon et judicieux critique a fait un choix des plus amusants.

fin de mars, revenant de passer huit jours aux chasses de Chantilly, chez le Connétable, il disait à l'ambassadeur de Venise, que grâce à Dieu il se voyait bien préparé à ce qui pourrait advenir, ayant des troupes fortes et nombreuses, augmentant ses munitions à l'arsenal, remplissant d'argent ses coffres et se trouvant en parfait état de santé¹. Rosny (qui depuis fut Sully) faisait alors de bonne besogne en finances. Ce fut dans ces dispositions heureuses que Henri IV partit du Louvre, en avril, pour le séjour de printemps, à Fontainebleau, et c'est à cette époque même que la troupe des Comédiens Italiens prit congé de lui. La lettre qu'il adressa, de cette résidence même, à M. de Villeroy, son secrétaire d'État pour les Affaires Étrangères, détermine bien cette date, en même temps qu'elle montre les égards qu'il se plaisait à avoir :

MONSIEUR DE VILLEROY, ie vous fay ce mot pour vous dire que j'ai permis à l'Isabelle *commediante* et à sa compagnie de s'en retourner en Italie : de quoy je vous ay voulu advertir affin que vous ne faciés aulcune difficultés de leur expédier le passeport qui leur est nécessaire pour leur retour; et qu'il soit ample, de sorte qu'ils puissent emporter leurs hardes, armes, bagages, bagues, bijoux, ensemble l'argent qu'ils vous diront. Sur ce,

¹ Dépêches diverses des ambassadeurs en France.

Dieu vous ayt, monsieur de Villeroy, en sa sainte garde.
Ce XIII^e avril, à Fontainebleau.

HENRY¹.

L'Isabelle, comblée de grandes attentions, emportait avec elle des lettres particulières du Roi et de la Reine qui attestaient aux princes de Mantoue l'estime en laquelle Leurs Majestés tenaient la comédienne, et le contentement que leur avaient procuré les comédiens. C'était à la duchesse de Mantoue que s'adressait la Reine :

MA SOEUR. L'Isabelle Andreini comediantte s'en retournant en Italie, je vous ay bien voulu escrire ce mot en sa faveur pour vous prier de la vouloir assister et honorer de voz bonnes grâces et bienveillance en ce qu'elle en pourra avoir besoing, vous pouvant asseurer que pendant qu'elle a demeuré de de ça, Elle a donné tout contentement d'elle et de sa troupe au Roy Monseigneur et à moy. C'est pourquoy je vous la recommande avec affection. Et sur ce je prie Dieu...².

¹ *Lettres de HENRY IV (Correspondance générale, t. VII, page 176)* d'après l'original, BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE de Saint-Pétersbourg. La date de 1607 donnée par l'éditeur est une erreur.

² BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Manuscrits*. Fonds des 500 Colbert. *Registres* du cabinet de la Reine MARIE DE MÉDICIS. Ms. 86, page 166. Il y a une autre lettre de la Reine à son oncle le grand-duc de Toscane, pour lui recommander les intérêts de l'Isabelle. (Même *Registre*, page 166.)

Mais alors, sans qu'on s'en pût douter, la carrière de l'Isabelle touchait à sa fin. Et c'était, en France, à Lyon, au retour vers l'Italie, que ses glorieux destins devaient être brisés par une mort que rien n'aurait pu faire prévoir peu de jours auparavant. Isabella Andreini mourut à Lyon le 11 de juin de l'année 1604. Messieurs de la ville honorèrent ses funérailles par des hommages que l'on peut dire avoir été rares pour une personne de la Comédie¹. Et ce qui est non moins curieux, c'est l'honneur légitime d'ailleurs qui lui fut rendu par l'Église. On lit, au Registre de la Procure de Sainte-Croix de Lyon, cette annotation remarquable :

« Le vendredi XI juing après vespres a esté enterré le corps de feu dame Élisabelle Andreiny native de Padoue vivante fame du sieur Francisco Andrini Florentin de son estat comédien. Elle est décédée avec le commun bruit d'estre une des plus rares femmes du monde tant pour estre docte que bien disante en plusieurs sortes de langues. Ilz ont donné pour les droictz cinq escuz et

¹ ...Et alla sua morte fu favorita dalla comunità di Lione di Francia d'insegne e di mazzieri, con doppieri de' signori mercanti accompagnata. (Voyez *La supplica, discorso familiare di NICOLO BARBIERI, diretta a quelli che scrivendo o parlando trattano de Comici trascurando i meriti delle azioni virtuose*. Venetia, 1634.) Dédié à Louis XIII.

cinq pour la permission de mettre une pierre avec son nom et ses armes auprès du pilier du bénitier¹. »

L'historien contemporain de Henri IV, Pierre Mathieu, au livre sixième de son « *Histoire de France et des choses memorables advenues aux Provinces durant sept années de paix du règne*² » a célébré dans des termes vraiment curieux la mémoire de la comédienne et le fait de son séjour en France. Ayant à raconter les événements de l'année 1604, il débute ainsi dans l'exposé qu'il en veut établir :

« Si les jugements que l'on faict de la fin par le commencement estoient assurez, et que l'advenir ne fust envelopé comme il est en des tenebres si espaises et obscures, qu'il n'y a œil tant clair-voyant soit-il qui les puisse penetrer, on pouvoit bien esperer de la fin de l'annee, et de la voir douce et paisible, puisqu'elle se commence en jeux et comedies. La bande d'Isabelle Andreini recita devant le Roy et la Reyne. C'estoit une

¹ Voyez *les Origines du Théâtre de Lyon*, par C. BROUCHOU. (Lyon, N. Scheuring, 1865.) L'épithaphe fut composée par le mari. FRANCESCO BARTOLI l'a reproduite : « *D. O. M. Carissima Uxor, Isabella Dulcissima, etc.* » ; page 10 des *Notizie*. BARBIERI dit aussi dans *la Supplica* : « Et hebbe un bellissimo epitaphio scritto in bronzo per memoria æterna, come fa fede il sign. Pietro Mattei storico e consigliere del Re christianissimo... » Page 21.

² Deux volumes publiés à Paris, chez J. Métayer, imprimeur du Roy. MDCIX. Voyez tome II, livre sixiesme, p. 446.

femme Italienne scavante en poesie, qui n'avoit encores trouvé sa pareille en l'elegance, promptitude et facilité de toutes sortes de discours convenables à la scène. Si elle eust vescu en Grece au temps que la comedie estoit en vogue, on lui eust donné des statues, et eust reçu sur le theatre autant de couronnes de fleurs, comme les mauvais ioïeurs y recevoient de coups de pierres. Elle feust veüe et escoutée avec un grand applaudissement, et la comedie utile aux mœurs, et souvent utile aux princes pour amuser le peuple, comme disoit un bouffon à l'empereur Auguste, estoit le charme des vaines pensees et le divertissement des inutiles actions de Paris. Ce bel esprit voulant retourner en Italie pour y revoir le jardin où avoit fleury sa jeunesse, passa a Lyon avec toute sa bande. Là il faussa compagnie au corps qu'il laissa à la terre pour s'envoler au ciel, sans que les vœux et les cris de ceux qui l'avoient admiré le peuvent retenir. »

La comédienne ainsi célébrée par le meilleur historien de son temps n'eut pas de statue, ainsi qu'il lui serait arrivé d'en avoir « si elle eût vécu en Grece au temps que la comédie y estoit en vogue », mais elle eut un diminutif de statue. Une médaille très-belle fut gravée, portant son effigie, son prénom d'*Isabelle*, son nom d'*Andreini*, sa qualité de comédienne de la troupe des *Gelosi* avec ces mots qui sont comme un cri de gloire : *Æterna fama*¹.

¹ Voyez les deux exemplaires que possède le CABINET DES

La troupe se trouva ainsi privée de ses deux chefs ; de l'*Isabelle* qui venait de mourir, et du *Capitan* qui se retira de la profession dramatique, tout agréable, glorieuse et fructueuse qu'elle lui fût. Mais cette troupe se forma de nouveau bien complète, par les soins et sous le protectorat du duc de Mantoue. Dès le mois de septembre suivant, on voit par une réponse du grand-duc de Toscane à Vincent I^{er} de Gonzague, que ce dernier lui avait proposé l'envoi de cette Compagnie nouvelle pour les divertissements de l'automne à la cour de Florence. Le Grand-Duc déclinait avec regret l'agrément de cet envoi, par ce valable motif qu'il avait engagé sa parole avec une autre troupe de comédiens ¹.

Nous trouvons la troupe de Monsieur de Mantoue, l'année suivante, à la cour de Turin. Mais nous ne la suivrons point dans les curieuses péripéties où elle fut ² chez Monsieur de Savoie, car c'est en France seulement que nous nous sommes proposé de voir

MÉDAILLES à la Bibliothèque Nationale. M. LOUIS MOLAND a reproduit l'un d'eux dans son ouvrage sur *Molière et la Comédie Italienne*. (In-18, Paris, Didier, 1867.)

¹ ARCHIVES DE MANTOUE.

² J'ai cependant réuni, en copies, tous les fragments des *Correspondances* concernant les mouvements et aventures de ces comédiens, même hors de France.

ces comédiens italiens successivement appelés à la Cour par les Rois Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII.

Venons donc à leur troisième voyage en France, sous ce même règne de Henri IV.

CHAPITRE CINQUIÈME

SOUS LE RÈGNE DE HENRI IV.

III

1608.

Les Comédiens Italiens de Monsieur de Mantoue viennent à la Cour en 1608. — Négociations au delà des monts pour qu'ils effectuent leur voyage en France. — Promesse qu'avait faite la duchesse de Mantoue, sœur de la Reine. — Lettre de la Reine du 6 novembre 1606 à M. de Mantoue pour le presser d'envoyer ses Comédiens. — Lettre curieuse de Henri IV à don Fernand de Gonzague. — Le Roi demande qu'Arlequin fasse partie de la Compagnie. — M. de Mantoue s'excuse sur le retard apporté au voyage. — Autre lettre de la Reine plus pressante encore, 30 juin 1607. — Elle écrit à *Arlequin*. — Nouvelles lenteurs du côté de Mantoue. — Nouvelle impatience de la Reine. — Lettre missive du duc de Mantoue à son ambassadeur à Paris pour l'aviser du départ des Comédiens pour la cour de France. — Difficultés que fait encore Arlequin. — Le comédien appelé *Cola*. — C'est une nouveauté. — Le duc de Savoie retient la Compagnie pour son divertissement, au passage par Turin. — Arrivée des Comédiens à Paris en février 1608. — Lettres de l'ambassadeur de Mantoué du 13 et 14 mars. — Lettre

de la Reine à la louange de la Compagnie, 11 mars 1608. — Lettre de don Jean de Médicis, 8 mars. — Aventure de cape et d'épée au théâtre l'Hôtel de Bourbon, où les Comédiens donnent leurs représentations. — Lettre de l'ambassadeur de Mantoue, 19 mars. — Succès des comédiens à la Cour. — Lettre du comédien *Fridelin*, 7 mai 1608. — La troupe va à Fontainebleau. — Le Dauphin la voit pour la première fois. — Détails empruntés au *Journal* de M. Heroard, premier médecin du Dauphin. — Voyage du duc de Mantoue à la cour de France. — Les noms des Comédiens donnés successivement par le Dauphin pour « le mot d'ordre » aux chevaliers du guet. — La personne de Vincenzo I^{er}, duc de Mantoue. — Son portrait et son caractère. — La compagnie de ses Comédiens prend congé de la Cour en octobre 1608. — Lettre de la Reine au duc de Mantoue sur la satisfaction que lui a donnée la troupe, 26 octobre 1608. — La Compagnie à Turin l'année suivante. — Le Roi l'aurait voulue de nouveau à la Cour, en 1609.

Une Compagnie formée, cette fois, sous la direction de Pier Maria Cecchini, comédien déjà célèbre sous le nom de *Fritellino*, parut à la Cour, au mois de février de l'année 1608. Toutefois les négociations entre la reine Marie de Médicis et le duc de Mantoue Vincent I^{er} de Gonzague, avaient duré près d'une année et demie. Il y avait eu missions particulières et messages royaux pour déterminer la date du voyage et la durée du séjour en France de ces Comédiens Italiens.

Éléonore de Médicis, sœur de la Reine et duchesse de Mantoue, était venue à la Cour pendant l'été de l'année 1606, pour les cérémonies du baptême du Dauphin, qui depuis fut Louis XIII. Dès la naissance de son fils, en 1601, le Roi l'avait élue pour être la marraine. La cérémonie ne se fit que cinq ans plus tard, c'est-à-dire à l'époque dont nous parlons. La Duchesse vint, accompagnée de son second fils, Don Fernand. Elle était partie de Mantoue au mois de mai pour se rendre à Nancy d'abord, où elle conduisait sa fille devenue, par son mariage, la princesse de Lorraine. Elle fut ensuite à Paris, à la fin de juillet. Il va de soi qu'elle y fut fort honorée. C'est elle qui, accompagnant le Roi à Monceaux, pour un court séjour, et écrivant au Duc son mari, a dit cette jolie chose sur le compte de Henri IV : « *Votre Altesse peut m'en croire, le Roi est homme à se faire aimer par les pierres elles-mêmes.* » Elle arriva à Fontainebleau le 6 septembre ; le baptême eut lieu le 14 ; M. le cardinal de Joyeuse représentait la personne du Pape qui était le parrain. La marraine quitta la Cour en octobre pour retourner en son duché de Mantoue¹.

¹ La duchesse de Mantoue avait été bientôt avisée de la naissance du Dauphin, son neveu, qui avait eu lieu le 28 de septembre 1601 à Fontainebleau. Le jour même, en effet,

Pendant tout ce séjour, le Roi avait, plus d'une

Marie de Médicis envoyant en Italie le sieur Nicolas Roger, le faisait porteur du message suivant :

Ma sœur. J'ay commandé à Nicolo Roger l'un de mes valets de chambre de monter à cheval en toute diligence pour vous porter l'avis de mon accouchement qui a esté depuis une heure seulement ayant plu à Dieu me donner un beau fils... (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Manuscrits Fonds des 500 Colbert. Volume 86, page 5.)

Le Roi écrivit au duc de Mantoue quinze jours plus tard la jolie lettre que voici :

Mon cousyn, la Royne ma fame vous a averty pour nous deux de la nayssance du fyls que Dieu nous a doné, dont ie suys certayn que vous naurés receu moyns de joye et de contantement que nous mesmes. Je me conjouys aussy avec vous vous assurant de la bonne dysposysyon de la mère et du fyls qui cera nourry à aymer les vostres come vous lestes du père et dautant que ie desyre tesmoigner à tout le monde lestyme que nous fesos de vôte amytié et de celle de ma sœur vósre fame je lay esleue pour lever mondyt fyls sur les fons de baptesme avec nôtre s^t père le pape et mon oncle le grand duc de Toscâne au moyen de quoy ie vous pryé avoyr agreable que nous ayions de vous et delle ce contantement et quelle y vyenne an persône et ie vous assure quelle y cera honorée et chérye come elle méryte ainsy que vous fera antendre mon ambassadeur resydent à Rome par la voye duquel ie vous anvoye la presente pryant Dieu mon cousyn quyl vous ayt an sa saynte et dygne garde. Ce xv^{eme} octobre a
Fontenebleau H.

A mon cousyn le duc de Mantoue. (ARCHIVES DE MANTOUE. Série France. E. xv.)

fois, parlé de la troupe des comédiens de Monsieur de Mantoue à la duchesse Éléonore, et il avait marqué le désir qu'elle lui fût envoyée le plus tôt possible. La duchesse avait fort promis de complaire au Roi et à la Reine en engageant vivement le duc à se séparer momentanément de ses comédiens et à les disposer au voyage en France. A peine même, peut-on dire, cette princesse avait-elle eu le temps d'être revenue dans son duché que la Reine, pressée et pressante, avait pensé à écrire à Monsieur de Mantoue. La lettre de Marie de Médicis est le premier document qui apparaît en cette négociation plaisante :

MON FRÈRE. Lorsque ma sœur la Duchesse de Mantoue partit dicy je la pryai d'intercéder de ma part envers vous affin de nous faire venir une compaignye de bons comédiens, sachant que les meilleurs de toute l'Italye se rencontrent le plus souvent sur vostre estat, je ne scay si elle s'en sera souvenue. Mais en tout cas je vous ay bien voulu escrire celle-cy pour vous prier de nous faire ce plaisir que par votre autorité nous en ayons ici promptement la meilleure compaignie que faire se pourra, parmy laquelle je désirois que Harlequin en fust, encores que je sache bien qu'ils ne veult plus faire ce mestier, si ce n'est en votre présence et par votre comandement. Mais luy et ceulx qui y viendront seront si bien satisffaits et récompensez des frais de leur voyage tant pour venir

que retourner, outre ce, lon aura tant soing de les gratifier et bien traicter qu'ils auront occasion den demeurer contens. C'est chose que le Roy, Monseigneur et moy désirons avec affection. C'est pourquoy, je vous en prie de rechef. Priant Dieu, mon frère, qu'il vous conserve en santé. De Fontaynebleau ce X jour de novembre 1606.

Vostre bonne sœur

MARIE¹.

Mais ce ne fut point tout : le Roi prit sa meilleure plume et fit aussi sa recommandation. Et de quelle façon piquante il la fit ! Nous avons dit que la duchesse Éléonore avait amené avec elle en France, Don Fernand son second fils, pour les cérémonies du baptême de M. le Dauphin. Don Fernand était celui de la famille que l'on avait destiné à l'Église, et malgré son jeune âge, — dix-neuf ans à peine, — on savait du Pape qu'il serait promu l'année suivante au Cardinalat. Il devint, en effet, en décembre 1607, « Monsieur le cardinal de Gonzague ». Pour le moment, il était Don Fernand de Gonzague et déjà d'Église. Il était d'humeur alerte, facile et volontiers galante. Ce fut à lui que le Roi pensa d'écrire, et il le fit sur ce ton jovial, sur ce ton qui est si plein d'agrément pour sa mémoire au-

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. *Maison de Gonzague*. Lettres Royales. Série de *France*. E. xx.

près de tout Français resté bon Gaulois. Le Roi, donc, demande à son bon cousin s'il a tant de passion à la lecture de son bréviaire qu'il en peut oublier ses amis, et il le prie de faire en sorte que Madame de Mantoue ne manque pas à l'honneur de sa promesse qui fut d'envoyer de nouveau ses comédiens à la Cour et surtout *Arlequin*.

Cette lettre du Roi ne figure point au recueil général de ses missives, et c'est tout plaisir de la donner telle que nous l'avons rencontrée ¹ :

MON COUSIN. Ce m'a esté un grand contentement, d'apprendre par le sieur Don Johan de vos nouvelles que vous avés fait votre voyage en bône santé et que mes galères vous ont bien servy pour votre passage. Mayntenant que vous estes arrivé à Mantoue, par cette occasion ie vous feré ressouvenyr de moy et de la France et vous pryé de me mander si vous avés poynt de regret et ne vous amuser tant à dyre votre brevyère que quelquefois il ne vous prene envye de mescripre, je desyre cella de vous et que vous facyez resouvenir ma soeur la duchesse de Mantoue de la promesse qu'elle a fête à ma fame de luy envoyer les comédyens Ytaliens, mès je seré byen àyse que Harlequin soyt avec eux. Mandés moy còme vous vous estes trouvé des levryers et chyens que nous avez amenés dicy et sy mon cousin le duc de Mantoue les a trouvés

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Lettres Royales. Carton de *France*. E. xv.

bons et syl desyre que ie luy en anvoye d'autres ou quelque autre chose quy soyt en mon royaume. Assurés le de ma part que ie tyendré à plesyr de le luy anvoyer et lui tesmoygner côme ie layme. Cest de quoy ie vous charge et que vous besyés de ma part les mayns des dames qui estoient ici avec madame la duchesse de Mantoue et entre autres celles de la barone de Gondy et de Madame de Rossy leur fesant voir cete cy par laquelle elles aprandrons que ie me souvyens delles. Escrivez moy quelquefoys assuré que vos lettres me ceront bien agréables et qu'il ne sofryra jamés ocasyon par laquelle ie vous puyse témoigner, come ie vous ayme que vous ne my trouvyés aussi dysposé que vous le sauryés souheter de moy quy pryé Dieu vous avoyr mon cousyn en sa garde
Ce X^{me} novembre à Fontainebleau.

HENRY.

A mon cousyn le Sr don Ferdinand de Gonzagues.

Nous n'avons pas trouvé la réponse que don Ferdinand a dû nécessairement faire au Roi son oncle; mais nous avons celle que M. le Duc son père fit à la Reine sa belle-sœur.

Monsieur de Mantoue lui répond que, conformément à l'infinie obligation où il est de faire bon service à Sa Majesté, il n'est soin qu'il n'ait pris pour persuader ses comédiens à se rendre aussitôt en France et se mettre à la disposition de la Cour. Il dit qu'autant ces messieurs se sont montrés em-

pressés à se conformer à son désir, autant ces dames ont fait les difficiles, alléguant la mauvaise saison, redoutant la longueur et les fatigues du voyage. Il se voit obligé de dire aussi qu'*Arlequin*, échappé depuis peu au péril d'une grave et longue maladie, se trouve d'humeur peu dispose à se mettre présentement en route. Néanmoins, toutes belles promesses sont faites par les uns et par les autres pour, dans un temps plus favorable, se préparer au voyage de France avec de bonnes comédies à donner au Roi, à la Reine, à la Cour et à la Ville ¹.

Dix mois se passent. Il semblait n'être plus question des Comédiens italiens et de la visite qu'ils devaient faire. Mais au mois de juin, tout soudainement, nouvelle lettre de la Reine, et cette fois Sa Majesté marque combien est grand le désir personnel du Roi pour avoir la troupe de Monsieur de Mantoue :

MON FRÈRE, Je vous écris encores celle cy pour vous prier d'accomplir la promesse que vous nous avés cy devant faicte de nous envoyer une compagnie de Comédiens Italiens des meilleurs qui seront par de là. Le Roy

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Maison de Gonzague. (F. n° 11.) La lettre résumée ici est en italien sur la minute. « *Alla maestà della Reina di Francia* ».

monseigneur les désire extrêmement, et serois bien aise qu'il se rendissent à Lyon vers le mois de septembre affin qu'ilz puissent passer l'hiver prochain en ceste court. Je vous en prie de rechef. Et sur ce, je supplie le Créateur qu'il vous conserve, mon frère, en sa sainte et digne garde. Escrit à Fontaynebleau le dernier jour de juing 1607.

Votre bien bonne sœur,

MARIE¹.

On ne pouvait pas marquer plus d'impatience, puisque, par ce même courrier pour l'Italie, la Reine écrivait à la Duchesse sa sœur et trouvait bon de lui faire en quelque sorte la sommation suivante :

MA SOEUR. Jadiousteray encores celle-cy à mon autre lettre pour vous sommer de la promesse que vous fistes au Roy monseigneur et à moy de faire en sorte que mon frère le duc de Mantoue nous envoyeroit une compagnie de bons comédiens Italiens. Je vous prie de l'en solliciter

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Manuscrits*. Fonds des 500 Colbert. Volume 87, folio 124. Les numéros 86, 87, 88, 89 de ce précieux fonds contiennent tout le cabinet épistolaire de la Reine MARIE DE MÉDICIS depuis l'année 1601 jusqu'à l'année 1617. C'est l'*enregistrement* authentique de toutes les lettres particulières qu'elle a fait adresser. Sans le secours de ce recueil, un grand nombre de menus faits, dont la connaissance nous a beaucoup servi pour ce travail, nous auraient échappé. L'original de cette lettre est aux ARCHIVES DE MANTOUE. Série *Francia*. E. xv.

et faire en sorte que ils soient à Lyon dans le mois de septembre où je donneray ordre qu'ils trouveront de l'argent pour leur voyage en sorte qu'ils seront contents et passeront tout cet hiver prochain auprès de nous. Prenez en donc le soin je vous en prie et que *Harlequin* soit de la partie¹.

La Reine ne s'en tint pas là. Comme elle savait qu'Arlequin faisait des difficultés au voyage, et qu'elle désirait l'avoir plus que tout autre dans la Compagnie, pensant que la parole royale toucherait l'âme du comédien, elle lui adressa directement le message que voici :

HARLEQUIN. Je prie mon frère le Duc de Mantoue de nous envoyer une compagnie des meilleurs comédiens Italiens qui soient par de là. Advisés à estre de la partie et vous accomoder à lordre que mon dict frère jugera à propos et faictes que vous soiez tous ensemble à Lyon dans le mois de septembre et vous assurez que je donneray ordre que mon trésorier s'y trouvera, ou quelqu'un de sa part qui n'aura point les gouttes et qui scaura fort bien conter l'argent pour vostre voyage en sorte que vous et la bande en demeurez content. Ny manquez donc pas comme je ne feray du mien. Adieu.

MARIE².

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Cartons *Francia*. E. xv. Et BIBLIOTH. NAT. 500 Colbert. Volume 87, fol. 124.

² Cette lettre à Arlequin se trouve seulement au Registre de la *Correspondance* de la Reine. BIBL. NAT. F. Colbert 87,

De pareils soins de la part de la Reine Très-Chrétienne méritaient bien, en vérité, qu'un prompt consentement lui fût donné. Mais Madame de Mantoue, dans le temps même que les lettres de la Reine sa sœur durent lui arriver, se trouvait dans un état de maladie tel qu'il y eut danger pour sa vie. La Reine n'en fut informée que plus tard, et quand sa sœur était déjà en voie de guérison. Dans la lettre que le 12 novembre, elle écrit à Monsieur de Mantoue pour lui marquer « sa consolation d'avoir en même tems sceu la guarison que la maladie », elle ne néglige toutefois pas l'affaire de la venue des Comédiens. Et comme on n'avait point encore reçu l'avis même de leur départ pour le royaume, elle ne manque pas à lui dire :

« Au surplus, pour répondre à votre dicte lettre nous eussions esté bien contens d'avoir icy une bonne compagnie de comédiens Italiens, mais jusqu'à présent nous n'avons en sorte quelconque ouy parler de ceux à qui

fol. 824. Lorsqu'on rencontre aux Archives de la maison de Gonzague, à Mantoue, des lettres royales à l'adresse du comédien, c'est qu'il s'est empressé d'en donner communication au Duc son patron qui en retenait la copie; et souvent, cette copie était une traduction en italien de la lettre originale française. Arlequin, comme un fin compère qu'il était, aimait fort à envoyer ainsi aux souverains ses protecteurs, de pareils documents qui le rehaussaient et le rendaient glorieux.

vous avés commandé de venir et ne scay s'ils sont en chemin ou non. Nous les attendons tousiours en bonne devotion¹. »

Le 14 novembre, avis est donné que la Compagnie, bien formée, va se mettre en mouvement, mais qu'Arlequin persistant à dire qu'il ne peut servir, pour les raisons déjà données, le souverain a fait en sorte de décider *Cola*. C'est un personnage qui sans doute plaira beaucoup, et que la Reine est priée d'avoir en sa particulière protection.

Le duc de Mantoue informait en termes plus officiels encore et plus précis son ambassadeur à la Cour, Messer Trajano Guiscardi, du départ de ses *personnages*. Sa lettre missive est du 10 novembre 1607 :

VINCENT PAR LA GRACE DE DIEU DUC DE MANTOUE ET DE MONFERRAT.

TRÈS-MAGNIFIQUE NOTRE TRÈS-CHER. Nous avons été depuis longtemps prié par la Reine de lui envoyer une compagnie de comédiens. C'est après beaucoup de difficulté que nous l'avons mise enfin sur un bon pied. Nous les avons confiés à la direction de *Fritellino* et de sa femme, qui sont les meilleurs personnages dramatiques non seulement de notre propre troupe, à laquelle nous les avons enlevés pour le service de Sa Majesté, mais

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. *Idem*. Lettre du 12 novembre 1607.

encore de toute l'Italie. Ils se rendent présentement à leur destination où nous désirons que vous ne leur fassiez faute de toute faveur possible. Nous leur avons compté mille écus pour le voyage et pour diverses dépenses que le même *Fritellino* a dû faire pour la compagnie¹.

.

Il y a encore une autre lettre de Monsieur de Mantoue à la Reine. Le Duc aurait envoyé sa propre troupe, sans la grosseur de trois de ces dames. La peur de se trouver surprises en route les a empêchées de se mettre en voyage. Il fait un véritable certificat de talent à *Fridelin* et à sa femme la signora *Flaminia*. Toute instance possible a été tentée auprès d'Arlequin pour le persuader, mais il s'est excusé sur un vœu solennel qu'il aurait fait de ne plus jouer aucun rôle dans la comédie.

« C'est pourquoi, dit M. de Mantoue, j'ai fait en sorte que *Cola* entre dans la troupe. C'est un personnage nouveau qui, par ses saillies et ses gestes, ne plaira peut-être pas moins qu'Arlequin, lequel d'ailleurs vieilli, ne peut plus divertir comme autrefois. En attendant, je prie Votre Majesté d'avoir ces comédiens pour recommandés à sa bienveillance et à sa protection. »

¹ ARCHIVES DE MANTOUE, Maison de *Gonzague*. Il va de soi que la lettre ducale est en italien, comme toutes les autres lettres émanant des souverains de ce Duché. Nous les traduisons, en chaque rencontre, aussi exactement qu'il est possible.

S'il y eut du retard dans le voyage vers la Cour, ce ne fut pas la faute du grand-duc de Toscane auprès de qui le duc de Mantoue excusa la compagnie des Comédiens de ne pouvoir se rendre à ses appels et désirs, mais ce fut la faute de M. le duc de Savoie qui ne prit point de gêne pour les retenir. Fridelin donne avis, de Turin, qu'il attend *Cola* depuis trois semaines, et que malgré mille embarras, la troupe a joué avec grand succès, sans le secours d'*Arlequin* et de *Cola*. On pensait partir le 30 novembre, mais à cette date, les habits de *Cinthio* n'étaient pas arrivés. Grand désespoir sur le fait de ce retard. Monsieur de Savoie use d'autorité pour retenir la troupe. On devait ensuite partir le 4 décembre, et le 10, on était encore à Turin avec la perspective d'avoir à payer 350 écus d'or aux muletiers et conducteurs de bagages à l'arrivée à Lyon. Le 10 même, toute la compagnie était bottée, prête à partir, et un nouvel ordre ducal de Charles-Emmanuel les retint encore¹.

Bref, nous ne les voyons arrivés à Paris que dans les premiers jours de février 1608.

Les Comédiens firent donc le voyage durant ce terrible hiver de 1608 où l'âpreté du froid fut telle

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. *Correspondance Cartons de Savoie.*

pendant un mois, qu'il périt un plus grand nombre de gens que pendant le temps qu'avait duré la peste. Par ordre du Roi, on avait allumé des feux dans les rues et sur les routes pour le soulagement des pauvres gens. Toutefois au moment où les Comédiens arrivèrent à Paris, le fleuve était dégelé, et la saison s'était adoucie au point qu'on pouvait se croire au printemps. C'est l'ambassadeur de Mantoue qui par une dépêche du 13 février adressée à son maître donne des nouvelles de leurs débuts à la Cour :

SÉRÉNISSE PRINCE, MON SEIGNEUR ET MAITRE TRÈS-HONORÉ.

Il y a peu de jours que *Fridelin* m'a remis la lettre de Votre Altesse du 10 novembre par laquelle elle m'ordonne d'avoir en recommandation sa compagnie et de lui donner aide selon les occasions qui se présenteraient... Ils ont été très-bien vus de Leurs Majestés qui prennent grand plaisir à leurs comédies et ne les laissent pas encore donner des représentations au public. C'est du reste ce dont ils se plaignent, voyant ainsi leur échapper les gros bénéfices qu'ils feraient en cette saison. Ils espèrent bonne récompense du Roi¹.

Il est à croire que la salle qu'ils occupèrent pour donner leurs premières représentations devant la

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Cartons de *France*. Correspondance en italien.

Cour fut celle de l'Hôtel de Bourbon, près le Louvre, dont le Roi pouvait disposer selon son bon plaisir. Mais dès que la permission leur fut donnée de s'annoncer au public, ils se portèrent, ainsi qu'ils y étaient obligés, au théâtre de l'Hôtel de Bourgogne. Leur contrat de bail fut passé « avec les maîtres et gouverneurs de la confrairie de la Passion de Nostre-Seigneur », c'est-à-dire avec les administrateurs de la maison, le 17 février 1608, ainsi qu'il appert d'un document conservé parmi les anciennes minutes possédées actuellement par M^e Aumont-Thiéville. C'est chose à noter ici que dans cet acte fait à la requête de l'un des compagnons de la troupe, Battistino Austoni, agissant en leur nom collectif, les Comédiens sont qualifiés authentiquement de « *Commediens Italiens du duc de Mantoue estans de present en ceste ville de Paris* ¹ ».

¹ *Minutes* en l'étude de M^e Léon AUMONT-THIÉVILLE, successeur médiat des notaires-unis M^{es} Huart et Haguénier, « notaires du Roy nostre sire au Chastelet de Paris », de 1595 à 1629. Ils avaient la clientèle de l'Hôtel de Bourgogne, d'où quantité d'actes intéressants à rechercher pour l'histoire de ce théâtre et signalés par l'auteur des *Recherches sur Molière en l'Inventaire des titres et papiers* copié sur les minutes de l'étude de M^e TURQUET, devenue celle de M^e TOURRILLON. J'ai une grande obligation à M^{es} AUMONT-THIÉVILLE et TOURRILLON pour toute la bienveillance qu'ils ont mise à faciliter mes recherches.

Le 4 mars, autres nouvelles données encore par monsieur l'ambassadeur :

« Leurs Majestés prennent le plus grand goût au spectacle des Comédiens qui, bien que nous soyons en carême, donnent leurs représentations. La foule se porte vers eux, et vraiment ils ont grand besoin de cette faveur pour se refaire un peu des grandes dépenses du long voyage. »

La Reine, de son côté, donne un beau témoignage du succès de la troupe, par l'envoi de cet aimable billet au prince son beau-frère :

« MON FRÈRE, je vous faiz ce mot pour vous dire comme *Fritelin* et sa bande de commediens sont arrivez en ceste cour il y a encore quelque temps où ils prennent soin de donner du plaisir au Roy monseigneur et à moy¹ a quoy ils réussissent de telle sorte que nous en avons toute satisfaction et contentement. Cest pourquoy je vous prie de leur en sçavoir gré, et n'estant celle cy pour autre subiect je ne la feray plus longue que pour prier Dieu, mon frère, qu'il vous tienne en sainte et digne garde.

Écrit à Paris le 11 jour de mars 1608.

Votre bien bonne sœur.

MARIE².

¹ Dans sa lettre à la Duchesse sa sœur (même date), la Reine ajoute « et à tous ces Princes ».

² ARCHIVES DE MANTOUE. Lettres. France. E. xv, et BIBL. NAT. 500 Colbert, vol^e 87, fol. 181.

Don Jean de Médicis qui alors était à la Cour auprès de la Reine sa nièce et qui se plaisait fort aux choses de la comédie, crut devoir donner son mot à Monsieur de Mantoue. Il était bon connaisseur. Ce n'était d'ailleurs pas la première fois qu'il voyait ces mêmes sujets. Les années précédentes, il les avait déjà vus à la cour de Toscane.

« Ces Majestés (écrit-il) demeurent entièrement satisfaites de cette compagnie des Comédiens « *Accesi* » que Votre Altesse a formée et qu'elle a envoyée ici. Tout le monde se porte vers eux avec un si grand empressement que j'ai pensé en donner à Votre Altesse ce témoignage, assuré que je suis qu'elle recevra avec grande faveur les nouvelles de leurs heureux succès. Il faut sans nul doute en attribuer la principale cause à la valeur et à la sagesse de Pier Maria dit *Fridelin* qui, avec une grande adresse, maintient l'union et l'accord des sujets...¹ »

Une si grande sérénité fut troublée par une aventure dont on peut dire qu'elle est bien de son époque. Et comme le récit qu'en fait l'ambassadeur de Mantoue à son maître, est vraiment une sorte de tableau de genre qui tient des mœurs du temps, nous en donnerons la traduction littérale. Cela se passait le 19 mars 1608 :

« Un gentilhomme français de grande maison, proche parent de M. le grand Ecuyer, allant à la comédie,

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Lettre en italien du 8 mars 1608. Paris.

donna à *Battistino* un soufflet au lieu de l'argent que celui-ci réclamait, puis le bousculant, se rendit au rang des loges. Le comédien l'y suivit, se plaignant de ce qu'il l'avait frappé et lui réclamant le prix dû. A quoi le gentilhomme lui dit : « Je t'ai payé avec la monnaie que tu mérites » ; sur ce, *Battistino* tout en colère, s'avançant sur lui : « Puisqu'il en est ainsi, prenez ce qui vous revient » ; et dans ce même temps, il lui donna si fort du poing sur le nez que soudain le sang jaillit vivement. Le gentilhomme mit l'épée à la main ; beaucoup firent comme lui ; mais le comédien appuyé de quelques Italiens qui se trouvaient là, se sauva. A deux soirs de là, ledit gentilhomme, avec une troupe bien armée, se rendit à la maison des comédiens pour tuer ce pauvre homme. Lui et les siens feignaient d'être les gardes du Roi. Mais bientôt reconnu, on ferma l'issue de l'escalier et les portes des chambres, et avec l'aide du maître de céans, *Battistino* gagna la rue par une autre issue, bien résolu d'ailleurs, avec un pistolet dans une main et une épée dans une autre, à vendre chèrement sa peau. Le Roi revenu, et ayant su l'aventure, donna l'ordre à M. le Grand d'arranger l'affaire, ce qui fut fait. Je me suis étonné que ni *Fridelin* ni les autres ne m'en aient parlé, car, pour me conformer aux ordres de Votre Altesse, j'aurais promptement cherché à leur porter aide. Sans doute, n'ont-ils pas eu besoin de mon service, ayant eu recours au seigneur *Don Jean de Médicis* qui les favorise grandement¹. »

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Correspondance de *France*. Dépêches de *Trajano Guiscardi*. 1608, 19 mars.

C'était du reste un temps où l'épée des gentilshommes avait beau jeu dans les affaires privées. Le Roi y mit bon ordre. Le samedi de cette même semaine où le comédien Battistino avait eu cette aventure, plusieurs seigneurs et chevaliers s'étaient rendus hors des remparts pour se battre. Le maréchal de Boisdauphin, suivi de quelques-uns des siens, les avait empêchés. Mais le même soir, M. de Montbazon et le chevalier de Guise en étaient venus aux gros mots chez les dames. Ce dernier, s'étant retiré, avait envoyé M. de Joinville son frère défier M. de Montbazon. Pendant qu'ils étaient en train de vider leur querelle, le Roi fut informé. Il les fit suivre aussitôt et rejoindre par beaucoup de monde. Le duc de Nevers aussi se rendit auprès d'eux avec bon nombre de cavaliers qui les amenèrent à Sa Majesté. Le Roi les menaça gaillardement, M. de Joinville surtout, à qui il dit que déjà par deux fois il était sorti du royaume, mais qu'il se gardât d'une troisième, parce qu'il ne rentrerait plus. Le Roi voulut qu'on fît la paix sur l'heure¹.

Environ au même temps, nos Comédiens eurent à soutenir un autre débat qui, du reste, ne fut point

¹ Même correspondance.

aussi terrible que l'aventure presque sanglante où Battistino et ses compagnons s'étaient trouvés. Ce fut, cette fois, une affaire litigieuse, toute d'intérieur, une difficulté sur un point du contrat de bail. La chose vint de la prétention du S^r Jacques de Fonteny, contrôleur des Comédiens, au droit de jouissance d'une loge entière de laquelle il disait « avoir don de Sa Majesté en considération de son contrôle ». Cette loge était celle où se mettait d'ordinaire le S^r don Juan de Médicis, oncle de la Reine, et était lors occupée par le vidame du Mans. Or, les Comédiens, au cas où la prétention du S^r Fonteny serait admise, se tiendraient pour frustrés d'un bénéfice dont la conservation valait la peine de quelques remontrances et protestations. Ce même Battistino qui, paraît-il, joignait aux occupations d'un rôle dans les comédies celles de comptable et défenseur des intérêts de la troupe dans les affaires, *somina et interpella*, « tant pour luy que pour ses compagnons », les maîtres et gouverneurs de l'Hôtel de Bourgogne. Le contrat du 17 février était précis. Ne reconnaissait-il pas aux maîtres et gouverneurs la jouissance de six loges? Le contrôleur ne pouvait-il pas, ainsi qu'il avait toujours fait, continuer à prendre place en l'une de ces six loges, au besoin même « avec ung ou deux de ses amis »? Battistino

énonça diverses autres remontrances trouvées justes par les interpellés et dont acte fut pris et dressé avec autres considérations « par les notaires sous-signez » appelés pour en entendre « audict Hostel de Bourgogne mil six cent huict, le jeudy après midy 19^e jour de may ¹ ». La teneur de cet acte est en somme fort banale tout autant que l'objet du litige qui l'occasionna. Mais il en ressort pour nous une information de quelque intérêt. C'est par elle, en effet, que nous voyons qui était le S^r de Fonteny et quel point de contact il avait avec les Comédiens italiens à Paris et comment il advint qu'il fut le traducteur et l'introducteur en France d'un livre dont l'un de ces anciens comédiens fut l'auteur : « *Les Bravacheries du capitaine Spavente* », ouvrage piquant et plaisant de Francesco Andreini, mari de feu la glorieuse Isabelle. La traduction française de cette composition, à la fois facétieuse et instructive, porte précisément la date de cette année 1608, et le traducteur désigné sous les initiales de *J. D. F.* avec la qualité de *Parisien* n'était autre que ce sieur Jacques de Fonteny, dont le personnage ne figure

¹ L'original de l'acte est en l'étude de M^e Léon AUMONT-THIÉVILLE. Recueil des *Minutes* des mois d'avril, mai, juin, 1608, formant une liasse sous couverture en parchemin.

en aucun recueil biographique¹. Il était, comme on vient de le voir, contrôleur des Comédiens tant Français qu'étrangers, et par conséquent avait de continuels rapports avec eux. Ajoutons que, dans la

¹ L'ouvrage du S^r de FONTENY est plutôt une réduction qu'une traduction de l'original qui parut à Venise l'année précédente (1607, chez Somasco), avec la dédicace à D. AMÉDÉE DE SAVOIE. L'édition originale vénitienne est un in-8° de 450 pages, et la prétendue traduction du S^r de Fonteny est un petit in-18 de 62 pages. C'est un fort petit livre devenu très-rare, dont voici le titre exact relevé sur l'un des exemplaires à la BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL : « *Les Bravacheries du capitaine Spavente divisées en plusieurs discours en forme de dialogue de François ANDREINI, de Pistoie, Comédien de la Compagnie des Jaloux, traduites par I. D. F. P. (à Paris, par David Le Clerc, rue Fremontel, au petit Corbel, près le Puits-Certain), MDC VIII.* » L'ouvrage est dédié par le S^r de Fonteny à très-illustre et très-haut Monseigneur Charles d'ANGENNES, vidame du Mans, marquis de PISANI, baron de Saint-Gouart, capitaine des Cent-Gentilshommes de la maison du Roy et colonel-général de l'infanterie italienne.

Il existe une autre prétendue traduction du même ouvrage paru en 1638, avec ce titre : « *Le Capitan par un Commedien de la troupe Jalouse* » (à Paris, chez Anthoine Robinot, marchand libraire, tenant sa boutique dans la grande salle du Palais et sur le Pont-Neuf), MDCXXXVIII. La dédicace est « aux Braves du temps ». Le volume porte un frontispice représentant *le Capitan* avec ces deux vers ridicules :

Je suis un soleil en beauté
Et ma Lidie est un astre en clairté.

suite de nos recherches, nous l'avons rencontré ainsi désigné en un *factum* rarissime concernant les privilèges de la maison et hôtel de Bourgogne dont il devint, plus tard, l'un des doyens, maîtres, gouverneurs et confrères, « homme consommé ès meilleures littératures ¹ ».

¹ *Recueil des principaux Titres concernant l'acquisition de l'Hostel de Bourgogne. BIBL. NAT. Recueil Thoisy. Folio 63.* Cette belle qualité « d'homme tant consommé ès meilleures littératures » ainsi donnée au S^r DE FONTENY est peut-être bien outrée. Les œuvres qu'il a fait imprimer, de 1587 à 1616, ont assurément plus de rareté que de perfection. Tout ce qu'on peut dire de mieux de lui, c'est qu'il rimait volontiers et qu'il était l'ami du S^r de l'Estoile auquel, de temps en temps, il se donnait l'honneur de dédier quelque sonnet dont un entre autres, sur sa bibliothèque. On a du S^r de Fonteny « *La première partie de ses esbats poétiques, contenant une Pastorale du beau pasteur, Eclogues, amours, sonets spirituels et aultres poésies* » (Paris, Guill.-Linocier, 1587); *Les Trophées du S^r d'Ornane*, etc. (Paris, Millot, 1588); *l'OEuf de Pasques ou pascal*, dédié à M. le lieutenant civil (Paris, V^e Hubert, 1616). C'est sans doute sa meilleure composition, et c'est à ce titre sans doute aussi qu'Édouard FOURNIER lui a donné bonne place parmi les « *Variétés historiques et littéraires* » de la bibliothèque elzevirienne (tome IV, p. 59 et suiv.). Dans un recueil de deux *Pastorelles* publié en 1615 chez J. Corrozet (in-12), on trouve « *le Bocage d'amour* » par le S^r de Fonteny qui, cette fois, prend qualité de « Confrère de la Passion ». Il avait grand goût pour composer des anagrammes latines et françaises tirées

Le chef de cette compagnie des Comédiens italiens à la Cour, et de qui la Reine et don Jean de Médicis avaient rendu si bon compte au Duc de Mantoue, était, avons-nous dit, Pier-Maria Cecchini, originaire de Ferrare. *Frittellino*, — *Fridelin*, comme on disait en France, — était son nom sur la scène. Il avait fait ses débuts dans la *commedia dell'arte* dès l'année 1583, le duc Guillaume de Gonzague régnant à Mantoue. Écrivant un jour — mais de longues années après — au duc Ferdinand, il lui disait pour accentuer l'expression de son dévouement : « Je puis dire que j'ai servi Votre Altesse dès le temps même que la princesse sa mère le portait dans son sein. » Il dit même ces choses dans un style bien autrement expressif en sa lettre originale¹.

des noms de personnages plus ou moins illustres de son temps. Il devait avoir la spécialité de ce jeu non pas d'esprit, mais de l'esprit. Ainsi, dans les nom, prénom et qualité de « *Henry de Mesme lieutenant civil* » il savait trouver les mots « *Mine divine lumière en Chastelet* » et dans ses propres nom et prénom latinisés *Jacobus Fontenius* « *Fons vitæ cui bonitus* ». Il en a fait beaucoup comme cela. Dieu ait son âme !

¹ Sa lettre du 30 mars 1622 pour recommander son fils à la maison ducal est d'ailleurs fort jolie... « *Nel cui tempo (1583) fui introdotto tenero giovanotto a rappresentare alcune comedie al signor Guglielmo, il cui accidente convertitosi poi in natura, io ho nel corso di trenta cinque anni (con puoca intermittenza) sempre servito alla sere-*

L'auteur du livre « *Molière et la Comédie Italienne* » se trompe, quand il dit que Pier-Maria Cecchini (Fridelin) n'a jamais joué en France¹. Nous l'avons déjà vu dans la Compagnie qui vint avec Arlequin au mariage de Henri IV. Son jeu était des plus variés, et il prenait facilement, à l'occasion, un autre rôle que celui du personnage déterminé qu'il s'était créé. Il advenait, en effet, rarement dans la carrière des *comedianti dell' arte*, qu'un acteur ne gardât pas toujours le rôle du personnage dont il portait le nom. Quand, dès les débuts, on avait réussi sous le masque et dans les bons propos d'*Arlequin*, on restait *cet Harlequin* pendant toute sa carrière, et comme on pou-

nissima sua casa. Servi all' altezza vostra mentre era nel ventre della madre, et spero di servir nel ventre della serenissima consorte la sua prole che nostro signor voglia che sia in breve come lo spero... » Archives de Mantoue. Correspond. de Venezia. E. XLV.

¹ Ce sont de ces erreurs très-naturelles, du reste, lorsqu'on n'a pas connu des textes originaux qui permettent d'assurer telles ou telles choses. M. MOLAND n'est d'ailleurs pas affirmatif dans la note de la page 34 de son intéressant ouvrage : il dit : « ...Pier-Maria Cecchini, connu sous le nom de *Gian-Fritello* ou *Fritellino*, qui eut un succès extraordinaire à la cour de Mathias, empereur d'Allemagne, et qui fut anobli par cet empereur..... ne paraît pas être venu en France, mais son personnage *Fritelin* ou *Fristelin* figure dans les farces tabariques. »

vait toujours parfaire son personnage et varier ses dire, on arrivait ainsi parfois à la plus grande originalité et à l'excellence du jeu, du débit, des gestes et de la mine. *Frittellino*, lui, était homme à bien paraître en des rôles très-différents de la Comédie Italienne. Il avait épousé une comédienne, la *signora Flaminia*, mais il n'y a guère lieu de croire que le bonheur qu'il put avoir en son ménage, dura bien longtemps. Les archives de la maison de Gonzague contiennent beaucoup de ses lettres qui montrent que cette union avec la signora Flaminia, non moins que sa rivalité de profession avec Arlequin, ne lui accordèrent que peu de repos d'âme et de quiétude d'esprit. Quelles doléances ! Quelles lamentations ! Quelles intrigues ! Fort expansif dans ses lettres au Duc son patron, il semble que toute sa vie intime se soit passée à chercher un repos qui le fuyait toujours. « En proie à mille soucis, n'avoir jamais une heure *di beato* », disait-il. Mais bien que de tels troubles le poursuivissent, les succès ne le suivaient pas moins aussi partout où il se montrait. On se demande même comment, — pour nous servir d'une expression d'un comédien son confrère — « la chose

¹ Il faut voir la correspondance envoyée de *Milan, Bologne, Turin*, surtout, pendant les années 1605 et 1609, AUX ARCHIVES DE MANTOUE.

comique pouvait encore hanter son esprit et en sortir pour l'agrément de la scène ». Eh bien, il jouait à merveille, et le duc de Mantoue avait beau lui infliger des disgrâces dont le comédien semblait devoir mourir par le dépit et le déplaisir, ledit Duc, en somme, revenait toujours à lui, comme étant celui qui le pouvait mieux divertir et charmer. Il avait d'ailleurs de l'instruction, et pouvait convenablement s'entretenir avec gens d'esprit et de savoir. Ses plus beaux jours furent à la cour de l'Empereur en 1613 et en 1614. Ce comédien plut si fort à ce prince par ses mérites et son éducation qu'il le voulut déclarer gentilhomme, et il lui donna le brevet d'anoblissement par lettres impériales du 22 novembre 1614. Pier-Maria Cecchini avait la plume facile et laissa quelques écrits. Ainsi : « *Discours sur les comédies, les comédiens et les spectateurs où il est question des représentations qui se peuvent écouter et permettre*¹ ; » « *Les avantages des comédies modernes et avis à qui les récite*², » « *Lettres morales*³ » et deux

¹ *Discorso intorno alle comedie, comedianti e spettatori, etc.* (In Vicenza, Amadio. 1614.) C'est un opuscule de 37 pages.

² *Frutti delle moderne comedie et avisi a chi le recita.* (Padova, 1628.)

³ *Lettere faceti e morali.* (Venezia, 1622.)

petites pièces : *Amico tradito* et *Flaminia schiava*¹. Venise, de toutes les capitales italiennes, était celle qui l'attirait le plus, et il écrivait au duc de Mantoue en 1612 qu'il y fixerait sa demeure pour toujours. Mais le *toujours* se passa partout jusqu'à ce qu'il allât en un autre monde en 1645. Francesco Bartoli, dans ses *Notizie Istoriche*, lui a consacré quelques lignes dont trois valent toute une biographie : « Il faut donc considérer, dit-il, Pierre-Maria Cécchini comme un personnage excellent au théâtre, comme un écrivain érudit en son cabinet, et comme un gentilhomme dans la société. On devra toujours voir en lui de grands mérites et beaucoup de qualités. » En n'admettant même en réalité que la moitié de l'éloge, on peut croire que ce bon personnage fit bonne figure à la cour de Henri IV, et il est naturel que le Roi, la Reine et Paris aient su gré à Monsieur de Mantoue de le leur avoir envoyé avec la Compagnie qu'il avait bien formée.

Don Jean de Médicis, ainsi que nous l'avons dit, favorisait fort, pendant qu'il était à la Cour, la troupe des comédiens *Accesi*. Par cette faveur même, il leur avait attiré, sinon la disgrâce, du moins le mauvais vouloir du triste serviteur de la

¹ Imprimées, l'une à Milan, 1610, l'autre à Venise.

Reine, Concino Concini, qui voyait avec déplaisir la présence de Don Jean et redoutait ses propos trop piquants¹. Don Jean parti, il est à croire que « maître Conchine » tenta quelques mauvais tours de sa fabrique pour nuire à la Compagnie. Ces paroles de Fridelin le donnent du moins à penser : nous les trouvons dans sa lettre du 7 mai 1608 :

« Le départ du seigneur don Giovanni de Médicis nous est d'un grand préjudice, et sa trop grande protection nous vaut à présent quelques embarras. Car celui qui pourrait nous favoriser, se prépare à nous nuire. Si j'avais une lettre de Votre Altesse pour monsieur Concini, je me tirerais mieux d'affaire. Autrement je n' imagine pas de m'en tirer de manière à m'en pouvoir dire très-bien². »

Les choses, néanmoins, ne paraissent pas avoir été si mal pour messieurs les Comédiens, et s'ils faisaient quelques doléances, elles étaient peu justifiées. L'ambassadeur de Mantoue écrivait le 30 mai :

« Les comédiens touchent sans difficulté les deux cents écus par mois qui leur ont été assignez pour leur traitement, et il semble que Sa Majesté les veuille retenir tout l'hiver prochain. »

¹ L'ambassadeur vénitien dit dans sa dépêche du 25 mars que Don Giovanni a pris congé du Roi qui en a montré tout à la fois « *gran meraviglia e notabile dispiacere* ».

² ARCHIVES DE MANTOUE. Série *France*. E. xv.

Puis, eut lieu le voyage et séjour à Fontainebleau. Le Roi, cette année 1608, fut sans cesse en ses châteaux, forêts et jardins de l'Île-de-France. Il allait et venait. Paris ne le voyait au Louvre que de passage, le plus souvent pour la réception des ambassadeurs étrangers. Les Comédiens furent appelés à Fontainebleau en diverses circonstances. Ce fut où M. le Dauphin les vit pour la première fois.

Cette année même, en effet, le petit héritier de la couronne eut lieu de se croire sinon un grand personnage, — ce qu'il savait déjà être, — du moins une grande personne. C'est à cette époque, au mois de juin, qu'on lui fit quitter l'habillement d'enfant; qu'il revêtit le pourpoint et les chausses; qu'il prit le manteau et l'épée, la petite épée que lui avait donnée Monsieur de Lorraine. Il était fort gentil à voir habillé de satin incarnat avec passements d'argent. Il eut aussi son premier petit laquais. On le mena à la Comédie Italienne pour la première fois le 3 juillet¹, où il vit avec étonnement ce fameux *Cola* que M. de Mantoue avait tant recommandé comme une nouveauté! Nous croyons, en effet, que le signor *Cola*

¹ Voyez BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, *Manuscrits*, F. Fr., n° 4023, le « *Journal de la vie active du Roy LOUIS TREIZIÈME* » par M. Jehan HEROUARD, Sr de Vaugrigneuse, premier médecin.

mêlait à son jeu, dans la *commedia dell' arte*, des tours de gymnaste peu connus jusqu'alors et que les chroniques du temps disent avoir été surprenants.

Ce fut aussi une fête pour les comédiens de voir arriver à la Cour Don Vincenzo Gonzaga, troisième fils de leur Duc et patron, puis la personne même dudit Duc et patron leur souverain. Le jeune prince précéda son père. Il arriva à Fontainebleau le 12 août. Il était le neveu de la Reine. M. le Dauphin l'embrassa tout aussitôt, le mena par la galerie au jardin des Pins, à celui des Canaux, lui montra la source, les autruches et toutes les raretés. Ce qui est plaisant, c'est que le lendemain, de gaie humeur, ayant à donner le mot d'ordre à M. de Cressy et à M. de la Court, exempts des gardes, il se prit à donner le nom du premier comédien de la troupe de Monsieur de Mantoue, « *Fridelin* », et comme il voyait qu'on en riait, il en voulut donner un autre, mais on lui dit qu'il ne fallait point changer puisqu'il l'avait prononcé, et il le maintint. M. le Dauphin prit ainsi goût à honorer de cette sorte messieurs les Comédiens Italiens, au moins durant cette semaine-là, car le lendemain du jour où l'idée lui était venue de donner pour mot du guet le nom de *Fridelin* aux exempts des gardes, il donna le

nom de *Pantalon* et le surlendemain celui de *Cola*, et trois jours après celui de *Piombino* et encore après, celui de *Stefanello*¹. Il faut croire que toute la troupe, moins les dames, fut ainsi nommée aux exempts du guet. C'était nouveau.

Monsieur le duc de Mantoue arriva à la Cour, un mois et demi environ après que Don Vincenzo, son fils, eut fait sa visite. Il avait quitté son duché à la mi-juin, s'était rendu à Bâle, à Cologne, à Spa, en Lorraine, aux Pays-Bas, en Hollande. Il fut à Paris le 28 septembre où le Roi vint de Monceaux, le même soir, pour recevoir et embrasser monsieur son beau-frère. On fit grand et agréable accueil à ce beau prince, chef de la maison de Gonzague. Il avait alors quarante-cinq ans et régnait sur son duché depuis l'année 1587. Ses relations avec le Roi étaient bien antérieures à l'époque du mariage avec la Princesse de Toscane, mariage par lequel il devint son beau-frère. Dès l'année 1590, Henri IV lui envoyant le sieur de Maisse son ambassadeur à Venise, pour le visiter à Mantoue, lui avait écrit de sa main ce peu de lignes qui ne se ressentent point du formalisme des chancelleries : « *Mon cousyn, croyés,*

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Manuscrits. Idem Journal de M. HEROARD.*

*je vous pryé, que je ne suys poynt assey faynt ny froyt, et que vous joygnant damytié avec moy, je ne vous abandonneré poynt au cas que vous soyés travayllé par vos ennemys*¹. » Plus tard, après le mariage du Roi, une correspondance très-suivie entre les deux sœurs Médicis et des échanges fréquents de charmants cadeaux avaient beaucoup entretenu les relations des deux Cours. Monsieur de Mantoue avait d'ailleurs de fort belles parentés ; sa mère était de la maison d'Autriche, sa femme de la maison Médicis, sa sœur avait épousé le dernier Duc de Ferrare, son fils aîné l'Infante de Savoie, sa fille le Prince de Lorraine ; son second fils avait la pourpre. En France, ses parents étaient le Roi et Monsieur de Nevers. Il était un prince *dilettante* dans toute la qualité possible, comme la plupart de ceux de sa maison depuis cent ans. Passionné pour les arts, protecteur des artistes, il avait depuis huit années Rubens pour pensionnaire ; Porbus était son peintre de portraits ; Monteverde, le maître et compositeur de sa musique. Dans sa jeunesse, il avait grandement contribué à la mise en liberté du Tasse le poëte. Puis, on le savait chevaleresque ; il avait pris trois fois part aux guerres contre le Turc.

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Lettres de *France*. 1590. 18 avril. Au camp de Bruy. « *A mon cousin le Duc de Mantoue.* »

Les goûts du faste, du luxe, des fêtes, le distinguaient. Beau joueur il était, et le plus souvent de belle humeur. Tel était le patron des Comédiens italiens qui alors jouaient à Paris. Depuis qu'il régnait, il avait toujours eu une troupe qui portait son pavillon, que l'on appelait partout « *Les Comédiens de M. le duc de Mantoue* » ; elle était engagée tour à tour pour Venise, Milan, Ferrare, Bologne, Florence, Turin et Rome. Il s'en occupait comme d'une académie. Et comme les humeurs étaient souvent disparates parmi les sujets, on peut dire, quand on a lu, comme nous l'avons fait, toute sa correspondance, que la troupe de ses comédiens lui donna peut-être plus de préoccupations et soucis que toute l'administration de ses deux États de Mantoue et de Montferrat. Ce séjour qu'il fit en France, en 1608, le seul d'ailleurs qu'il ait jamais fait, dura près de trois semaines pendant lesquelles le Roi ne le quitta pas un jour, le menant à ses châteaux, à Saint-Germain, à Fontainebleau, l'initiant à ses projets de grand bâtisseur. Il quitta la Cour le 24 octobre ¹.

¹ Nous avons déjà parlé de VINCENT I^{er}, duc de Mantoue, dans plusieurs de nos publications historiques. Voyez, dans la *Gazette des Beaux-Arts* de l'année 1866, notre travail sur PIERRE-PAUL RUBENS, *peintre au service de la cour de Mantoue, 1601-1608*.

De toutes parts, naturellement, on lui avait fait de grands compliments sur ses comédiens, et chacun s'en trouva bien. Du reste, le départ du patron et souverain précéda de peu de jours celui des sujets. Ces derniers durent quitter la France, le mois suivant, en novembre. Il existe, en effet, un billet de la Reine, du 26 octobre, pour constater le plaisir qu'ils avaient donné et le succès qu'ils avaient mérité. C'est un compliment d'adieu avec le souhait d'un prompt retour. La Reine leur fit cet honneur en ce peu de lignes adressées à M. de Mantoue :

MON FRÈRE. Frittelin s'en retournant avec sa bande de comédiens Italiens à Mantoue pour passer cest hiver en ces quartiers là, je lay bien voulu accompagner de ce mot pour vous assurer que jay receu beaucoup de plaisir et de satisfaction de luy et de sa compagnie, laquelle croyant se devoir rendre meilleure par le séjour quilz feront par de là, jauray d'aultant plus à plaisir quilz reviennent icy l'année prochaine, comme ilz mont promis. Vous priant de leur promettre et cependant les favoriser de votre auctorité en ce quilz en auront besoin. Et sur ce je prie Dieu mon frère quil vous ayt en sa sainte et digne garde. Escript à Fontainebleau le 26 jour d'octobre 16 . . .

Votre bien bonne Sœur

MARIE¹.

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Cartons : *France*. E: xv.

Ce n'étaient point seulement là des paroles banales de compliment ordinaire. Le désir de revoir « les comédiens de la troupe de M. de Mantoue » fut très-marqué. Le Roi, dans le cours de l'année suivante (1609), témoignait souvent aux seigneurs d'Italie ou à personnes qui s'y devaient rendre, du plaisir qu'il prenait aux façons et modes du jeu de ces comédiens. Il était d'un naturel à se gaudir fort à leurs extrêmes facéties qu'il comprenait à merveille. Il aurait voulu leur retour en France, cette année même, d'autant plus qu'il n'ignorait pas que la troupe nouvellement formée possédait ce même *Arlequin* qu'il souhaitait d'entendre, même après dix ans. Depuis l'année du mariage royal, en effet, ce comédien n'avait paru ni dans l'une ni dans l'autre des compagnies qui étaient venues à la Cour. Puis cette Compagnie n'était-elle pas allée deux fois à Turin chez Monsieur de Savoie ? En ce mois d'octobre même où on la désira plus vivement encore pour le séjour à Fontainebleau, sans doute, n'était-elle pas à Turin ? Et, bien qu'un peu éprouvée par des dissensions intestines, par des querelles et intrigues amoureuses, par des aventures qui auraient fait la joie de Monsieur Scarron si l'auteur du « Roman comique » eût vécu alors et qu'il les eût connues, ne pouvait-elle pas faire un effort et passer les monts ? Dix sujets,

d'après le dernier projet, devaient la composer, et il n'y avait alors meilleurs personnages en toute l'Italie, c'étaient *Flaminia*, *Flavia* et une soubrette (*Fantesca*) pour ce qui était des femmes, *Cintio* et *Orazio* pour les amoureux, *Rinoceronte*, *Pedrolino*, *Fritellino*, *Arlechino* et *Graziano* pour les caractères et les masques. Mais, en somme, le désir qu'on eut de leur retour ne fut pas porté jusqu'à l'ouverture d'une nouvelle négociation. On en demeura au chapitre des souhaits. Le Roi avait, du reste, à cette époque, autres choses plus passionnantes en l'esprit. C'était le temps, en effet, de son extrême tourment pour la jeune princesse de Condé « mademoiselle de Montmorency ». Il fallait que ce fût bien fort pour que le duc de Nevers, contant la chose au duc de Mantoue, dans une sienne lettre du 3 juillet, lui ait pu dire : « C'est une telle furye d'amour et qui tient ses sens sy embarrassés que quasy il nest capable d'autres affaires sinon celles qui concernent ceste affection. Le prince de Condé et luy ont eu de grandes paroles sur ce subiect, et craint on quil nen arrive de grands accidents ¹... »

Mais l'année se passa telle quelle. Puis au commencement de la suivante (1610), le Roi Henri eut

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Lettre originale de M. de Nevers.

les grands soucis que l'on sait, au chapitre de l'amour qu'il ressentait encore pour la femme de Monsieur le Prince, et au chapitre de la guerre qu'il méditait contre l'Espagnol. Et ce fut alors que le mécréant Ravailac accomplit l'horrible ouvrage, qu'en son esprit fanatisé, il avait ourdi contre la personne du Roi, lequel expira le 30 mai, laissant au royaume la Reine pour Régente, M. le Dauphin n'étant alors qu'en sa dixième année.

CHAPITRE SIXIÈME

SOUS LA RÉGENCE DE MARIE DE MÉDICIS.

1611-1614.

La Reine-Mère et Régente ouvre de nouvelles négociations pour avoir à la Cour les Comédiens du duc de Mantoue. — Elle demande formellement qu'*Arlequin* soit de la Compagnie. — Physionomie de ce personnage. — Fort célèbre de son temps : très-oublié ensuite. — Il était de Mantoue. — Ses papiers de famille, tels que *Testaments et Codicilles*. — Le cardinal de Gonzague, neveu de la Reine, engage les négociations pour l'envoi des Comédiens du duc de Mantoue, son père, à la cour de France. — Arlequin écrit à la Reine-Régente pour lui demander d'être la marraine de l'enfant dont la naissance doit être prochaine. — Réponse de la Reine qui l'appelle en France (3 septembre 1611). — Correspondance échangée entre Arlequin et le cardinal de Gonzague (décembre 1611). — Protocole d'Arlequin. — « *L'Illustrissime seigneur compère.* » — Manéges du comédien pour avoir la direction de la troupe. — Mêmes vues ambitieuses de la *signora Florinda*. — Lettres de la *signora Florinda* au cardinal de Gonzague (3 décembre 1611). — Dernière lettre du duc de Mantoue, Vincent I^{er} (janvier 1612). — Correspondance suivie entre la Reine-Régente et Arlequin (3 septembre 1611, 28 juin 1612, 21 juillet 1612). — Difficultés nouvelles de la part des

comédiennes *Flaminia* et *Florinda*. — Lettre d'Arlequin au cardinal de Gonzague, alors à Rome (août 1612), et au duc François, fils et successeur de Vincent 1^{er} (août *idem*). — Embarras du Cardinal, son frère. — Personnages désignés par Arlequin pour faire partie de la troupe à destination de France. — Lettre de la *signora Florinda* (15 août 1612) au Cardinal. — Lettre de la Reine à Arlequin (4 septembre 1612) et à son neveu le duc de Mantoue. — Suite de la correspondance d'Arlequin avec le Cardinal (octobre 1612). — Spécimen surprenant de son style bouffon et osé dans sa lettre du 26 octobre 1612. — Manifestation de toute la troupe dont chacun signe la lettre d'Arlequin (26 novembre 1612). — Grand succès à Florence. — Dons de la cour de Toscane aux Comédiens. — Lettres de la Reine à Arlequin (7 novembre et 13 décembre) et au grand-duc de Toscane. — Autres lettres de la Reine au Comédien (26 et 27 mai 1613). — Elle accepte de nouveau d'être la marraine de son prochain enfant. — Assurance formelle de la prochaine arrivée de la Compagnie à Paris. — Nouveau retard. — Court séjour à Turin. — Monsieur de Savoie veut six comédies. — Beau traitement qu'il fait aux Comédiens. — Arrivée à Lyon. — Lettre d'Arlequin écrite de Lyon au comte Striggi à Mantoue, 26 août 1613. — Arrivée à Paris. — Beau traitement et bon accueil. — Séjour de la Compagnie à Fontainebleau. — Lettre d'Arlequin (4 octobre 1613). — Détails sur la réception de la Reine-Régente. — Lettre au duc de Mantoue sous une forme feinte et plaisante (4 février 1614). — Lettre de la Reine au duc de Mantoue en sa faveur (9 octobre 1613). — Pénurie des informations dramatiques proprement dites. — Un seul mot du S^r de Peiresc. — Quelques mots du S^r de Malherbe, et c'est tout. — Mauvaise impression de la Comédie Italienne sur l'esprit de

Malherbe. — Les Comédiens à Fontainebleau. — Le Roi les va entendre presque chaque jour. — Détails empruntés au *Journal* de M. Heroard, premier médecin. — Tout l'hiver de 1614 à Paris. — Continuelle bienveillance de la Reine. — Le Roi parrain, 27 janvier 1614. — Les papiers de finances signés par le Roi pour le traitement des Comédiens (25 février 1614). — Le Roi quitte Paris le 5 août. — Congé des Comédiens Italiens. — Lettre de la Reine-Régente à sa nièce de Lorraine en faveur de *Lelio* et de *Florinda* (20 juillet 1614), et à son neveu le cardinal-duc de Mantoue.

Bien plus longues et plus difficiles encore furent les négociations qui eurent lieu pour former et mettre d'accord la troupe des Comédiens Italiens, appelée à la cour de France, depuis la mort de Henri IV. Ouvertes le 4 septembre 1611 par une lettre de la Reine-Régente à Arlequin, ces négociations ne furent pas closes avant le mois d'octobre 1613. Elles avaient duré deux ans ! Les personnages qui y avaient pris part étaient la Reine-Régente, le cardinal de Gonzague et le futur chef de la compagnie, le très-bon comédien Arlequin. Lettres, audiences, pourparlers, promesses, conventions, ratifications, rien n'y manqua.

Quel était ce maître « Harlequin » dont le protocole facétieux en sa correspondance avec la Reine portait pour suscription : « *A la Reine ma commère* »,

laquelle, se payant de même monnaie, lui répondait à cette enseigne : « à *Harlequin mon compère* » ? Il était le même que l'on avait vu en France aux fêtes du mariage de Henri IV à Lyon, puis à Paris, l'année 1601. Ils'appelaient de son nom de famille « *Tristano Martinelli* » ou « *Tristanus de Martinellis* », fils de « *Franciscus, citoyen et habitant de Mantoue* ». Son frère Drusiano, marié à la comédienne Angelica, s'occupait, déjà en 1580, de former des compagnies dramatiques, et les deux frères étaient ensemble en Espagne en 1588¹. Il est à croire que Tristano avait

¹ Voir le fragment de lettre de Drusiano Martinelli à sa mère Lucia, communiqué à M. Adolfo BARTOLI par M. le professeur Willelmo BRAGHIROLI. *Introduzione* déjà citée, p. 120. Je ne laisserai point passer ce nom sans adresser à celui qui le porte, l'hommage de courtois souvenirs. J'ai beaucoup connu l'obligeant et savant professeur Willelmo Braghirolli, pendant mon long séjour à Mantoue. Je crois que beaucoup de savants ont, depuis, mis à l'épreuve son obligeance et son savoir. C'est avec un grand plaisir que je rappelle ici le temps de nos entretiens chez le comte Carlo d'ARCO sur l'intérêt et la richesse des archives de Mantoue. Je ne puis d'ailleurs oublier que son nom s'est un peu associé au mien, car lorsque j'eus publié à Paris dans la *Gazette des Beaux-Arts*, les premiers résultats de mes recherches dans les archives des Gonzague, en 1866, il voulut bien les traduire pour les publier dans la *Gazetta di Mantova* d'abord, puis en opuscules de librairie sous le titre de : « *Ricerche di documenti d'Arte e di Storia negli Archivi di Mantova* » (Tipogr. L.

fait ses débuts dans la première ou la seconde troupe des *Gelosi*. Lorsqu'il devint un personnage, il se prit à signer ses lettres « *Arlechinus* », et lorsque, par ses succès, il se trouva plus glorieux, il signa volontiers « *Dominus Arlechinorum* ». C'est lui qui, mieux que pas un, en ces temps-là, aurait pu se faire, sur ses vieux jours, le notable historien de tout cet art italien si particulier de la *Commedia dell'arte*, telle qu'elle se jouait au seizième siècle et au commencement du dix-septième, à toutes les Cours et dans tous les États de la Péninsule. Dès ses jeunes ans, n'avait-il pas fait partie de toutes les Compagnies qui représentaient à Venise, à Mantoue, à Ferrare, à Rome, à Milan, à Florence et à Turin? Il avait vu successivement se créer tous les personnages qui avaient inventé, ou développé, ou perfectionné les rôles du « *Magnifico* », de « *Frittellino* », de « *Mata-moros* », de « *Cola* », de « *Lelio* », de « *Rinoceronte* », de « *Cinthio* », et en dernier lieu de « *Metzetin* ». Il vit même en ses débuts le fils de Tiberio Fiorilli, le fameux *Scaramouche*. Il n'y eut intrigue de la vie dramatique italienne auxquelles il n'ait eu

Segna, 1866). M. Braghirolli a publié, depuis, divers documents qui sont tous d'un vif intérêt pour tous les curieux d'informations exactes sur la personne et les œuvres de divers artistes italiens au seizième siècle.

part. Il était aussi prompt à la plume pour écrire des lettres bouffonnes qu'à la parole, pour l'exercice de sa profession comique. Il était remueur, perturbateur, souvent trouble-fête pour la troupe dont il faisait partie. Fort glorieux, une fois qu'il se vit du bien et se connut du renom, il affecta, dans les voyages et pendant les séjours, de se détacher de ses compagnons. Il faut dire que les princes et les seigneurs encourageaient cette humeur glorieuse par mille faveurs de tout genre. Autant, cependant, le nom personnel des seigneurs Arlequins ses successeurs, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, a conquis de la notoriété et même de la célébrité, autant le sien est demeuré obscur depuis sa mort jusqu'à présent. Qui n'a connu et ne connaît le nom de l'Arlequin qui, de 1661 à 1688, joua de si bons rôles, à la cour et à la ville, sous Louis XIV, Domenico Biancolelli? Mais qui, jusqu'à ces derniers temps, a entendu nommer Tristano Martinelli, ce Martinelli qui fut l'Arlequin pendant vingt ans du seizième siècle et vingt-cinq du dix-septième, et qui, jamais appelé autrement qu'*Arlequin*, exerça avec tant de verve et de faconde la profession de divertir? Croirait-on qu'il n'est même pas nommé dans l'ouvrage de Francesco Bartoli publié en 1781 à Padoue : « *Notizie istoriche dei Comici italiani* »? C'est par sa

correspondance privée avec ses patrons et souverains de la maison de Gonzague que nous l'avons trouvé et fait renaître¹. La curiosité que justifie le personnage nous a porté même à demander son testament au Dépôt des actes notariés de l'ancien duché de Mantoue, et nous avons pu reconnaître par un sien codicille de l'année 1606 que déjà, à cette époque, la comédie avait mis ce maître Arlequin en assez bel état de finances pour qu'il se pût donner pignon sur rue, maison aux champs, biens au soleil, et bons meubles en ses demeures. Par diverses fois, il avait renoncé au rôle qui avait fait sa fortune, prenant Dieu à témoin, et alléguant avoir

¹ Ainsi que, diverses fois déjà, nous l'avons dit, c'est pendant une grande partie de l'année 1865 que nous avons fait nos recherches, pris nos notes, exécuté et fait exécuter les copies de tant de documents intéressants, dans tous les genres de l'histoire, AUX ARCHIVES DE MANTOUE. Mais, tout dernièrement, en lisant l'*Introduzione* très-savante et piquante due à la plume de M. Adolfo BARTOLI, nous avons vu qu'en l'année 1870, M. Attilio PORTIOLI, de Mantoue, avait produit, dans une publication qui s'imprime habituellement à l'occasion du nouvel an, « *La Strenna Mantovana* », diverses parties de la correspondance de Messer MARTINELLI : « *Brano dell' Epistolario d'Arlecchino.* » C'est la même que celle dont nous donnions l'avis dans notre ouvrage « *Le Roi chez la Reine* » (seconde édition, chapitre dixième, pages 269, 270, 271). Petit in-8°. Paris, H. Plon, 1866.

fait vœux de retraite, de vie paisible et de renoncement à la scène. Mais il se trouvait toujours qu'en fin de compte, ce n'étaient que serments éphémères, serments d'Arlequin, pourrait-on dire. Toutefois il dut, en diverses occasions, surtout en ses maladies, éprouver le besoin sentimental de racheter son âme devant le Seigneur, car en ses testaments, il se montre fort prodigue de dons et bienfaits pour le spirituel. Son codicille du 18 mai 1606 est particulièrement curieux à cet égard et mérite d'être rapporté.

Il y a de lui un premier testament en date du 18 mars 1603, dont ledit codicille est assurément plus étendu que le testament même. Le notaire qui l'a rédigé en latin ne traite rien moins que de « *Magnificus* » le testateur. Donc « *Magnificus Dominus Tristanus, filius Domini Francisci de Martinellis, dictus Arlichinus, civis et habitator Mantuæ.....* », laisse à Cassandra de Guanteriis, sa femme, toutes ses pierres précieuses orientales, les vêtements de soie et or, les chaînes, l'argenterie, tous tableaux grands et petits, les tapisseries, les tentures en cuir doré. Elle remettra toutefois les cuirs dorés et les tableaux à la chapelle du Rosaire qu'il a fondée dans l'église du village de Castelli. Le même « *Magnificus* » partage quelques legs entre ses ne-

veux légitimes Fulvio, Matteo et Vincenzo, sans oublier l'illégitime, Jean, fils naturel de son frère Drusiano, né à Paris de demoiselle Catherine, Parisienne, au voyage de l'année 1601. Il veut qu'une messe soit dite, chaque vendredi, en l'église de Santa-Maria Annunziata de Florence, à l'autel privilégié, pour racheter une âme du purgatoire, et que douze autres messes soient dites, le premier samedi de chaque mois, à l'autel de l'Annunziata, pour l'agrément de son âme d'abord, de l'âme de Cassandra sa bien-aimée femme ensuite, et finalement des âmes de ses parents. Dix jeunes filles pauvres recevront vingt écus chacune. Chaque samedi encore, les litanies de la Madone seront chantées à la chapelle du Rosaire qu'il a fondée à Castelli pour le soulagement de son âme¹.

Il est à croire que le « *Magnificus Tristanus de Martinellis dictus Arlechinus* » était encore dans les mêmes intentions et pensées à l'heure de sa mort, laquelle advint fort au delà des dates de ses derniers testaments et codicilles que nous venons de citer. Le

¹ Les copies authentiques des deux testaments de Tristano MARTINELLI detto *Arlechino* m'ont été remises, sur ma demande, par le chancelier de l'ARCHIVIO NOTARILE (Archives des Notaires) de Mantoue, le 9 décembre 1865, moyennant le solde des tarifs en usage pour choses de chancellerie.

dernier acte notarié où figure son nom est une acquisition, pendant l'année 1627¹.

Tel était cet Arlequin, Tristano Martinelli, ce comédien et personnage dont la Reine-Régente sollicitait la venue en France pour le divertissement du Roi son fils, de la cour et du public à Paris, en 1611, personnage qui pouvait se permettre d'appeler la Reine « *ma commère* », laquelle de son côté l'appelait son « *compère* », ainsi que nous le verrons, dans le cours de ce chapitre, par les textes de plusieurs lettres plaisantes dont les originaux sont encore dans les papiers de Mantoue.

M. le cardinal de Gonzague, fils du Duc de Mantoue, ce même Don Fernand auquel Henri IV avait écrit en 1606 la lettre familière et charmante que nous

¹ J'ai porté mes recherches sur le *Répertoire* des actes notariés jusqu'à l'année 1637. D'autres testaments du même MARTINELLI s'y trouvent indiqués, mais les actes mêmes n'ont pu être retrouvés alors. *Testamentum* du 17 mai 1604, du 21 novembre 1609, du 6 septembre 1612; *Codicillum* du 19 mai 1615; *Testamentum* du 30 mai 1624. Je ne parle pas de tous les autres actes tels qu'*emptio*, *cessio*, *transactio*, *donatio*, *venditio*, *investitura*, *permutatio*, *consentio*, *promissio*, *subrogatio*, *ratificatio*, *relaxatio* et *retrocessio*. Après une pareille rencontre d'actes, on peut croire que le seigneur Tristano dit *Arlechino* devait être fort honoré par les notaires de la ville et États de Mantoue.

avons citée, était à la cour de France auprès de sa tante, Reine-Régente, en 1611, au mois de novembre. Il y demeura jusqu'au mois d'avril 1612. Ce fut lui qui s'interposa pour faire venir à la Cour les comédiens que Sa Majesté désirait. La duchesse Éléonore sa mère qui intervenait autrefois si activement dans ce genre de négociations, était morte depuis le mois de septembre, et le Duc son mari, après une souveraineté si brillante exercée pendant vingt-quatre ans, mourut peu de mois après la duchesse sa femme. Le faible héritier au Duché, son fils aîné François, mourut sans laisser d'enfant, à la fin de la même année, après dix mois de pouvoir. Le grand personnage de la maison était donc en réalité, depuis un an environ, son oncle, le cardinal Ferdinand, lequel devint duc souverain, renonça au chapeau et prit épouse.

Une correspondance s'était établie entre Arlequin et le Cardinal pour les intérêts de la troupe de Mantoue. Arlequin l'appelait son « *Illustrissime seigneur compère* », par suite sans doute de quelque parrainage demandé et accordé.

Le comédien était, de son naturel, très-friand de ces parrainages souverains pour chaque échantillon de sa lignée. A cette époque même, il ne se fit point

de façons pour viser plus haut qu'à une Altesse prince de l'Église ; il voulut une Majesté régnante. La signora Martinelli, sa femme, se trouvant en nouvel état de grossesse, il n'avait pensé à personne moins élevée que la Reine de France pour être la marraine du nouveau-né qu'il attendait. Cela lui réussit fort, du reste, et la réponse de la Reine Régente est un bon témoignage de son succès. La voici tout au long et telle qu'on la trouve transcrite aux *Registres* du cabinet de Marie de Médicis :

HARLEQUIN. J'ai reçu à plaisir d'entendre des nouvelles de ce que vous me mandez que vostre femme outre le filz que Dieu vous a donné d'elle soit encore grosse d'un autre. Sur quoy, je vous diray que j'ay volontiers accepté la prière que vous me faictes par la vostre de présenter sur les saints fonds de Baptesme l'enfant dont elle accouchera, escrivant pour cet effect à Signora Hippolita Fodra femme du sieur Charles de Rossi pour rendre de là ce bon office en mon nom. Je vous en adresse la lettre et me promets que, comme je sçay que vous aurez le choix que j'en ay faict d'elle bien agréable, je demeureray aussi bien contente de celuy que vous aurez faict de mon neveu le prince de Mantoue pour le tenir avec moy, et que mesme vous le faciez nommer du nom que vous m'avez proposé. Si je ne vous envoie maintenant le présent que j'ay volonté de faire à l'enfant lorsqu'il sera baptisé, je ne l'ay différé que pour le vous donner en mains propres, et pour cet effect je vous charge et vous

prie d'assembler avec vous une bonne compagnie de Comédiens Italiens et de vous acheminer de ça au plus tost, et je doneray ordre cependant de vous faire tenir l'argent pour vostre voiage et pour les frais qu'il vous conviendra faire, et que vous et ceux de vostre compagnie ayez subject den demeurer bien contents et satisfaits, et sur ce je prie Dieu..... À Paris, le 3 septembre 1611.

MARIE¹:

Cette lettre vraiment curieuse est l'ouverture de la négociation qui devait suivre un si long cours. L'appel aux Comédiens était fait. Mais que ne fallut-il écrire et négocier avant que leur arrivée fût effectuée! Voici tout le récit.

Le 3 décembre 1611, Arlequin, répondant à une lettre que le cardinal de Gonzague lui avait mandée de Paris, le remercie de son intervention gracieuse auprès de la Reine. Il sait bien, en effet, que c'est à lui qu'il doit la lettre de Sa Majesté. Elle l'invite à venir en France avec une troupe de bons comédiens,

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Manuscrits*: Fonds des 500 de Colbert. Volume 88, fol. 218. Suit une lettre de la Reine à madame de Rossi pour lui donner la commission, la « priant de l'avoir en bonne part et d'accomplir ce qui sera nécessaire pour cette cérémonie, en sorte que les uns et les autres ayent sujet d'en demeurer content... »

l'assurant d'un traitement dont aucun n'aura à se plaindre. Il lui a fait une réponse qu'il a transmise à un gentilhomme¹ de la suite de l'ambassade de Sa Majesté à Mantoue. Par cette réponse il avisait et informait la Reine de ce qu'elle aurait à faire pour avoir une bonne troupe. Du reste, afin que Sa Seigneurie Illustrissime soit renseignée de même, il lui résume ces mêmes avis dans les termes suivants :

« Sa Majesté devra écrire aussitôt deux lettres, dont une à Son Altesse sérénissime. Elle la priera de former une bonne troupe pour Pâques en m'accordant de la conduire à Paris. Elle recommandera à Son Altesse de m'en donner l'ordre. C'est à moi que Sa Majesté devra adresser l'autre lettre, me donnant l'assurance que les comédiens qui viendront à son service, seront bien traités et bien vus, me disant entr'autres choses qu'ils seront défrayés de la dépense du voyage pour l'aller et le retour, ainsi que fit le feu Roi. Votre Seigneurie Illustrissime ne feroit peut-être pas mal de m'écrire aussi pour m'exhorter à venir et donner ainsi courage aux autres. J'ai bien reçu la lettre pour la signora *Florinda*; elle est à Bologne. Ce ne serait pas mal aussi que votre Seigneurie lui adressât une lettre particulière, l'encourageant à venir, lui promettant qu'elle s'en trouvera

¹ Sans doute le S^r de MARILLAC, qui fut envoyé pour se condoloir sur la mort de la duchesse Éléonore, sœur de la Reine. (Voir Lettre datée de Fontainebleau le 13 octobre 1644. BIB. NAT., 500 Colbert, 88, et *Fonds italien*, n° 1212.)

bien, que le bon traitement sera pour tous, mais qu'il lui en sera fait un tout particulier. En somme, il les faut attirer comme grenouilles au bon morceau. Je sais quel bon jugement Votre Seigneurie a en toutes choses et qu'elle n'ignore pas ce que c'est que la Comédie. Qu'elle écrive donc à la signora *Florinda*; qu'elle mande ses lettres à moi, et que dans chaque lettre, elle dise bien qu'ils aient à venir avec moi, afin qu'ils sachent que Sa Majesté me veut personnellement. Pour le présent, je ne lui dirai rien de plus sinon qu'elle me tienne en sa bonne grâce, lui rappelant que je suis « *Compère* », et pour faire fin je lui baise ses mains de compère « *le comparesche mani* » et prie Notre Seigneur la conserver en bonne santé. De Mantoue, le 3 décembre 1611.

« De Votre Seigneurie Illustrissime
 « Le très-affectionné serviteur et compère,
 « *Tristano MARTINELLI*,
 dit *Arlequin*, comédien de Sa Majesté¹. »

Il y a, à cette lettre, un post-scriptum fort plaisant qui prête à croire qu'Arlequin n'avait pas gardé un bon souvenir du Trésorier de Lyon lorsqu'il avait paru en France, dix ans auparavant. Les trésoriers, on le sait, montraient, sans gêne, qu'ils avaient les oreilles fort dures, en ces temps-là, avant d'honorer

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Maison de *Gonzague*. Cette lettre comme toutes les autres de ce seigneur Arlequin sont en italien, dans l'original.

par de beaux écus au soleil, les ordres de finances du Roi lui-même. Ce qui est certain, c'est que voici le compliment qu'Arlequin, rancunier, prie le cardinal de Gonzague de faire au Trésorier de Lyon, lorsqu'il passera de son côté :

« Je prie Votre Seigneurie de faire mes recommandations au très-illustre stupide chien cornu qui est le trésorier de Lyon, l'homme à la demi-chaîne, et goutteux, comme je l'écris à Sa Majesté¹, je lui veux mander une recette purgative qui le rendra galant homme. La Reine se plaira fort à connaître l'ordonnance qui lui convient. »

Cette lettre d'Arlequin était du 3 décembre, et déjà le 11, les difficultés étaient déclarées, comme on va le voir, par la lettre de la *signora Florinda* ci-dessus nommée, en réponse au message du cardinal. La *signora Florinda*, elle aussi, prétendait aux mêmes honneurs qu'Arlequin. Elle veut que le soin de former la troupe soit dévolu à elle et à son mari (*Lelio*), c'est-à-dire Giovanni Battista Andreini. Elle assure avoir, pour le moment, la meilleure troupe qui soit. Arlequin, dit-elle, en fait partie,

¹ Il serait plaisant de retrouver les deux lettres qu'Arlequin a adressées à la Reine à cette époque. Je les ai vainement cherchées dans les recueils de pièces manuscrites où il était possible qu'elles fussent. »

mais le soin qu'il a pris de mendier le droit de former la troupe pour France ne plait à personne, et si cette direction lui échéait, aucun comédien ne se rendrait à son appel, chacun le sachant beaucoup trop intéressé. Elle regarde donc comme nécessaire — moyennant que Sa Seigneurie le trouvera bon — de faire en sorte que la mission de former la troupe soit confiée, au nom de Sa Majesté, à *Lelio* et à *Florinda*. Une autre condition aussi sera que les représentations se donnent dans l'hôtel de Bourbon. La Reine voudra bien le faire disposer; ce lieu, d'ailleurs, étant plus à la main de Sa Majesté et plus commode et avantageux pour les comédiens¹.

M. le cardinal de Gonzague avait reçu la lettre d'Arlequin en décembre. Le 24 du même mois, il donnait part au duc de Mantoue son père des négociations entamées avec *Arlequin* et *Florinda*, de la réponse du premier, de l'extrême désir de la Reine d'avoir la compagnie pour le carnaval et du grand divertissement que le jeune Roi disait prendre aux comédies. Pour toutes ces considérations, il suppliait Monsieur le Duc, son père, d'intervenir de tout son

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Lettre (en italien) de *Virginia Andreini* detta *Florinda* au cardinal de Gonzague à Paris (datée de Bologne, 14 décembre 1611).

pouvoir afin de complaire à Leurs Majestés¹. Le Duc répondait au Cardinal son fils dès le mois de janvier 1612 :

TRÈS ILLUSTRE ET RÉVÉRENDISSIME FILS TRÈS AFFECTIONNÉ. Il n'est chose que la Reine pouvant désirer ou ordonner, je n'entreprenne avec passion. Mais réussir à envoyer en France une bonne troupe de comédiens en ce temps-ci, la désunion de *Florinda* et de *Flaminia* existant, je ne regarde pas cela seulement comme difficile, je le regarde comme impossible. J'en ai eu la preuve récente, quelque diligence que j'aie faite. Je n'ai pu les unir et décider à se rendre au service du Roi de Hongrie dans l'occasion de ses noces, comme il le désirait, et malgré tous les avantages que Sa Majesté et moi leur offrions. Si Arlequin, pour ses intérêts et par ses fourberies, donne à entendre différemment à la Reine et à moi, il obéit plus à sa façon personnelle de raisonner qu'au soin de dire la vérité. Je n'oserais d'ailleurs pas envoyer sous mon patronage, à une cour comme est celle de France, la troupe de *Florinda* et d'*Arlequin*, telle qu'elle est composée présentement, après avoir vu une de leurs représentations à mon dernier passage à Ferrare. J'ai reconnu, en effet, que la troupe est pauvre en personnages; deux ou trois, tout au plus, sont bons. Toutefois si la Reine, mise au fait de ces difficultés, veut que j'essaye de raccommoder cette compagnie, pourvu qu'on ne me parle pas

¹ ARCHIVES *idem*. Lettre (en italien) de FERDINAND, cardinal de GONZAGUE. Paris, 24 décembre 1611.

de traiter avec *Fridelin* et *Flaminia*, exclus à jamais de mon service pour de justes motifs, je le ferai. Mais il n'y faut pas penser pour le carnaval prochain, la dureté du temps et la brièveté ne le permettant pas. J'attendrai donc que la volonté de la Reine me soit manifestée.

LE DUC DE MANTOUE¹.

Ce fut la dernière lettre de Vincent I^{er}, duc de Mantoue, du moins, au sujet de ses comédiens. Ce prince mourut le mois suivant, en février 1612, au plus grand chagrin d'un chacun, dit l'auteur de « *Il Fioretto delle Cronache di Mantova* ». « Sa bienveillance, sa clémence et sa libéralité l'avaient fait aimer non-seulement de ses sujets, mais encore des étrangers qu'il accueillait avec tant de bonne grâce chez lui et au dehors². »

Les négociations demeurèrent en ces termes jusqu'à l'été suivant. M. le cardinal de Gonzague quitta du reste la cour de France au printemps pour se rendre à Rome.

Arlequin, toutefois, n'avait point perdu de vue les offres, les avances et le désir de la Reine. Vers la fin

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Lettre (en italien) non datée.

² Chronique recueillie par STEFANO GIONTA, notablement accrue et continuée jusqu'à l'année 1844 par ANTONIO MAINARDI: (Mantova, Negretti, édit. 1844.)

de juin, il lui avait adressé force promesses et attestations sur le succès prochain de la formation d'une bonne troupe, non moins que sur les heureuses dispositions d'esprit qui l'animaient.

Il ressort des documents rencontrés çà et là, soit dans les Archives de Mantoue, soit dans les recueils du cabinet de la Reine à Paris, que toute une correspondance s'était suivie entre Arlequin, dont les lenteurs étaient peut-être calculées, et la Reine qui ne dissimulait assurément pas son impatience d'avoir à la cour la troupe de Mantoue. Sa Majesté voulait, d'ailleurs, les meilleurs sujets. Elle notifia son désir d'avoir aussi *Fridelin*, mais Arlequin, en compère jaloux, trouvait peut-être que la Reine demandait trop. Toutefois il promettait sans cesse, et la Reine continuait d'autant plus à lui beaucoup écrire. Le 28 juin, nouvelle lettre au comédien qui s'était érigé en maître *impresario* :

HARLEQUIN. M'estant promise que suivant mes précédentes lettres vous avez mis peine d'assembler une bonne compagnie de Comédiens Italiens pour les amener avec vous au Roy monsieur mon filz et à moy, je vous fais encore celle-ci pour vous dire que nous aurons pour bien agréable que vous vous acheminiez au plus tost par deça et faciez en sorte que vostre bande soit accompa-

gnée de Fritelin et des autres meilleurs personnages qui se pourra, les assurant quilz ne se repentiront point d'avoir entrepris le voiage. Pour vostre particulier je ne doute pas que vous ne raportiez toutes sortes de contentemens. Je croy que l'affection que vous portiez à feu mon frère le duc de Mantoue vous retenoit un peu par delà; maintenant que Dieu en a disposé, il n'y a plus rien qui vous doibve empescher de vous rendre ici incontinent en ceste court; aussitost que j'auray advis de vostre départ, je donneray ordre que vous trouviez de l'argent à vostre arrivée à Lyon. Ne tardez donc guères à venir. Et sur ce je prie Dieu..... A Fontainebleau, le 28 juin 1612.

MARIE¹.

Par une autre lettre du mois suivant (21 juillet 1612) la Reine, précisant mieux encore, assurait à Arlequin qu'elle avait ordonné que la somme de 3,600 livres lui fût payée à Lyon pour les frais de voyage à la Cour, où il trouverait ensuite plus beau traitement.

« Mais il faut (dit-elle) que vous fassiez en sorte d'amener la compagnie de *Florinda* ou bien celle de *Flaminia*

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Manuscrits*. Fonds des 500 Colbert. Volume 89, fol. 57 tergo. Suit une lettre sur le même sujet adressée par la Reine à *Monsieur de Rossi*, à Mantoue. Ce M. de Rossi qui était venu souvent à la cour du feu Roi, avait présentement qualité de chevalier gentilhomme ordinaire de la chambre de Louis XIII.

avec *Fritelin* que l'on dit estre les deux que l'on estime le plus en Italie. En somme, ayez soin de vous rendre icy dans le mois de septembre prochain et de vous accompagner de personnages qui respondent à la réputation de Harlequin, car plus le Roy monsieur mon filz et moy en recevrons de la récréation et du plaisir, plus en devez vous aussi tous attendre de reconnoissance et de gratification. Sur ce je prie Dieu ¹... »

Après quoi, nouvelles lettres d'Arlequin (du 15 août), mais cette fois, adressées au Duc régnant, son patron, à François², fils et successeur du tant regretté Vincent I^{er}. Le comédien était alors à Milan, au mois d'août 1612. Sa lettre à son souverain est aussi bouffonne, arlequinesque, et de style libre qu'il est possible. Elle est, peut-on dire, tout à fait dans sa manière, et par cela même, d'une interprétation difficile. « *Très cousin cousin et compère bien aimé, Cosinissimo cosin e compadre nostro carissimo.* » Tel est d'abord son protocole. Il lui a écrit deux fois, et il est resté sans réponse; il lui paraît que Son Altesse

¹ BIBLIOTH. NAT. Ms. 500 Colbert. Vol. 89, fol. 61.

² FRANCESCO GONZAGA (quatrième du nom) était né le 7 mai 1586 de VINCENZO, prince héréditaire, et d'ELEONORA DI MEDICI. Il épousa en 1608 l'Infante Marguerite de Savoie, nièce du roi d'Espagne, eut un fils qu'il perdit âgé de sept mois, et une fille morte avant le baptême. Il mourut le 22 décembre 1612.

fait peu de compte de sa personne. Malgré cela, il écrit de nouveau, et écrira jusqu'à ce qu'il se soit rendu insupportable. Il lui donne avis comme quoi sa « *Très-Chrétienne Commère* » la Reine « *Gallina*¹ » tient meilleur compte de lui, l'ayant visité récemment avec deux lettres royales pour l'inviter à se rendre « dans le beau royaume des Doublons et Écus au soleil ». Il lui en envoie copie, lui demande avis, et s'il lui plaît que la Compagnie se rende en France en son nom. Cela étant, il aura besoin de son autorité pour avoir deux sujets indispensables au complément de la troupe. Il demande une prompte réponse pour, de son côté, en faire une à ladite « *commère* » et conformément à la volonté de son souverain et patron. Autrement, il n'en ferait rien, son désir n'étant autre que de complaire « à son très cher cousin et compère unique ». Si ce n'était, en effet, pour l'affection qu'il lui porte, il peut croire que jamais ni scène ni loges ne veraient son arlequinesque personne, et cela, il le dit sur la foi de lui *Tristano*. Il finit en priant « Notre Seigneur » le conserver en sa sainte grâce, lui et sa sérénissime petite progéniture, « *generacioncina* », et

¹ C'était un jeu de mots à sa façon. La Reine « *Gallina* », la poule gauloise.

il est de Son Altesse, sérénissime aussi, « *le très-affectionné cousin et compère très-chrétien au delà des monts*¹ » .

Le duc François répondit-il à ce beau message de son sujet et compère? Nous l'ignorons. Nous n'avons pas retrouvé la minute dans les registres ou parmi les feuilles volantes de la secrétairerie ducale. François de Gonzague, du reste, n'avait pas l'humeur brillante, libérale et heureuse de son père. Il était de nature malade et mourut dans l'année même de son avènement au pouvoir, peu de mois après la date de la lettre précédente.

A tout prendre, on était encore loin de compte pour se dire prêt à partir, en ce mois d'août de l'an 1612. La *signora Florinda* s'était tout à coup déchaînée contre la *signora Flavia*. Elle ne voulait plus s'en tenir aux premières conventions. Et le *signor Capitan*, mari de la *signora Flavia*, fort bon sujet aussi dans la troupe, ne voulait plus entendre parler du voyage, ni pour lui, ni pour sa femme. Grand embarras d'Arlequin. Il en fait l'aveu à son bon patron et autre « compère » le cardinal de Gonza-

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Original en italien.

gue, alors à Rome, et il implore sa protection non moins que son autorité pour réconcilier les deux comédiennes. La perfection de l'une et de l'autre en leurs rôles nécessite leur présence dans la troupe. Il faut aussi que le Cardinal lui fasse avoir *Zan Farina* ou au moins *Scapin* qui est devenu un bon *Zani*. L'un des deux est indispensable, car *Pedrolino* s'est fait trop vieux. Si on pouvait avoir aussi un certain *Fulvio* qui joue les *Graziano* et les amoureux, ce n'en serait assurément que mieux. Ces personnages sont à Venise; *Scapin* est avec *Frittellino*, lequel n'a pas besoin de lui puisqu'il a pris *Metzetin* dans sa troupe, et tous les deux jouent le même rôle. Arlequin, enfin, attend réponse à tout, de la part du Cardinal, pour que « sa chère commère la Reine soit bien servie, laquelle le veut enchaîner (*incadenare*). Que Notre Seigneur le conserve en sa sainte grâce, et en santé et allégresse ¹. »

Le cardinal de Gonzague ne devait, en vérité, savoir à qui entendre, pour avoir ainsi accepté d'intervenir dans la négociation du voyage en France. A la même date que portait la lettre d'Arlequin avec l'énumération de tant de difficultés, la

¹ Tous ces détails d'après une lettre d'Arlequin du 15 août 1612, Milan (ARCHIVES DE MANTOUE).

signora Florinda lui en adressait une par laquelle elle semblait reconnaître que tout succès était obtenu, et qu'il n'y avait qu'à applaudir à la belle façon dont l'entreprise était conclue. Voyez en quel style fleuri et romantique s'exprimait la *signora Florinda*!

ILLUSTRISSE SEIGNEUR,

Sur la terre de France ensemencée de vos paroles, toutes en ma faveur, les fruits se sont enfin produits! Aujourd'hui est parvenue à Arlequin une lettre de Sa Majesté Très-Chrétienne signée de sa main. Elle m'appelle en France, avec lui et une bonne troupe. Voilà donc enfin le temps venu où Votre Seigneurie Illustrissime devra marquer sa faveur à Florinda et à Lelio, de qui elle s'est montrée si bon partisan. Je suis résolue au voyage, puisque je suis ainsi sollicitée au départ. Qu'elle me favorise d'une sienne lettre à l'adresse de la Reine Très-Chrétienne, me recommandant de la manière qui plaira le plus à Votre Seigneurie... Et au retour — s'il plaît à Dieu — que Votre Seigneurie croie bien qu'en allant la remercier à Rome, je penserai à faire mon nid dans cette Rome même, sachant bien que sous la protection d'un aigle sérénissime et cardinal¹, mon nid ne pourra être que mieux défendu. Espérant obtenir encore plus que je ne sais demander, je la supplie d'une prompte

¹ C'est une allusion, maniérée, mais fort jolie, aux *armes* de la maison de Mantoue, qui comportaient l'*aigle* éployée. <

réponse par le présent porteur auquel je fais bon cadeau pour qu'il revienne auprès de moi avec le message de Votre Seigneurie. Je finis en rappelant quelle servante j'ai toujours été, me disant avec mon mari

De Votre Illustrissime Seigneurie

La très-affectionnée servante,

VIRGINIA ANDREINI dite *Florinda*.

De Milan, le 15 août 1612¹.

Le croirait-on ? Il s'en fallait encore de plus d'un an avant que la compagnie des comédiens parût à la cour de France !

Le 4 septembre, la Reine s'adressait de nouveau à Arlequin. Elle lui dit en substance que, pendant qu'elle se promettait de l'avoir à la Cour avec la meilleure troupe des comédiens d'Italie, elle n'avait, en réalité, vu autre chose que des lettres pleines d'excuses qu'elle veut bien accepter, sachant que la faute ne vient pas de lui. Qu'il fasse donc le possible pour vaincre les difficultés que les autres comédiens soulèvent. Qu'il les assure que jamais aucune troupe n'a été plus désirée en France. Elle a eu grand plaisir à apprendre que *Florinda* et *Flavia* consentaient au voyage par égard pour elle, mais elle regretterait fort qu'elles fussent en désaccord. Promesses de

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. *Lettre* en italien (série de *Milan*).

satisfactions pour tous. *Fritellino* et *Flaminia* ne se repentiraient pas d'être venus. Point de doute sur la concession de l'Hôtel de Bourbon. Pas de doute sur les ordres donnés au Trésorier général à Lyon pour qu'une partie des 3,600 livres leur soit payée en arrivant. Elle écrit du reste à son neveu le duc de Mantoue et au cardinal de Gonzague pour qu'ils s'emploient, l'un et l'autre, à ce que cette troupe soit composée des meilleurs sujets. « Que le Seigneur
« le tienne en sa sainte garde, je maintiendrai ce
« que je vous ai promis, dit-elle, je favoriserai
« mon compère ¹... » Et de fait, à la même date, la Reine écrivait au duc de Mantoue :

MON NEPVEU. Le Roy monsieur mon filz et moy ayans désiré d'avoir une compagnie de bon comédiens Italiens, jay escript à Harlequin de l'assembler au plus tost. Mais je crains que si vostre comandement et entremise ny interviennent, il ne puisse faire la bande si complète que je le désirerois. C'est pourquoy je vous prie de commander à ceux des dits comédiens que vous estymerés bons personnages, particulièrement à *Florinde* et à *Flavia*, de s'accomoder ensemble et se disposer de partir incont-

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Ms. 500 *Colbert*. 89, f° 75, et ARCHIVES DE MANTOUE : Copie de la lettre de la Reine à Arlequin traduite par lui en italien et communiquée au cardinal de Gonzague.

tiennent. Assurez les que tous s'en retourneront contents... Et n'estant celle-cy à autre fin, je prie Dieu, mon nepveu, qu'il vous conserve aussi longuement et heureusement que je désire.

Votre bien bonne tante,

MARIE¹.

Ces divers messages arrivèrent à Mantoue au moment où Messer Arlequin montait en carrosse pour se rendre à Florence. Passant à Bologne, il envoya la copie de la lettre royale qui le concernait au cardinal de Gonzague, avec ces quelques mots pressants et plaisants :

Votre Seigneurie doit penser à ce qu'elle a à faire pour le service de notre bien-aimée *Commère*, car pour unir cette *benoîte compagnie*, il faut autre chose que l'autorité arlequinesque. Commencez donc par disposer la *signora Flavia*, et si elle s'excuse par dire qu'elle est malade, dites-lui que vous lui ferez donner des médecines suaves qui la guériront. Si elle disait qu'elle n'a point de goût aux médecines suaves, dites-lui que vous en administrerez d'amères, puisque l'amertume lui plaît davantage que la suavité. De grâce, ne manquez pas, cher seigneur cousin, d'employer toutes vos forces pour qu'une bonne troupe puisse se rendre en France au prochain carême. Rien de plus pour le présent, car à l'instant

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ET ARCHIVES DE MANTOUE.

même je prends les postes à *pied* pour aller à Florence.
Adieu. De Bologne, le 16 octobre 1612.

Votre meilleur cousin,
ARLEQUIN, *compère très-chrétien*¹

De son côté, le duc de Mantoue répondait aussitôt à la Reine sa tante (8 octobre) par l'exposé des difficultés nouvelles, ainsi que son ambassadeur à la Cour, Messer Trajano Guiscardi, avait eu charge de lui en faire part. Grossesse des actrices, mauvaise saison, dissensions parmi les sujets, obstacles insurmontables pour le présent. Mais comme dès les premiers jours du carême, les meilleurs sujets d'Italie ont coutume de se réunir à Mantoue, il espère bien alors pouvoir répondre au désir du Roi son seigneur².

Certes, la plume d'Arlequin ne manquait pas d'activité. Il écrit de nouveau le 12 octobre, de Florence, au Cardinal, et lui parle encore d'une lettre qu'il a reçue « *della Comadre Galina Regina di Galli oltramontani* », « *de la commère poule gauloise Reine des Coqs (ou Gaulois) d'outre monts* », l'invitant à se rendre dans le « beau royaume des gigots de mouton ».

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Lettre (en italien) au cardinal de Gonzague.

² *Id. Ibid.* Lettre (en italien) à la Reine de France.

Il le presse de persuader *Flavia*. Avec *Flavia*, les autres viendront facilement. Si elle fait résistance, que Sa Seigneurie emploie ces belles inventions cardinalesques dont elle lui a parlé à Mantoue. Que Notre-Seigneur le conserve en santé et lui donne de la mémoire, afin qu'il se rappelle qu'ils sont « *compères* » et qu'il est encore débiteur envers son filleul de ce qu'on peut attendre d'un cardinal de Gonzague, tel que lui. « O Seigneur compère, et de grâce en cela, imitez votre tante très-chrétienne, si vous désirez que nous soyons d'accord, moi et vous. Rien de plus. Adieu ¹. »

Une réponse du Cardinal au seigneur Arlequin arriva le 25 octobre. Celui-ci, toujours aussi prompt pour la plume que pour la parole, lui écrit, de Florence encore, dès le lendemain. C'est une lettre incroyable. Il faut entendre ce ton facétieux sur lequel il exprime la demi-satisfaction que lui causent la banalité des compliments et la réserve de son Révérendissime correspondant. L'ironie, la plaisanterie, le sarcasme y règnent tout au long. C'est un morceau d'Arlequin tellement typique que, malgré

¹. ARCHIVES DE MANTOUE. Lettre (en italien) signée « *Aff^{mo} servitore Tristano Martinelli detto Arlechino compadre Christianissimo* ».

l'étendue, nous le reproduisons en conservant, autant qu'il est possible, la vivacité bouffonne de l'original :

TRÈS CHER COMPÈRE!

..... J'ai ouvert votre lettre par laquelle j'apprends en très beaux termes que vous m'aimez, que vous désirez me seconder, et autres petites paroles délicieuses à manger avec de la moutarde, si bien qu'en lisant votre missive, j'ai eu toute satisfaction de paroles. Mais elle m'aurait bien autrement contenté si vous m'aviez écrit, comme le fait ma chère commère poule française (*galina*) qui me console toujours en finissant ses lettres royales par des mots comme ceux-ci : « Venez, Seigneur Arlequin, venez vers nous, nous voulons enchaîner notre parrainage. » Voilà de belles paroles! Et dans toutes ses lettres elle n'oublie pas de mettre quelque belle clause qui nous plaît infiniment, qui charme infiniment notre personne. C'est elle, notre commère poule, qui comprend bien nos lettres! Mais, vous, Seigneur, vous ne paraissez pas les trop bien entendre ou du moins ne voulez pas les bien entendre. Mais pour vous parler clairement, ne pensez-vous pas que si je me fatigue à vous écrire tant et tant, et à vous envoyer les copies des lettres françaises, je le fais pour que vous imitez ma commère poule, vous étant le compère coq à la crête rouge! Je le fais pour que vous aussi, dans vos lettres, vous me disiez : « Nous nous réjouissons, Seigneur Arlequin, des dons que vous veut faire la commère Très-Chrétienne, ainsi que nous désirons faire aussitôt que possible et même la surpasser pour ne rien perdre de l'autorité

naturelle qu'ont les coqs sur les poules, et les mâles sur les femelles, et nous voulons vous consoler de fait et non point en paroles, aussitenez-vous assuré d'un présent magnifique de notre part aussi, pour l'amour de notre parrainage, ô seigneur Arlequin! » C'est ainsi qu'on écrit, ô très-cher compère! N'oubliez pas que l'affection vient de l'intérêt. Et si vous ne m'aviez pas visité, diverses fois, avec des envois de paons, de chapons, de fromages, de longes de veau, et — ce qui vaut mieux encore — avec certains doublons de Hongrie et autres gentilleses, si vous n'aviez ainsi alimenté notre amitié, croyez-vous bien qu'elle se serait beaucoup accrue? Je n'ai point besoin de paroles, moi, puisque j'en fais marchandise, et je les vends, je vous assure, à bon marché à une *barbariona* chaque soir pendant trois heures..... Je me suis étonné que vous n'ayez pas répondu à mes lettres dans le sens où elles étaient dictées. Toutefois, j'ai considéré que la faute n'est peut-être pas à vous, mais à votre secrétaire qui ne comprend pas ou ne veut pas comprendre mon style, ou qui a la vue courte, ou la mémoire pauvre, ou qui me tient rancune, ou qui est jaloux du bien arlequinesque, ou..... Que diable, sais-je pourquoi il ne répond pas à propos! Je vous en prie donc, imitez, imitez ma très-affectionnée madame ma commère Marie de Médicis, reine de la moitié du pont d'Avignon, et donnez-m'en la preuve cette fois-ci..... Elle a écrit au Duc et à vous afin que, tous les deux, vous dussiez former une bonne et parfaite compagnie de Comédiens où il y ait pour sujets la *signora Florinda* et son mari, *Flaminia, Fritellino*, la *signora Flavia*, le capitaine *Rinoceronte* et moi, et

deux autres bons personnages, à savoir un *Graciano* et un bon *Pantalon*. Ce sont les sujets que la Reine désire en France, et c'est à vous deux, seigneurs compères, à accommoder ces créatures ensemble, le pouvoir arlequinnesque n'y suffisant pas. Après cela, je ne vous dirai plus rien, sinon que j'ai promis à Sa Majesté d'être à son service pour six mois, pourvu que la bonne troupe qu'elle désire, s'y rende. Et si la troupe qui se formera ne répond pas au désir marqué par Sa Majesté, je déclare que je resterai chez moi, car je ne veux point perdre la réputation que je me suis acquise en France. Ainsi ne manquez pas, avec votre beau jugement, de faire en sorte que la commère soit bien servie. . . Et comme je meurs de sommeil, je termine. Pardonnez-moi, seigneur compère, la brièveté de cette lettre, et que Notre-Seigneur vous donne bonne mémoire afin que vous vous souveniez de votre compère Arlequin, lequel vous fait mille révérences en paroles.

De Florence, le 26 octobre 1612.

Tout vôtre.

Le Compère Très-Chrétien¹.

Le ton des lettres de ce seigneur Arlequin au Duc de Mantoue, son souverain, fut presque toujours aussi libre. C'était un tour qu'il avait pris pour dire facilement et plaisamment ses vérités, et malgré les libertés de l'expression, son style original ne manque

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Lettre (en italien). Série : *Toscane*.

pas d'un certain mérite. A l'époque où il avait adressé au Cardinal la lettre précédente, il était à Florence où la Compagnie faisait de belles séances et recettes. Monsieur de Mantoue avait eu l'idée d'envoyer le comédien *Matamoros* pour réciter en même temps que le confrère *Rinoceronte*. Cette idée n'avait point été du goût de la Compagnie. Il fait beau voir l'indignation d'Arlequin, parlant à son maître, au nom de ses neuf compagnons.

La troupe, disait-il, commence à faire fortune; elle se récrie assurant qu'elle n'a pas besoin de *Matamoros*, et tous m'imposent le devoir d'écrire à Votre Altesse qu'ils n'entendent point recevoir autres sujets dans la Compagnie pour ce carnaval, car ils se trouvent en nombre suffisant. Donc, seigneur compère, si vous désirez avoir notre bon plaisir, n'augmentez point les rôles de la compagnie, et surtout ne faites point tort à *Rinoceronte*. C'est l'avis de tous ceux qui s'entendent aux comédies, qu'il n'a point d'égal. *Matamoros* n'est plus ce qu'il était, il y a six ans; il est très-changé. Et pour que Votre Altesse sache que la Compagnie m'a fait écrire en ces termes, chacun a signé ci-dessous son nom de sa propre main.

De Votre Altesse le très-affectionné compère.

M. Tristano, le seigneur *Arlequin*.

Federigo *Pantalon*.

Leandro Rizzi.

Giovanni Pellerini.

Baldo Rotari (au nom de sa femme).

Gio : Battista Andreini, pour moi et ma femme
Florinda.

Rinoceronte.

Nicolina.

Bartolomio Bon Giovanni, dit *Gracian*¹.

C'était, comme on le voit, une véritable manifestation. Rarement, il faut le dire, compagnie s'était mieux trouvée que celle-là récitant à la cour de Toscane. Les applaudissements ne lui avaient fait défaut aucun soir; les cadeaux avaient été magnifiques. Vingt bras (de 5 aunes le bras) de drap de soie, soixante aunes de garniture d'or à la signora Florinda; six cents écus à la Compagnie; un médaillon d'or de 25 écus à Arlequin; autant à Lelio. La scène se passait à Pise où les avaient appelés leurs Altesses de Toscane.

On semblait ne plus penser au voyage en France. Cependant Arlequin avait encore écrit à la Reine. Sa Majesté, peu ménagère de sa plume pour le comédien, lui avait de nouveau représenté son désappointement et son attente, dans les termes choisis que voici :

HARLEQUIN. Vostre lettre du VIII septembre dernier m'a jetté bien au loing l'espérance que j'avois de vous avoir icy avec cette bonne Compagnie promise pour la récréation de cette Cour pendant les tristes jours d'hiver.

¹ ARCHIVES DE MANTOUE, *idem*. 26 novembre 1612.

J'estime que l'appréhension des neiges du Mont Senis et la douceur des plaisirs que vous recevez par de là pendant le temps du Carnaval vous auront fait prendre la résolution de n'en partir jusques au caresme prochain. Pourvu qu'en ce temps là vous veniez en si bonne troupe comme vous me le faictes concevoir par vos lettres, vous y serez tous les bien receuz et croiez qu'il n'y aura personne de la bande qui ne demeure si satisfaict de son voiage qu'il ne luy restera autre regret que de l'avoir plus tost entrepris. Je lairay tousiours à Lyon l'argent que j'y ay fait tenir pour subvenir aux frais qu'il vous conviendra faire en ce voiage et donneray ordre qu'à vostre arrivée vous trouviez la salle de Bourbon ou quelque autre lieu commode préparé pour jouer ces comédies qui doivent estre bonnes puisque vous les faictes si long tems attendre au Roy monsieur mon filz et à moy. Quant à la chesne que je vous ay promise, et que vous me ramentevez par vos lettres, vous n'en perdrez que l'attente, et l'auriez desia receue n'estoit que je désire la vous bailler de mes mains, afin de vous oster le subiect de vous plaindre des Trésoriers. Faictes donc que ceux qui ont promis de venir avec vous continuent en cette bonne volonté et s'assurent qu'ilz en auront comme vous du contentement. Priant qu'il vous ayt en sa sainte garde. A Paris, le X novembre 1612¹.

Cependant, si maître Arlequin faisait le temporisateur pour se mettre en route vers la ville de Paris,

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Manuscripts. 500 Colbert. Vol^e 89, folio 105.*

sa bonne plume était plus hâtive pour assurer le bon état de ses intérêts. Si éloigné qu'il fût de la Reine-Régente, il ne prenait pas de gêne, en ses lettres et requêtes, pour la prier de recommander sesdits intérêts au grand-duc de Toscane et à toute la famille grand-ducale. Il s'agissait que la faveur lui fût faite de maintenir des fonds qu'il trouvait bien placés sur le mont-de-piété de Florence, et dont le souverain par une mesure générale, voulait le déplacement. C'est en ces termes obligeants que la Reine très-chrétienne écrivait à son cousin ledit Grand-Duc :

MON COUSIN. Puisque Harlequin m'a choisie pour sa commère, il faut que je prenne quelque soing de ce qui luy touche et à ses enfans. C'est pourquoy ayant sceu qu'il avoit quelques sommes de deniers sur le mont de la Piété en vostre ville de Florence et que vous estiez en volonté de faire retirer la pluspart des sommes lesquelles y ont esté mises, je vous ay bien voulu prier qu'outre ceux qui sont reservez, vous veuillez gratifier ce pauvre compère, afin que ses enfans puissent un jour se prévaloir de cette partie, qui autrement se pourroit esgarer, et me promettant que vous luy ferez cette faveur en ma considération. Je prieray Dieu.....

Vostre bonne cousine,

MARIE.

A Paris, le 13 décembre 1612 ¹.

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Ibid.*, fol. 112. La seconde lettre est adressée « *A ma tante la Grande-Duchesse douairière* ».

Et pour comble à cette obligeance, la Reine adressait ledit message à Arlequin lui-même, en y joignant ce petit billet pour l'aviser. Sa Majesté, il le faut reconnaître, n'aurait pu faire plus et mieux pour quelque sien parent, si proche lui fût-il.

HARLEQUIN. Vous recevrez avec celle-cy les lettres que j'escris en vostre faveur à mon cousin le Grand-Duc de Toscane et à ma tante sa mère sur le subject des deniers que vous désirez estre reservez sur le mont de la Piété, m'assurant qu'ilz vous gratifieront en tout ce qui se pourra, la leur recommandant avec affection, et en attendant de vous voir dès l'entrée du printemps avec cette bonne compagnie de comédiens promise, je prie Dieu . . .
A Paris, le 13 décembre 1612¹.

Pour nous servir de l'expression de la Reine, disons que le printemps attendu fit son entrée, mais qu'Arlequin et la Compagnie promise ne firent point encore la leur. Tout le carnaval de l'année 1613 se passa donc, cette fois encore, en expectative et en correspondance : Pâques de même ; à la fin de mai seulement, la Reine fut formellement assurée d'avoir les comédiens. Le 27 dudit mois, audit an, nous trouvons enregistrées, parmi les minutes de son secrétariat, deux lettres au seigneur Arlequin. La teneur de ces lettres ne laisse plus de doute sur

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Ibid.*, fol. 112 verso.

la satisfaction que Sa Majesté est à la veille d'avoir.

HARLEQUIN. Oultre la lettre que j'ay escrite pour responce à celle que vous m'avez envoyée au nom de la bande de comédiens qui a tant demeuré à se résoudre, je vous ay particulièrement voulu dire par celle-cy que je vous scay bon gré du soing que vous avez eu de l'assembler, et me resouviendray de pourvoir à tout ce qui sera nécessaire pour faire que tous ceux qui en seront, demeurent satisfaits de leur voiage. Pour vostre particulier vous devez tenir pour assuré que toute l'Harlequinerie s'en retournera contente du Roy monsieur mon filz, et de moy qui me ressouviendray de ce que vous désirez pour le baptesme de l'enfant que porte vostre femme et ferez tenir preste la chesne d'or qui vous a esté promise et laquelle je veux vous attacher moy mesme sans que vous passiez par les mains d'aucun trésorier, puisque vous les avez tant à contre cœur. J'ay fait bailler trois cents livres au porteur pour les frais de son voiage, de sorte que vous en pouvez retirer ce que vous luy avez avancé pour se rendre icy. Plus tost vous vous acheminerez par de ça et mieux vous serez receu. Faictes donc diligence, et je prieray Dieu qu'il vous ayt en sa sainte garde. A Fontainebleau, le vingt sept may 1613.

MARIE¹.

Par l'autre lettre; la Reine remerciait Arlequin en

¹ Voir BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. 500 Colbert. V° 89, fol. 147. M. Émile CAMPARDON, tome I^{er}, page XII de l'Introduction à son ouvrage: « *Les Comédiens du Roi de la Troupe Italienne* »,

termes plus généraux, qui s'adressaient à la Compagnie entière. Elle l'avisait de l'ordre donné au sieur Daurat, receveur général du taillon à Lyon, de lui fournir, dès son arrivée, la somme de 3,000 et quelques livres destinée aux frais de la dépense jusqu'au moment de son arrivée à la Cour, où il trouverait ensuite bon entretènement, logement, etc. A ladite lettre était joint un ample passe-port que Sa Majesté avait fait expédier afin que tout bon traitement soit assuré à la Compagnie.

Acheminez vous donc (dit-elle en finissant) le plus diligemment que vous pourrez sur cette assurance et vous disposez à faire des actions qui correspondent à la

reproduit ces deux seules lettres du 26 et du 27 juillet, mais il a fait, à ce propos, une erreur qu'il convient de rectifier. Il a confondu la personne de Tristano MARTINELLI, qui était alors le seul *Arlequin*, avec celle du comédien Giovanni Battista ANDREINI qui était *Lelio*, et il donne les deux lettres de la Reine comme étant adressées à ce dernier en le prenant pour l'*Arlequin* de la compagnie. Il aurait peut-être mieux fait d'exprimer un doute, car rien dans les documents ne peut même laisser supposer qu'ANDREINI fût *Arlequin*. Ce comédien a été *Lelio* pendant toute sa longue carrière, et à cette époque, il n'était pas chargé de la direction de la troupe qui devait venir en France. La désignation du personnage un peu trop affirmée a mis dans l'embarras M. Adolfo BARTOLI, ainsi qu'on peut le voir à la page 141 de son *Intróduzione* aux *Scenari inediti della Commedia dell' arte*, dans une note remplie d'observations d'ailleurs très-sensées.

réputation d'*Harlequin*, à celle de *Florinda* et de sa troupe, ensemble des autres bons personnages que vous y avez joints. Le Roy monsieur mon filz et moy attendons d'en recevoir du plaisir et de la récréation. Priant cependant Dieu qu'il vous ayt en sa sainte garde¹.

Mais trois mois se passèrent encore.

Ce fut dans le plein de l'été de l'année 1613 qu'Arlequin et sa troupe arrivèrent enfin en France. Nous avons de ses nouvelles de Lyon, à la date du 26 août, par une lettre qu'il adressa de cette ville au comte Alessandro Striggi, chef de la magistrature à Mantoue. Il a quelque faveur à demander au président, se croyant lésé dans le revenu qu'il tirait de quelque privilège. Mais auparavant, pour le bien disposer sans doute, il lui parle de ses faits et mouvements. C'est ainsi que nous apprenons que, cette fois encore, Monsieur de Savoie, fort amateur de comédies, a en quelque sorte saisi la troupe au passage sur ses États, et l'a retenue pour qu'elle lui donnât le divertissement de plusieurs récitations. D'où un nouveau retard pour l'arrivée en France. Il s'était même passé quelque chose de particulier à cet égard. La Compagnie, faisant étape à Turin, n'y avait séjourné que deux jours, sans donner mot à Monsieur de Savoie. Elle prit ensuite la route de France, mais

¹ BIBLIOTH. NAT. *Idem*. Folio 146, au verso, 27 juillet 1613.

Son Altesse, au su de ce départ, fit aussitôt courir vers Arlequin. Le courrier le rejoint et lui remet l'ordre du souverain d'avoir à revenir sur ses pas avec la compagnie, s'il tient à montrer qu'il fait cas de la faveur souveraine. Son Altesse veut une représentation au moins. « On fit donc retour, au grand déplaisir d'un chacun, dit Arlequin, car on augurait plutôt mal que bien. » Mais à peine arrivé, Arlequin, étant allé saluer Son Altesse, l'accueil qu'Elle lui fit fut tel qu'un bon frère n'aurait fait mieux. Monsieur de Savoie le fit monter dans son carrosse, sous prétexte qu'il allait dîner au parc, l'entretenant de choses diverses pendant tout le parcours. Arrivés au parc, il fit appeler la compagnie qui lui donna une comédie fort de son goût, et il en fit jouer six autres. Après une douzaine de jours ainsi passés dans les jeux et les ris, Son Altesse leur donna congé avec 400 beaux ducats. Monsieur de Nemours leur en donna 100, le gouverneur de Chambéry 50, au passage par cette ville, tous frais payés.

Ce fut donc, en cette satisfaction, que la troupe arriva à Lyon, où Messieurs de la ville voulurent quatre représentations publiques. Les comédiens exigèrent dix sols par personne, ce qui leur fournit 220 ducats environ. Le Trésorier royal qui, de

son côté, avait eu le temps d'être bien instruit de ce qu'il aurait à faire, depuis deux ans d'attente, leur remit 1,200 ducats d'or. Bref, les affaires de la troupe se présentaient bonnes, et on se mit en route, le 27 d'août, vers Paris, où était la Cour¹.

Les nouvelles que nous rencontrons ensuite sont du 4 octobre, de Fontainebleau, adressées encore par Arlequin à ce même comte Striggi auquel il avait écrit de Lyon le 26 août :

TRÈS-ILLUSTRE SEIGNEUR. J'ai écrit de Lyon à Votre Seigneurie, lui donnant de nos nouvelles. Et, comme je sais que vous aimez à les avoir bonnes de vos serviteurs, je vous écris avec l'occasion de M. l'agent de Son Altesse Sérénissime qui se rend à Mantoue. D'abord, la Compagnie a été des plus goûtées. Et ce fut contre toute raison, mais comme ici on est affamé de comédies, tout a paru bon. Sa Majesté nous a fait tenir à Lyon 1200 ducats. Aussitôt arrivés à Paris, elle me fit appeler. Dès qu'elle me vit, elle me fit un de ces accueils que peu de gens croiront, car il est contraire à toutes les pragmatiques chez personnages pareils. Après tous les plus beaux propos, elle me conduisit dans son cabinet et me mit au cou une chaîne d'or du poids de cent doublons avec son médaillon en faveur de notre compérage (*comparadico*) : le soir même nous lui donnâmes une comédie. Elle fit aussitôt remettre à la Compagnie 500 ducats et nous en assura

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Série *Francia*.

200 par mois, convenant avec nous que nous serions défrayés, lorsque nous servirions hors de Paris. Pour mon particulier, elle me donne secrètement 15 ducats par mois pour les dépenses de ma femme qui, sous peu de jours, mettra au monde l'enfant dont le Roi doit être le parrain, et sa sœur, la Reine d'Espagne, la marraine. L'un et l'autre veulent le tenir sur les fonts, de leurs propres mains. Si c'est un garçon, le Roi le veut pour lui; si une fille, la petite Reine le veut pour elle, et ma femme, de toutes manières, le voudrait pour elle, si bien que me voilà fort intrigué pour les contenter tous les trois. J'ai pensé pour lever tout embarras, de rendre ma femme grosse deux fois encore, et de donner les enfants un par un comme on fait pour les chats, puisqu'il paraît que les enfants d'un Arlequin sont des petits chats à distribuer. Qu'il en soit donc selon la volonté divine qui fera du mieux possible pour ma créature. Nous resterons ici jusqu'à la Toussaint, puis nous irons à Paris donner nos représentations publiques. Jusqu'à présent, j'ai été régalé de beaux costumes avec les poches doublées d'argent, si bien que jusqu'à présent me voilà en avance de douze cents ducats et je suis à peine arrivé. Et, pour ne pas vous ennuyer davantage, je fais fin, priant Dieu qu'il vous donne tout contentement.

De Fontainebleau, le 4 d'octobre 1613.

De Votre Seigneurie Illustrissime

Le très-affectionné serviteur,

*Tristanò MARTINELLI, dit Arlequin*¹.

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. *Idem.* Lettre en italien. Série *Francia. E. xv.*

Une des formes de la plaisanterie du comédien, dans ses correspondances et ses entretiens, était de recourir à certaines simulations qui facilitaient singulièrement le tour jovial qu'il aimait à donner à sa plume et à ses dires. Nous avons vu au séjour de l'année 1600, la scène intime et plaisante qu'il joua si bien à Henri IV. Étant cette fois encore à Paris, et écrivant au Duc son souverain, il feignait de se croire à Mantoue, prenait soin de lui envoyer des nouvelles de la ville, le priant de son côté de lui donner des nouvelles de *France*. Cela lui permettait de faire le plaisant à son propre compte et à son avantage dans la manière suivante :

SÉRÉNISSE MONSIEUR MON COMPÈRE ET COUSIN. Cette nôtre sera pour vous donner nouvelles des choses de *Mantoue* (lisez Paris). Vous saurez comme quoi *Son Altesse Sérénissime* (lisez le *Roi*) a été assez malade, mais à présent, par la grâce de Dieu et de son bon traitement, et parce que son heure n'était pas encore venue, elle se porte bien, chose que nous avons à grand plaisir comme nous pensons que vous l'aurez aussi. Nous vous prions de nous donner quelques nouvelles des pays de *France*, de ce qui s'y fait et s'y débite, et de nous dire s'il est vrai que la compagnie des Comédiens qu'Arlequin a conduite au royaume avec tant de fatigue et de déboire, donne autant de plaisir qu'on l'assure, à Leurs Majestés et aux princes, et s'il est vrai aussi que la Reine a fait à Arlequin un aussi

bel accueil que celui-ci se plaît le dire¹. (Suit l'exposé sous forme interrogative de toutes les faveurs qu'il a énoncées dans sa lettre du 4...)

Certes, comme on le voit, le bon compagnon n'avait pas tardé à se mettre bien en cour, et à peine arrivé, la chancellerie de la Reine n'avait rien à lui refuser. Il s'entendait fort au choix de ses avocats pour la protection et le bien de ses affaires. Le 9 octobre, partait déjà une lettre de la Reine plaidant pour lui auprès de Monsieur de Mantoue :

MON NEPVEU. L'on a donné advis à Harlequin que depuis son départ pour venir icy, ceux qui avoient la garde de sa maison luy ont fait quelque tort, et que d'autre part ses debiteurs se voullaient prévaloir de son absence, refusent de paier à ses procureurs, les sommes dont ils luy sont redevables. Je vous prie de commander à voz officiers de lui en faire faire la satisfaction deüe et d'avoir pour recommandé ce qui le touche, en sorte que personne ne se puisse prévalloir à son désavantage du service qu'il rend par de ça avec sa bande. Et n'estant celle cy à autre fin, je prieray Dieu mou nepveu qu'il vous augmente ses saintes graces. A Fontaynebleu le IX^e d'octobre 1613.

Votre bien bonne tante,

MARIE².

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Série de *France*. Lettre en italien.

² *Idem* et BIBLIOTH. NATIONALE. *Man.* 500 Colbert. Vol. 89, fol. 192¹o.

Mais à tous ces témoignages cérémonieux tirés des registres d'un protocole qui devient fastidieux, on voudrait pouvoir joindre des récits où la part littéraire et dramatique trouverait meilleur compte. La pénurie des renseignements à cet égard est à déplorer. Les correspondances du temps, — du moins celles qui ont été conservées et qui sont connues, — à l'exception d'une ou deux, sont muettes absolument sur ce séjour à Paris de cette troupe comique étrangère dont l'arrivée avait été pour la Reine un si particulier sujet de satisfaction. Le sieur de Peiresc, qui était homme de bonnes lettres, écrivant au sieur de Valavois son ami, dit : « *Cependant la Reine passe fort le temps à ouïr de bons Comédiens italiens quy sont arrivez icy depuis quelques jours* ¹. » Mais cela n'est en somme qu'un propos qui ne suffit point à la curiosité littéraire. Rien ou à peu près —

¹ Si le S^r de PEIRESC, personnage littéraire de premier ordre, a donné d'autres informations sur le personnel dramatique italien à cette époque, nous le saurons bientôt par le travail considérable de notre tant estimé confrère M. TAMIZEY DE LARROQUE, chargé de recueillir, en tous lieux, la correspondance dudit sieur de PEIRESC. Il n'y a point présentement d'écrivain chercheur et travailleur qui se puisse comparer à notre érudit confrère TAMIZEY DE LARROQUE pour être versé, comme il l'est, dans la connaissance des gens d'esprit et dans la notion des choses littéraires de la seconde moitié du seizième siècle et de la première moitié du dix-septième.

hors des quelques fragments épistolaires de Malherbe — ne se rencontre sur le titre même des pièces jouées, sur la valeur de l'esprit dépensé, sur l'appréciation des rôles, sur le jeu personnel des acteurs, sur la donnée comique des récitations et improvisations, sur la faveur ou défaveur publique. Il n'y avait point alors de « *Revue et Gazette des Théâtres* » et par conséquent point de *feuilleton dramatique*. Un « *Mercur* *Français* » était né depuis quelques ans, mais il ne savait point encore son métier. Il était si réservé qu'assurément il ne se doutait pas de l'intérêt qu'il aurait offert, à deux ou trois cents ans de là, s'il eût donné plus belle et plus libre carrière à ses annalistes. Que de menues fatigues il nous eût évitées si, dans son exposé de l'année 1613, il eût pris le louable soin de faire assister, par une description fort ample, la postérité de ses lecteurs à la première représentation donnée par la troupe italienne au Louvre ou en la salle de l'Hôtel de Bourbon! Certes, nous n'aurions pas eu à nous porter autant de fois, ainsi que cela nous est échu, vers les recueils de messieurs de Béthune, Gaignières et Clairambault, pour n'y faire en somme qu'assez maigre récolte. Notre galerie serait plus complète, et à ne point douter, nous aurions le portrait de *Florinde* et celui de *Flavie* et tous les détails séants sur la pièce et les

acteurs, ainsi qu'il appartient à tout bon maître chroniqueur de les bien donner en son compte rendu dramatique. Malherbe seul a dit son mot sous forme intime, dans le cours d'une correspondance hâtive. A n'entendre que lui, il y aurait beaucoup à rabattre sur le triomphe arlequinesque. Fut-il partial par esprit de nationalité? Son goût raffiné ne put-il goûter les plaisanteries salées à l'excès qui se débitaient dans les « *Commedie dell' arte* », selon le caprice, la fantaisie et la disposition d'esprit des acteurs? Avait-il l'humeur chagrine, alors qu'il exprimait ses impressions dans ses lettres familières? Par trois ou quatre fois, il en donne part au correspondant son ami, mais ce n'est pas pour applaudir au jeu des comédiens étrangers que, peut-être aussi, trouvait-il trop nombreux alors à Paris. Les Italiens, en effet, n'étaient pas les seuls à cette époque qui débitaient *lazzi* et *scherzi* au peuple de Paris. Des Espagnols les avaient précédés, sans succès aucun, d'ailleurs, et Malherbe les malmène plus encore que les Italiens¹. « Les Espagnols ne plai-

¹ Sur le sujet des Comédiens espagnols, il faut lire l'intéressant travail de notre regretté et vaillant confrère Édouard FOURNIER, « *L'Espagne et ses Comédiens en France au XVII^e siècle* », extrait de « *La Revue des Provinces* » du 15 septembre 1864.

Disons aussi que le duc de Mantoue, VINCENT I^{er} DE CON-

sent à personne, dit-il; ils jouent au faubourg Saint-Germain, mais ils ne gagnent pas le louage du jeu de paume où ils jouent. » « Je viens tout à cette heure de la Comédie des Espagnols, dit-il encore, ils ont fait des merveilles en sottises et impertinences, et il n'y a eu personne qui ne s'en soit revenu avec mal de tête, mais pour une fois il n'y a point eu de mal de savoir ce que c'est. Je suis de ceux qui s'y sont excellemment ennuyés et en suis encore si étourdi que je vous jure que je ne sais encore ni où je suis, ni ce que je fais : je n'avais que faire de le vous dire, vous l'eussiez bien vu par ce discours qui est devenu fâcheux par contagion des leurs. »

Mais cela est le compte des Espagnols et non celui des Italiens qui sont les compagnons auxquels nous avons affaire ici. Que dit d'eux maître Malherbe? Il est moins âpre assurément, mais il ne les applaudit guère plus. C'est d'abord par lui que nous

ZAGUE, malgré le mérite de ses Comédiens italiens ordinaires, avait eu la curiosité d'avoir des Comédiens espagnols à sa cour. Il eut une correspondance, à cet effet, avec son envoyé en Espagne Celliero BONATTI. Voir sa lettre du 17 juin 1609 pour charger *Vittorio*, son musicien ordinaire espagnol, de se rendre en Espagne et ramener des Comédiens, et sa lettre à BONATTI, ainsi que la réponse de ce dernier datée de Ségovie le 26 juillet 1609 : ARCHIVES DE MANTOUE, série *Spagna*.

apprenons au justé la date du jour de leur arrivée, car lorsque Arlequin écrivit à ses protecteurs et patrons, le 4 octobre, la lettre que nous avons reproduite, il y avait un mois déjà que la Compagnie était arrivée. Malherbe dit donc, à la date du 6 septembre 1613 :

« Les Comédiens italiens sont arrivés; mardi ils joueront au Louvre : l'on n'en dit rien à personne, afin que ce soit en petite compagnie à cause du lieu qui est petit, et que la saison estant chaude, Leurs Majestez pourroient estre incommodez ¹. »

Maître Malherbe était bien informé sur la date de cette première représentation qui devait se faire *en famille* et à petit bruit. Le mardi dont il parle fut

¹ *OEuvres* de MALHERBE recueillies et annotées par M. Ludovic LALANNE (édition des grands Écrivains français. Paris; Hachette, 1862. Tome III, page 350). C'est de ce même *Arlequin* que parle MÉNAGE, lorsque, sans le nommer autrement, il dit, en son *Dictionnaire étymologique de la langue française*, à propos de l'origine contestée du mot : « J'ay ouï dire cette particularité à M. Guyet qui m'a dit l'avoir apprise de Harlequin mesme, au second voyage qu'il fit en France, au commencement du règne de Louis XIII. Et elle m'a été confirmée par M. Forget, grand maistre des Eaux et Forêts d'Orléans, qui m'a dit avoir ouï Harlequin sur le théâtre appeler M. de Chanvalon son parrain. » Voyez la note excellente signée C. M. aux Réponses dans « *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* », livraison 143 du 25 avril 1874 : « *D'où vient le nom d'Arlequin ?* »

le 10 de septembre, car le médecin Heroard donnant, en son « *Journal de la vie active du Roi Louis XIII* », l'emploi du temps de la journée, dit pour l'après-souper : « *Va chez la Reine et à la Comédie des Italiens. Revient à 9 heures 1/2.* »

Le 15 septembre, Malherbe se bornant encore à faire le nouvelliste, dit :

« Le fameux Arlequin est ici avec une Compagnie de Comédiens Italiens. On leur doit préparer pour le retour de Fontainebleau qui sera, à ce que l'on dit, environ la Toussaint, un théâtre en la salle des Gardes au Louvre, et pour la ville la Reine leur a loué l'hôtel de Bourgogne. Ils s'en vont à Fontainebleau avec le Roi. »

Rien de plus exact encore pour ce départ, car toujours d'après le *Journal* tenu par le médecin Heroard nous voyons que Sa Majesté partit de Paris le 16 et arriva le lendemain 17 à 3 heures 1/2 à Fontainebleau, en même temps que la Reine sa mère qui s'était arrêtée le matin à Lezigny en Brie chez la marquise d'Ancre. La veille du départ, les Italiens avaient récité au Louvre et Malherbe avait eu place au spectacle. Écoutez-le :

« Ce voyage sera de cinq semaines, je suis résolu de m'en dispenser : mon âge ne vaut plus rien pour les corvées. Je fus samedi au soir à la Comédie Italienne par commandement exprès de la Reine; sans cela je m'étois

resolu de ne les voir point qu'on ne fût de retour de Fontainebleau. Arlequin est certainement bien différent de ce qu'il a été, et aussi est Petrolin : le premier a cinquante six ans et le dernier quatre vingt et sept : ce ne sont plus âges propres au théâtre : il y faut des humeurs gaies et des esprits délibérés, ce qui ne se trouve guères en de si vieux corps comme les leurs. Ils jouent la Comédie qu'ils appellent *Dui simili* qui est le *Menechmi* de Plaute. Je ne sais si les sauces étaient mauvaises ou mon goût corrompu, mais j'en sortis sans autre contentement que de l'honneur que la Reine me fit de vouloir que j'y fusse : nous en verrons s'il plaist à Dieu davantage et en jugerons avec plus de loisir. »

Il est néanmoins regrettable que Malherbe ne se soit pas prêté à faire ce qu'il appelle la corvée de Fontainebleau ; il eût pu juger la Compagnie des Italiens tout à loisir et dans la diversité de son jeu, car elle récita souvent. Arlequin lui-même n'avait pas, du reste, été bien content des débuts de la troupe, car malgré la satisfaction qui lui avait été marquée, il dit dans sa première lettre écrite de Paris que ce contentement était sans raison — *senza ragione*. Le Roi les alla entendre jusqu'à trois fois de suite, en la salle du cheval où ils jouaient. Bien que Malherbe dise ailleurs : « Le Roi ne goûte point les Italiens », nous croyons qu'ici c'est de parti pris qu'il s'exprima, car autrement, il ne serait pas

admissible que, pendant le séjour à Fontainebleau qui fut fort prolongé, le Roi eût pris l'habitude d'aller à la Comédie des Italiens avec autant de facilité que l'on peut prendre celle de souper. Ce n'est pas à dire que c'était pour plaire à la Reine sa mère, puisque le 17 d'octobre, la Reine s'étant absentée pour aller passer plusieurs jours à Paris auprès de Monsieur, son second fils, qui y était malade, le Roi se fit donner la comédie par ces mêmes Italiens qu'il retenait à la Cour déjà depuis plus d'un mois. Du samedi 21 septembre au jeudi 21 novembre, ils ne jouèrent pas moins de trente-neuf fois¹.

Le 19 novembre — toujours à Fontainebleau — si la comédie fut donnée au Roi Très-Chrétien, ce ne fut pas par Arlequin. Elle fut plus sérieuse et

¹ Le médecin Heroard, en son *Journal de la vie active du Roi*, indique les dates des représentations qui furent données par la troupe italienne au séjour de Fontainebleau :

Le 21 septembre 1613. « Va chez la Reine, puis à sept heures à la *Comédie Italienne*. »

Les 22, 23, 25, 28, 29 (en la salle du cheval) et 30 septembre : à la *Comédie Italienne*.

Les 1^{er}, 3, 5, 6, 8, 12, 13, 14, 16, 17, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30 octobre : à la *Comédie Italienne*.

Les 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 31 novembre, *idem*. (BIBL. NAT. Ms. F. n° 4024.)

jouée par un autre Italien qu'il devait fort malmener peu d'ans plus tard. « Va en son cabinet (dit Heroard) où le marquis d'Ancre prête le serment de maréchal de France par le décès du sieur de Fervacques. » C'était Concino Concini ¹ !

La Cour revint le 25 de novembre à Paris. Les Comédiens l'avaient devancée de peu de jours, et ils ouvrirent, le jeudi 24, leur théâtre au public, à l'hôtel de Bourgogne ² où, dit encore Malherbe, « ils ne firent ni bien ni mal ».

¹ Le texte original de cette note curieuse consignée par le fidèle observateur est celui-ci : « Le 19 novembre, mardy... à unze heures et un quart disné. Va en son cabinet où M. le marquis d'Ancre deux jours auparavant pourveu de la charge de maréchal de France par le décès du Sr de Fervacques luy dict par discours qu'il avoit grand subiect d'être son serviteur luy qui estoit estrangier venu en France sans rien où il avoit reçu tant de bienfaicts de Sa Majesté et de la Reine sa mère que cela l'obligeoit à demeurer son serviteur tant qu'il vivroit et qu'il seroit bien misérable s'il n'en ressentoit l'obligation... »

² Peut-être travaillait-on encore alors à terminer la salle de Bourbon qui était celle que préféraient les Comédiens Italiens. Située rue des Poulies, à la place où se voit la façade du vieux Louvre. Le Roi l'avait fait bâtir en 1613 pour y faire appeler les Comédiens, lorsqu'il lui plairait de prendre le divertissement de la comédie. (BIB. NAT. *Man.* 9230.) Voir aussi *Le Mercure Français* : année 1615, pages 9 et 10.

La Compagnie ne demeura pas moins longtemps encore à Paris. Elle joua pendant tout l'hiver de 1614, et elle suivit la Cour à Saint-Germain, au séjour que la Reine y fit au mois de juin.

Depuis le retour de Fontainebleau, le Roi avait pris plus de goût encore aux comédies, et il alternait le divertissement de manière qu'on pouvait dire qu'il suivait autant la Comédie Française que la Comédie Italienne¹. Quant à la Reine, elle était demeurée la même pour la Compagnie, s'employant pour chacun selon l'occasion de les obliger. Le 17 décembre 1613, on voit par une lettre à M. de Brèves, son ambassadeur à Rome², qu'Arlequin, désireux « pour le bien et la consolation de ceux de sa maison » de faire avoir quelque petite dignité en une église de Mantoue à un sien parent de la congrégation du Sauveur de Saint-Pierre aux Liens, n'a point hésité à la faire intervenir dans la demande de cette grâce, comme il avait fait maintes fois. Par une lettre encore à son neveu le Cardinal-

¹ Depuis le 26 novembre 1613 que le Roi revint à Paris jusqu'au 10 février, les dates indiquées par HEROARD pour les représentations auxquelles le Roi assista, sont :

Le 7 décembre 1613. Les 15, 21, 25, 26, 28, 30 janvier.

Les 4, 5, 6, 8, 10 février.

² BIBL. NAT. 500 *Colbert*. Volume n° 89, fol. 215.

Duc de Mantoue, Marie de Médicis demande protection et justice pour *Lelio* — lequel faisait les amoureux dans la Compagnie — et qu'un sien compatriote ne voulait ni plus ni moins que faire assassiner¹. Puis eut lieu le baptême du fils d'Harlequin le 27 janvier. Malherbe en témoigne, disant : « Cette après dînée le Roi et Madame ont tenu l'enfant d'Harlequin... »

La Compagnie, en somme, fut fort bien traitée. Les papiers de finances, parmi les « pièces originales », récemment classées au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Nationale, nous disent au juste quel convenable traitement lui fut alloué par l'ordre exprès du Roi. La quittance est au nom de « *Martinelli* », lequel avait dû la signer, en qualité de chef de la troupe. Nous en avons rencontré deux pièces suffisamment explicites, dont d'ailleurs voici la teneur et le libellé :

LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE. A notre amé et féal consciller en notre Conseil d'Etat tresorier de notre espargne M^e Vincent Boubier salut. Nous voullons et vous mandons que sur les deniers tant ordinaires qu'extraordinaires de ma dite espargne

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. *Francia*. Lettre à M. DE LÉON, ambassadeur à Venise, 27 décembre 1613. *Colbert* 500.

de la presente année vous payez, baillez et delivrez comptant à Harlequin et ses compagnons Commediens Italiens la somme de dix huit cens livres de laquelle nous leur avons, par ladvis et prudent Conseil de la Reyne Regente notre tres honorée dame et mere, faict et faisons don par ces pieces signées de notre main pour les commedies quilz ont recitées devant nous pendant le mois de janvier dernier, le présent de febvrier, pour celles qu'ils reciteront encore pendant le mois de mars prochain à raison de VI^e L. pour chacun des dits mois sans que de la dite somme de dix huit cens livres il en soit desduict y rabattu aucune chose pour le dixieme denier destiné à l'Ordre et milice du Saint Esprit dont nous les avons rellevez et dispensez par les dites presentes rapportant lesquelles pour quittance sur ce suffisant : icelle somme de XVIII^e L. sera passée et allouée en la despense de vos comptes par nos amez et feaulx les gens de nos comptes à Paris auquelz mandons aussy le faire sans difficulté. Car tel est nostre plaisir nonobstant toutes ordonnances à ce contraires. Donné à Paris le XXV^e jour de febvrier lan de grace mil six cens quatorze et de nostre regne le quatrieme.

LOUIS.

*Par le Roy la Royne
regente sa mere presente*

« Brulart¹. »

¹ Enregistrées au Conseil général des Finances par M. Brulart le 27^e jour de février 1614. (BIBLIOTH. NAT. *Ms. Pièces originales*. Volume n^o 1876.)

En la presence de moy Conseiller notaire secretaire du Roy : Tristan Martinelli dict Harlequin a confessé avoir eu et receu comptant de M^e Vincent Bouhier S^r de Beaumarchais conseiller du Conseil d'Etat de Sa Majesté Tresorier de son espargne la somme de dix huit cens livres dont Sa Majesté luy a faict don tant pour luy que pour ses compaignons Commediens Italiens en consideration des Commedies quilz ont recitez devant elle pendant les moys de janvier et febvrier derniers et de celles qu'ilz reciteront pour le present moys de mars qui est a raison de VI^e L. par moys et de laquelle somme de XVIII^e livres le dit Martinelli s'est tenu et tient pour content, bien payé et en a quicté et quite le dit S^r de Beaumarchais Tresorier de l'espargne susdite et tous autres tesmoins : mon seing manuel cy mis à sa requête le troisieme jour de mars mil six cens quatorze.

Tristano MARTINELLI ditto Arlechino.

« Drouyn¹. »

La Compagnie fit résidence à Paris jusqu'à la fin du mois de juillet de l'année suivante (1614). Elle donnait ses représentations tantôt au Louvre pour l'agrément du Roi, tantôt à l'Hôtel de Bourgogne pour le divertissement du public. Les anciennes *Minutes* dressées par les notaires Huart et Hague-nier contiennent le texte du bail que firent les Comédiens avec les maîtres et gouverneurs dudit

¹ BIBLIOTH. NATIONALE. *Ms. Quittances classées.* N° 1876.

Hôtel de Bourgogne, en date du huit avril, contracté « le jour d'hyer pour deux mois qui finiront le septième juin ». Les maîtres et gouverneurs « *jurent et promettent pendant le dict temps garentyr à Jehan Baptiste Andreini dict Lelio acceptant et retenant le tiltre tant pour luy que pour Tristan Martinel dict Arlequin et pour leurs compagnons Comédiens Italiens, la grand salle, loges, théâtre et galleries pour représenter et jouer jeux et comédies* ». Réserve est faite toutefois « *des loges cy après déclarées cest assavoir de la loge de M. le Lieutenant civil, des cinq loges des doyens et maîtres, de celle des anciens maîtres, de celle du Prince des Sots et de celle de M^e Jacques de Fonteny* », ce même contrôleur dont nous avons déjà vu l'intervention en 1608. La somme à payer était de quatre cents livres tournois, et formule était donnée des diverses autres conditions alors en usage. Encouragés qu'ils furent sans doute à prolonger leur séjour, les Comédiens, à l'expiration de ce bail, demandèrent à le renouveler¹. Ces gouverneurs adressèrent la requête accoutumée en pareil cas à M. le Lieute-

¹ *Minutes* conservées en l'étude de M^e AUMONT-THIÉVILLE. Acte signé ainsi « *En l'Hostel de Bourgogne mil six cens quatorze le huict d'apvril après midi* ». *Io Gio Batt. ANDREINI detto Lelio affermò*. Suivent les noms des doyen et gouverneurs.

nant civil qui ne la refusa point, et le bail du 7 avril fut renouvelé le 9 juin dans les mêmes termes et aux mêmes clauses¹.

En ce même mois de juin, le 28, le Roi qui était arrivé à Saint-Germain, où il devait courir son premier cerf, voulut avoir aussi le divertissement moins fougueux de la Comédie Italienne. La troupe se rendit à son appel et lui donna deux représentations le 26 et le 29, en la galerie du château, du côté du parc.

Louis XIII allait du reste bientôt partir pour le voyage qu'il fit en cette année 1614, vers ses pro-

¹ La requête est au recueil desdites *minutes* avec la permission signée « H. DE MESMES », lequel était du Conseil d'État et privé, lieutenant civil de la Prévosté et Vicomté de Paris :

MONSIEUR LE LIEUTENANT CIVIL,

Supplient humblement les Gouverneurs de la Confrairie de la Passion... de savoir qu'ils ont fait bail aux Comédiens Italiens de la salle et théâtre de l'Hostel de Bourgogne qui est expiré au septième jour du présent mois de juin mil six cens quatorze moiennant quatre cens livres et daultant qu'ils ont dudit bail..... reffusans de le délivrer pour une seconde fois et faire sans votre permission..... ce considérant monsieur il vous plaise ordonner que le dit bail sera délivré pour une seconde fois aux dits suppliants..... à la charge que les deux ne serviront que dune seule et mesme chose et vous ferez bien.

vinces du centre et en Bretagne. Ayant quitté Saint-Germain le 2 juillet, il passa trois jours seulement à Paris et se mit en route le samedi 5 juillet.

Les Comédiens Italiens ont dû quitter aussi Paris, peu de temps après le départ du Roi. D'après leurs conventions du 9 juin avec les maîtres de l'Hôtel de Bourgogne, le terme de leur bail n'avait d'ailleurs plus que quelques semaines à courir. Deux derniers documents empruntés aux registres de la *Correspondance* de la Reine nous permettent de déterminer la date du congé qu'ils prirent. Ces deux lettres du 20 juillet sont un témoignage de l'agrément que la Cour avait pris à la longue suite de représentations que la Compagnie avait données pendant un séjour de près d'une année. Comme elles ne concernent que *Lelio* et *Florinda* qui s'en vont en Lorraine, il est à croire qu'*Arlequin* et les autres acteurs avaient pris ou devaient prendre une route différente pour retourner en leur pays¹. L'une des lettres est adressée par la Reine à sa nièce de Lorraine que *Lelio* et *Florinda* doivent aller saluer à

¹ Parmi les comédiennes de la troupe, se trouvait *Lidia ROTARI*. Il y a une lettre d'elle aux archives de Mantoue du 13 décembre 1613 où l'on voit que le départ de la troupe était déjà prévu pour être en juin 1614.

Nancy, la seconde est faite pour son neveu, le cardinal-duc de Mantoue. Nous ne pouvions mieux rencontrer pour clore la suite des textes relatifs à cette période de la Comédie Italienne en France :

MA NIEPCE. Les porteurs de celle-cy *Lelio* et *Florinda* sa femme qui sont deux des bons personnages de la bande des Comédiens que le Roy Monsieur mon fils et moy avons faict venir d'Italie, s'en retournans en leur pays, ont desiré de passer par les Etats de mon cousin le Duc de Lorraine pour y voir le pays et là vous faire la reverance, vous me ferez plaisir d'avoir agreable cet debvoir d'eux, et pendant leur séjour qu'ils feront par de là les avoir en toute bonne recommandation, m'asseurant qu'en ce que mon dit cousin et vous leur commanderez pour vostre commun plaisir et service, ils y apporteront le mesme respect et obéissance qu'ilz ont tousiours rendu pendant qu'ilz ont esté a nostre suite. Sur ce je prie Dieu qu'il vous ayt en sa sainte garde... *A Tours ce XX juillet 1614.*

MARIE ¹.

*A ma niepce la Duchesse
de Lorraine.*

Cette seconde et dernière lettre se peut appeler celle de congé et de compliment :

MON NEPVEU. Les Comédiens *Lelio* et *Florinda* sa femme qui ont tousiours demeuré à la suite du Roy

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Manuscrits. 500 Colbert. Volume 89, folio 265.*

Monsieur mon fils et de moy depuis qu'ilz sont venuz en ce royaume, s'en retournent en leur pays et le Perocquet avec eux. J'ay voulu par leur occasion vous faire celle-cy pour vous tesmoigner le contentement que nous avons de leurs bons déportemens, respects et obéissance, en ce qui leur a esté commandé par de ça pour nostre recreation et service, vous priant de leur en faire paroistre le mesme bon gré que nous leur en scavons, et aux endroictz qui se presenteront par de là pour leurs affaires particulieres et advancement, les vouloir assister de vostre recommandation et bienveillance accoustumée, assurée que comme par le merite de leur profession ils s'en rendront dignes, je le recevray à plaisir bien agréable. Priant Dieu... *Tours le XX juillet 1614.*

MARIE ¹.

*A mon neveu le Cardinal
Duc de Mantoue.*

Le Cardinal-Duc à qui la Reine, encore Régente, adressait cette lettre, était ce même Ferdinand de Gonzague qui, deux ans auparavant, était à la cour de France, avec le titre plus simple de Cardinal seulement. Il était loin de penser en 1611 que le pouvoir lui devait être sitôt destiné. Il avait, depuis, perdu le Duc son père, mais n'étant pas l'aîné de sa maison, il n'était pas l'héritier *au trône*. Il

¹ BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Manuscrits. 500 Colbert. Volume 89, folio 266.*

avait fallu la fin si prompte de son frère François, mort sans autre enfant qu'une fille, après un court règne de dix mois, pour que le beau Duché lui échût en toute souveraineté. Il était donc le Duc de Mantoue, depuis le 22 décembre 1612. C'était sans doute par pure forme que la Reine lui recommandait ainsi les Comédiens qui retournaient vers lui. Il les connaissait d'autant mieux que c'était lui-même qui avait contribué à l'heureuse issue de la négociation pour assembler la troupe et faire voyager sur le pied de paix, cette fois du moins, Arlequin, Lelio et Florinde.

CHAPITRE SEPTIÈME

SOUS LE RÉGNE DE LOUIS XIII.

1619-1622.

De la fin de 1614 à la fin de 1620, il n'y eut pas de Comédiens Italiens à la Cour. — Le Roi manifeste son désir de les avoir en 1618. — Il fait expédier quatre lettres dont une pour Tristano Martinelli dit *Arlequin*. — Lettre du Comédien au Duc de Mantoue (18 décembre 1618). — Négociations nécessaires. — Monsignor Luigi Rucellai. — Témoignage du Nonce Guido Bentivoglio (15 septembre 1619). — Détails piquants sur la personne de Monsignor Rucellai. — Son portrait et son caractère d'après les dires du Nonce. — Monsignor Rucellai, courtisan, dans l'emploi d'*impresario* pour le service du Roi. — Nouvel appel aux Comédiens en septembre 1619. — Nouvelle suite de négociations. — Nouveaux embarras. — Nouvelles dissensions parmi les *sujets*. — Lettre de Monsieur de Mantoue au Roi (mai 1620). — Retour du messager que la Compagnie avait envoyé au Roi. — Curieuse lettre de *Fridelin* au duc de Mantoue lui indiquant des sujets nouveaux (28 août 1620). — La *Baldina*. — Effets prétendus terribles de ses charmes et intrigues contre le repos et la paix dans la Compagnie. — Disgrâce soudaine de *Fridelin*. — Sa lettre émouvante au Duc de Mantoue (21 octobre 1620).

— Triomphe d'Arlequin. — Sa lettre à son maître, signée : « *Dominus Arlechinorum* », 19 octobre 1620. — Départ de la Compagnie pour la France. — Arrêt chez Monsieur de Savoie. — Longue et curieuse lettre d'Arlequin écrite de Turin le 5 novembre 1620. — Noms des sujets formant la Compagnie. — Arrivée à Paris à la fin de 1620. — Le Roi à la Comédie Italienne en janvier 1621. — Assiduité de Louis XIII au spectacle. — Rareté des documents pour cette époque. — Nouvelles de la Compagnie par une lettre de *Lelio* (3 mars 1621). — Lettre de la Reine régente (6 mars) et de la Reine-Mère (20 avril 1621) en faveur d'Arlequin. — Le Roi, sur son départ pour aller faire la guerre dans le midi du Royaume, retient cependant les Comédiens à la Cour pendant un an encore. — Difficultés faites par Arlequin seul. — Sa requête présentée au Roi à Fontainebleau (21 avril 1621). — Monsignor Rucellai reparaît. — Sa lettre au Duc de Mantoue (Blois, 4 mai 1621) sur l'envoi nécessaire de quelques nouveaux sujets. — Lettre d'Arlequin à son maître « *le Sérénissime Seigneur Compère* » (8 mai 1621). — Récit de l'épisode de la prise de son congé. — Manifeste de la Compagnie rédigé par *Lelio* contre Arlequin (12 mai 1621). — Réponse de Monsieur de Mantoue (juin 1621). — Arlequin opère sa retraite. — Colère de la Compagnie. — Réquisitoire en sept pages contre Arlequin rédigé par la Compagnie réunie en conseil. — Le contre-billet de *Lelio* (2 juillet 1621). — *Lelio* directeur de la troupe. — Son envoi de gravures de circonstances au Duc de Mantoue. — Derniers mots sur la personne d'Arlequin. — Lettre du Roi au Duc de Mantoue sur le congé du Comédien (8 août 1621). — Dernière lettre de Tristano Martinelli dit Arlequin, adressée à M. de Chasteauneuf, ambassadeur du Roi (27 juillet 1626). — Louis XIII, au retour de son grand voyage, retrouve la

Compagnie à Paris (janvier 1622). — Lettre de congé (3 février 1622).

Cinq ans se sont écoulés depuis le départ de France des Comédiens Italiens que la Reine-Régente y avait appelés en 1613.

Nous sommes à la fin de l'an 1618.

Pendant ce temps, les Comédiens français de l'hôtel de Bourgogne avaient parfaitement suffi au divertissement que le Roi prenait au théâtre.

Mais à la fin de cette année même, Louis XIII se prit du désir de revoir les Comédiens Italiens à la Cour, et pour ce faire, il pensa de s'adresser au même Arlequin, dont il avait tenu l'enfant sur les fonts de baptême, en 1614.

On ne pouvait, cette fois, attribuer à la Reine-Mère aucune ingérence en cet appel. Depuis un an et demi, en effet, que le Roi son fils avait fait exécuter le meurtre du maréchal d'Ancre, il s'était séparé d'elle et l'avait fait conduire à Blois. Un autre personnage avait pris ce soin de porter l'esprit du Roi vers les Comédiens Italiens, et tout à l'heure; moyennant informations prises à la bonne source, nous dirons quel il était. Pour le moment, disons que Louis XIII s'était si fort échauffé au succès de son désir, qu'il

avait fait écrire quatre lettres, à ce sujet, signées de sa main. Un seul pli les renfermait, à l'adresse d'Arlequin. Ce dernier les reçut à Vérone, où il était alors retenu par le soin d'intérêts concernant la signora Martinelli, sa femme. C'est par une sienne lettre du 18 décembre au duc de Mantoue, toujours son patron, que nous sommes mis au fait de l'initiative royale :

SÉRÉNISSIME COMPÈRE,

Nous vous faisons savoir comment nous sont arrivées récemment quatre lettres à nous adressées par notre très-affectionné compère le Roi de France : une est pour Votre Altesse, une autre pour le seigneur Don Giovanni; la troisième pour Arlequin, et la quatrième pour notre personne. Et de cesdites lettres, il ressort que pour nous tous quatre Princes, nous devons apporter toutes nos forces à le seconder et l'aider en ce dont il a besoin, et lui envoyer une compagnie choisie par nous de Comédiens parfaits (*soprafini*) pour concourir à ses divertissements. Nous porterons ces lettres à Votre Altesse aussitôt que possible ¹.

Il fallut des négociations nouvelles pour former la compagnie désirée. A cette époque, *Fritellino*

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Maison de *Gonzague*. (La lettre est en italien.)

était à Naples avec *Leandro* et *Cinthio*, et au mois de mai suivant, il était à Rome, lorsqu'il reçut une lettre de *Lelio* qui le priaît de s'occuper d'une troupe pour aller réciter en France. Silvio Fiorillo, dit le *capitaine Matamoros*, jouait à Florence avec son fils *Scaramucia*, alors au début de la plus brillante carrière qui fut jamais faite dans la *commedia dell' arte*. Plus d'un an après, tous les plus célèbres sujets étaient encore dispersés.

Le Roi savait toutefois par expérience ce qu'il fallait de temps, de patience et de soins pour mettre d'accord les neuf ou dix sujets nécessaires à la bonne composition d'une troupe de Comédiens italiens destinée à un pays étranger. Il n'aurait peut-être pas renouvelé ses instances auprès de son parent le Duc de Mantoue, classique patron de bons sujets, si parmi les courtisans les plus habituels alors, ne s'était trouvé le personnage qui l'avait si fort échauffé, depuis un an, à mander auprès de lui Arlequin et sa suite. Ce personnage était un Florentin, mais prélat romain, doté de belles abbayes en France, courtisan dans l'âme, plein de l'esprit qu'il faut pour l'intrigue, fort habile à faire naître les occasions pour exercer ses talents, faire paraître sa personne et valoir son service. Il s'appelait

monsieur Louis Rucellai¹, et en cette qualité de *monsieur*, de grand abbé et de courtisan fort occupé, on peut dire qu'il défrayait les dépêches dû Nonce, en France, par le récit de ses diverses aventures et l'exposé de sa conduite à la cour. Nous prenons le Nonce à témoin, le très-spirituel et charmant monsieur Guido Bentivoglio, que ce fut monsieur Rucellai qui se donna grand mouvement auprès du Roi pour que Sa Majesté fit un nouvel appel à la troupe des Comédiens italiens. Voici ce qu'on lit dans sa dépêche au cardinal Borghèse, datée de Tours, le 15 septembre 1619 :

«L'abbé Rucellai se mêle ordinairement aux affaires de plaisir, et j'ai su que ces jours-ci, il avait pris occasion d'inspirer au Roi le désir d'avoir ici une troupe de comédiens italiens et qu'il s'est fait donner la commission de la faire venir, ayant envoyé un des siens en Italie à cet effet². »

¹ L'auteur de l' « *Histoire de la vie du Duc d'Épernon* » fait souvent intervenir RUCCELLAI dans son récit : « Gentilhomme florentin, dit-il, né d'un père qui avait fait ses affaires en France dans la correspondance qu'il tenait avec Zamet, Bandidi, Cenamy et quelques autres personnes d'affaires de cette nation qui tenaient en ce temps-là tous les partis du royaume. » Voyez cette *Histoire* par le S^r GIRARD (3 volumes. Paris, 1730), page 71 et *passim*.

² Voyez « *La Nunziata di Francia del Cardinale*

Très-curieuse figure, en vérité, que celle de ce monsignor, qui fut, en son rôle, comédien meilleur peut-être qu'aucun de ceux de la Compagnie qu'il appelait d'au delà des monts pour le plaisir du Roi. Ce n'étaient pas les titres qui lui manquaient; il en avait de fort beaux dès l'an 1617 à mettre au protocole des actes qu'il signait « en son hostel, sis rue de la Verrerie, paroisse de Saint-Jean-en-Grève », et qu'il faisait dresser avec cette titulature magnifique : « *Monseigneur l'illustrissime et révérendissime Louis Ruccellay, prélat clercq président de Sa Sainteté, abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Signy, ordre de Citeaux, diocèse de Reims, seigneur par indivis avec Monsieur le prieur de Thin-le-Moustier, du village et seigneurie de Dommery.* » S'il fit le désespoir du Nonce, qui était alors à la Cour, on n'a point à le demander quand on a lu les dépêches de la nonciature en France de 1616 à 1621. Il y figure aux titres les plus divers non moins qu'aux occasions les plus inattendues. Tout prélat qu'il fût à la cour de Rome, et par conséquent dépendant du Saint-Siège, il affectait une sorte d'indépendance qui ne pouvait plaire à l'envoyé du Pape, qu'il

Guido BENTIVOGLIO; *Lettere tratte dagli originali et pubblicate per cura di Luigi de STEFFANI* (4 volumes in-12). Florence, Le Monnier, 1867. Voyez tome III, page 516.

visitait à peine. Il avait des visées qui dataient des premiers jours de la régence de Marie de Médicis. Il fut son aumônier particulier, et il paraîtrait qu'il ne pensa à rien moins qu'à devenir grand aumônier de France. Il regardait même plus loin à cette Cour, où il s'était si fort engagé, que, au dire même du Nonce, sans le meurtre d'Ancre, la Reine-Mère l'allait faire déclarer secrétaire d'État au lieu et place de M. de Luçon, qui avait eu les affaires étrangères. Ses intérêts étaient fort soignés, et il n'était si gros morceaux en revenus d'abbayes auxquels il ne prétendît sous prétexte qu'il avait eu pour oncle M. l'évêque de Carcassonne, lequel n'en avait point manqué. Dès 1612, il tint de lui l'abbaye de Jardi, au diocèse de Sens, puis il eut la riche abbaye de Signy, aux Ardennes, et successivement Pont-Levoy, en Touraine, et Saint-Nicolas, en Anjou, et plus tard Saint-Mexent, en Poitou, dont la provision était une des plus belles du royaume. Sa faveur eut des mouvements divers, selon les heures et les rencontres; mais, de fait, il était si bon joueur à l'intrigue, que ses chutes, pour éclatantes qu'elles fussent, n'étaient qu'éphémères, et les bonnes grâces du ciel, ou plutôt de la cour, sans cesse renaissantes. Cela a tenu à peu qu'il fût allé fort loin et haut dans l'État et qu'il ait battu en brèche l'éléva-

tion de M. l'évêque de Luçon. Rucellai et Armand Du Plessis de Richelieu avaient, en effet, eu la main dans les mêmes eaux troubles, à savoir aux intrigues si piquantes qui présidèrent au retour de la Reine-Mère, en la bonne grâce du Roi son fils, et ils se connaissaient bien. L'un et l'autre avaient eu une part égale à la confiance de Marie de Médicis et chacun, ce nous semble, avait tenté de charmer son cœur¹. Il n'est pas un passage concernant l'abbé, dans les dépêches du Nonce, qui ne soit curieux à lire. Il va de soi qu'il était galant, qu'il banquetait à propos les principales et plus belles dames de la Cour, ne les laissant point quitter

¹ MICHELET, si perspicace, et qui, au seul passage, a si bien saisi tant de figures, est, après ANQUETIL, l'historien moderne à qui RUCCELLAI n'a pas échappé; il a vu à merveille la rivalité qui dut être entre les deux prélats auprès de la Reine-Mère. Il est délicieux disant ceci dans son livre « *Henri IV et Richelieu* », p. 473 : « *Violentes scènes qui eurent lieu en 1622 entre la Reine-Mère et le prélat Rucellai, un Italien qu'elle avait favorisé beaucoup et qui avait été supplanté dans sa faveur par le jeune Richelieu. Pour obtenir de Louis XIII qu'il chasse Rucellai, il soutient qu'il a fait semblant d'être amoureux d'elle, que sous prétexte d'admirer ses dentelles, il s'est émancipé, etc. C'est la scène de Tartufe et d'Elmire, mais plus comique, la Reine étant d'âge très-mûr, très-lourde d'embonpoint.* » MICHELET cite comme source à consulter les ARCHIVES NATIONALES, *Nonciatures*. Extrait du Vatican. L. 389.

la table sans l'hommage des dons à la mode, tels que gants de Toscane, préparés à l'ambre, éventails, eaux de senteur, et autres gentilleses. Redouté de Luynes qui le fit traquer et poursuivre comme un conspirateur dangereux, renvoyé par lui au fond de sa plus lointaine abbaye, il sut se promptement rapprocher et devenir son très-confident sans l'inquiéter. Il quittait au besoin l'habit long et prenait l'épée, mêlant la chose politique aux affaires frivoles. C'est à ce point qu'il s'était su rendre conseiller intime du Roi, et presque indispensable, alors qu'il s'agit de traiter par le menu cette grande question de l'entrevue de la mère et du fils. Il fut auprès de la Reine à Angoulême en une telle reprise de faveur que le Nonce put écrire de lui « *qu'il était le confident, le secrétaire, l'homme d'État, et même le chevalier d'amour...* » Désireux de le combattre, chargé même de le déprécier, ce Nonce, très-fin politique, fait cette déclaration piquante à son cardinal ministre Borghèse : « *Je ne m'avancerai donc que par certains chemins pour le combattre dans l'esprit de la Reine, mais le mal est que toutes les femmes sont femmes, et les Reines, quelquefois, plus femmes que les autres.*¹ » Certains traits

¹ Voir les dépêches du Nonce en la publication citée plus haut.

du pinceau du Nonce pour le peindre au frivole sont délicieux. « *Dernièrement*, dit-il (en août 1619, à Tours), *je le vis dans la maison de Bassompierre, vêtu à la mode, avec collerette blanche et large lui tombant sur les épaules, et les jambes dans des bottes blanches comme pour aller faire campagne. Il paraissait défier Cupidon, et précisément on assure qu'il rechercha la faveur de Madame de Luynes, commençant à soupirer amoureuxment pour elle... Vraiment on peut dire que désormais il a joué tous les rôles qui se jouent sur la scène.* » Mais voici qui est mieux encore : « *En route Rucellai à cheval porte toujours l'épée au côté et deux pistolets à l'arçon, peut-être veut-il faire le dieu Mars quand il est en voyage, comme il fait le dieu Cupidon quand il est à la ville, sans doute, me tiendra-t-on pour mauvaise langue, mais on le voit, la chose parle d'elle-même.* » Aux dieux Mars et Cupidon ainsi honorés par ce personnage, il faudrait joindre Esculape, s'il est véritable que c'est à Monsignor Rucellai que les médecins sont obligés de l'imagination des vapeurs, « *cette maladie sans maladie qui fait l'exercice des gens oisifs et la fortune de ceux qui les traitent* », dit le S^r de Vigneul-Marville ¹, lequel ajoute, sans doute

¹ *Mélanges d'Histoire et de Littérature.* (Rouen, 1708.)
Tome I^{er}, p. 173-174.

avec quelque exagération, « que la seule appréhension de tomber malade obligeait Rucellai à garder la chambre et à demeurer au lit ». Mais pour revenir au Nonce, il nous paraît croyable qu'il mettait dans ses dires beaucoup de parti pris. La faveur que savait toujours reconquérir ce prélat de tant de fantaisie, l'indisposait fort contre lui. Ce n'est pas sans déplaisir qu'au mois de juillet 1619, il constatait l'accroissement de cette faveur en le représentant à toutes heures dans la chambre ou le cabinet du Roi. Il avait beau dire que Monsignor Rucellai n'avait d'autre base à ses amitiés et relations que celles de la table, « lesquelles finissent précisément avec le festin même », Monsignor Rucellai n'arrivait pas moins à s'imposer dans les conseils et à faire figure toute propre à inspirer l'envie. Tout grand abbé qu'il était, il n'était peut-être pas un bien grand clerc, mais il n'était pas du commun assurément. Il fut quelqu'un et battit en brèche plus d'un esprit fort de ces temps-là¹.

Au mois de septembre 1619, les négociations entamées depuis si longtemps pour la réconciliation

¹ Vittorio Sirti a vivement et alertement représenté ce Florentin dans ses « *Memorie recondite* », tome IV (in-4°), 1677.

du Roi avec la Reine sa mère, avaient enfin abouti, et le 7 dudit mois, Marie de Médicis était venue retrouver à Tours le Roi, son fils. Elle y demeura avec la Cour jusqu'au départ pour Compiègne, où elle devait séjourner, avant de rentrer à Paris. Le Nonce y était de retour dès les premiers jours d'octobre, et c'est par une de ses dépêches que notre attention se trouve appelée de nouveau sur les Comédiens Italiens. Ruccellai, paraît-il, loin d'avoir oublié et d'avoir laissé le Roi les oublier, les disait être près d'arriver pour jouer à la Cour.

« Ruccellai, dit le Nonce, est toujours le même, frivole et doucereux (*mellifluo.*) Il a pris, à Tours, l'engagement de faire venir d'Italie une compagnie de Comédiens, et maintenant il dit les attendre et assure qu'ils seront facilement ici avant Noël ¹. »

Mais Monsignor Ruccellai, vraiment, les annonçait trop vite. Son impatience de plaire au Roi le rendait trop pressé, car avec sa commission d'officieux *impresario* et ses messagers en Italie, il mit néanmoins bon temps encore avant de réussir. Bien loin d'être arrivés à la Cour à Noël prochain, selon

¹ *Lettere di Monsignore BENTIVOGLIO.* Paris, 4 décembre 1619. Tome IV, page 13.

l'annonce qu'il avait faite, les Comédiens n'y parurent qu'au moins huit mois plus tard !

C'est une nouvelle histoire de négociations et de retardements. Mille intrigues, comme à l'accoutumée, divisaient les sujets. Les archives de la maison ducale, à Mantoue, sont les révélatrices de ces dissensions dans le personnel dramatique. C'est *Fridelin* qui, par une lettre de Milan, expose ses tourments toujours croissants ; c'est *la Baldina* prenant à partie *la Flaminia* ; c'est *Lelio* s'en prenant au *Capitan* ; c'est *le Pantalon* se rendant insupportable ; c'est *la Bernetta* trouvant d'éternelles excuses pour manquer à ses rôles ; c'est *Florinda* jalouxant sans cesse ; c'est *Boldo procurante* tyrannisant ses compagnons ! Il faut révoquer *la Baldina*, dont la personne engendre autant de passions amoureuses que de jalousies ; alors *Florinda* se consolera, *Lelio* fera la paix, et la branche de laurier reverdira pour la Compagnie, soit qu'elle aille en France, soit qu'elle demeure en Italie.

Dès la fin de mai, cependant, il avait semblé que tous les obstacles étaient aplanis, et le Duc de Mantoue avait écrit au Roi, lui disant :

« Je mande enfin à Votre Majesté la compagnie de mes Comédiens, les meilleurs qui soient présentement en Ita-

lie. J'espère qu'ils seront de son goût. Je prie V. M. d'excuser le retard de leur venue causée par toutes leurs intrigues et d'agréer aussi ce faible témoignage de ma très-dévouée bonne volonté, me faisant cette grâce de l'éprouver par ses ordres en des occasions majeures¹... »

Avis était donné, dans le même temps, par Monsieur de Mantoue à son ambassadeur à Paris.

Mais voilà que *Lelio* a appris qu'on lui reprochait son amour pour *la Baldina* ! D'où un long plaidoyer avec expressions et réflexions d'un romantisme si avancé qu'il nous serait impossible de le bien traduire. « *A lingua dolosa libera nos, Domine ! D'une langue perfide délivrez-nous, Seigneur !* » C'est le thème sur lequel *Lelio* exerce sa plume six pages durant, pour mettre à néant toutes les suggestions que l'envie d'autrui a fait naître dans l'esprit du Duc, son patron et seigneur, auquel en fin de compte, il demande pour lui et *Florinda* la direction de la troupe destinée au Roi Très Chrétien.

Après quoi, le 28 août, toujours à Milan, — notez que la lettre ducale au Roi, pour annoncer la Compagnie, était du 31 mai ! — *Fridelin* bat de nouveau la charge, tout en fournissant d'intéres-

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Série *Francia*.

santes informations. Un sieur Goletta ou Galotta, que la Compagnie avait envoyé en France pour traiter de ses intérêts sans doute, avec l'intervention de Monsignor Ruccellai, venait d'arriver. Le Roi l'avait vu de très-bon œil. « *Et la compagnie?* » lui avait demandé aussitôt Sa Majesté. Dans l'entretien, il fut question d'avoir « *Scapino* ». Le Roi avait appris que ce sujet chantait de belles chansons bouffonnes. Sa Majesté voulut savoir quel « *Capitan* » on aurait. Sur la réponse qu'il serait « *Rinoceronte* », le Roi le trouva bon, mais il en aurait voulu un qui parlât l'espagnol. Le « *Pantalon* » ne plaît qu'à moitié, et comme il importe de plaire à ces messieurs de France et surtout aux courtisans qui disposent du goût de Sa Majesté, Fridelin propose de mander un certain Pavolino Zanotti, Bolonais, qui imite *Scapino* au point de lui avoir enlevé son crédit à Venise. « Il est la perfection tant, il a fait des progrès cette année « *in questa buffonesca musa* », dit encore Fridelin. Venise le retient présentement; c'est bien vrai qu'il est l'esclave d'une femme qui joue les rôles de la *Fantesca*, mais on pourrait aviser de l'enlever à ce foyer d'amour. Il suffirait d'avoir l'aide de quelque patricien puissant qui l'enverrait à Mantoue sous le prétexte de donner satisfaction à quelque seigneur

étranger qui aurait demandé une représentation. Son Altesse alors intimerait à Scapin l'ordre de venir à nous; et alors aussi, nous l'engagerions pour le voyage en France. Quant aux autres difficultés, le remède est tout prêt. *Girolamo* et *Arlequin* s'entendent très-bien et ils plairont au Roi... Pour ce qui est du *Pantalon*, quand on s'est rappelé que je sais bien ce rôle et ce caractère, on a pensé aussitôt que *Fridelin* suppléerait *Pantalon*, et il ajoute que c'est ce qu'il prendra à tâche de faire avec tout l'esprit possible. Mais quelle sortie contre la *Baldina* dans l'exposé de la situation ainsi adressé par *Fridelin* à Monsieur de Mantoue! C'est le dernier article de sa curieuse lettre, c'est le bon morceau, c'est le cri du cœur, et le voici tel quel :

« Il reste donc seulement, Sérénissime Altesse, à faire tout effort pour se délivrer des tourments que cause à quelques-uns de nous la *Baldina*. C'est avec un art extrême et par des procédés occultes qu'elle entretient un incendie si terrible dans la Compagnie! Et il n'est pas possible de vivre en de pareils supplices. Je suis résolu à le déclarer, bien que d'abord j'avais pensé de le taire.

« *Florinda* s'est enfuie, depuis trois jours, et tout en larmes, s'est réfugiée dans une église, où elle se faisait passer pour une possédée (*spiritata*). Elle voulait envoyer

mander un carrosse pour être reconduite à Mantoue, lorsque son beau-père, un sien compère et notre fourrier s'empressèrent d'y remédier, et la firent demeurer. De ces mêmes choses, il arrive chaque jour, et cette petite diablesse — *questa sgraziatella* — s'en rit et se réjouit même à part soi. Elle a conduit cette affaire avec une telle astuce que Florinde elle-même la prie de ne pas se fâcher, dans la peur que son mari ne lui fasse quelque méchante histoire. Je dis, Seigneur, que ce sont de ces cas où il y va de la vie, et comme le peut comprendre Votre Altesse, il en résulte des choses que, dans sa sagesse, elle peut bien imaginer. Arlequin ne sait pas tout cela. Il fait vie à part de ses camarades, étant toujours dans la maison de M. l'ambassadeur. Du reste, hors ses intérêts, il ne se prête à rien entendre. Ne parlons pas de cela d'ailleurs, la matière ne s'y prêtant que trop. Je répète donc à Votre Altesse et je lui en fais le serment sur le désir que j'ai de la revoir en bonne santé, je lui répète qu'avec la Baldina, nous ne ferons jamais rien de bon ni en France ni en Italie.

« La rappeler donc et appeler *Parolino* me semblent deux choses indispensables¹. »

Comment et à quel moment la tant redoutable Baldina fut-elle rappelée? Nous ne l'avons point découvert, mais il est certain qu'elle ne fut point du voyage en France.

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Série *Milan*. E. XLIX. Lettre en italien signée « Pier-Maria Cecchini ».

Quelles autres intrigues, d'ailleurs, ne durent pas diviser la Compagnie, pendant les trois mois de séjour qu'elle fit encore à Milan, avant de se voir prête à passer les monts pour se rendre en France! Quelles autres intrigues, pour que ce même acteur « *Fridelin* », ce même Pier Maria Cecchini, eût cette disgrâce de ne pas même faire partie de cette compagnie qu'il avait tant contribué à former pour le voyage! L'amertume de ses plaintes est chose presque émouvante :

SÉRÉNISSIME ALTESSE. Il y a trente-cinq ans que je cours le monde. J'ai commencé mes premières comédies au service du sérénissime Guillaume votre très-glorieux aïeul. J'ai toujours obéi aux ordres de service dans votre sérénissime maison, et jamais, jamais, je n'ai eu à subir un préjudice, un affront, un opprobre comme ceux que je subis à cette heure . . . à peine ai-je ouvert la bouche que les Comédiens m'ont déclaré rebelle à Votre Altesse et m'ont vitupéré! Et c'est la fin de mon service! Je m'en vais à Lodi avec je ne sais quel peu de sujets, comme si je fusse le plus délaissé des hommes. Mais patience! je me saurai mieux gouverner à l'avenir. En attendant, que Dieu conserve la personne de Votre Altesse, devant laquelle, tout dévoué, je m'incline

Le plus infortuné serviteur,
Pier Maria CECCHINI (*Frittellino*)¹.

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Id. La lettre est en italien. Série *Milan*.

A deux jours près, mais sur un autre ton, sur un ton de satisfaction sans pareille, s'exprimait Arlequin, signant, cette fois, sa lettre à son maître, avec ce titre seigneurial : « *Dominus Arlechinorum.* »

SÉRÉNISSIME SEIGNEUR COMPÈRE!

Nous sommes arrivés à Milan et nous avons donné la chasse au très-illustre guidon seigneur Fridelin, de qui l'erreur a été si grande d'estimer peu les ordres de Votre Altesse. Mais notre monsieur l'ambassadeur a pris soin de l'éclairer par la lecture de votre sérénissime lettre. Avec tout cela, il a délivré *Aurelio* en le faisant cacher dans la maison d'un chevalier. Mais il a fallu envoyer Goletta à Venise pour trouver un personnage.

La Compagnie supplie Votre Altesse de lui envoyer une lettre adressée au Roi pour lui expliquer comme quoi vous nous mandez sans Fridelin qui s'est montré impertinent et qui aurait mis la troupe en désordre. Elle l'assurera aussi que les meilleurs sujets d'Italie la composent. Votre Altesse peut nous l'adresser ici chez M. l'ambassadeur qui nous la fera tenir à Turin où nous séjournerons au moins quinze jours pour y attendre le personnage demandé à Venise. J'ai eu une lettre de Turin qui m'avise que ces seigneurs sont dans toutes les joies, festins, joutes, mille divertissements. Je rendrai compte de tout à Votre Altesse, ainsi que de la réponse que m'aura faite Monsieur de Savoie au discours que vous m'avez recommandé de lui faire. En attendant que Votre Altesse n'oublie pas de m'expédier la lettre demandée, et

pour faire fin que Notre-Seigneur vous donne tout ce que vous désirez. De Milan, le 16 octobre 1620.

De Votre Altesse Sérénissime
Le très-affectionné compère,
DOMINUS ARLECHINORUM¹.

Et de fait, le 5 novembre suivant, messer Arlequin écrivait un beau narré de ses hauts gestes et mouvements au Duc de Mantoue. C'est une dépêche rédigée dans le style diplomatique de sa façon :

SÉRÉNISSIME SEIGNEUR COMPÈRE ET NOTRE BON AMI!

Salut! Par cette présente, nous vous avisons qu'aussitôt notre arrivée à Turin, nous avons donné audience à Monsieur Charles Emmanuel Duc de Savoie, à notre petit cousin, et à toute la cousinerie. Chacun d'eux nous a fait bon visage, et chacun nous a embrassé. Après l'échange de beaucoup de paroles, j'ai fait le discours de votre part, moitié à la manière d'*Arlequin*, moitié à celle de *Tristano*². Ledit cousin l'eut pour agréable et nous répondit en nous demandant comment se portaient Votre Altesse et la sérénissime Commère³. « *Très bien, et allégrement* », dites-nous. « *Nous en sommes charmé* », dit-il, avec nombre d'autres belles paroles qui nous plurent. Après fort quoi, ledit seigneur cousin nous dépêcha

¹ ARCHIVES. *Id. Ibid.*

² C'est-à-dire de lui-même, lui *Tristano Martinelli*.

³ La Duchesse de Mantoue « Donna Caterina di Medici » que le Cardinal-Duc avait épousée.

avec les Princes vers les Infantes. Elles sont trois, les deux plus jeunes sont bonnes à marier, la nôtre¹ est devenue une fort belle dame. Elle nous a demandé beaucoup de choses sur nos contrées et en particulier de la petite Infante votre fille et de notre Princesse et de Madame Catherine. Tout cela a duré une grosse heure. Tous les Princes et leurs sœurs étaient présents. Elle me demanda comment se portait notre Madame Sérénissime et si elle était belle. « *Très-bien, dis-je, et elle est plus belle que vous.* » Chacun se prit à rire. « *Ma beauté, dit-elle, est passée. Je suis une vieille.* » Je retournai vers le cousin qui aussitôt donna l'ordre de disposer le salon du Cardinal pour une représentation le soir même... Chaque soir il y a comédie où assistent tous les Princes et Madame. Ledit *cousin* me fit don aussitôt d'un magnifique vêtement tiré de sa garde-robe, aussi beau que celui que Votre Altesse a donné cet été au comédien Espagnol. Il a de plus commandé pour moi une médaille et un cordon de chapeau avec joyaux sur le côté, et à notre départ pour la France, un beau cheval sera tout prêt pour la Compagnie. Et puis on parle d'un millier de ducats ! Madame, femme du Prince, m'a fait de grandes gentillesses, en me conduisant par tous ses appartements. Elle m'a promis un joyau. Le Prince son mari m'a commandé une chaîne de cent doublons et m'a dit de faire tenir en son nom sur les fonts mon prochain enfant selon la mode

¹ L'infante Marguerite, veuve du feu Duc de Mantoue, FRANÇOIS DE GONZAGUE, après la mort duquel (en 1612) elle était retournée chez le Duc de Savoie, son père.

française qui est d'avoir deux parrains et une seule marraine. Don Emmanuel, fils naturel de Son Altesse, m'a fait aussi don d'un riche vêtement d'écarlate tout brodé d'or . . . si bien que j'ai à remercier d'abord Dieu Notre-Seigneur, et puis Votre Altesse qui m'a fait avoir ces gains et présents *forcément*, car jamais je n'aurais quitté ma maison, si vous ne m'aviez fait partir; ce dont jusqu'à cette heure je me trouve content.

Parlons maintenant de notre Compagnie. En dix-sept représentations, elle a fait 250 ducats, et presque tout le monde est entré gratis avec les Princes. Le Prince Thomas a donné à *Lelio* 200 doublons et un beau vêtement d'écarlate, à *Florinde* un joyau, à *Lidia* une belle toilette. Tout le monde a donc été régalé. . . (*Suivent les détails sur fêtes, joutes, chasses, concerts, etc.*). Pour le présent, je ne dirai rien de plus à Votre Altesse, je lui rendrai compte, dans la suite, de tous nos faits, et pour fin je prie Notre-Seigneur lui donner ce qu'elle désire ainsi qu'à la sérénissime notre Madame Commère.

De Turin le 6^{me} jour de novembre 1620.

De V. A. S.

Le très-affectionné compère,
Tristano MARTINELLI¹.

Dix personnages ou rôles composaient la Compagnie. Ils étaient :

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Maison de *Gonzague*. *Id.* Lettre en italien.

Tristano MARTINELLI, dit *Arlequin*.

Gio. Battista ANDREINI, dit *Lelio*.

Giovanni RIVANI.

Girolamo GARACCINI, dit *le Capitaine*.

Lorenzo NETTUNI, dit *Fichetto*.

Fedrico RICCI, dit *Pantalon*.

Virginia ANDREINI, dite *Florinda*.

Virginia ROTARI, dite *Lidia*.

Urania LIBERATI, dite *Bernetta*.

De Turin on fit route vers Paris. Le voyage se fit à petites journées. Mais, à Chambéry, on eut à verser des larmes, un sujet vint à manquer, *Léandre* succomba ¹! Il est à croire qu'à Lyon, bien que *Léandre* manquât à la fête, on récita quelques bonnes pièces.

La Compagnie n'avait pas eu lieu de se trop presser. Elle ne pouvait ignorer que le Roi Très-Chrétien au service et appel de qui elle se rendait, était alors loin de sa capitale. Elle devait savoir que, parti pour son voyage de Béarn, Louis XIII n'était point annoncé pour devoir être à Paris

¹ De son nom *Ricci* et Rizzi, neveu du seigneur *Pantalon*. On envoya « la fede del Guardiano di Chambéry della morte di *Leandro* » à Venise : c'était, sans doute, sa patrie.

avant la mi-novembre. Et de fait, le Roi fut à Paris le 7, mais seulement pour y saluer au Louvre la Reine sa mère, après si longue absence. Dès le lendemain, il s'était rendu à Saint-Germain. Revenu à Paris le 11, il en était reparti le 15 pour Lésigny, puis était rentré à Paris le 21, pour y demeurer jusqu'au 14 décembre qu'il se mit en route pour son voyage en Picardie. Il ne revint que le 12 janvier 1621, étant rentré à cheval, un oiseau au poing, depuis Louvre en Paris où il avait chassé à la volerie ¹.

Or, jusque-là, il n'est point question de la Compagnie Italienne. Avait-elle séjourné dans les villes, çà et là, sur la route que l'on suivait alors de Lyon à Paris? Ou bien, arrivée depuis peu, avait-elle été reçue par Marie de Médicis en attendant le retour du Roi monsieur son fils? Nous n'avons point de données à cet égard. Mais nous avons à dire que ce jour même, 12 janvier de l'an 1621, le Roi étant revenu de sa visite en Picardie, voulut avoir le spectacle de la comédie italienne donné par la Compagnie. Après avoir salué les Reines et soupé, il se rendit à sept heures au théâtre de l'hôtel de Bourbon où

¹ Tous ces détails d'après notre lecture du *Journal* de M. HEROARD, premier médecin ordinaire du Roi.

se jouait la pièce et n'en revint qu'à neuf heures. L'assiduité que, depuis ce jour (12 janvier) jusqu'au 4 mars, Louis XIII mit à suivre les représentations, est curieuse à noter. Pendant la seconde quinzaine de janvier, il assista à neuf représentations, et pendant le mois de février, à quatorze. Le 11, il voulut que la comédie fût jouée dans son propre cabinet, et le 23, les comédiens jouèrent deux fois, de par sa volonté¹.

Nos investigations minutieuses dans les archives de la maison de Gonzague, afin de rencontrer quelques nouveaux récits d'Arlequin à son maître, n'ont rien produit. Il est manifeste que ses lettres concernant les premiers mois de ce séjour en France auront été perdues, car il n'est pas supposable qu'Arlequin ait tout à coup rendu sa plume aussi réservée.

Le premier document que nous trouvons, depuis l'arrivée de la Compagnie à Paris, est en date du 3 mars. C'est une lettre de *Lelio* (Giovanni Battista Andreini) à un ministre de Monsieur de Mantoue. Elle est de peu d'importance, mais elle nous dit que *Florinde* et lui sont très-choyés par le Roi, par les

¹ D'après HEROARD.

deux Reines, par tous les Princes du sang, non moins que de tout Paris, que les présents et les recettes sont bien supérieurs à ceux du séjour précédent et qu'ils espèrent emporter un peu de bien en Italie. C'est par la Reine régnante que nous avons des nouvelles d'Arlequin. Le bon compagnon ne perd jamais l'occasion de faire adresser ses requêtes par personnages à qui l'on ne saurait rien refuser. Voilà donc la reine Anne se faisant l'avocate d'Arlequin auprès de M. le Duc de Mantoue :

MON COUSIN. Les Comédiens Italiens que vous nous avez envoyés icy font si bien leur devoir de donner du contentement au Roy Monseigneur et à moy, et particulièrement Harlequin s'en acquitte de telle sorte que je ne luy ai peu refuser de vous escrire en sa faveur. Il demande l'exemption d'ung moulin qu'il a achepté, et nous promet de demeurer icy plus vollontiers s'il obtient cette grâce. Remettant l'effect à votre courtoysie, je prie Dieu mon cousin qu'il vous tienne en sa sainte garde. Escrit à Paris le VI^e jour de mars 1621.

Votre bonne cousine

ANNE¹.

Messer Arlequin ne laissait pas de côté la Reine-Mère au chapitre des recommandations qu'il recherchait sans cesse, et dont il se prévalait fort pour

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Série *Francia*. E. xv.

montrer chez lui qu'il était bien en cour. Et comme il y avait deux Reines, il ne présentait pas à toutes les deux la même supplique; ce n'eût pas été d'un bon politique. Chacune donc avait son tour pour être mise à contribution. Aussi fut-ce une autre requête qu'il adressa à la Reine-Mère. Cette fois, il ne s'agissait pas pour Arlequin de l'exemption de droits sur un moulin, mais d'obtenir un certain prieuré dit de Saint-Ruffin pour un sien parent qui était d'Église :

MON NEPVEU. Encore que le vieil Harlequin estant votre suiect se peust assés promettre en ceste considération tout favorable traitement de vous, il a toutefois désiré que ie vous le recomandasse, ce que je fais de bien bonne affection et vous assure qu'il a donné beaucoup de contentement au Roy Monsieur mon filz lorsqu'il a joué en sa présence, ce qu'il a fait avec autant de disposition qu'il est possible. Vous me ferez plaisir de lui faire cognoistre lestat que vous faictes de ma recommandation et de croire qu'en toutes occasions je vous feray voir que je suis,

Mon nepveu,
Votre bien bonne et affectionnée tante
MARIE¹.

Du 6 au 28 avril de cette année 1621, la Cour fut à Fontainebleau. La compagnie des Comédiens

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Série *Francia*. E. xv.

Italiens y avait été appelée malgré le deuil que dut prendre le Roi pour la mort du Roi d'Espagne son beau-père. La nouvelle en était parvenue à Sa Majesté le 8, mais elle ne fut déclarée à la Reine, fille du défunt, que le 13, par M. de Mirabel, ambassadeur du Catholique, accompagné d'un cordelier confesseur de la Reine. Depuis quelques semaines, le Roi parlait de faire la longue absence qu'il fit, en effet.

Ici se présente tout un épisode dont les principaux faits sont les suivants : la demande d'un congé définitif par Arlequin ; la protestation orageuse qui en advint parmi ses compagnons ; la fuite opérée par le comédien en maître fourbe qu'il était ; le réquisitoire rédigé par Lelio, mais approuvé et signé par tous les sujets. Bref ce fut une petite révolution dont les événements se développèrent ainsi, sans que toutefois il s'en soit suivi mort de comédien. La scène se passe d'abord à Fontainebleau, puis à Paris.

On était à la mi-avril 1621. Le roi Louis XIII venait d'annoncer son départ dans un très-bref délai pour aller rejoindre son armée dans le midi du royaume. Avant de se mettre en route, Sa Majesté avait marqué aux Comédiens italiens son inten-

tion, non de se faire suivre d'eux à la guerre, mais de les garder à Paris pour les retrouver à son retour. Florinda, Bernetta, Lidia, Lelio, Pantalon, Fichetto, Scapino et Zane ne contredirent point au désir du souverain. Mais Arlequin fut d'un autre avis. Il voulait, disait-il, se reposer, et pour cela nul lieu du monde ne lui paraissait meilleur que sa maison au pays de Mantoue. Sans prendre avis d'aucun sien compagnon, il présenta le 20 avril, au Roi, sa très-respectueuse requête ainsi libellée :

Arlequin très humble serviteur de Votre Majesté lui expose que sachant qu'Elle doit partir pour un long voyage, il veut, avec la bonne grâce du Roi, s'en aller, à la fin de mai, chez lui, où il a beaucoup à faire, et où il pense se reposer. Il ne jouera d'ailleurs plus de comédies, et à cette époque il l'aura terminé le service qu'il doit à Votre Majesté, selon que par ses lettres, il lui avait promis de se rendre à la Cour pour la durée du carnaval et pour un mois ou deux après Pâques, ainsi qu'il a fait. Que pour l'amour de Dieu, Votre Majesté ne manque donc pas de lui donner bon congé, mais à sa personne seule, lui Arlequin ne s'occupant point des autres. Le mois de mai fini au service de Votre Majesté, il est résolu à ne jamais plus paraître sur la scène en quelque lieu que ce soit, à cause de son âge avancé d'abord, puis de la promesse qu'il a faite à Dieu, une fois ce temps écoulé, de ne plus jamais jouer. C'est pour quoi le dit Arlequin prie et supplie Votre Majesté de ne pas mettre obstacle à

sa bonne volonté, et il priera toujours Notre-Seigneur pour sa félicité. A Fontainebleau le 21 avril 1621.

De Votre Majesté Très Chrétienne,
Le très humble et très affectionné serviteur.

TRISTANO MARTINELLI dit *Arlequin*¹.

Dans cette affaire de la prolongation du service des comédiens, reparait Monsignor abbé Ruccellai qui, plus que jamais, faisait l'intervenant et l'*impresario*.

Ledit Monsignor suivait Sa Majesté dans son voyage. Parti de Fontainebleau le 28 avril pour Bois-Malesherbes, le Roi fut à Orléans le 1^{er} mai, descendit la Loire jusqu'à Blois où il fut le 3 et où il demeura jusqu'au 6. On parla évidemment, en route, des comédiens italiens, car le 4, Monsignor Ruccellai adressait, de Blois, au Duc de Mantoue, la lettre suivante :

SÉRÉNISSIME SEIGNEUR ET PATRON TRÈS RESPECTÉ. Votre Altesse Sérénissime a montré tant de sollicitude au plaisir de Sa Majesté Très Chrétienne en lui envoyant la troupe de ses Comédiens que Sa Majesté s'assure de sa bonne volonté à compléter et améliorer ladite Compagnie. *Léandre* est mort et *Arlequin* veut absolument

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Copie de la requête d'Arlequin en italien. Le comédien l'avait sans doute donnée en copie comme document.

retourner à sa maison, à présent qu'il a fait si bonne récolte. C'est pourquoi le Roi m'a commandé de prier Votre Altesse qu'il lui plaise de lui envoyer quatre ou cinq personnages excellents pour s'unir à ceux qui restent fort bien traités par Sa Majesté. Et comme Votre Altesse sait mieux que personne quels personnages il faudrait, je me contenterai de lui dire que le sieur Luigi Zambeccari mon cousin à Bologne paiera les frais du voyage et que j'ai saisi bien volontiers l'occasion de cette commission pour rappeler que je suis

De Votre Altesse Sérénissime

Le très humble et très dévoué serviteur.

L'abbé RUCCELLAI.

De Blois, le 4 mai 1621¹.

De son côté, à la date du 8 mai, étant à Paris, Arlequin donnait avis de ses résolutions à son maître, dans ces termes-ci :

SÉRÉNISSIME SEIGNEUR COMPÈRE. La présente sera pour vous faire mille et six cents vingt et une révérences ainsi qu'à ma sérénissime dame commère et aussi pour aviser Votre Altesse que, le 27 avril, le Roi de France est parti de Fontainebleau où nous avons récité diverses comédies. Et avec Sa Majesté, toutes les majestés et dames sont parties pour la guerre de la Rochelle et pour la Gascogne et Languedoc où elles resteront jusqu'au moment de revenir à Paris — et je vous assure qu'il se passera du temps avant ce retour. — J'avais pensé partir pour ma

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Série *France*.

maison, dès la fin du carême. J'avais, en effet, accompli mon service ainsi que les promesses que j'avais faites au Roi, lorsque Sa Majesté me dit que je devais demeurer un mois encore après Pâques, parce qu'Elle désirait quelques représentations, qu'ensuite Elle partirait pour la guerre, ainsi qu'Elle a fait. Le soir avant le départ du Roi, je lui demandai bon congé pour me rendre en mon pays. Il me le donna de bonne grâce. Les autres comédiens, eux aussi, devaient demander congé pour rentrer tous ensemble en Italie. Mais le seigneur *Lelio*, voulant complaire à certaines personnes, — je raconterai cela de bouche à Votre Altesse — se prit à dire que le seigneur abbé Rucellai, que lui Lelio, que tous les autres, que moi-même, nous désirions demeurer jusqu'à la Pâques de l'année prochaine. Il ajoutait qu'on ferait venir d'autres personnages, et qu'entre temps ledit seigneur Rucellai m'engagerait, au nom du Roi, à rester au moins jusqu'à la Saint-Jean, qu'ensuite je ferais à ma guise. Je n'ai du tout pas consenti. Lelio dit alors qu'il en écrirait à Votre Altesse et que je serais châtié. Je lui répondis que l'on châtiait les larrons, mais non point les gens comme moi; que Votre Altesse avait le sentiment du juste; que loin de me châtier, elle me ferait bon accueil; et la dispute finit là. Le lendemain au matin, j'allai vers le Roi. Il était à l'église, car ici ils ont la messe de bonne heure. La messe finie, je dis de nouveau à Sa Majesté, qu'avec sa bonne grâce, je voulais retourner dans mon pays et que je n'avais rien de plus à lui demander. « *Oui, oui*, dit le Roi par deux fois, *allez avec la bonne fortune.* » Je me rendis chez la Reine-Mère

qui me donna bon congé avec une lettre pour sa fille à Turin, et une pour Votre Altesse concernant mon bon service, et puis une chaîne de 200 écus. L'abbé Rucellai n'a point eu connaissance de ce dernier congé du Roi, parce que Sa Majesté partit aussitôt. A présent, l'abbé va écrire à Votre Altesse au nom du Roi pour qu'elle lui envoie des personnages. Moi, par courtoisie, je resterai jusqu'à la Saint-Jean. Mais qu'il vienne ou qu'il ne vienne pas de nouveaux sujets, je veux m'en aller chez moi et ne plus jouer, sauf pour plaire à Votre Altesse, et encore sera-ce dans son cabinet, mais plus autrement s'il plaît à Dieu et à vous, seigneur, de qui je sais être bien affectionné. La Reine-Mère n'a assisté qu'à une de nos comédies, ce carnaval. Si la pièce ne lui plut pas, j'en dirai le motif de vive voix à Votre Altesse. En me donnant la chaîne, elle m'a dit : « *Je vous la donne comme à mon compère, mais non pas pour les comédies.* » Je prie Votre Altesse me pardonner la longueur de cette lettre, mais si je voulais tout écrire, une rame de papier ne suffirait pas. Et pour fin, je baise mille fois les mains de Votre Altesse. A Paris, le 8 de mai.

Le très humble serviteur,

Tristano MARTINELLI¹.

On pourrait croire que ce fut tout, et que le Roi et la Cour étant loin, les négociations s'accomplirent, avec le temps, par les soins et la correspondance de Monsieur de Mantoue. On se tromperait

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. L'original en italien. E. xv. *Francia*.

fort. Les autres comédiens, considérant sans doute qu'il leur appartenait aussi de parler, ou du moins d'écrire, rédigèrent une lettre qu'ils adressèrent au Duc leur patron, et chacun signa, à son rang. C'est encore une manifestation. Et certes, Messire Arlequin n'y est pas ménagé!

SÉRÉNISSIME ALTESSE!

Le goût que Sa Majesté prend aux représentations de la compagnie des Comédiens, vos serviteurs, est si grand que lorsqu'à Fontainebleau, nous lui demandâmes congé, Elle nous l'a refusé, disant qu'Elle a trop peu profité de notre présence et qu'Elle nous voulait à son service pour une année encore.

Arlequin contredit à ce désir du Roi, osant bien dire qu'il ne voulait plus servir. Le Roi nous a dit à tous de pourvoir, avec l'aide de Votre Altesse, au remplacement d'Arlequin, en trouvant quelqu'un qui le sache bien imiter. Il voudrait aussi qu'on trouvât un amoureux, mais il ne réclame pas d'autres sujets, chacun de nous lui plaisant comme il est. Or, nous avons appris qu'Arlequin, ayant conféré avec l'abbé Ruccellai, lui a proposé *Matamoros* et son fils. Que Votre Altesse sache que c'est un pur propos d'Arlequin qui veut plus que jamais faire le maître, et qui pense à nous faire déchoir avec la personne de ce fils de *Matamoros*. Ne veut-il pas aussi nous enlever *le Capitaine*? C'est pourquoi il propose *Matamoros* dont nous n'avons pas besoin.

La Compagnie entière supplie donc Votre Altesse de

bien vouloir imposer à Arlequin — sous peine de disgrâce — d'avoir à rester ici jusqu'à la fin du carnaval prochain. Nous pouvons tous assurer que le Roi est fort contrarié et qu'il n'a pas trouvé bon de dire autre chose à Arlequin, sinon qu'il s'en aille. Que la bienveillance de Votre Altesse s'oppose donc à cet intéressé qui, maintenant que son butin est fait, veut s'enfuir, et qu'Elle lui impose l'obligation de demeurer. C'est ce dont nous la supplions...
De Paris le 12 mai 1621.

De Votre Altesse,

Les serviteurs très-dévoués,

Gio : Battista ANDREINI.

Urania LIBERATI, dite *Bernetta*.

Giovanni RIVANI.

Girolamo GHARACENI.

Virginia ROTARI, dite *Lidia*.

Lorenzo NETTUNI, dit *Fichetto*.

Fedrico de RICCI, dit *Pantalon*¹.

Mai et juin s'écoulèrent sans autres incidents. La réponse de Monsieur de Mantoue arriva toutefois à la fin de ce dernier mois. Elle consistait en deux lettres, l'une du signor Girolamo Parma, secrétaire ducal, adressée à *Lelio*, l'autre du Souverain lui-même à *Arlequin*. Mais le bon compagnon ne put en prendre connaissance, car lorsqu'elle arriva à Paris, il venait de s'en retirer, « de prendre la fuite », comme disait la Compagnie, dans sa manifestation écrite.

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. *Id. Ibid.*

Bref, il se trouvait que, par la lettre du secrétaire ducal, la Compagnie était autorisée à prolonger d'une année son séjour en France. Mais aussi *Lelio*, chargé désormais de ses intérêts, remercia en termes magnifiques M. le secrétaire. Il lui disait entre autres choses que « *ses lettres seraient conservées comme des reliques, et que lui et Florinda et toute la troupe lui baisant les mains, demandaient à Dieu de le combler de toutes les satisfactions imaginables* ¹ ».

Mais si, pour ce fait de l'autorisation accordée par le maître, la joie était grande parmi les sujets, la colère ne l'était pas moins contre Arlequin pour la façon dont il venait d'opérer sa retraite.

Lelio, en somme, plein de bon sens, estimait qu'il n'y avait rien de mieux à faire présentement qu'à se consoler avec de la patience. Il s'en serait tenu à cette philosophique ressource, si les autres, au paroxysme de l'irritation, n'eussent été d'avis de récriminer plus fortement encore. Ils prétendirent même le contraindre à dresser tout un réquisitoire, des termes duquel on conviendrait en conseil, et que chacun et chacune s'empresseraient de signer.

Il en fut ainsi fait. Le réquisitoire n'a pas moins

¹ ARCH. DE MANTOUE. Série *France*. « Al signor Girolamo Parma, secretario di S. A. » Parigi, 2 luglio 1621.

de sept pages. Nous ferons au lecteur la grâce de ne les lui pas imposer. C'est un amas de récriminations aussi vulgaires que ridicules et duquel il n'y a pas à tirer un renseignement intéressant, sauf la date du jour où Arlequin quitta Paris et abandonna ses compagnons. Le style seul, par l'excès des images, offre quelque curiosité.

Voici seulement les principaux traits du *factum*.

Depuis la formation de la Compagnie pour le voyage en France, Arlequin s'en est fait non pas le chef, mais le tyran. A Milan, il a pris sur lui de promettre à l'avance et secrètement à Monsieur de Savoie des représentations. A la cour de ce souverain, il a frappé à toutes portes, a monté tout escalier, a fait loteries en toutes chambres, a mangé à toutes les tables ! A Milan, encore, sur un appoint de cinquante ducats fournis par le père de *Léandre*, il en avait dépensé vingt pour solder quantité de petits portraits de son propre personnage comme autant de canons de batterie fondus là-bas pour aller ensuite à l'assaut des grandes maisons dans Paris !... A Paris, où tous ses moyens pour acquérir des faveurs furent tels, que mieux vaut les passer sous silence, pour que l'encre noire n'en devienne pas toute rouge ! Il a pour principe de vendanger partout et d'appauvrir tout le monde. Le Roi, depuis qu'il est à la

guerre, lui a fait écrire pour qu'il retarde son départ. Alors, que fait-il? Après grande résistance, il laisse croire à la Compagnie qu'il va obéir, puis le dernier soir qu'il avait médité de faire son dernier souper à Paris, il y invite la Compagnie (nouveau Judas pour trahir!) et puis le matin, sans avoir dit le moindre adieu, il s'enfuit, laissant toutefois une lettre pleine d'hypocrisie pour dire que sa carrière est désormais finie, qu'il a fait vœu de ne plus paraître en scène..., oubliant, l'ingrat, tous les avantages qu'il a tirés de son maître, et toutes les requêtes importunes qu'il a présentées à ses souverains, inventeur tout seul du mouvement perpétuel pour inquiéter et contrarier!... D'ailleurs, il en avait toujours été ainsi pendant les séjours en France. N'était-ce pas lui qui, jadis, y avait rompu la Compagnie de *Fridelin* par les divisions intestines qu'il avait fomentées? Bref, en l'occasion présente, selon son habitude de soigner ses intérêts en blessant ceux des autres, il n'a pas attendu l'arrivée des lettres qu'il savait bien devoir arriver, disant qu'il voulait fuir pour n'avoir pas à obéir. Et c'est ce qu'il a fait il y a cinq jours, voulant faire croire à tous ses compagnons que le sérénissime patron donne créance à tout ce qu'il dit; qu'il a pour lui la sérénissime patronne, le prince héréditaire, la princesse, et que

de toutes façons, il brouillera tout. Téméraires propos : actes pires encore!... En fin de compte, ledit sérénissime patron était aussi respectueusement que vivement prié de renvoyer Arlequin en France, et de le renvoyer avec tous les dépens du voyage à son compte, afin de mortifier ainsi un téméraire, tout au moins de le châtier dans la mesure que mérite une audace si grande!... « Et, dit le seigneur Lelio, en terminant son furieux réquisitoire, pour montrer que j'ai été contraint par tous les sujets de la troupe à formuler ces accusations, chacun d'eux se déclare soussigné..... »

(*Suivent les signatures* ¹.)

Mais toutes ces foudres n'étaient, paraît-il, que feux de comédie. Un billet secret de Lelio — le contre-billet — en est une bonne preuve. Un peu honteux du rôle d'accusateur ainsi imposé à sa plume contre le vieil Arlequin, dont le service continuuel dans la *commedia dell'arte* ne comptait pas moins alors de quarante années; Lelio — c'est-à-dire Andreini — écrivit ceci, à l'insu de la troupe, au secrétaire ducal :

¹ Gio. B. Andreini; Gerolamo Garacini; Giovanni Rivani; Fedrigo Rizzi detto *Pantalon*; Lorenzo Nettuni; Urania Libèrati; Lidia Rotari; Florinda *Comica*. (ARCHIVES DE MANTOUE.)

TRÈS ILLUSTRE SEIGNEUR TRÈS RESPECTÉ. La Compagnie m'a fait écrire, contre mon intention, à Son Altesse Sérénissime sur le tort que nous a causé Arlequin. Je vous supplie, puisque j'ai ainsi agi contre ma volonté, de faire cette lecture à Son Altesse plutôt en plaisantant, bien qu'en réalité le tort qui nous est fait soit notable, et la contrariété du Roi, très grande. Une fois lu, veuillez brûler ce mémoire..... J'ai fini *la Capigliera* qui sera une très belle chose, et si vous désirez d'autres comédies, je puis vous satisfaire. Toute notre maison vous est obligée.

A Paris, le 12 juillet 1621.

Le serviteur très dévoué,
G. B. ANDREINI¹.

Quinze jours ensuite, voulant faire le bon courtois, en s'adaptant aux circonstances guerrières du moment, le même Lelio envoya à Son Altesse, à Mantoue, deux estampes qui venaient de paraître. L'une représentait le siège de la Rochelle, l'autre la vue de Saint-Jean d'Angely que le Roi venait de prendre. Sa manière de présenter ces choses n'avait rien de simple, car Lelio recherchait les plus grands effets du style imagé :

De la même façon, dit-il, que le pauvre berger Simète présenta l'eau au célèbre roi Artaxerce, je présente à Votre Altesse deux images : l'une de la Rochelle, l'autre

¹ ARCHIVES. *Id. Ibid.*

de Saint-Jean d'Angely. La première vue de la Rochelle déjà envoyée à Votre Altesse était sans l'équipage de siège, celle-ci est toute « *accampata* » et par conséquent d'un intérêt plus grand que les précédentes. Saint-Jean d'Angely, sans aucun doute, comme toute nouveauté, porte avec soi son intérêt. On n'en a point fait de vue auparavant. Et ici avec toutes les révérences de Florinde sa très-dévouée servante et de tout le reste de sa très-humble troupe, je finis, priant Notre Seigneur lui donner ce qu'Elle désire non moins que ce qu'Elle mérite, la suppliant aussi de nous aider pour ce que le sieur Hercule Marliani lui représentera.

De Paris, le 23 juillet.

Le très-obligé serviteur,
G. B. ANDREINI¹.

Ce que devait représenter le seigneur Hercule était sans doute la nécessité du prompt envoi d'un amoureux, d'un beau *Léandre*, et particulièrement du personnage appelé « *Aurelio* ». On l'avait déjà demandé par d'autres lettres du mois de juin, et le messenger de la troupe attendait à Mantoue le seigneur *Aurelio* pour le conduire en France.

Mais qu'était devenu maître Arlequin, depuis le 27 juin qu'il avait disparu de la Compagnie?

Maître Arlequin avait réellement effectué son

¹ ARCHIVES. *Id. Ibid.*

départ de Paris. A la date du 14 juillet, — douze jours après l'envoi du réquisitoire des camarades, — le seigneur Giovanni Rossi, écrivant de Lyon au Duc de Mantoue, signale le passage du vieux comédien dans cette ville et l'annonce comme étant parti la veille pour Turin, d'où il se rendra à Vérone. Certes, l'importance du personnage n'avait rien perdu dans sa fuite, elle n'avait dû même que croître à ses propres yeux, puisqu'au dire du même Giovanni Rossi, le Roi avait mandé un courrier exprès pour le faire retourner vers la Cour! Il est à croire qu'en s'excusant de nouveau et de façon plus formelle encore, le bon comédien, en renvoyant le courrier royal vers son maître, avait adressé à Louis XIII la prière de lui faire au moins cet honneur de mander du Duc de Mantoue quelque lettre de *satisfecit* de sa personne et de son séjour en France. Ce pouvait être un moyen de se ménager une réception meilleure que celle à laquelle il devait s'attendre. Nous trouvons, en effet, cette lettre de Louis XIII, du 8 août 1621, écrite de Tonneins, en route vers Montauban :

MON COUSIN. Ayant permis à Harlequin de s'en retourner en sa maison, j'ay bien voulu vous tesmoigner par ceste lettre le contentement qui me demeure du voyage qu'il a faict par de ça où je leusse retenu plus long tems

pour voir ses comédies si mes affaires ne meussent appelé en ces quartiers où je trouve d'autres divertissements qui me produiront avec le tems un fruit plus agréable par le reposit que mes armes acquèrent à mon royaume et l'obéissance à laquelle elles rangent ceux de mes subjectz qui sen estoient retirez. Je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ayt en sa sainte et digne garde. Escript à Tonneins, le huitième jour d'aoust.

LOUIS¹.

Tristano Martinelli *dit* Arlequin donna-t-il suite à ses vœux par tant de fois déclarés au roi de France, au Duc de Mantoue, à ses compagnons et à Dieu, de ne plus paraître sur la scène et de se retirer tant en sa maison de la rue de l'Aigle à Mantoue qu'en sa maison des champs aux *due Castelli* pour y cultiver le repos, le loisir et son bien? Son âge et la fortune acquise permettraient de le penser. De nouveaux textes apparaissent qui prouvent qu'il n'en fut rien encore. Il avait toujours des vœux à la bouche, selon les occasions, selon qu'ils lui pouvaient servir pour être beau diseur et faire le bon apôtre, et émouvoir son auditeur, mais il manqua souvent à ses vœux et les rendit stériles. N'avait-il pas déclaré, dès l'année 1606, les mêmes choses? Nous le retrouvons les déclarant encore en 1621! Seize ans après! Il en fut tout de même cette fois, car par une lettre d'un

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Série *France*. E. xv.

sien compagnon au Duc de Mantoue, nous le voyons encore dans la troupe des *Fedeli* qui donna la comédie à Venise, pendant le carnaval de 1623, puis à Padoue, puis à Vérone, et de nouveau à Padoue. Voici qui est mieux encore, mais cette fois, jusqu'à plus amples informations, ce sera pour faire fin avec lui. Trois ans plus tard, donc, en 1626, un billet d'Arlequin à M. de Chasteauneuf allant ambassadeur extraordinaire à Venise, et de passage à Mantoue, nous donne de ses nouvelles. Et quelles nouvelles! Ni plus ni moins que celles du désir qu'il a de paraître encore en France pour y faire son personnage à la Comédie :

EXCELLENTISSIME SEIGNEUR. La présente sera pour lui faire la révérence et la prier de daigner m'aviser de la réponse que Son Altesse vous aura faite, si Votre Excellence lui a parlé de m'envoyer en France. Je remets à Votre Excellence trois portraits d'Arlequin portant chacun des vers arlequinesques et la généalogie des sérénissimes Compères et Commères. Je prie Votre Excellence de ne pas manquer de m'accuser réception de la présente et pour fin, lui faisant toutes révérences, je lui baise les mains.

De Mantoue, le 27 juillet 1626.

De Votre Excellence,

Le très-affectionné serviteur,

TRISTANO MARTINELLI, dit *Arlequin*, comédien¹.

¹ Ce billet (dans l'original italien) se trouve aux ARCHIVES

Il est à croire que M. l'ambassadeur et le Duc de Mantoue firent demeurer à l'état de désir, dans l'âme du comédien, cette proposition nouvelle d'aller se montrer en France que n'avait pas craint de mettre en avant Arlequin suranné. C'eût été trop le voir et l'entendre. L'heure de la retraite avait plus que sonné pour lui. C'est, du reste, le dernier document certain qu'il nous ait été donné de rencontrer sur sa personne d'ailleurs fort plaisante et sur sa carrière extraordinairement fournie. Mais que n'a-t-il écrit ses *Mémoires!*... Ses *mémoires* sur la *Commedia dell'arte* depuis qu'il avait commencé à y figurer; sur les compagnies de Comédiens où il avait eu si bon rôle; sur les théâtres d'Italie et étrangers où il avait donné cours à ses libres et fantasques propos; sur les séjours qu'il avait faits en France au service comique du roi Henri quatrième, de la Reine-Régente Marie de Médicis, et du roi Louis treizième!

Nos adieux faits à Arlequin, revenons maintenant

DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES à Paris. Série de *Venise*. Volume 44. L'ambassadeur de France, de passage alors à Mantoue, était CHARLES DE LAUBESPINE, seigneur de Préaux et de Chasteau-neuf, conseiller au Conseil d'État de Sa Majesté, chancelier de ses Ordres, et son ambassadeur extraordinaire à Venise, Suisse et Grisons. Il fut à Mantoue le 25 juillet 1626, venant de Turin et se rendant à Venise.

vers la Compagnie dont il s'était séparé et que le roi Louis XIII avait voulu garder à Paris pendant une année encore, malgré sa longue absence de la capitale de son royaume.

Nous retrouvons donc ces Comédiens à Paris, lorsque le Roi y entra, au retour de ce voyage fameux qui n'avait pas duré moins de sept mois, en ses provinces du Midi, pendant lequel il avait assiégé et soumis plusieurs de ses villes rebelles, calmé les troubles des religionnaires, et perdu ce gentilhomme qu'il aimait tant, l'ancien garde des oiseaux de son cabinet, devenu Duc et Pair et Connétable de France, M. de Luynes. Le Roi fit sa rentrée le 28 janvier de l'année 1622, à six heures, au Louvre, et dès le lendemain 29, au soir, il avait demandé le spectacle de la Comédie Italienne en la salle d'en haut.

Il y fut très-fidèle pendant le séjour de deux mois environ qu'il fit alors à Paris. Jusqu'au 20 de mars, en effet, qu'il partit de nouveau pour un plus grand voyage encore que celui de l'année précédente en ses provinces, il se passa peu de jours sans que le Roi ne voulût avoir le spectacle italien¹. Au mois de

¹ Les représentations furent données au Roi les 29 et 31 janvier; les 1^{er}, 2, 6, 7, 8, 17, 19, 21, 22, 24 février; les 5, 9, 10 et 17 mars 1622.

février, prévoyant qu'il se séparerait d'eux bientôt et que d'ailleurs la date de la fin de leur service à la Cour était proche, il fit dresser par M. Brulart de Sillery, secrétaire d'État, la lettre suivante en faveur de ses Comédiens, chargés de la remettre à M. le Duc de Mantoue, vers lequel ils devaient retourner :

MON COUSIN. J'ay bien voulu tesmoigner par ceste lettre le contantement que je reçois de *Lelio* et de *Florinda* qui se sont tousiours très-bien comportez aux deux voyages qu'ils ont faicz en ce royaume. Et silz ne sont retournez en Italie cest que je les ay retenuz par de ça pour me servir avec les autres comédiens leurs compagnons, comme ils continuent de faire, et si on leur impute quelque chose au contraire, je vous prie ny adjoustez foy et voire qu'ils méritent que vous leur conserviez tousiours votre bonne volonté. Et je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ayt en sa sainte et digne garde. Escript à Paris le troisième jour de febvrier 1622.

LOUIS.

*A mon cousin le duc de Mantoue*¹.

Le Roi partit le 20 mars « pour son grand voyage », comme le dit M. Heroard son premier médecin. C'est certainement à cette époque que la troupe italienne qui séjournait en France depuis le mois de novembre 1620 quitta le royaume pour repasser les

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Série *France*. E. xv.

monts et retourner en ses pays. Il ne fut plus question d'elle jusqu'au mois d'octobre. Le Roi, d'ailleurs, voyagea toute l'année. En somme, Lelio — Giovanni-Battista Andreini de son vrai nom — et Florinda, et les autres personnages de cette compagnie, paraissent avoir beaucoup plu aux Parisiens. Andreini s'était fort habitué. D'un naturel heureux, il avait été bien dressé aux belles-lettres, et ses entretiens comportaient un savoir peu vulgaire. Il portait un nom très-respecté, car il n'était personne à Paris qui, ayant quelque culture d'esprit, ne se souvenait de la faveur honorable où la comédienne sa mère avait été tenue à la cour du feu roi Henri. Il publia quelques-unes de ses compositions dramatiques, en cette année même 1622, avant de quitter Paris, et c'est lui que nous y retrouverons de nouveau l'année suivante, ayant répondu à un nouvel appel que le Roi venait de faire aux Comédiens Italiens avec l'intervention de plusieurs signalés personnages.

1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions and activities. It emphasizes the need for transparency and accountability in financial reporting.

2. The second part of the document outlines the various methods and techniques used to collect and analyze data. It includes a detailed description of the experimental procedures and the tools used for data collection.

3. The third part of the document presents the results of the study. It includes a series of tables and graphs that illustrate the findings of the research. The data shows a clear trend in the relationship between the variables studied.

4. The fourth part of the document discusses the implications of the findings. It highlights the potential applications of the research in various fields and the need for further investigation in this area.

5. The fifth part of the document concludes the study and provides a summary of the key findings. It also includes a list of references and a bibliography of the sources used in the research.

CHAPITRE HUITIÈME

SOUS LOUIS XIII.

1622-1625.

Voyage militaire du Roi en l'année 1622. — Sa résolution pour la paix le 9 octobre. — Le prince de Condé lui demande aussitôt la permission d'aller voyager en Italie. — Prétexte d'un pèlerinage à faire. — Curieuse commission que le Roi lui donne. — Intervention probable de Monsieur Luigi Rucellai. — Lettre du Roi au duc de Mantoue, 10 octobre 1622. — M. le Prince rencontre à Brescia le comédien « *Le Docteur* ». — Sa lettre à Monsieur de Mantoue, 29 octobre. — Le Roi trouve les Comédiens à Lyon en y arrivant le 6 décembre. — Sa rentrée à Paris le 10 janvier 1623. — La Compagnie des Comédiens l'y rejoint. — Séjour jusqu'au mois d'août. — Lettre du Roi où il exprime à Monsieur de Mantoue la satisfaction qu'il a eue de *Lelio*, *Florinda*, *Rinoceronte* et *Pantalon*, 6 août 1623. — La dernière Compagnie dont nous avons trouvé la trace certaine dans les documents consultés, dut arriver à Paris à la fin de l'an 1624.

Du mois de mars jusqu'au mois d'octobre de cette année 1622, Louis XIII n'eut guère lieu de penser aux divertissements habituels d'une cour régulière-

ment ordonnée et paisiblement établie. Le Roi fut sans cesse par les chemins, obligé qu'il était à de continuelles étapes, allant de ville en ville, d'abord vers l'ouest, puis vers le midi du royaume. On le vit à Orléans, Blois, Tours, Saumur, Ancenis, Nantes, Fontenay-le-Comte, Niort, Saint-Jean-d'Angely, Saintes, Marmande, Agen, Moissac, Toulouse, Narbonne, Béziers, Lunel, Aigues-Mortes. Il rejoignait çà et là son armée, voyait donner l'attaque aux places rebelles, recevait leur obéissance, non sans coup férir de part et d'autre, en un mot faisait la guerre à qui la lui avait déclarée¹.

Il en fut ainsi jusqu'au jour où, étant depuis déjà près d'un mois à Castelnau, devant Montpellier, le Roi se résolut à conclure la paix avec Monsieur de Rohan, que la dernière « assemblée de la Rochelle » avait élu commandant du Haut-Languedoc et de la Haute-Guyenne. Les négociations entamées à ce sujet aboutirent le 9 octobre. Et voici par quel étrange concours de circonstances Louis XIII eut lieu, dans ce même temps, de trouver l'occasion

¹ On suit le Roi de jour en jour, dans le recueil des *Notes* de M. HEROARD : Sixième et dernier volume du *Journal* manuscrit. BIBL. NAT. F. FR., n° 4027. Ce volume s'étend du 1^{er} janvier 1622 au 30 janvier 1628, mais il s'y trouve de terribles lacunes.

belle pour adresser un message à Monsieur, de Mantoue, le priant de seconder son messenger dans le choix d'une troupe de bons comédiens Italiens pour le prochain hiver!

Monsieur le prince — le prince de Condé — avait suivi le Roi dans cette guerre, et il était, de tous points, fort hostile à la résolution que Louis XIII venait de prendre sur la paix¹. Le Roi l'avait fait appeler pour lui en donner part, et sur ce que le Prince allait répliquer pour l'en dissuader, il lui dit vivement : « *Il n'en faut plus parler, je l'ay ainsi résolu.* » A quoi M. le Prince ne répondit pas autre chose, sinon que Sa Majesté n'ayant point présentement besoin de sa personne, « *il la priaît qu'il luy plust luy permettre s'en aller en Italie rendre un vœu à Notre-Dame de Lorette, auquel dès longtemps il s'était obligé*² ». Sa Majesté le lui permit. Sur quoi, à l'instant même, il dit adieu à quatre ou cinq personnes dont étaient le S^r de Marillac et M. de Schomberg³. Il

¹ Un très-bon *Mémoire* concernant cette campagne du Roi a été publié par M. SCHYBERGSON dans le « *Bulletin de la société du Protestantisme français* » (Quinzième année, 1880), sous le titre : *Le Duc de Rohan et la chute du Parti Protestant en France, 1610-1622.*

² *Journal d'HEROARD et Mercure François.* Tome VIII.

³ ARCHIVES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. Fonds de France

dit à l'un : « *La paix se fait dont je ne veux pas seulement estre témoin. Adieu.* » Et à l'autre : « *Je m'en vais à Lorette, car la paix se fait malgré moy et sans vous; vous et moy serons les seuls à qui le Roy ne pourra reprocher si damnable conseil... Je verrai Rome, Venise, et je parleray comme je dois...* » Et quoiqu'il fût cinq heures du soir, Monsieur le Prince alla coucher à Aigues-Mortes à cinq grandes lieues de là. Au petit jour, il partit pour Arles, puis pour l'Italie.

Mais ce bon pèlerin, ce pèlerin bien étrange, ne partait point sans avoir reçu du Roi, son seigneur et parent, la plus inattendue commission qui, en de semblables occasions, se puisse donner. Comme Monsieur le Prince, en son voyage vers Notre-Dame de Lorette, devait passer, au retour, par la ville et duché de Mantoue, le Roi avait trouvé bon de le prier, durant sa visite, d'assembler la meilleure troupe de comédiens et de la lui envoyer, avec l'agrément de M. le Duc de Mantoue. Sur l'heure même, Louis XIII avait commandé qu'une lettre fût écrite dans ce sens, et Sa Majesté l'avait signée.

(n° 32 ancien ; 775 nouveau). *Passim*, curieuses lettres, toutes dans l'original, du S^r de MARILLAC et autres correspondants particuliers de M. de Luçon. Ce sont papiers de M. le Cardinal.

Il ne faut pas demander si Monsignor Luigi Rucellai, le bon compagnon dont nous avons montré le personnage dans les négociations précédentes, s'était trouvé avoir part à cette commission ! C'est, pour nous, manifeste qu'il en avait été l'unique inspirateur.

Monsignor Luigi n'était plus, il est vrai, en la même faveur où il s'était vu précédemment auprès de Sa Majesté. Depuis un an environ, il s'était mêlé dans des questions de partisans, et s'était fort rapproché de Monsieur le Prince qu'il aurait voulu lier avec la maison de Guise ; il travaillait aussi avec D'Épernon, et toujours fomentait quelque chose. On ne l'avait vu à la Cour que tout à fait en passant, pendant ce voyage tout militaire. Il savait par ses confidents qu'il n'avait plus que peu de part en la bonne grâce du Roi, qui aurait dit que Rucellai serait mal conseillé de venir en lieu où il serait désagréable à la Reine Mère. Il avait bien reconnu d'ailleurs que le mouvement de la faveur se dessinait vers la personne de M. de Luçon tout fraîchement promu cardinal, lequel déjà était sollicité d'apaiser un courroux redoutable. En ces jours mêmes où le Roi se résolut à la paix, Monsignor Rucellai se trouvait précisément avec Monsieur le Prince, et son humeur innée

de courtisan avait retrouvé quelques consolations à la vue nouvelle de ce même Roi qu'il avait su si bien charmer du vivant même de M. de Luynes. Le lundi 10 octobre, qui fut le jour où Monsieur le Prince prit congé pour se rendre en Italie, le S^r de Marillac écrivait ceci : « Ruccellai est le solliciteur du Prince auprès du Roy. Il prend de là beaucoup de suiet d'entrettenir le Roy et de se faire de feste..... » Or comment douter de son intervention pour la commission donnée à Monsieur le Prince, puisque la lettre de créance royale à l'adresse de Monsieur de Mantoue est datée de ce même jour « lundy 10 octobre, du camp devant Montpellier » ? Nous n'aurions pu soutenir ce propos de conjecture, si le fait se fût passé quelques jours plus tard. La mort la plus rapide enleva, en effet, ce personnage, le 22 de ce même mois, aux mille intrigues que peut-être il méditait de mettre en jeu dans des occasions prochaines¹. Toujours est-il que le prince de Condé

¹ Le S^r DE BASSOMPIERRE s'exprime ainsi dans ses *Mémoires* : « Le samedi 22 octobre 1622. Rouccelay mourut et peu avant qu'il passast, il m'envoya prier de le venir voir. Il avoit le pourpre quy luy estoit sorty, quy estoit fort contagieux. Je fis ouvrir la porte de Montpellier comme sy je fusse allé au camp, et l'allay trouver. Il me confia sa cassette, ses papiers, me priant de faire brusler les lettres que je trouverois propres à cela, puis m'embrassa et sou-

partit le 10 d'octobre; avec cette lettre du Roi pour son bon cousin le Duc de Mantoue :

MON COUSIN. Ayant permis à mon cousin le Prince de Condé d'aller accomplir un vœu qu'il a fait à Notre-Dame-de-Lorette, Il ma tesmoigné desirer à son retour prendre son chemin par Mantoue où je me promects que vous le scaurés bien accueillir et recevoir comme le mérite la proximité dont il m'attouche, et l'affection et bonne volonté que je lui porte. Il vous assurera particulièrement de la mienne en vostre endroict et vous priera de me vouloir envoyer cest hiver prochain une Compagnie de Comédiens selon le choix quil en fera luy mesme sur le lieu dont je me remectz sur luy et feray pourvoir à Lyon aux frais de leur voyage ainsy quil est accoustumé; priant Dieu, mon cousin, quil vous ayt en sa sainte et digne garde. Escript au camp devant Montpellier le X jour doctobre 1622.

LOUIS.

*A mon cousin le Duc de Mantoue*¹.

Dès le 20 du même mois, Monsieur le Prince était à Turin et devait partir le 22 pour Milan: On le voit à Brescia le 29 où, fort opportunément, il fit la rencontre du comédien qui, dans la troupe de Monsieur de Mantoue, jouait à merveille le rôle à

dain mourut. Je me repentis fort d'y estre allé pour la contagion que j'en apprehendois : mais enfin je n'en dis rien, et il n'en arriva aucun mal. »

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Série France.

caractère connu sous le nom de « *Il Dottore*, le Docteur ». Monsieur le Prince le pria d'être son courrier pour Son Altesse, à laquelle il annonçait sa personne et sa commission dans les termes suivants :

MONSIEUR. Encores que jespère bientôt lhonneur de voir Vostre Altesse, neantmoins le Roy maiant commandé de luy mener une Compagnie de Comédiens et sur tout *le Docteur* porteur de la présente, je luy ay dit la volonté du Roy à quoy il ma respondu ne pouvoir satisfaire sans vostre permission, laquelle je supplie Votre Altesse de luy donner, et croire que Madame le retint par force à Turin et il craint vostre colère. Je lacompagne donc de la presente avec laquelle je vous suplie très humblement de me croire,

Monsieur,

Vostre bien humble cousin et serviteur,

HENRY DE BOURBON.

De Bresse ce 29^e octobre 1622.

Je passe en inconnu, cest pourquoy je suplie Vostre Altesse en public me traiter comme tel.

A Monsieur

*Monsieur le Duc de Mantoue*¹.

Après cela, on voudrait une lettre de Monsieur le Prince au Roi, lui donnant, par le menu, le résultat des soins qu'il avait pris pour assembler la troupe la meilleure qui fût, nommant un par un les per-

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Maison de *Gonzague*.

sonnages de la comédie dont il avait fait élection, décrivant leurs qualités comiques, fournissant enfin tous détails à l'avenant. Mais une telle lettre de M. le prince de Condé n'a point été rencontrée ¹.

Il est toutefois permis de supposer que Monsieur le Prince ne tarda point à réussir dans cette mission piquante dont le Roi l'avait chargé. En effet, Monsieur de Mantoue faisant réponse pour accuser réception du message que lui avait remis le prince de Condé, joignait à toute sorte d'honnêtes compliments les grandes assurances de sa bonne volonté pour satisfaire au désir de Sa Majesté, sur l'envoi des Comédiens. Il précisait en disant que le seigneur Priandi, son ambassadeur à la Cour, donnerait part de ce qu'il pensait faire pour que Sa Majesté reçût prompt contentement ². Du reste, plusieurs des comédiens s'étaient déjà rendus à Lyon, où le Roi les trouva, lorsqu'il y arriva le 6 décembre. Louis XIII n'attendit même point qu'il fût rentré à Paris pour

¹ Sur le voyage et séjour du Prince de Condé en Italie à cette époque, voyez BIBLIOTHÈQUE NATIONALE, Ms., le recueil des *Dépêches de Savoie*, F. F. nos 16912 et 16919. L'agent français à Turin était alors le sieur MARINI.

² BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. *Manuscripts*. Fonds. Italien; n° 1199, f° 67 bis. Lettre originale.

avoir le spectacle de quelques-unes de leurs comédies. Et, peu de jours après son entrée royale à Lyon, le 10 décembre, à quatre heures, ayant accompli, le matin même, la cérémonie de la remise du bonnet de cardinal à M. de Richelieu, évêque de Luçon, il se rendit à la Comédie Italienne¹.

Le séjour à Lyon fut d'un peu plus de deux semaines. Le 15, le Roi y reçut la princesse de Savoie, sa sœur, et ce même jour encore, assista à la comédie des Italiens que Madame Christine connaissait sans doute bien pour les avoir vus et entendus à Turin chez Monsieur de Savoie, son beau-père. Le départ pour Paris fut le 19 de ce mois de décembre. L'hiver était fort rude, la rivière de Loire gelée, lorsqu'il la fallut passer à Saint-Saphorin. On fit route vers Fontainebleau, passant par Roanne, Nevers, Pougues, La Charité, Cosne, Montargis et Bois-Malesherbes. Les Comédiens avaient dû suivre de fort près le train du Roi, car Louis XIII rentré à Paris, au Louvre, le 10 de janvier 1623, assistait déjà le 21 et le 22 à leurs comédies, en la salle de Bourbon. Et il y fut, peut-on dire, aussi assidu pendant toute la saison qu'à son

¹ *Journal* de M. HEROARD, premier médecin. BIB. NAT. Ms., n° 4027. « *Le X. Samedy : Esveillé à sept heures, etc.* »

« cabinet des oyseaux » pour lequel alors il s'était repris du plus grand goût.

Cette fois encore, Giovanni-Battista Andreini dirigeait la Compagnie. Nul mieux que lui ne connaissait Paris et la Cour. Il avait toujours fait partie, avec *Florinda* sa femme, des troupes qui, successivement, sous Pier-Maria Cecchini dit *Fridelin* et Tristano Martinelli dit *Arlequin*, avaient répondu à l'appel du Roi ou de la Reine Régente. Quant à la troupe précédemment venue, en 1619, nous avons vu qu'il en était déjà le chef. Il était né à Florence en 1579, et avait étudié à Bologne. Ce dut être en la fleur de sa jeunesse qu'il se prit du goût de paraître à la scène. Il était dans la place, comme on dit. Il connut bien la bonne école, car il vit les derniers grands jours de la compagnie classique des *Gelosi*. Il avait épousé en 1601 à Milan une charmante jeune fille du prénom de Virginia, toujours appelée ensuite *Florinda*, de ce joli nom qu'elle avait pris pour ses débuts au théâtre. Le peintre florentin Bronzino (l'Allori) fit son portrait. Il faut croire que le poète si fécond alors en sonnets, le *Cavaliere* Marino, avait été touché du charme de l'original, et des agréments apparents de Florinde la belle, puisque en sa *Galerie poétique*, il produisit

ces vers agréables pour célébrer tant de grâce ¹. C'est au peintre que le poëte s'adresse en trouvant l'occasion bonne pour un jeu de mots, mais c'est à la comédienne qu'il fait sa cour, en disant au peintre :

*Bronzin, mentre ritraggi
Questo FIOR di beltà, beltà gentile
Che' co' detti, e co' raggi
Degli occhi vaghi, e del facondo stile
Spetra i duri pensier, doma i selvaggi,
Se non ardi d'amore,
Hai ben. di bronzo il core ².*

¹ *La Galeria del Cavalier MARINO distinta in pitture e sculture* (1620), page 292. Le portrait a pour désignation : « FLORINDA COMICA. »

² Nous avons demandé à l'auteur de « *Cinq octaves de Sonnets* » et des « *Cent Strophes à PAILLERON* », à notre bon ami M. Claudius POPÉLIN, de mettre en vers français cet *hommage* du Cavalier Marino, et il nous a fort obligeamment répondu par cet envoi, dans le style du temps.

LA COMÉDIENNE FLORINDE.

*Bronzino, quand tu portaites
La fleur des beautés parfaites
Qui, des rayons de ses yeux,
Qui, des discours gracieux
De son style copieux,
Met les soucis en déroute,
Dompte la sauvage humeur,
Si tu ne brûles, sans doute,
C'est que de bronze est ton cœur.*

Nous avons dit aussi que Giovanni-Battista Andreini avait l'esprit très-cultivé; il tenait de race, car les Comédiens, son père et sa mère, lui avaient donné bel exemple non-seulement pour l'art aussi difficile que charmant de la Comédie, mais encore pour la culture et la profession des belles-lettres. Il a produit, en fait d'œuvres écrites, plus qu'aucun des comédiens auteurs, tels que Flaminio Scala, Pier-Maria Cecchini, Domenico Bruni, Nicolo Barbieri, et les divers autres de son temps. La réunion de toutes ses pièces formerait un vrai répertoire de Comédie Italienne à cette époque, non-seulement dans le genre comique proprement dit, telles que *Amor nello specchio*, *La Sultana*, *Li Duo Leli Simili*, mais encore dans le genre féerique, telles que *La Centaura*, *Lelio Bandito*, et même dans le genre sacré, telle que cette étrange œuvre de *L'Adamo*¹. Quant à ses rimes, en ce dernier genre particulièrement, il ne faut pas les compter, tant la besogne serait longue; ce sont des poèmes sacrés aussi : *La Maddalena lasciva e penitente*, *La Técla Vergine et*

¹ Les autres pièces de G. B. ANDREINI citées par M. Adolfo BARTOLI dans son *Introduzione aux « Scenari inediti della Commedia dell' arte »* sont : *La Turca*, *Le due Commedia in Commedia*, *La Campanaccia*, *La Rosella*, *I due baci*, *Le Rosa*, *Lo Schiavetto*, *L'Islenia*, *La Ferinda*.

Martire! Un grand nombre de ses pièces ont paru à Paris; du moins en éditions nouvelles, pendant l'année 1622, chez Nicolas Delavigne, à l'Écu de France, près le petit collège de Navarre. Il avait grand goût pour les épîtres dédicatoires; ses pièces *L'Adamo* et *La Centaura* sont dédiées à la Reine mère, *L'Amor nello specchio* est dédiée au sieur de Bassompierre, *La Sultana* à Monsieur Le Grand, *Li Duo Leli Simili* au duc de Nemours, et pour couronner le tout, le *Teatro Celeste* à Monsieur le Cardinal¹! Sa carrière fut très-longue. On le trouve encore en France en 1643, à la mort de Louis XIII, et faisant son hommage en vers à la Reine Anne pour l'avènement du jeune Roi son fils. La Florinda était morte en 1627, et peu d'ans après, il avait

¹ C'est un recueil de sonnets sacrés à l'honneur d'un grand nombre de Saints. Le titre est curieux : « *Teatro Celeste nel quale si rappresenta come la divina bontà habbia chiamato al grado di beatudine di santità Comici penitenti e martiri, con un poetico esordio a scenici Professori di far l'arte virtuosamente, per lasciar in terra non solo nome famoso, ma per non chiudersi viziosamente la via che ne conduce al Paradiso.* » ALL ILLUSTRISSIMO E REVERITISSIMO S. S. E PADRON MIO COLENDISSIMO IL SIGNOR CARDINALE DI RICHELIEU. (Parigi, per Nicolao Callemont.) Voir l'intéressante étude de feu Charles MAGNIN au sujet de cette production bizarre « *Les Comédiens au Paradis* ». (*Revue des Deux Mondes*. Tome XX, page 1099. Année 1847.)

pris en nouveau mariage la signora Lidia, élevée sans doute à l'école de la Florinda, car elle était aussi comédienne.

On peut présumer que cette Compagnie dernièrement venue se retira après le Carnaval ou après Pâques de cette même année 1623. Il appert, en effet, d'un dernier document royal que non-seulement elle n'était plus à la Cour au mois d'août, mais que Louis XIII, regrettant son éloignement, désirait le retour de ses principaux personnages. Pour cette fois, il prenait le soin de les désigner personnellement à Monsieur de Mantoue leur maître et son bon cousin :

MON COUSIN. Le contentement que j'ay receu de Lelio, Florinda, cappitano Rinoceronte et Federic Pantalon au seieur quilz ont faict par de ça me convie encores de vous prier par ceste lettre de leur vouloir accorder la permission de me venir trouver et leur commander combien quilz feussent engagez ailleurs de se rendre à Turin avec ceux de ma sœur la Princesse de Piedmont vers la fin du mois de septembre de quoy je vous scauray très bon gré avec desir de m'en revancher. Et je prie Dieu mon cousin quil vous ayt en sa sainte et digne garde. Escript à Saint-Germain-en-Laye le VI^e jour d'aoust 1623.

LOUIS.

A mon cousin le Duc de Mantoue.

Et pour échauffer d'autant plus le zèle de Monsieur de Mantoue, la Reine prit part à la demande du Roi, ayant pour interprète M. de Nevers, fort apparenté, comme on sait, au Duc Ferdinand :

MONSIEUR,

Encore que le Roy face entendre à Votre Altesse ce qui est de son desir touchant quelques comédiens quil espère d'avoir, sy est ce que la Reyne mayant commandé de luy tesmoigner encore quelle participera au contentement que Sa Majesté en recevra, ie me trouve engagé de luy faire congnoistre ce qui est de leurs intentions qui leur seront dailleurs particulièrement congnes parce que ce porteur luy pourra faire entendre, ce qui mempeschera de l'importuner davantage que pour la suplier de mhonorer de la continuation de ses bonnes graces, et de la qualité,

Monsieur,

de vostre très humble oncle
et serviteur LE DUC DE NEVERS.

De Saint-Germain,

le 14 daoust

1623¹.

Il en fut selon le désir de Leurs Majestés, sinon pour la fin de septembre précisément, du moins

¹ ARCHIVES DE MANTOUE. Série *Francé*.

avant que la saison d'hiver fût trop engagée. Par une lettre de *Lelio* datée de Turin le 12 novembre, nous voyons en effet qu'il est en route pour se rendre en France. Il n'attend plus que le comédien *Rinoceronte* pour suivre son chemin, et il annonce une nouvelle étoile, pleine de jeunesse et de charme, qui, dans la Comédie, prend le joli nom de « *Cintia* ». Elle se prête à merveille à son rôle, dit de bonnes choses, est de belle apparence en scène, mérite d'être vue, entendue : *Lelio* en donne l'assurance. Elle venait sans doute de faire ses premières armes au théâtre de Monsieur de Savoie. La nouvelle étoile « *Cintia* » brilla-t-elle en France pendant ce nouveau séjour? Nous l'ignorons, car pour ce qui est de cette période du règne de Louis XIII et de l'histoire des « compagnies comiques » appelées d'Italie pour récréer la mélancolique humeur du Roi, nos découvertes de documents originaux s'arrêtent à ce dernier message de *Lelio*, tout glorieux pour la carrière de *Cintia* dès son aurore.

Cette Compagnie dut arriver à Paris dans les derniers jours de l'année 1623 ou dans les premiers de l'année 1624. C'est par des compliments mis en vers qu'Andreini, son chef, l'aimable *Lelio*, s'adres-

sant à Louis XIII, fit la révérence à Sa Majesté, au nom des compagnons, dès la première représentation qu'ils donnèrent :

*Eccoli, alfin, Luigi
I Comici bramati,
Ne festeggia Parigi
Benchè appena arrivati;
Tu n'averai diletto,
Quelli merto e decoro
All' ombra stando de' gran gigli d'oro¹.*

Nous voyons toutefois par les notes du médecin Héroard si fidèlement consignées chaque jour en ses registres « *de la vie active de Louis XIII* », que, longtemps encore, ce Roi rechercha la Comédie Italienne. Non content de la voir jouer à Paris, soit au Louvre, soit à la salle de Bourbon, il la voulut à Compiègne, cette année 1624, tout le

¹ Vers italiens que l'auteur des « *Cinq octaves de Sonnets* », répondant de nouveau, avec non moins de bonne grâce, à notre appel, a mis ainsi en rimes françaises :

*O Louis ! Enfin les voilà,
Ces Comédiens qu'on réclame,
Et Paris en fête, en gala,
A peine arrivés les acclame !
Puisse-ils te complaire encor
Qu'ils recueilleront, sur mon âme,
Gloire, honneur, sous l'abri de tes fleurs de lys d'or.*

temps qu'il y fut. Quelque fatigue qu'il eût pris à courre le loup ou autres bêtes, quelque longue qu'ait été la séance du Conseil à laquelle il assistait, il était rare que vers quatre heures, il ne se rendît au spectacle de la troupe italienne. On se prend à se demander quelle variété devait avoir le jeu des acteurs pour pouvoir satisfaire ainsi au divertissement de ce Prince, d'un naturel véritablement énigmatique et qui, dans toute sa personne, au moral comme au physique, tenait si peu du feu Roi son père.



ÉPILOGUE

On ne rencontre plus, avons-nous dit, de documents dans les archives de Mantoue, après l'année 1624, en ce qui concerne les informations authentiques que nous cherchions. Cette menue histoire toute véritable des mouvements des Comédiens Italiens appelés en France, pendant une période beaucoup moins connue que la suivante, touche donc à son terme.

Ce défaut soudain pour les renseignements n'a d'ailleurs rien qui doive surprendre. Étant donnés les faits historiques, particuliers à l'État de Mantoue, que nous allons résumer, il est naturel qu'il ne soit plus question des Comédiens ordinaires que le souverain avait patronnés et pensionnés jusqu'alors avec un certain éclat.

A l'époque où nous les quittons, l'année 1624, la compagnie des Comédiens, tout en s'honorant d'être à Monsieur de Mantoue, tendait fort à se dissoudre d'elle-même, pour des raisons qui tenaient à l'état de la Maison ducale. Elle garda le nom de « Troupe du Sérénissime Duc » quelque temps encore. Mais chacun faisait à sa guise, s'engageait où il lui convenait, bref ne demandait et ne recevait plus d'ordres. Il devait donc advenir qu'avec la mort du duc Ferdinand, les sujets se dispersant tout à fait, la troupe n'existerait plus. Bientôt d'ailleurs la Maison de Mantoue elle-même, si brillante, si fastueuse, si grande protectrice de tous les arts, depuis son heureuse alliance avec la Maison d'Este, à la fin du quinzième siècle, allait tout perdre dans une guerre prochaine, « la guerre de la succession de Mantoue ». C'est ainsi que l'histoire l'a enregistrée.

Le cardinal Ferdinand de Gonzague, devenu Duc régnant, l'année 1613, par la mort de son frère aîné François, lequel ne laissait qu'une fille, avait renoncé au chapeau. Il avait ensuite fait un mariage secret avec une jeune patricienne de Montferrat qu'il n'avait pas tardé à répudier pour épouser Donna Caterina di Medici, sœur de Cosme II de Toscane. Il fallait des enfants mâles, mais le mariage fut stérile. Ferdinand

mort le 26 octobre 1626, le duché vint à son frère, Vincenzo, être faible et maladif, qui aussi avait été d'Église, aussi avait renoncé, et s'était marié à Donna Isabella des Gonzague de Novellara. Ce mariage n'avait pas été plus heureux, quant au fruit qui s'en pouvait attendre. Le nouveau Duc mourut l'année même de son couronnement, à la fin de 1627.

Mais du feu Duc François, frère aîné des deux précédents, il restait une fille, la princesse Marie. Or, la maison française de Nevers avait deux fils, le duc de Rethel et le duc du Maine. Toute Nevers qu'elle s'appelait, elle était bien autant Gonzague. Ludovic de Gonzague y était entré en 1565, devenant chef du nom et des armes par son mariage avec Mademoiselle de Nevers, unique héritière, le Roi y consentant. Le Duc Ferdinand, en prévision de l'heure malheureuse où, par sa mort et par celle de Vincent son frère, la couronne se trouverait sans héritier mâle, avait appelé le Duc de Rethel à Mantoue pour y résider. C'était lui donner la main de la princesse Marie et garantir l'État contre les vues ambitieuses de Monsieur de Savoie soutenu par l'Espagnol, non moins que contre les prétentions redoutables des Impériaux. Cette politique était peut-être avisée,

mais les événements n'en justifièrent pas l'habileté, car Monsieur de Savoie, l'Espagnol et les Impériaux y trouvèrent tout le prétexte qu'ils souhaitaient pour se partager la maison.

Le mariage de la princesse Marie, sur la tête de laquelle semblait reposer cette grande succession, fut donc décidé. Il fallut les dispenses de Rome, car les fiancés étaient proches cousins. Le Duc régnant, leur oncle, ne se voyait plus que peu d'heures à vivre, le jour où ces dispenses arrivèrent. Il voulut que, ce jour même, le fils aîné de la Maison de Nevers, le duc de Rethel, fût déclaré prince de Mantoue et de Montferrat, et que la cérémonie du mariage fût accomplie. Ce furent de tristes noces, célébrées dans la même nuit que mourut le duc Vincent II.

L'année suivante, l'Espagnol et Monsieur de Savoie attaquaient le Montferrat. Ce fut le siège de Casal. On sait le beau rôle de la France venue au secours des Gonzague. Ce fut la levée du siège.

Il y eut un traité, comme toujours, en ces cas misérables. Il devint bientôt lettre morte. Le Roi de France et Monsieur le Cardinal qui, après le siège de la Rochelle, étaient venus en personne, avaient

à peine repassé les monts, et les Vénitiens, alliés de Mantoue, s'étaient à peine retirés chez eux, que le Duc de Savoie reparut sous Casale et que les Impériaux firent irruption sur le Mantouan. La ville fut assiégée, la famine fut du siège, la peste augmenta les malheurs de la guerre, et la trahison livra l'une des issues. Le chef de guerre qui commandait l'assiégeant fit une entrée d'exécuteur. Pour remunérer ses gens d'armes, il leur donna trois jours libres et pleins pour le pillage. Ce fut le sac de Mantoue, de terrible mémoire, l'an 1630, le 17 juillet.

L'année suivante, le traité de la paix fut conclu à Cherasco, le 16 avril 1631. Le duc Charles entra dans le duché avec la princesse Marie, sa belle-fille, devenue veuve, et avec les jeunes princes, ses petits-fils, après le départ des Impériaux. Sans doute, il retrouva des terres et des maisons; sans doute, peu à peu il reconstitua son pouvoir. Mais on peut dire que la maison de Mantoue, glorieuse, de beau renom, remplie de tous les trophées d'art que quatre règnes successifs y avaient accumulés par une protection admirable pendant le cours d'un siècle et demi, n'existait plus que dans l'histoire. Ce fut pour elle un autre duché et d'autres princes comme ce furent d'autres temps.

On conçoit aisément que, au milieu de si grandes vicissitudes, depuis la mort des ducs Ferdinand et Vincent, le nouveau Duc de Mantoue, de la branche de Nevers, n'ait pas eu, comme les princes auxquels il succédait, une cour bien brillante et surtout « ses comédiens ordinaires ». Le Roi de France n'eut donc pas à lui adresser des messages pour le prier de lui envoyer les premiers sujets de la *Commedia dell'arte*. Mais Louis XIII avait retenu près de lui ceux qu'il avait demandés au duc Ferdinand, sauf toutefois *le Capitan* que la mort avait enlevé, peu de temps après son retour à Paris.

Un document de la comptabilité royale nous montre que les trois principaux Comédiens Italiens en France, en 1624 et 1625, étaient Jean-Baptiste Andreini, François Gabrieli et Nicolas Barbieri. Le 17 décembre 1624, en effet, le Roi étant à Paris donna l'ordre au « Trésorier de l'Espargne¹ », messire Balthazard Phelypeaux, de leur délivrer

¹ « LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROY DE FRANCE ET DE NAVARRE, à notre amé et féal conseiller en nostre conseil d'Estat et Trésorier de nostre espargne... Salut : nous voulons et vous mandons que des deniers tant ordinaires qu'extraordinaires de vostre charge de la présente année vous paiez baillez et delivrez comptant à..... etc... » L'original de ce document sur parchemin appartient à la Bibliothèque de

comptant, « à eux et à leurs compagnons Comédiens Italiens, la somme de deux mille quatre cents livres » qu'il leur avait ordonnée pour les comédies récitées en sa présence durant les mois de septembre et octobre précédents, « qui est à raison de douze cents livres pour chacun desdits mois ». Le premier des trois, G. B. Andreini, nous est bien connu, car il a fait bonne figure tout au long de notre récit. Le second, Francesco Gabrieli, fut *Scapin*, le premier qui fut célèbre parmi les *Scapin*, le même dont le testament et les derniers adieux à ses bons compagnons, imaginés par un poète de son temps, ont fait le sujet d'une chanson si piquante, jadis populaire au pays d'Italie¹. Le troisième, Nicolò Barbieri, fut ce très-

l'Opéra. J'en ai dû la communication très-obligeante à M. l'Archiviste, à notre érudit et très-affable confrère M. C. NUITTER.

¹ Cette chanson est si piquante et si jolie, si bien dans la note italienne, qu'on voudrait la pouvoir reproduire tout entière, mais elle n'a pas moins de vingt-huit strophes en sept vers. Elle fut répandue en 1638 sous ce titre curieux : « *Infermità, Testamento e Morte di Francesco GABRIELLI detto Scappino composto e dato in luce a requisitione de gli spiritosi ingegni, con l'intavolatura della chitarriglia spagnola, sue lettere e chiaccona.* » (In Verona, Padoa e in Parma. Per li Viotti. 1638.) Elle a été publiée de nouveau dans « *Il Propugnatore* » (Revue littéraire. Année XIII. Bologne, 1880), par M. Severino FERRARI, comme appendice à un travail sur l'histoire de la Poésie populaire en Italie au seizième et au

bon acteur connu à la Cour sous le nom de *Beltrame*,
auteur de la pièce « *l'Inavertito* », et qui a laissé

dix-septième siècle. Voici quatre strophes seulement, pour les
amateurs, pour les *dilettanti* :

Mezzetino e Brighella
Buffetto e Bagolino
Bertolin, Traccagnino e Trapolino
Giunti a Scappino avanti
Mostran l'alto dolor con i lor pianti
Con i lor pianti.

Celia, Livia, Leonora
Aurelia e Cintia bella
Olivetta, Flaminia e Isabella
Lavinia e Colombina
Si disperan ohimè per tal ruina
Per tal ruina.

Fiammetta hor più non canta
Né Angelina Senese
E tace Cassandrina Bolognese
Che ad altro ohimè l'invita
Il vedere Scappin uscir di vita
Uscir di vita.

Fra tante pene e pianti
E fra tanti Martiri
Beltrame ancor giunt'è co suoi sospiri
E com' huom di talento
Dice a Scappin che faccia il testamento
Il testamento.

.

quelques écrits à l'honneur de ceux de sa profession. Le Roi tint en la plus grande estime non-seulement son talent, mais sa personne! Ils furent les plus proches devanciers de ces acteurs excellents de la Comédie Italienne qui jouèrent, quelques ans plus tard, au Palais-Royal, sur le même théâtre avec la troupe de Molière.

Et comment mieux achever cette histoire qu'en associant au souvenir des Italiens le nom « de ce grand comédien et mille fois encore plus grand auteur » qui, selon que l'assure le sieur de Palaprat, vécut d'une étroite familiarité avec les bons acteurs Italiens de son temps ¹, disciples eux-mêmes de ces derniers que nous venons de rencontrer à la cour de Louis XIII? Andreini, Gabrieli, Barbieri ne furent-ils pas les maîtres véritables de ceux-là mêmes qui ont charmé le génie naissant de notre Molière? S'il en fut ainsi, ce n'est pas un de leurs moindres titres à l'hommage que nous voulons leur rendre comme à gens de beaucoup d'esprit et de talent.

¹ Voyez la *Préface aux OEuvres de Théâtre de Messieurs DE BRUEYS et DE PALAPRAT* (Paris, Briasson, 1755), et surtout la très-curieuse étude que M. Auguste VITU a publiée dans *LE MOLIÉRISTE* (novembre 1879) : « *Molière et les Italiens, à propos du tableau des farceurs appartenant à LA COMÉDIE FRANÇAISE.* »

N'avaient-ils pas, en effet, les qualités premières qui faisaient un acteur excellent dans les comédies jouées à *l'impromptu* : l'esprit le plus enjoué, le tour le plus piquant, le naturel admirable, la précision parfaite pour les réparties et répliques, la grâce et le nerf dans la satire, et tous les motifs du rire le plus entraînant, trouvés à la fois dans les propos courants du gros bon sens et dans les inventions bouffonnes de la fantaisie la plus libre?

FIN.

APPENDICE

I

TROIS LETTRES DE HENRI IV AU MARQUIS DE ROSNY ET AU DUC DE SULLY CONCERNANT LE PAYEMENT DES COMÉDIENS ITALIENS PENDANT LE SÉJOUR QU'ILS FIRENT EN FRANCE, L'ANNÉE 1608.

Nous aurions dû faire mention de ces trois documents au « *Chapitre Cinquième* » de ce présent ouvrage, page 187. Ils ont été publiés, l'un dans les preuves des « *OEconomies royales d'Estat et Servitudes loyales, honorables et utiles* » (tome III), et dans le « *Recueil des Lettres missives de Henri IV* » (tome VII); les deux autres dans ledit tome septième de ce dernier recueil seulement. Ce sont pièces justificatives de l'histoire du séjour des Comédiens Italiens à la Cour. On aurait donc pu justement nous reprocher d'avoir omis de les signaler. Les voici selon le texte même des sources indiquées :

LE ROI AU DUC DE SULLY.

Mon amy. Les Comédiens Italiens sont venus vers moy pour se plaindre de ce que vous avés faict si peu destat de

les faire payer de ce que je leur ay ordonné pour le mois passé; et pour ce que c'est chose que je désire, je vous fais ce mot par l'un d'eux pour vous dire que ma volonté estant telle, je désire que cela soit, tant pour le passé que pour l'advenir, jusqu'à ce que autrement jē vous le commande. A Dieu, mon amy. Ce VI^e juin, à Fontainebleau.

HENRY ¹.

LE ROI AU MARQUIS DE ROSNY.

Monsieur le marquis, je vous fais ce mot pour vous dire qu'incontinent que vous l'aurez reçu, vous faciēz delivrer aux Comediens Italiens la somme de six cens livres sur ce qui leur est deub des mois du passé, afin quils me viennent trouver aussi-tost, et se rendent icy Samedy au soir, d'autant que je veux qu'ils joiēnt devant moy Dimanche; et quand mon Cousin le Duc de Sully sera de retour, je luy ordonneray de leur faire payer le reste. A Dieu, Monsieur le Marquis. Ce XVI^e octobre au soir, à Fontainebleau.

HENRY ².

¹ « Recueil des *Lettres missives* de HENRI IV », t. VII, page 566, d'après l'original autographe tiré du cabinet de M. le général comte de La Loyère. Au dos est écrit de la main de Sully : « *Le Roy, du 7 juin, pour les Commediens, 1608.* »

² *OEconomies Royales*, etc. Tome III, chapitre xxv, page 247. (Paris, MDCLXII, 1662.) Et « Recueil des *Lettres missives* de HENRI IV », tome VII, page 785. Ce même volume de la correspondance générale contient encore une lettre du Roi concernant les Comédiens Italiens, datée du 13 avril 1607. L'auteur du recueil, M. Berger de Xivrey, a fait erreur en indiquant l'année 1607 au lieu de l'année 1604. Nous avons publié cette lettre en notre *Chapitre Cinquième*, à sa véritable place.

LE ROI AU DUC DE SULLY.

Mon amy. C'est en faveur des Comédiens italiens que je vous fais ce mot pour vous dire que, ayant appris qu'ils s'en veulent retourner en leur pays, vous leur faciés payer ce qui leur est deub des moys passez, cestuy-ci compris, à ce qu'ils puissent partir quand ils voudront; et lors de leur partement si j'ay envie de leur donner quelque chose je le fèray. A Dieu, mon amy. Ce XXV^e octobre, à Fontainebleau.

HENRY ¹.

II

REGISTRES DES COMPTES DE LA TRÉSORERIE DE L'ESPARGNE.

Nous avons cité souvent les Registres des « Comptes de la Trésorerie de l'Espargne ». Nous aurions voulu les citer plus fréquemment encore. Ce sont des documents qui peuvent fournir les informations les plus diverses sur les noms, les qualités, les emplois des personnes. Malheureusement, tous les désastres imaginables ont contribué à les rendre rares. L'incendie terrible qui, l'an 1737, a détruit la plus grande partie des archives de la Cour des comptes, a étendu ses ravages sur ces précieux recueils

¹ « Recueil des *Lettres missives* de HENRI IV », t. VII, page 631, d'après l'original autographe tiré du cabinet de M. le général comte de La Loyère. Au dos est écrit de la main de Sully : « *Le Roy, du 25 octobre 1608, touchant les Comédiens Italiens.* »

des Registres de la Trésorerie de l'Espargne. Tout, en histoire, va aux finances ; tout y aboutit, tout y trouve une explication, une interprétation, une mention : les choses de la politique, les choses de l'administration, les emplois et les services dans l'État, les rémunérations, les récompenses, les dons, les encouragements. Tout se consigne et désigne financièrement. Les comptes de la Trésorerie de l'Espargne étaient l'enregistrement explicatif de l'emploi d'une très-grande part des finances de France, article par article. Les plus intéressants pour nous sont ceux qui concernaient les arts, les lettres, les industries diverses. Il n'est pas de curieux qui, en les consultant, ne soit assuré d'y trouver quelque chose. Ce qui est resté de Registres de ces comptes, du moins à notre connaissance, ne sont que des épaves, mais il serait d'un grand intérêt de savoir exactement quels sont ces Registres, les endroits où ils se trouvent, les années auxquelles se rapportent leurs matières. La BIBLIOTHÈQUE NATIONALE en possède quelques-uns, soit entiers, soit en feuilles recueillies dans la précieuse collection dite des *pièces originales* ; les ARCHIVES NATIONALES en possèdent plus encore ; les collections particulières, les dépôts de manuscrits dans les provinces ou à l'étranger, doivent en posséder. La confection d'un catalogue de ce genre de documents avec l'indication du lieu où ils sont, serait donc extrêmement précieuse. Un travail spécial sur la Trésorerie de l'Espargne, selon l'exemple qu'en a donné feu Louis-Claude Douet d'Arcq, par ses travaux publiés sur les *Comptes de l'Hôtel et de l'Argenterie des Rois de France*, mériterait tout encouragement de la part des Comités de travaux historiques.

Nous avons extrait seulement ce que nous avons rencontré de relatif à l'ouvrage qui nous occupait, mais que

d'autres choses pour ce qui touche aux arts et aux personnes qui les ont illustrés en ces mêmes temps!

III

REGISTRES DE LA CHANCELLERIE DE LA REINE MARIE DE MÉDICIS.

Le recueil des copies des lettres ou autres documents formant « *La Chancellerie de la Reine Marie de Médicis* », mérite une mention plus ample que celle que nous en avons faite dans une simple note. Nous avons dit que ce recueil appartient à la collection dite « des 500 de Colbert », conservée au département des Manuscrits de la BIBLIOTHÈQUE NATIONALE. Voici la désignation de ces registres qui, au nombre de dix, s'étendent du n° 86 au n° 95.

Les quatre premiers comprennent la *Correspondance de la Reine*, pour les dates ci-dessous indiquées :

- | | | | | |
|--------|------|-----|--------|-------------------------|
| N° 86, | tome | I, | années | 1601 à 1605; |
| 87, | » | II | » | 1606 à 1609; |
| 88, | » | III | » | 1610 à 1611; |
| 89, | » | IV | » | 1612 à 1617 (16 avril). |

Les volumes suivants comprennent les matières suivantes :

N° 90, tome V. — *Despeches et expéditions résolues au conseil de la Reyne pour affaires et service de S. M., 1610-1618, 19 novembre.* — *Expéditions diverses pour son gouvernement de Normandie, 1613-1618.* — *Expéditions*

pour les affaires de la seigneurie de Monceaux. — Expéditions concernant les casuels de Bretagne. Roolle des benefices, cappitaineries, conciergeries, gardes des chasteaux et maisons appartenant à la Royne, etc. Brevet et autres expéditions pour dons, commissions et autres choses ez terres et pays appartenans à S. M., 1612-1618.

N° 91. — *Roolle des provisions retenues, brevet, don, pension ou entretenement, promesses et quittances faites par la Reyne, 1611. — Certifications et dispenses de service, commissions particulières, vallidations, etc., 1614-1619.*

N° 92. — *Roolle des expéditions, acquits et ordonnances servans à la descharge du Tresorier general de S. M., 1611.*

N° 93. — *Estats et ordonnances des années 1610 à 1615.*

N° 94. — *Estats et ordonnances des années 1616 à 1619.*

N° 95. — *Conseil des affaires de la Reine. (Petit registre-cahier.)*

FIN DE L'APPENDICE.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS CITÉS

ET

DES MATIÈRES TRAITÉES DANS L'OUVRAGE

A

ACCESI (Les), compagnie de Comédiens sous ce nom collectif. A Lyon en 1600; à Paris en 1601, 109.

AIGUILLON (Le duc d'), fils du duc du Maine. Lettre que lui adresse le duc de Mantoue, 108.

ANCONA (Alessandro d'), historien dramatique, auteur des « *Origini del Teatro in Italia* », 12.

ANDREINI (Francesco), Comédien de la troupe des *Gelosi*, 83. — Ce qu'il dit de la troupe, 84. Est à Paris en 1603: 126, 127. — Joue le rôle du *Capitan*. Auteur des « *Bravure del capitano Spavento* », 129, 173.

ANDREINI (Isabella), Comédienne, femme de Francesco, 83. Très-célèbre. Est à Paris en 1603 et 1604. — Détails la concernant: 131 et *suiv.* — Vers à elle adressés, 134. — Son départ et lettre du roi Henri IV en sa faveur, 144. — Lettre de la Reine, *id.*,

145. Sa mort soudaine à Lyon en juin 1604. Honneurs extraordinaires qui lui sont rendus:

146. — Célébrée avec emphase par l'historien Pierre Matthieu, 147. — Médaille frappée: *æterna fama*.

ANDREINI (Giovanni - Battista), dit *Lelio*. Comédien fils de Francesco et d'Isabella Andreini, à Paris en 1613 et 1614: *Chapitre Sixième, passim*, de page 192 à 256. — Bail du théâtre de l'Hôtel de Bourgogne fait à son nom, 251. — Lettre de la Reine-Régente en sa faveur, 254. — Est de nouveau à Paris en 1620: *Chapitre Septième*, de page 257 à 305 *passim*. — Ses lettres et son réquisitoire au nom de la compagnie contre Arlequin, 291. — Lettre du Roi en sa faveur, 304. — Détails le concernant, 315. — Auteur de nombreuses pièces, 317. — En France encore en 1624, 328.

ANDREINI (Virginia) dite *Flo-*

rinda: Comédienne femme de Gio : Batt. Andreini, 204 et *suiv.* — Demande à venir en France, 207, détails : *Chapitre Sixième.* — Sa lettre au cardinal de Gonzague en 1612, 216. — Vers adressés par le cavalier Marino au Bronzino, peintre du portrait de *Florinda*, 317.

ANNE, reine de France, femme de Louis XIII; sa lettre en faveur d'Arlequin en mars 1621, 283. — Demande les Comédiens Italiens, 322.

ARCO (omte Carlo d') : 194.

ARLEQUIN (Tristano Martinelli dit), appelé en France par Henri IV en 1599 : 106. — Sa lettre à Belisario Vinta, secrétaire d'Etat, 105. — Vient à Lyon en 1600, puis à Paris : *Chapitre Troisième*, de page 98 à 123, *passim.* — Livre simulé qu'il présente au Roi à Lyon sous le titre de « *Compositions de Rhétorique* », 116. — Anecdote, 118. — Vers à lui adressés par Isaac Du Ryer, 119. — Demandé par le Roi en 1608, 157. — Négociations de Marie de Médicis, Reine Régente, pour le faire venir à Paris en 1613, *Chapitre Sixième*, de page 193 à page 256 *passim.* — Correspondance avec la Reine, 116 et *suiv.* — Sa correspondance avec le cardinal de Gonzague, 201. — Sa famille, détails le concernant, ses testaments, 196 à 200. — Signait diversement : *Magnificus Tristanus de Martinellis dictus Arlechinus*, 198; *Tristanus Martinelli, dit Arlequin, Comédien de Sa Ma-*

jesté, 205; *Arlequin Compadre Christianissimo* (compère très-chrétien), 220; *Dominus Arlechinorum*, 277. — Son troisième voyage en France en 1620 : *Chapitre Septième* de page 259 à 305 *passim.* — Les aventures de son départ de France en 1621, 298. — A voulu revenir en 1626, sa lettre à l'ambassadeur M. de Chasteauneuf, 301.

AUMONT-THIÉVILLE, notaire à Paris, successeur médiat des notaires de l'Hôtel de Bourgogne au seizième siècle : 103, 167, 173, 251.

AUSTONI (Battistino), Comédien. Est en France en 1608. — Traite les affaires de la Compagnie, 167. — Sa mésaventure avec un gentilhomme, 169.

B

BAÏF (Antoine de), 30, 33, 48.

BALDINA (La), Comédienne, cause de dissensions dans la Compagnie, 270, 271, 273.

BARBIERI (Nicolò, dit *Beltrame*), Comédien. Est en France en 1623. — Auteur de *La Supplica*, 146. — Très-estimé à la cour de Louis XIII, 329.

BARTOLI (Francesco), auteur des « *Notizie Istoriche de Comici Italiani* », 14, 78.

BARTOLI (Adolfo), a publié les « *Scenari inediti della Commedia dell'Arte* » avec une « *Introduzione* » des mieux déduites sur l'histoire de ce genre de comédie, 11, 83, 106, 135, 137, 142, 194, 197, 231.

BEAUJOLYEUX (Balthazar DE), auteur du *Ballet de la Reyne* en 1583 : 88.
 BELLEAU (Remy), 47.
 BELLÈVRE (le S^r DE), surintendant des finances. Billet du Roi, 76.
 BENTIVOGLIO (Guido), Nonce à la cour de France sous le règne de Louis XIII. Curiosité de ses dépêches citées au sujet de monsieur Luigi Rucellai, 266, 267, 269.
 BLOIS (ville et château de) : 27, 29, 31, 35, 38, 65, 68, 72, 288.
 BRAGHIROLI (Can^o professor Wilhelmo) à Mantoue, 194.
 BROUCHOUD (C.), auteur de l'ouvrage « *Les origines du Théâtre de Lyon* », 25, 71, 110, 147.
 BOUSSU (Marie de). Sa lettre au duc de Mantoue en 1601 au sujet de ses comédiens demandés pour les Pays-Bas : 122.
 BUCKURST (Lord), ambassadeur extraordinaire d'Angleterre à la cour de Charles IX en 1571, fait mention des Comédiens Italiens à Paris : 15.

C

Calandra (La), Comédie jouée à Lyon par une troupe italienne en 1548 : 6, 7.
 CAMPARDON (Émile), auteur de l'ouvrage « *Les Comédiens du Roi de la Troupe Italienne pendant les deux derniers siècles* » ; 19, 75, 93, 130.
 CAVRIANA (Filippo), médecin de Catherine de Médicis, prend part aux dissertations phi-

losophiques demandées par Henri III, 67.
 CECCHINI (Pier Maria), Comédien dit *Frittellino* en Italie et *Fridelin* en France, 115, 122, 164, 166, 168, 169. Détails le concernant, 176 et *suiv.*, 181, 183, 187, 270, 271, 272. Ses lettres au duc de Mantoue, 273, 276, 295.
 CHAMPAGNE (Jean DE), S^r de Pescheseul, 28.
 CHARLES IX. Roi de France. *Chapitre Premier*, de page 13 à 50. — Première Compagnie de Comédiens Italiens venue en France sous son règne, 15. — Assiste à la représentation donnée par eux à Nogent le Roi en 1571, 17. — *Lettres patentes* aux Comédiens, 22. — Ses déplacements continus, 27. — Son séjour à Blois en 1572, 30, 31. — Caractère de ce prince d'après le S^r Sorbin, son prédicateur, 29. — Appelle les Comédiens Italiens à Blois en avril 1572, 35. — Son retour à Paris. — Ses ordonnances des finances en faveur des comédiens, 44. — Pièces françaises jouées sous son règne, 47.
 CHASTEÀUNEUF (Charles de l'Aubespine S^r DE), ambassadeur extraordinaire de France à Venise, 301. — Arlequin lui écrit, à son passage à Mantoue, *id.*
 CHASTEÀUVIEUX (Cosme La Gambe dit), Comédien français sous Charles IX et Henri III, 83.
 CHATELET (sentence du), en 1599. 100, 102.
 CINTHIA, Comédienne, 323.

- CINTHIO, Comédien, 165.
- COLA, Comédien italien recommandé par le duc de Mantoue, 163, 164, 182.
- COLBERT (Fonds dit des 500 de), source d'informations souvent citée depuis les pages 145, 168 et *suiv.*, 134.
- COLLIER (Payne), auteur de « *The History of english dramatic Poetry to the time of Shakespeare and Annal of the Stage to the restoration* », 80, 81.
- COHN (Albert), auteur de l'ouvrage « *Shakespeare in Germany* », 13.
- COMÉDIENS ANGLAIS, à Paris en 1598 et 1604, 101.
- COMÉDIENS ESPAGNOLS à Paris en 1613, 240.
- COMÉDIENS ITALIENS à Lyon en 1548 pour représenter la comédie « *La Calandra* », 6, 7.
- COMÉDIENS ITALIENS (Troupe de). Arrivés en France en 1571 : signalés par l'ambassadeur d'Angleterre à Paris, 15. — Appelés en mars 1571 à Nogent le Roi pour jouer devant Charles IX et toute la Cour, 17. — Malvus par les conseillers au Parlement qui les malmènent et harcèlent par divers arrêts : 19, 20 et *suiv.* — Troupe ou Compagnie à Lyon en décembre 1571, 25. — A Paris en mars 1572, 34. — Sont appelés à Blois au mois d'avril par Charles IX, 35. — Reviennent à Paris en mai 1572, 38. — Jouent devant le comte de Lincoln, ambassadeur extraordinaire d'Angleterre en juin, *id.*, 41. — De même pendant le temps des noces du Roi de Navarre, 42. — Ordonnance de finance en leur faveur, 44. — Vont en Espagne en 1574, 49.
- Comédiens à Lyon en 1576, 71.
- Comédiens de la troupe des *Gelosi* appelés en France en 1576 par Henri III qui les a vus à Venise en 1574, 58 à 93. — Arrivés à Blois le 25 janvier 1577, 69. — A Paris au mois de mai *idem*, 73. — A Londres en 1578, 80.
- Autres Comédiens à la cour du Roi de Navarre en 1578, 85.
- Autres à Paris en 1583, 88.
- Autres à Paris en 1588, 92.
- Autre troupe à Paris en avril 1599, 102. — Sentence du Châtelet, *idem*.
- Autres appelés par Henri IV en décembre 1599, 106. — Sont à Lyon en juin 1600, 109. — Sont demandés en Belgique, 123.
- Autre troupe venue en France en 1603, dirigée par Francesco et Isabelle Andreini, 128. — Vers satiriques parus sous leur enseigne « *Les Comédiens à la Cour* », 136. — Vont à Fontainebleau, 137. — Leur départ en mai 1604, 145.
- Autre troupe à Paris en 1608, sous la direction de Pier Maria Cecchini dit *Fritellino*, 132 à 190. — Demandés en novembre 1606, 156. — En voyage pour France, fin novembre 1607, 164. — S'arrêtent à Turin, 165. — Arrivés à Paris en février 1608, 165. — Leur bail authentique avec les gouverneurs de l'Hôtel de Bourgogne, 167. — Autre acte notarié, 172. — Séjour

- à Fontainebleau, 182. — Leur départ de France, octobre 1608, 187.
- Autre troupe à Paris en 1613, 190, 256. — Sous la conduite de Tristano Martinelli dit Arlequin. — Sollicités au voyage par le cardinal de Gonzague, neveu de la Reine Régente, en septembre 1611. — Négociations et difficultés jusqu'en 1613, 234 et *suiv.* — Arrivés à Lyon en août 1613, 232. — A Paris en septembre, 235. — Séjour à Fontainebleau, 236. — Ordonnance de finances en leur faveur, 249. — Leur départ de France, juillet 1614, 250.
- Autre troupe à Paris en 1620, 259 à 305. — Sont demandés par le Roi en décembre 1618, 261. — Difficultés et négociations, 270. — A Turin en novembre 1620, 279. — Noms des personnages de cette compagnie, 280. — Arrivés à Paris en décembre 1620, 281. — Mis dans l'embarras par la retraite d'Arlequin, 285 à 297. — Séjournent à Paris pendant le long voyage du Roi en 1621, 303. — Quittent Paris en février 1622, 304.
- Autre troupe en France en 1622, 307 à 331. — Demandés par le Roi au duc de Mantoue en octobre 1622, 312. — A Lyon en décembre, 314. — A Paris en janvier 1623, 316. — Y sont encore en décembre 1624, 328.
- COMMEDIA DELL' ARTE, 10, 53, 141.
- COMPIÈGNE, 324.
- CONDÉ (Prince de), demande au Roi la permission de se rendre en Italie pour accomplir un vœu, 309. — Lettre que lui donne le Roi pour le duc de Mantoue le 10 octobre 1622, 312. — Chargé de faire choix des meilleurs Comédiens Italiens, 312. — Sa lettre à Monsieur de Mantoue, 313.
- CONCINO Concini, 181. — Maréchal d'Ancre, 246.
- CONFIDENTI (Troupe ou Compagnie des), comédiens, 98, 91.
- CONTARINI (Francesco), ambassadeur Vénitien en France, fait mention des Comédiens Italiens à Lyon en 1600, 110.
- D**
- DAUPHIN (Monsieur le), qui depuis fut Louis XIII, voit pour la première fois les Comédiens Italiens, 182. — Donne le nom de chacun d'eux pour le mot d'ordre aux exempts des gardes à Fontainebleau, 183.
- DE FILIPPI (C.), ses recherches sur l'histoire du théâtre italien, 9.
- DIANA, comédienne, 114, 120.
- DU FERRIER, ambassadeur de Henri III à Venise, 63, 65.
- DU MÉRIL (Edelestand), historien dramatique, 12.
- DU RYER (Isaac), le poète. Ses vers à *Arlequin*, 119. — A *l'Isabelle*, 134.
- E**
- ÉLÉONORE d'Autriche, reine de France, seconde femme de

François I^{er}. Fêtes pour son entrée à Paris en 1530, 4.

ELISABETH, reine d'Angleterre, 15, 41, 31.

ESTOILE (le sieur DE L'), auteur du *Registre-Journal*, ou *Mémoires* souvent cités, 70, 73, 74, 136.

F

FABRI (Giovanni-Paolo), Comédien, 135, 138.

FERRARI (Severino), à propos de son Étude sur la chanson populaire en Italie au seizième siècle (la chanson de *Scappino moribond*), 329.

FRUGÈRES (le s^r de) en Italie pour former une troupe, 126.

FLAVIA, Comédienne, 214, 217.

FLORINDA, Comédienne. Voyez ANDREINI (Virginia).

FONTAINEBLEAU, 113, 137, 144, 182, 244, 245. Séjour des Comédiens au château.

FONTENY (Jacques de), Parisien. Contrôleur pour le Roi auprès des Comédiens étrangers. — Traducteur de l'ouvrage du Comédien Francesco Andreini « *Les Bravacheries du capitaine Spavente* » en 1608, 173. Notes et détails le concernant, 174.

FORNARIS (Fabrizio DE), Comédien. Auteur de la comédie « *Angelica* », publiée à Paris en 1584, 89.

FOURNEL (Victor), auteur de « *Les Contemporains de Molière* », 47.

FOURNIER (Édouard), 45, 46, 240.

FRANCESCHINA, Comédienne, 136.

FRANÇOIS PREMIER, roi de France.

A des comédiens à sa suite, 3.

FRANÇOIS DE GONZAGUE, duc de Mantoue en 1612. Lettre que lui adresse Arlequin, 212. Voyez MANTOUE.

G

GABRIELI (de Bologne), Comédien, 83.

GABRIELI (Francesco), dit *Scappino*. Comédien à la cour de Louis XIII, 333, 334. — Chanson populaire curieuse : « *Infermità, Testamento e morte di F. G. detto Scappino* », 334.

GANASSA (Alberto), Comédien. Chef de la première troupe de comédiens italiens jouant la *Commedia dell' arte* venus en France (année 1571), 24, 25, 26, 39. — Est à Paris en août 1572, 42. — Ordonnance de finance en sa faveur, 42, 44. — Cité par La Fresnaie-Vauquelin en son *Art poétique*, 45. — Type populaire du *Baron de Guenesche*, d'où *Ganache*, 45. — Se rend en Espagne après la mort de Charles IX, en 1574, 49.

GARACENI (Girolamo), Comédien, 292.

GARZONI (Thomaso da Bagnacavallo), auteur de l'ouvrage « *La Piazza universale di tutte le Professioni del mondo* », 60.

GELOSI (La Compagnie des). Voyez COMÉDIENS ITALIENS.

GODEFROY (Théodore), auteur du Recueil du « *Cérémonial françois* », 4, 6.

GONDI (Hieronimo), 113.

GONZAGUE (le cardinal DE). Don Fernand d'abord, vient en

- France en 1606, 156. — Lettre curieuse que lui adresse Henri IV, 157. — Créé cardinal de Gonzague, 200. — Sa correspondance avec Tristano Martinelli, dit *Arlequin*, 201, 203 et *suiv.* — Lettre que lui adresse Virginia Andreini, dite *Florinda*, 217. — *Très-cher compère*, 222. — Devient duc de Mantoue en décembre 1612. — Règne sur le duché jusqu'en octobre 1626, 324.
- GONZAGUE (LOUIS DE), duc de Nevers. (voyez NEVERS).
- GONZAGUE (Vincent I^{er}, François, Ferdinand). Voyez MANTOUE (ducs. de).
- GRAZIANO, Comédien, 189.
- GREVIN (Jacques), 47.
- GUILLEMOT (Gabriel), 11.
- GUISCARDI (Trajano), ambassadeur de Mantoue, 72, 163, 166, 169, 172.
- GUISONI (Ferrante), ambassadeur de Mantoue en 1577, 66, 67, 72.
- GUIZOT (Guillaume), à propos des Comédiens anglais à Paris en 1598, 101.
- H**
- HACUENIER et HUART, notaires des gouverneurs du théâtre de l'hôtel de Bourgogne, font les baux et contrats pour les Comédiens étrangers à Paris, 103, 167, 173, 251.
- HARDY, auteur dramatique, 121.
- HENRI II, roi de France. Son entrée à Lyon en septembre 1548, 6. — La comédie « *La Calandra* », représentée pour cette occasion, 7.
- HENRI III, roi de France et de Pologne. — Fêtes à Venise à l'occasion de son passage, 53, 54, 56. — Voit la troupe des Comédiens *Gelosi*, 59. — Sa lettre à M. Du Ferrier, son ambassadeur à Venise en mai 1576, 63. — Appelle la Compagnie des *Gelosi* en France, 54. — Les reçoit à Blois durant la session des États généraux en 1577, 65. — Se plaît aux dissertations philosophiques, 66. — Favorable aux Comédiens contre Messieurs du Parlement, 75.
- HENRI, roi de Navarre. A ses comédiens italiens pendant qu'il réside en son gouvernement de Béarn, 85.
- HENRI IV, roi de France. *Chapitres Troisième, Quatrième et Cinquième*, de page 98 à 190. — Sa lettre à Arlequin, 21 décembre 1599, 106. — Son voyage à Lyon, 109. — Sa guerre à Monsieur de Savoie, 110. — Comédiens à Lyon, 109. — Reçoit un livre d'Arlequin, 117. — Sa réponse au comédien, 118. — Séjour à Fontainebleau en 1603, 139. — Son caractère à cette époque, 139. — Se plaît aux grandes farces, 141. — Sa lettre à M. de Villeroy au sujet des comédiens italiens, 154. Sa lettre au duc de Mantoue du 15 octobre 1601, 155. — Désire avoir les Comédiens Italiens en 1606, 155. — Sa lettre à don Fernand de Gonzague, fils de Vincent I^{er}, duc de Mantoue, 157. — Reçoit ledit duc à Fontainebleau en 1608, 184 et *suiv.*

HEROARD (Jean) ou HEROUARD, premier médecin du DAUPHIN, qui depuis fut LOUIS XIII. Son journal manuscrit cité, 182, 183, 243, 246, 281, 304, 308, 382.

HÔTEL DE BOURBON (Théâtre de l'), dite Salle de Bourbon, 246.

HÔTEL DE BOURCOGNE (Théâtre de l'), 99, 100, 101, 102, 167, 251, 252.

I

INTERMÉDIAIRE DES CHERCHEURS ET DES CURIEUX (L). Questions faites dans le recueil, 101.

J

JAL (A.). Son « *Dictionnaire de Biographie et d'Histoire* », cité, 44.

JAMIN (Amadis), 33.

JOUAN (Abel), auteur du « *Discours du voyage du Roi Charles IX en ses provinces*, etc. », 27.

JOYEUSE (duc de). Voyage en Italie en 1583, 89. — La comédie « *Angelica* » lui est dédiée, 89. — De même, la comédie « *La Fiammella* », 92.

K

KLEIN (J. L.). Historien de l'art dramatique en Allemagne, cité, 12.

KYD, auteur de « *The Spanish Tragedy* », 81.

L

LABORDE (marquis DE), auteur de la publication « *Les Comptes*

des bâtiments du Roi », 4, 5.

LACROIX (Paul), auteur de l'ouvrage « *Dix-septième siècle. Mœurs, Usages, Coutumes* », 103.

LA FERRIÈRE (Hector DE), ses ouvrages « *Le Seizième siècle et les Valois* », etc., cités 42, 76.

LA FRESNAIE-VAUQUELIN, poète au seizième siècle, cite les Comédiens italiens dans son « *Art poétique* », 45, 46.

LA SAUSSAYE (L. DE), historien de la ville et château de Blois, 40, 68.

LEANDRO (de son nom Rizzi), comédien de la troupe allant en France en 1613, 225. — *Idem* en 1620. — Sa mort en passant à Chambéry, 280, 287.

LELIO, Comédien, de son nom Giovanni-Battista *Andreini*. Voyez ce nom.

LEROY (Étienne), musicien sous Charles IX, 33.

LIDIA, Comédienne, de son nom Virginia Rotari, 253, 292.

LIBERATI (Urania), Comédienne dite *Bernetta*, de la troupe en France en 1620, 280, 292.

LINCOLN (Earl of), ambassadeur extraordinaire d'Angleterre en France en 1572. — Fait mention des Comédiens Italiens à Paris en juin 1572, 40. — Sa réception, 42.

LOUIS XIII, roi de France. *Chapitre Septième* et *Chapitre Huitième*, de 259 à 305. — Assiste aux représentations à Fontainebleau en 1613, 244, 245. — Signe des ordonnances de finances en faveur des Comédiens Italiens en 1614, 248,

250. — Appelle les Comédiens en France en 1618, 260. — Écrit à Arlequin, *id.* — Détails, 272. — Donne congé à Arlequin en mai 1621, 287. — Son grand voyage dans ses provinces du Midi; revient à Paris le 28 janvier 1622, 304. — Sa lettre au duc de Mantoue, 10 octobre 1622, pour avoir des Comédiens, 312. — Mission qu'il donne à ce sujet à Monsieur le Prince, *id.* — Trouve les Comédiens Italiens à Lyon en décembre 1622; rentre à Paris en janvier 1623, 315. — Sa lettre au duc de Mantoue, 6 août 1623, 320. — Signe une ordonnance de finances en faveur des Comédiens Italiens, 17 décembre 1624, 328.

LUCAS DE MONTIGNY. Catalogue de sa collection de lettres autographes, cité à propos d'*Isabella* et des Comédiens Italiens à Paris en 1603, 137.

LUDOVICO (de Bologne), Comédien, 83.

LYON (ville de). Voyez « COMÉDIENS ITALIENS ».

M

MAGNIN (Charles), auteur d'une Etude sur « *Les Commencements de la Comédie Italienne en France* », 11, 148.

MAGNIFIQUE (Le), Comédien, demandé par Henri III, 59, 63

MALHERBE (le poète), ses *Lettres* de l'année 1613, 240 et suiv.

MANTOUE (Les Archives de). Leurs renseignements spéciaux pour l'histoire des Comédiens

Italiens au seizième et au dix-septième siècle, *Avant-Propos*, de page 1 à ix. — Source d'informations constamment citées dans cet ouvrage, depuis la page 72.

MANTOUE (les Ducs de), protecteurs des comédiens italiens dès la moitié du seizième siècle, 14.

I. GUILLAUME (Guglielmo), 14.

II. VINCENT I^{er} (Vicenzo I^o), prince héréditaire, forme une troupe de comédiens en 1583, 90; 91. — Ses comédiens sont demandés en France en 1599, 105. — Ses deux lettres du 19 avril 1600 au duc d'Aiguillon et au duc de Nevers, 108. — Lettre que lui adresse Henri IV le 15 octobre 1601, 134. — Sa lettre à la Reine, 158. — *Idem*, à messer Trajano Guiscard, son ambassadeur en France, 10 novembre 1607, 163. — *Idem*, à la Reine, 164. — Son second fils don Vincenzo à la cour en 1608, 183. — Sa visite en France à Henri IV, 184. — Portrait de ce prince d'après les documents, 185. — Sa lettre au cardinal de Gonzague, son second fils, janvier 1612, 208.

III. FRANÇOIS de Gonzague, duc de Mantoue, fils et successeur du précédent, février 1612, 209, 212. — Lettre que lui adresse Arlequin, août 1612; meurt dans le cours de l'année même de son avènement, 214.

IV. FERDINAND, cardinal-duc, frère et successeur du précédent. Voyez GONZAGUE (cardinal de).

MARCEL (Claude), prévôt des

- marchands à Paris. Remet sur l'ordre de Charles IX aux Comédiens Italiens la somme nécessaire pour leur voyage à Blois, 34.
- MARGUERITE DE VALOIS, sœur du roi François I^{er}, a-t-elle fait venir en France des Comédiens Italiens ? 5.
- MARGUERITE DE VALOIS, sœur de Henri III, femme de Henri, roi de Navarre. Comédiens italiens à Paris pendant les fêtes pour son mariage, 42.
- MARGUERITE, duchesse de Ferrare. Appuie la requête des comédiens dits « *Li Uniti* », 91.
- MARIA (ANTONIO), chef de troupe de Comédiens Italiens en France sous Charles IX, et appelés à Blois en 1572, 36.
- MARINO (Le Cavalier), ses vers pour la comédienne Florinda, 318.
- MARTINELLI (Angelica), Comédienne, 109.
- MARTINELLI (Drusiano), chef de la troupe des Comédiens à Lyon l'année du mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, 194. — Sa présence signalée en Angleterre en 1578, 109. — En Espagne en 1588, 194.
- MARTINELLI (Tristano). Voyez ARLEQUIN.
- MATAMOROS, Comédien, 225.
- MATHIAS (L'Empereur) déclare gentilhomme le comédien P. M. Cecchini, dit *Fridelin*, 172.
- MATHIEU (Pierre), historiographe du Roi, 147.
- MÉDICIS (Catherine DE). Comédie « *La Calandra* » jouée par une troupe italienne à Lyon en 1548 pour l'entrée de la Reine, 7. — Sa visite au Roi de Navarre en 1578, 86.
- MÉDICIS (Éléonore DE), duchesse de Mantoue, sœur de Marie de Médicis, femme de Vincent I^{er}, duc de Mantoue. Vient à Paris en 1606, 153, 155.
- MÉDICIS (don Jean DE), oncle de la reine Marie de Médicis. Son séjour à Paris en 1608, 172, 181. — Protecteur des comédiens, 169.
- MÉDICIS (Marie DE), reine de France, femme de Henri IV. Son mariage à Lyon, décembre 1600, 105. — Son séjour, 112. — Se rend à Paris, 113. Sa lettre à la duchesse de Mantoue, sa sœur, en faveur de l'*Isabelle*, avril 1604, 145. — Registres de sa chancellerie, manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale, 341. — *A la même*, pour annoncer la naissance du Dauphin, 154. — Au duc de Mantoue pour lui demander ses comédiens, 10 novembre 1606, Fontainebleau, 156. — *Au même*, Fontainebleau, 30 juin 1607, 160. — A la duchesse, sa sœur, *idem*, 160. — A Arlequin, pour l'inviter à se rendre en France, 161. — Au duc de Mantoue, 12 novembre 1607, 162. — *Au même*, Paris, 11 mars 1608, 168. — *Au même*, en faveur des comédiens s'en retournant en Italie, 26 octobre 1608, 187. — A Arlequin, Paris, 3 septembre 1611, 203. — *Au même*, Fontainebleau, 28 juin 1612,

211. — *Au même*, 21 juillet 1612, 211. — *Au même*, 4 septembre 1612, 217. — Au duc de Mantoue, son neveu, 4 septembre 1612, 218. — A Arlequin, Paris, 8 septembre 1612, 226. — Au grand-duc de Toscane, Paris, 13 décembre 1612, 220. — A Arlequin, 13 décembre 1612, 229. — *Au même*, Fontainebleau, 27 mai 1613, 213. — Fait venir les comédiens à Fontainebleau en septembre 1613, 243. — Est marraine de l'enfant d'Arlequin, 27 janv. 1614, 248. — Sa lettre au duc de Mantoue, Fontainebleau, 9 octobre 1613, 237. — A la duchesse de Mantoue, sa nièce, en faveur des comédiens qui s'en retournent, 20 juillet 1614, 255. — Au duc de Mantoue, son neveu, 1621, 284.
- MÉNAGE, 242.
- MESMES (Henri DE), lieutenant civil. Approuve la prolongation du bail fait de l'hôtel de Bourgogne aux Comédiens Italiens en 1614, 251.
- METZETIN, Comédien, 215.
- MEZIÈRES (Alfred), de l'Académie française, auteur de l'ouvrage « *Les Prédécesseurs de Shakespeare* », 81.
- MICHELET, auteur de « *Henri IV et Richelieu* », cité à propos de monsieur Ruccellai, 265.
- MILANINO (Massimiano), Comédien de Henri, roi de Navarre, en 1578, 87.
- MOLAND (Louis), auteur de l'ouvrage souvent cité : « *Molière et la Comédie Italienne* », 11, 149, 177.
- MOLIERE, ami des Comédiens Italiens, 335.
- MONTAIGLON (Anatole DE), 47, 116.
- MONTAIGNE. Comédiens Italiens mentionnés dans le « *Journal de son voyage en Italie* », 90.

N

- NANNOCCIO, peintre à Lyon en 1548, 9.
- NETTUNI (Lorenzo, dit *Fichetto*), comédien, 292.
- NEVERS (duc DE), Ludovic de Gonzague. Favorise les Comédiens Italiens à la cour de France, 14. — Son *Journal* cité, 73. — Sa lettre au sujet de Henri IV et de la princesse de Condé, 189.
- NEVERS (duc DE). — Sa lettre au duc de Mantoue pour l'envoi de ses comédiens en France, août 1623, 322.
- NOAILLES (marquis DE). Son ouvrage « *Henri de Valois et la Pologne* », cité, 54.
- NOGENT-LE-ROI (Comédiens à), 17.
- NUITTER (Charles), bibliothécaire de l'Opéra, 333.

O

- ORATIO (de Padoue), Comédien, 189, 83.
- ORLANDE, musicien, 33.
- OULTRE (Pierre de LA), maître compositeur et joueur de farces, 4.

P

- PALAPRAT (le s^r DE), auteur de la

- préface au recueil des *OEuvres dramatiques* des s^{rs} Bruyeis et Palaprat, 335.
- PANTALON, comédien, 118, 184, 225, 292.
- PARFAICT (les frères), auteurs d'une « *Histoire du Théâtre Français* », idem « *du Théâtre Italien* », 93.
- PARIS (Ville de). Voyez « *Comédiens Italiens* ».
- PARIS (Paulin), son édition des « *Historiettes de Tallemant des Réaux* », citée, 137.
- PARLEMENT (messieurs du), leurs arrêts prononcés contre les Comédiens sous les règnes de Charles IX et de Henri III, 20 à 24.
- PASQUATI (Giulio), Comédien, 59, 63.
- PASSERAT, 30.
- PAUL (de Padoue), Comédien italien du Roi de Navarre, 87.
- PEDROLIN (Petroliano), Comédien, 136, 137, 205.
- PEIRESC (le s^r DE), sa correspondance citée, 238.
- PELLICER (don Casiano), auteur du « *Tratado historico sobre el origen y progresos de la Comedia y del Histrionismo en España* », 49.
- PELLERINI, Comédien, 225.
- PICOT (Émile), auteur d'ouvrages sur l'ancien Théâtre Français, cité, 4, 48.
- PICOT (Georges), membre de l'Institut, auteur de « *l'Histoire des États généraux* », 68.
- PIOMBINO, Comédien, 184.
- POCCETTI (Bernardino), peintre, a fait le portrait de Francesco Andreini, comédien, 129.
- POLESINI (Giovanni), Comédien, 138.
- PONTALLETZ, Comédien français, 3.
- POPELIN (Claudius), vers italiens traduits par lui, 318, 324.
- PORTIOLI (Attilio), a publié dans « *La Strenna Mantovana* » de 1870 une partie de la correspondance d'Arlequin, sous ce titre : « *Un brano del Epistolario d'Arlechino* », 197.
- PORCACCHI (Tommaso), auteur de « *Le attioni d'Arrigo Terzo, re di Francia* », etc., 58.

R

- RAYMOND, auteur de recherches sur les « *Artistes dans le Béarn* », 87.
- RICCOBONI (L.), historien de l'ancien Théâtre Italien, 11.
- RICHELIEU (Cardinal DE), 265, 316, 320, 330.
- RINALDO, comédien, 59, 61, 77.
- RINOCERONTE (le capitaine), comédien, 189, 226, 319.
- RIVANI (Giovanni), Comédien, 292.
- ROHAN (M. DE), à Florence en 1599, 107.
- ROLAND (Jean), prêtre de l'église Saint-Jean à Lyon, 112.
- RONCAGLI (Silvia), dite *Franceschina*, Comédienne, 83.
- ROSNI (Le S^r DE), 136. Lettre du Roi au Marquis, 336.
- ROSSI (Bartolomeo), Comédien. Auteur de la comédie « *La Fiammella* », publiée à Paris en 1584, 92.
- ROSSI (madame DE), de la cour de Mantoue, 158.
- ROSSI (Carlo DE), gentilhomme de Mantoue, souvent en France

- sous Henri IV et Louis XIII, 211.
- ROTARI (Virginia), dite *Lidia*, comédienne, 225, 253, 292.
- RUCCELLAI (monsieur Luigi), s'entremet auprès de Louis XIII pour faire venir les Comédiens Italiens en France, 261. — Son portrait et son caractère d'après les dépêches du Nonce et divers témoignages. — Physiologie très-curieuse, 263 et *suiv.* — Sa lettre au duc de Mantoue, mai 1621, 287. — Nouvelle et dernière intervention de son personnage en 1622, 308.
- RUZZANTE, Vénitien, 12.
- S**
- SAND (Maurice), auteur de l'ouvrage souvent cité « *Masques et Bouffons. Comédie italienne* », 11.
- SAINT-GERMAIN (Comédiens au château de), 252.
- SALIMBENI (Girolamo), Comédien, 83.
- SARACINI (Sinolfo), ambassadeur du grand-duc de Toscane en France, 71.
- SAVOIE (le Duc de), 110, 165. — Retient les Comédiens à Turin, 232. — Donne audience à Arlequin, 277.
- SCALA (Flaminio), Comédien, dit *Flavio*, chef de la troupe des *Gelosi* (?), 53, 77, 79. — A publié le « *Teatro delle Favole rappresentative* », 79. — Est à Lyon et à Paris en 1600 et 1601, 120.
- SCAPPINO (voyez Gabrieli Francesco), chanson de *Scappino*, 334.
- SCARAMUCCIA, Comédien, 261.
- SCOVITELLI (Marc-Antoine), Comédien du Roi de Navarre en 1578, 87.
- SEHAIS (Jean), Comédien anglais à Paris en 1598, 102, 103.
- SIRI (Vittorio), auteur des « *Memorie Recondite* », 268.
- SIMONE (de Bologne), Comédien, 57.
- SOLDINI, Comédien, chef de la troupe venue en France en 1572; appelé à Blois par Charles IX, 34.
- SORBIN (le sieur de), dit Saintefoy, prédicateur théologal de Charles IX, 30.
- SOULIÉ (Eudoxe), auteur de l'ouvrage « *Recherches sur Molière et sur sa famille* », a publié l'*Inventaire des Titres de l'Hôtel de Bourgogne*, dressé en 1639, 89, 101.
- SPAVENTE (Le Capitan). Voyez ANDREINI (Francesco).
- STATE PAPERS (Calendar of), source d'informations citée, 15.
- STEFANELLO, Comédien, 184.
- SULLY (Duc de). Lettres de Henri IV à lui adressées, 337, 338.
- T**
- TABORINO, Comédien, 13.
- TAILLANDIER. Cite un arrêt du Parlement du 5 décembre 1576 contre les Comédiens Italiens, 71.
- TALLEMANT DES REAUX. Anecdote citée à propos d'Arlequin et de Henri IV, 118.

TAMIZEY DE LAROCHE, 238.

TOURRILLON, notaire à Paris, successeur médiat de « Claude Toutain, notaire et garde-notes du Roi », qui a fait l'inventaire et description sommaire des titres de l'hôtel de Bourgogne, le 31 mars 1639, 101, 167.

TRÉSORERIE DE L'ESPARGNE (Registres et Pièces de la). Source d'informations souvent citée, 34, 35, 36, 39, 42, 44, 47, 339.

TURIN, 149, 232, 277.

U

UNITI(les), Compagnie de Comédiens. Personnages qui la composent en 1584, 91.

V

VALENTINI (Fr.), 11.

VALERINI (Adriano), Comédien, 83.

VENISE (La République de). Voyez HENRI III. (Archives de), citées, 56.

VIGNEUL-MARVILLE. Ses « *Mélanges d'histoire et de littérature* » cités, 267.

VILLEROY (Nicolas de Neufville, sieur de). Lettre que lui adresse Henri IV en faveur des Comédiens Italiens en 1604, 144.

VINTA (Belisario), secrétaire du

grand-duc de Toscane, 107.

VIOLLET-LEDUC, 48.

VITU (Auguste). Sa brochure « *Molière et les Italiens à propos du Tableau des Farceurs appartenant à la Comédie Française* », 335.

VITTORIA, dite *Fioretta*, Comédienne, 59.

VULCOB (le sieur de). Envoyé du roi Henri III à Vienne, 64.

W

WALSINGHAM, ambassadeur de la reine Elisabeth d'Angleterre auprès de Charles IX, 34.

WARD (A. W.), auteur de « *History of English Dramatic Literature to the death of Queen Anne* », etc., 12.

Y

YRIARTE (Charles), auteur de « *La vie d'un Patricien de Venise* », cité, 57.

Z

ZAMET (Sébastien), 113, 133.

ZELLER (Berchtold), 114.

ZENO (Apostolo). Ses *Annotations* de l'ouvrage « *Biblioteca di monsignor Fontanini* », 5, 8, 92.

TABLE ET SOMMAIRES DES CHAPITRES.

AVANT-PROPOS. Pages 1 à ix

CHAPITRE PREMIER

Avant et pendant le règne de Charles IX

(1530-1574)

Y eut-il des Comédiens italiens en France avant le règne de Charles IX? — Maître André cité en 1530 sous François I^{er}. — Comédie représentée pour Henri II et Catherine de Médicis à Lyon en 1548. — La Comédie Italienne proprement dite ne date en France que du règne de Charles IX. — Première troupe de Comédiens italiens en 1571. — L'ambassadeur extraordinaire d'Angleterre en fait mention dans sa dépêche du 4 mars. — Ils sont appelés à Nogent-le-Roi le 1^{er} mai pour contribuer par une représentation aux divertissements offerts au Roi, aux Reines et à toute la Cour à l'occasion du baptême de Henri de Clermont, petit-fils du duc de Bouillon. — Pris à partie par Messieurs du Parlement. — Arrêt du 15 septembre 1571 pour empêcher leur établissement à Paris. — Leurs moyens de défense. — Le Prévôt des marchands averti par Messieurs du Parlement au sujet des Comédiens. — Second

arrêt en la chambre des vacations sur le fait de la présentation des *Lettres Patentes* du Roi en leur faveur, 15 octobre 1571. — Le Roi Charles IX alors absent de Paris. — Ses déplacements continuels. — Son goût pour les compositions de musique et de poésie. — Le S^r Sorbin cité. — Long séjour de Charles IX à Blois en 1572. — Il y appelle les Comédiens italiens qui étaient alors à Paris. — Le prévôt de Paris, Claude Marcel, banquier des Comédiens par ordre du Roi. — La troupe du Florentin Soldino. — La troupe du Vénitien Antonio Maria. — Occupations, préoccupations et régime de Charles IX. — Il a besoin de distractions et de divertissements. — Informations curieuses prises aux registres de la comptabilité royale « *Trésorerie de l'épargne* » pour l'année 1572. — Séjour des Comédiens à Blois pendant le mois de mars et une partie du mois d'avril. — Leur retour à Paris. — La troupe venue l'année précédente sous la direction d'Alberto Ganassa est de nouveau à Paris en 1572, pour les fêtes du mariage du Roi de Navarre. — Documents formels de la Trésorerie de l'Épargne. — Quel était l'acteur Alberto Ganassa. — Son départ pour l'Espagne. — Le dernier document concernant les Comédiens italiens pendant le règne de Charles IX est du 11 octobre 1572. Pages 1 à 50

CHAPITRE DEUXIÈME

Sous le règne de Henri III

(1574-1589)

Henri III, à son passage et séjour à Venise, fait connaissance avec la Compagnie dite « *I Comici Gelosi* ». — Soins pris par ses messagers pour que la Seigneurie de Venise lui en donne le spectacle. — A son retour en France, le Roi pense à appeler les Comédiens Italiens à la Cour. — Son billet à

M. Dufferrier, son ambassadeur à Venise. — Il veut faire engager le comédien dit « *le Magnifique* ». — Arrivée de la troupe des « *Gelosi* » pendant les troubles. — Elle rejoint la Cour à Blois pendant la tenue des États. — Billet de l'ambassadeur de Mantoue pour annoncer l'arrivée des « *Gelosi* » à son maître. — Ayant eu le congé du Roi, ils se portent vers Paris et y jouent dans la salle dite « de Bourbon ». — Leurs mésaventures avec messieurs du Parlement. — Le Roi les soutient et les protège. — Curieux billet de Henri III à M. de Bellièvre, qui a les finances. — Mouvements de la Compagnie. — Dates incertaines. — Choses à retrouver pour l'histoire exacte des Compagnies de comédiens à cette époque. — Le Roi de Navarre a aussi ses Comédiens Italiens en sa principauté de Béarn. — Autres troupes à Paris en 1584. — Les *Uniti*. — Autres dates concernant la présence de Comédiens Italiens à Paris. — Constante rigueur de messieurs du Parlement et arrêts disgracieux des gens du Châtelet contre les Comédiens Italiens en ces temps-là. Pages 51 à 95

CHAPITRE TROISIÈME

Sous le règne de Henri IV

I

(1598-1602)

Nouvelle troupe de Comédiens Italiens à Paris, en avril 1598. — Affaires avec les maîtres et gouverneurs du théâtre dit de l'*Hôtel de Bourgogne*. — Note à propos de « Comédiens *Anglois* » alors à Paris. — Tous Comédiens tant Français qu'étrangers obligés par les privilèges octroyés par chartes royales de ne pas jouer ailleurs qu'en la salle et théâtre dudit Hôtel de Bourgogne. — Sentence du Châ-

telet à l'encontre des Comédiens Italiens (28 avril 1599). — Bail desdits comédiens avec les maîtres de l'Hôtel de Bourgogne. — Autre troupe venue l'année 1600. — En quelles circonstances. — Le Roi appelle les Comédiens Italiens à la Cour, pour l'occasion de son mariage avec Marie de Médicis. — Il écrit à *Arlequin*. — Les comédiens de M. le duc de Mantoue. — Lettres en leur faveur. — La Compagnie des *Accesi* à Lyon pour le mariage du Roi. — Arrivée de la Reine à Lyon, séjour et départ. — Les Comédiens Italiens suivent la Cour à Paris. — *Arlequin* et *Fridelin* premiers sujets. — Querelles d'intérieur. — Caractère personnel d'*Arlequin*. — Le livre singulier qu'il a dédié et présenté au Roi à Lyon, « *Compositions de Rhétorique* ». — Historiette concernant *Arlequin* et le Roi. — Les Comédiens sont demandés en Flandre. — Leur départ en l'automne de l'année 1601. Pages 97 à 123

CHAPITRE QUATRIÈME

Sous le règne de Henri IV.

II

(1603-1604)

Arrivée à Paris d'une troupe nouvelle. — Elle est dirigée par *Isabella Andreini*, comédienne, et Francesco Andreini, qui jouait les « Capitan ». — Notice sur Francesco Andreini. — Notice sur l'*Isabelle*. — Tous les deux comédiens et auteurs. — Véritable célébrité de l'*Isabelle*. — Curieux détails. — Le poète Du Ryer à *Isabelle comédienne*. — Autres personnages de la troupe. — Recherches à faire. — Séjour de la Compagnie à Fontainebleau au second voyage de la cour, en 1603. — Le Roi Henri IV à cette époque. — Spécimen des divertissements et propos du capitaine

Spavente. — La troupe venue en 1603 prend congé au printemps de 1604. — Lettre de la Reine à sa sœur la duchesse de Mantoue en faveur de l'Isabelle et de la troupe. — Départ. — Mort de l'Isabelle à Lyon. — Honneurs extraordinaires qui lui sont rendus. — Extrait du Registre de la Procure de Sainte-Croix à Lyon, à la date de la mort de l'Isabelle le 11 juin 1603. — Curieux éloge de la comédienne par Pierre Mathieu, historiographe du Roi, en son *Histoire de France*. Pages 125 à 150.

CHAPITRE CINQUIÈME

Sous le règne de Henri IV

III

(1608)

Les Comédiens Italiens de Monsieur de Mantoue viennent à la Cour en 1608. — Négociations au delà des monts pour qu'ils effectuent leur voyage en France. — Promesse qu'avait faite la duchesse de Mantoue, sœur de la Reine. — Lettre de la Reine du 6 novembre 1606 à M. de Mantoue pour le presser d'envoyer ses Comédiens. — Lettre curieuse de Henri IV à don Fernand de Gonzague. — Le Roi demande qu'Arlequin fasse partie de la Compagnie. — M. de Mantoue s'excuse sur le retard apporté au voyage. — Autre lettre de la Reine plus pressante encore, 30 juin 1607. — Elle écrit à *Arlequin*. — Nouvelles lenteurs du côté de Mantoue. — Nouvelle impatience de la Reine. — Lettre missive du duc de Mantoue à son ambassadeur à Paris pour l'aviser du départ des Comédiens pour la cour de France. — Difficultés que fait encore Arlequin. — Le comédien appelé *Cola*. — C'est une nouveauté. — Le duc de Savoie retient la Compagnie pour son divertissement, au passage par Turin.

— Arrivée des Comédiens à Paris en février 1608. — Lettres de l'ambassadeur de Mantoue des 13 et 14 mars. — Lettre de la Reine à la louange de la Compagnie, 11 mars 1608. — Lettre de don Jean de Médicis, 8 mars. — Aventure de cape et d'épée au théâtre de l'Hôtel de Bourbon, où les Comédiens donnent leurs représentations. — Lettre de l'ambassadeur de Mantoue, 19 mars. — Succès des comédiens à la Cour. — Lettre du comédien *Fridelin*, 7 mai 1608. — La troupe va à Fontainebleau. — Le Dauphin la voit pour la première fois. — Détails empruntés au *Journal* de M. Heroard, premier médecin du Dauphin. — Voyage du duc de Mantoue à la cour de France. — Les noms des Comédiens donnés successivement par le Dauphin pour « le mot d'ordre » aux chevaliers du guet. — La personne de Vincenzo I^{er}, duc de Mantoue. — Son portrait et son caractère. — La compagnie de ses Comédiens prend congé de la Cour en octobre 1608. — Lettre de la Reine au duc de Mantoue sur la satisfaction que lui a donnée la troupe, 26 octobre 1608. — La Compagnie à Turin l'année suivante. — Le Roi l'aurait voulue de nouveau à la Cour, en 1609. Pages 151 à 190

CHAPITRE SIXIÈME

Sous la régence de Marie de Médicis

(1611-1614)

La Reine Mère et Régente ouvre de nouvelles négociations pour avoir à la Cour les Comédiens du duc de Mantoue. — Elle demande qu'*Arlequin* soit de la Compagnie. — Physionomie de ce personnage. — Fort célèbre de son temps : très-oublié ensuite. — Ses papiers de famille, tels que *Testaments et Codicilles*. — Le cardinal de Gonzague, neveu de la Reine, engage les négociations pour l'envoi des Comé-

diens du duc de Mantoue, son père, à la cour de France. — Arlequin écrit à la Reine Régente pour lui demander d'être la marraine de l'enfant dont la naissance doit être prochaine. — Réponse de la Reine qui l'appelle en France (3 septembre 1611). — Correspondance échangée entre Arlequin et le cardinal de Gonzague (décembre 1611). — Protocole d'Arlequin. — « *L'Illustrissime seigneur com-père.* » — Manéges du comédien pour avoir la direction de la troupe. — Mêmes vues ambitieuses de la *signora Florinda*. — Lettres de la *signora Florinda* au cardinal de Gonzague (3 décembre 1611). — Dernière lettre du duc de Mantoue, Vincent I^{er} (janvier 1612). — Correspondance suivie entre la Reine Régente et Arlequin (3 septembre 1611, 28 juin 1612, 21 juillet 1612). — Difficultés nouvelles de la part des comédiennes *Flaminia* et *Florinda*. — Lettre d'Arlequin au cardinal de Gonzague, alors à Rome (août 1612), et au duc François, fils et successeur de Vincent I^{er} (août *idem*). — Embarras du Cardinal. — Personnages désignés par Arlequin pour faire partie de la troupe. — Lettre de la *signora Florinda* (15 août 1612) au Cardinal. — Lettre de la Reine à Arlequin (4 septembre 1612) et à son neveu le duc de Mantoue. — Suite de la correspondance d'Arlequin avec le Cardinal. — Spécimen surprenant de son style bouffon et osé dans sa lettre du 26 octobre 1612. — Manifestation de toute la troupe (26 novembre 1612). — Grand succès à Florence. — Dons aux Comédiens. — Lettres de la Reine à Arlequin (7 novembre et 13 décembre) et au Grand-Duc de Toscane. — Autres lettres de la Reine au Comédien (26 et 27 mai 1613). — Elle sera la marraine du prochain enfant d'Arlequin. — Annonce de la prochaine arrivée de la Compagnie à Paris. — Nouveau retard. — Court séjour à Turin. — Monsieur de Savoie veut six comédies. — Beau traitement qu'il fait aux Comédiens. — Arrivée à

Lyon. — Lettre d'Arlequin (Lyon, 26 août 1613). — Arrivée à Paris. — Séjour à Fontainebleau. — Lettre d'Arlequin (4 octobre 1613). — Lettre au duc de Mantoue sous une forme feinte et plaisante (4 février 1614). — Lettre de la Reine (9 octobre 1613). — Pénurie des informations dramatiques proprement dites. — Un seul mot du S^r de Peiresc. — Quelques mots du S^r de Malherbe. — Mauvaise impression de la Comédie Italienne sur l'esprit de Malherbe. — Les Comédiens à Fontainebleau. — Le Roi les voit jouer presque chaque jour. — Détails empruntés au *Journal* de M. Heroard, premier médecin. — Tout l'hiver de 1614 à Paris. — Continuelle bienveillance de la Reine. — Les papiers de finances signés par le Roi pour le traitement des Comédiens (25 février 1614). — Le Roi quitte Paris le 5 août. — Congé des Comédiens Italiens. — Lettre de la Reine Régente à sa nièce de Lorraine en faveur de *Lelio* et de *Florinda* (20 juillet 1614), et à son neveu le cardinal-duc de Mantoue . . . Pages 191 à 256

CHAPITRE SEPTIÈME

Sous le règne de Louis XIII

I

(1619-1622)

De la fin de 1614 à la fin de 1620, il n'y eut pas de Comédiens Italiens à la Cour. — Le Roi manifeste son désir de les avoir en 1618. — Il fait expédier quatre lettres, dont une pour Tristano Martinelli dit *Arlequin*. — Lettre du Comédien au Duc de Mantoue (18 décembre 1618). — Négociations nécessaires. — Monsignor Luigi Rucellai. — Témoignage du Nonce Guido Bentivoglio (15 septembre 1619). — Détails piquants sur la personne de Monsignor

Ruccellai. — Son portrait et son caractère d'après les dires du Nonce. — Monsignor Ruccellai, courtisan, dans l'emploi d'*impresario* pour le service du Roi. — Nouvel appel aux Comédiens en septembre 1619. — Nouvelle suite de négociations. — Nouveaux embarras. — Nouvelles dissensions parmi les *sujets*. — Lettre de Monsieur de Mantoue au Roi (mai 1620). — Retour du messenger que la Compagnie avait envoyé au Roi. — Curieuse lettre de *Fridelin* au duc de Mantoue lui indiquant des sujets nouveaux (28 août 1620). — La *Baldina*: — Effets prétendus terribles de ses charmes et intrigues contre le repos et la paix dans la Compagnie. — Disgrâce soudaine de *Fridelin*. — Sa lettre émouvante au Duc de Mantoue (21 octobre 1620). — Triomphe d'Arlequin. — Sa lettre à son maître, signée : « *Dominus Arlechinorum* », 19 octobre 1620. — Départ de la Compagnie pour la France. — Arrêt chez Monsieur de Savoie. — Longue et curieuse lettre d'Arlequin écrite de Turin le 5 novembre 1620. — Noms des sujets formant la Compagnie. — Arrivée à Paris à la fin de 1620. — Le Roi à la Comédie Italienne en janvier 1621. — Assiduité de Louis XIII au spectacle. — Rareté des documents pour cette époque. — Nouvelles de la Compagnie par une lettre de *Lelio* (3 mars 1621). — Lettre de la Reine régente (6 mars) et de la Reine Mère (20 avril 1621) en faveur d'Arlequin. — Le Roi, sur son départ pour aller faire la guerre dans le midi du Royaume, retient cependant les Comédiens à la Cour pendant un an encore. — Difficultés faites par Arlequin seul. — Sa requête présentée au Roi à Fontainebleau (21 avril 1621). — Monsignor Ruccellai reparaît. — Sa lettre au Duc de Mantoue (Blois, 4 mai 1621) sur l'envoi nécessaire de quelques nouveaux sujets. — Lettre d'Arlequin à son maître « *le Sérénissime Seigneur Compère* » (8 mai 1621). — Récit de l'épisode

de la prise de son congé. — Manifeste de la Compagnie rédigé par *Lelio* contre Arlequin (12 mai 1621). — Réponse de Monsieur de Mantoue (juin 1621). — Arlequin opère sa retraite. — Colère de la Compagnie. — Réquisitoire en sept pages contre Arlequin rédigé par la Compagnie réunie en conseil. — Le contre-billet de *Lelio* (2 juillet 1621). — *Lelio* directeur de la troupe. — Son envoi de gravures de circonstances au Duc de Mantoue. — Derniers mots sur la personne d'Arlequin. — Lettre du Roi au Duc de Mantoue sur le congé du Comédien (8 août 1621). — Dernière lettre de Tristano Martinelli dit Arlequin, adressée à M. de Chasteauneuf, ambassadeur du Roi (27 juillet 1626). — Louis XIII, au retour de son grand voyage, retrouve la Compagnie à Paris (janvier 1622). — Lettre de congé (3 février 1622). Pages 257 à 305

CHAPITRE HUITIÈME

Sous le règne de Louis XIII

II

(1622-1625)

Voyage militaire du Roi en l'année 1622. — Sa résolution pour la paix le 9 octobre. — Le prince de Condé lui demande aussitôt la permission d'aller voyager en Italie. — Prétexte d'un pèlerinage à faire. — Curieuse commission que le Roi lui donne. — Intervention probable de Monsieur Luigi Rucellai. — Lettre du Roi au duc de Mantoue, 10 octobre 1622. — M. le Prince rencontre à Brescia le comédien « *le Docteur* ». — Sa lettre à Monsieur de Mantoue, 29 octobre. — Le Roi trouve les Comédiens à Lyon en y arrivant le 6 décembre. — Sa rentrée à Paris le

10 janvier 1623. — La Compagnie des Comédiens l'y rejoint. — Séjour jusqu'au mois d'août. — Lettre du Roi où il exprime à Monsieur de Mantoue la satisfaction qu'il a eue de *Lelio*, *Florinda*, *Rinoceronte* et *Pantalon*, 6 août 1623. — La dernière Compagnie dont nous avons trouvé la trace certaine dans les documents consultés, dut arriver à Paris à la fin de l'an 1624. Pages 307 à 325

ÉPILOGUE. — 327 à 336

APPENDICE. — 337 à 342

INDEX ALPHABÉTIQUE des noms cités et des matières traitées dans l'ouvrage. Pages 343 à 356

FIN DE LA TABLE.